LA MAISON
DES DEUX BARBEAUX

PREMIÈRE PARTIE.

I.

En 1860, la raison sociale : *Lafrogne père et fils, droguistes à Villotte*, figurait encore en tête des factures de la maison, bien que, depuis plusieurs années déjà, Lafrogne père dormît sous les hautes herbes du cimetière Sainte-Marguerite. Cet établissement, fort achalandé, était connu dans tout le Barrois sous le nom du *Magasin des deux Barbeaux*, grâce à l'idée ingénieuse du père Lafrogne, qui avait pris pour enseigne les armes de Villotte : « deux barbeaux adossés sur champ d'azur semé de croisettes d'or. »

Située rue du Bourg, dans un quartier mi-bourgeois et mi-commerçant, la maison Lafrogne est un des spécimens les plus purs de l'architecture lorraine de la fin du XVIe siècle. La façade, bâtie en pierre dure de Savonnières, a pris avec le temps de jolis tons d'un gris rosé. La porte d'entrée en bois plein, délicatement ouvragée et agrémentée d'un heurtoir en fer, est encastrée dans une arcade dont un chérubin joufflu forme la clé, et dont l'entablement est lui-même surmonté d'un cartouche qui renfermait jadis les armoiries du seigneur du logis, mais où maintenant s'étale prosaïquement le numéro de la maison. Les chambranles des fenêtres sont formés par des sirènes, sculptées en haute bosse, qui sortent la poitrine nue d'une gaîne de feuillage et soutiennent de leurs têtes fines et rieuses un fronton échancré. Pour relier les détails de cette décoration élégante et sobre, de légers pilastres cannelés

séparent les croisées à petits carreaux verdâtres, et sur leurs chapiteaux corinthiens s'appuie la frise d'un attique percé de doubles lucarnes ; l'ensemble est complété par une dernière corniche où surplombent à chaque extrémité des gargouilles de pierre qui, dans les jours d'orage, versent sans façon les eaux pluviales sur la tête des passans.

La maison se compose de deux corps de logis séparés par une cour intérieure. En 1860, la portion donnant sur la rue du Bourg était réservée à l'habitation; les bâtimens de derrière, communiquant avec la rue de la Municipalité, comprenaient la *foulerie*, le pressoir, les bureaux et surtout les magasins, qui occupaient tout le premier étage. Là de vastes pièces sèches, aérées et profondes, prolongeaient en enfilade leurs cloisons garnies dans toute la hauteur de casiers à tiroirs; deux rangées de buffets massifs formaient au milieu un couloir obscur, tandis qu'au long des murailles s'alignaient des tonneaux ventrus, pleins jusqu'aux bords des substances sans nombre employées dans la droguerie : gommes-guttes, couperoses, bois de Brésil, garance, avelines et roses de Provins, jujubes et fleurs de bouillon blanc. Au plafond pendaient des fagots de bois de réglisse, des bottes d'armoise et de mélilot, de gigantesques chapelets de racines d'iris et de têtes de pavot. Quand parfois le soleil, filtrant à travers les vitres poudreuses, jetait sa lumière oblique à travers les guirlandes séchées, des flots d'atomes odorans s'envolaient de tous côtés et teignaient les rayons lumineux de couleurs étranges. Parfois aussi, d'un tiroir entr'ouvert, une aromatique senteur de vanille ou de noix muscade s'exhalait au passage et faisait rêver à la flore merveilleuse et lointaine des Antilles ou des Indes hollandaises.

Pour dire la vérité, personne ne rêvait guère dans cette maison des *Deux Barbeaux*. Les fils de Claude Lafrogne n'étaient pas enclins à de pareilles distractions. L'aîné, Hyacinthe, touchait à ses cinquante ans, et Germain, le cadet, en avait près de quarante. Restés célibataires, ils vivaient avec leur tante *Lénette* (diminutif de Madeleine), une verte vieille fille de soixante-douze ans, sœur de feu Mme Lafrogne, qui les avait bercés au maillot et qui depuis les avait élevés, catéchisés et dorlotés avec un dévoûment infatigable. Mlle Lénette était la cheville ouvrière de la maison, elle tenait les clés des armoires, réglait la dépense, ordonnait les repas et répondait de tout. C'était une grande et maigre personne, ne perdant pas un pouce de sa longue taille, alerte et d'une propreté méticuleuse, fort dévote, très rigoureuse pour elle-même et pour les autres, toujours levée avant le jour et ne laissant pas aux servantes le temps de bayer aux corneilles; au demeurant, une fille

de grand sens et de bon conseil, très respectée de ses neveux, qui ne concluaient jamais une affaire avant de l'avoir consultée.

Hyacinthe était son Benjamin, bien qu'il eût déçu les espérances et les ambitions de la famille. Au collége, il avait eu la réputation d'un fort en thème, et le père Lafrogne s'était nourri de l'espoir de voir son aîné entrer dans la magistrature. On l'avait en conséquence envoyé à vingt ans faire son droit à Paris, et, comme la tante Lénette ne pouvait se décider à l'abandonner seul dans cette ville de perdition, elle l'y avait suivi. Logé derrière Saint-Sulpice, rue du Canivet, obligé de passer par la chambre de sa tante pour rentrer dans la sienne, Hyacinthe avait vécu quatre ans à Paris sans se douter des plaisirs ni des dangers de la grande ville. Il était revenu à Villotte avec son diplôme de licencié et toutes les innocentes candeurs d'un jeune homme qui n'a vu le monde qu'à travers les fumées d'encens de l'église Saint-Sulpice. Ingénu et rougissant comme une jeune fille, naïf comme un enfant et d'une simplicité touchante, il ne pouvait croire au mal. Les hâbleries et les duplicités de la chicane étaient pour lui lettres closes; aussi fit-il un détestable avocat.

L'histoire de l'unique plaidoirie d'Hyacinthe Lafrogne sert encore aujourd'hui de thème aux plaisanteries de la bazoche de Villotte. Il avait été chargé de défendre d'office une femme accusée d'avoir volé une paire de bas. Le délit était patent, la prévenue ayant été trouvée nantie des objets volés; Hyacinthe n'en plaida pas moins l'innocence de sa cliente.

— Messieurs, dit-il d'une voix honnêtement émue, quand Pharaon, roi d'Égypte, fit rechercher la coupe qui lui avait été dérobée, on la retrouva dans le sac de Benjamin, et cependant Benjamin était innocent; tel est le cas de ma cliente...

— Pardon, maître Lafrogne, interrompit le président, qui avait l'humeur bourrue et narquoise, Benjamin n'avait pas mis lui-même la coupe dans son sac, tandis que votre cliente avait mis à ses pieds les bas en question. Votre argument pèche par la base.

Les saute-ruisseau, l'huissier audiencier, le greffier et le ministère public lui-même partirent d'un si bel éclat de rire que le débutant s'embrouilla dans sa harangue, bredouilla et se rassit tout mortifié. La cause était entendue. Hyacinthe quitta l'audience en jurant qu'on ne l'y reprendrait plus. — Épices pour épices, dit-il à son père, j'aime encore mieux en vendre que d'en recevoir.

Ce fut la seule malice qu'il se permit pour soulager son cœur.

Il était à cinquante ans tel qu'il s'était montré à vingt-quatre. Ses cheveux avaient grisonné, mais ses joues étaient roses, et ses yeux bleus avaient conservé leur limpidité enfantine. En fait de femmes

il n'avait jamais connu que la tante Lénette; ce sexe lui faisait peur et jamais on n'avait pu le décider à se marier. Casanier et même un peu tâtillon, il se plaisait au logis, tenait les livres, s'occupait de la correspondance, et se récréait le soir en lisant des tragédies classiques et des romans de chevalerie. On le rencontrait parfois le dimanche, après les vêpres, sur les bords du canal, marchant le dos un peu voûté à cause de sa grande taille frêle. Il portait encore, comme au temps passé, de petits anneaux d'or aux oreilles; il était vêtu d'une antique et longue redingote noisette; ses chemises, façonnées à la vieille mode, avaient des devans plissés à la main, sur lesquels tombaient gauchement les bouts d'une cravate noire fripée; son pantalon de lasting, trop court, laissait voir de gros bas tricotés par Mlle Lénette, et des souliers noués de cordons trop longs; il y avait dans sa mise quelque chose de suranné, de naïf et de flottant comme son propre esprit.

Germain, le cadet, était d'humeur aussi sauvage, mais d'un tout autre tempérament; sauf en un point, leur commune aversion pour le mariage, les deux frères différaient de goûts, de caractère et de tournure. Tandis qu'Hyacinthe, paisible, frileux et sédentaire comme un chat domestique, redoutait le bruit et les exercices violens, Germain était un marcheur infatigable et un farouche chasseur. Grand, bien râblé, haut en couleur, barbu, il avait l'œil vif, un nez en bec d'aigle, de belles dents blanches et des éclats de voix retentissans comme la fanfare d'un cor. Tout le temps que lui laissaient les achats et la vente était consacré à la chasse. De septembre à mars, on entendait sa trompe et les aboiemens de ses chiens résonner dans les grands bois qui avoisinent Villotte. Moins novice qu'Hyacinthe et plus tourmenté par le sang, il était aussi moins vertueux, et les mauvaises langues prétendaient qu'il se permettait de temps à autre quelques escapades à Cythère; mais il se montrait sur ce point fort secret et réservé, et il y a lieu de croire que ses aventures galantes se bornaient à de brèves et brusques amourettes de chasseur.

Ces divergences de caractère n'empêchaient pas les deux frères de s'aimer et de vivre en bon accord. Ils s'étaient créé, en compagnie de la tante Lénette, un petit monde à trois qui leur suffisait. Du 1er janvier à la Saint-Sylvestre, leur vie coulait paisible et méthodique. En hiver, après la fermeture du magasin, ils se réunissaient dans la salle à manger du rez-de-chaussée, et attendaient l'heure du souper autour du poêle qui ronflait doucement. Hyacinthe lisait, Germain nettoyait son fusil, la tante tricotait, et l'unique servante, Catherinette, filait au rouet près de ses maîtres. Le dimanche, Hyacinthe, qui était resté fort pieux, accompagnait à la grand'messe

de Notre-Dame la tante Lénette, parée d'une antique robe de taffetas marron et d'un châle fond blanc à palmettes multicolores; au retour on s'arrêtait chez le pâtissier de la rue Entre-Deux-Ponts, et on y achetait invariablement quatre petits pâtés chauds qui constituaient l'extra du dîner dominical, et qu'Hyacinthe emportait précieusement dans un papier gris.

En été, dès la Saint-Jean, la tante et Germain allaient s'installer dans une ferme que la famille possédait à Rembercourt, aux bords de l'Ornain et à six kilomètres de la ville. M[lle] Lénette y passait toute la belle saison; elle y faisait sa récolte de fruits, ses conserves et ses confitures et ne rentrait à Villotte qu'en octobre, pour les vendanges et la lessive. La simplicité de ce modeste train de vie permettait aux Lafrogne de réaliser de belles économies. Leurs rentes montaient par an à vingt-cinq mille francs; ils en dépensaient six mille à peine, et le chiffre de ces revenus accumulés avait fini par doubler le capital. Les gens de Villotte faisaient des gorges chaudes sur les habitudes parcimonieuses des deux frères. On les accusait d'être par trop *regardans*. La société bourgeoise les considérait comme deux ours qu'il fallait renoncer à apprivoiser, mais les boutiquiers, tout en se moquant de leurs toilettes et de leurs allures, les estimaient à cause de leur fortune et de leur solidité commerciale. Quant au menu peuple, qui a une aptitude spéciale pour saisir les rapports comiques des choses et caractériser d'un mot les ridicules des gens, il les avait surnommés « les deux barbeaux, » et le nom leur était resté.

Les plaisanteries des habitans de Villotte effleuraient à peine l'épiderme des « deux barbeaux. » Ils laissaient rire et, le dimanche soir, en compagnie de la tante et d'un vieil ami d'Hyacinthe, nommé M. Nivard, ils se gaussaient à leur tour des ménages de notaires et d'avoués où l'on se ruinait en bons dîners, tandis que les enfans allaient à l'école en bas troués, et que les filles coiffaient sainte Catherine. — Ils se consolaient de tous les quolibets en savourant les joies intimes de cette vie à trois que pas un nuage n'avait troublée depuis la mort de Lafrogne père.

La tante Lénette leur épargnait tous les soucis du ménage. Ils ignoraient les agaçantes préoccupations qui empoisonnent la vie des célibataires. Ils trouvaient toujours leur linge préparé à point et en parfait état, leur dîner servi au coup de midi, leurs paletots d'hiver bien doublés et douillets dès le premier givre, et leurs vêtemens de toile fleurant la lessive, dès que les chaleurs de juin dardaient dans la rue du Bourg. Rien ne leur manquait, et, pour achever de leur dorer l'existence, de beaux biens au soleil les assuraient contre les hasards des crises commerciales et les troubles des révo-

lutions. Leur ferme de Rembercourt était d'un bon rapport, les futaies de leurs bois de Fains faisaient l'admiration du pays, et leurs vignes de la côte Notre-Dame, exposées en plein midi, dans une coulée qu'on nomme le *Cugnot* et où la réverbération de deux pentes caillouteuses ferait mûrir des oranges, leurs vignes donnaient un petit vin de pineau qui, pour son bouquet délicat et sa jolie couleur groseille, n'avait pas son égal dans toute la contrée.

Ils vivaient ainsi d'une vie bourgeoise et doucement heureuse, quand, un soir de mars 1862, un incident fort inattendu jeta la perturbation dans ce milieu paisible, comme une pierre lancée dans un buisson met en émoi une bande d'étourneaux qui y picoraient tranquillement.

Le crépuscule était tout à fait tombé. Catherinette venait de poser la lampe sur le marbre du poêle, auprès duquel Hyacinthe lisait l'histoire de la *Belle Mélusine;* Mlle Lénette dressait le couvert, et Germain, qui rentrait de la passe aux bécasses, était en train de déboucler ses guêtres boueuses, quand on heurta à la porte de la rue. Au bout de quelques secondes, Catherinette, qui était allée ouvrir, cria du fond du corridor :

— Mademoiselle, c'est le facteur qui a une lettre pour vous... Il dit que c'est huit sous, rapport à un affranchissement insuffisant.

— Insuffisant! s'exclama Germain, diantre soit des maladroits qui ne pèsent pas leurs lettres avant de les jeter à la boîte!

— Faut-il la refuser? demanda la tante.

— Non, répondit le scrupuleux Hyacinthe en interrompant sa lecture, il ne faut jamais refuser une lettre... J'y vais.

Il s'enfonça dans l'ombre du corridor, à l'extrémité duquel la lanterne du facteur brillait sous le porche comme un ver luisant, puis, ayant payé les huit sous, il rentra en soupesant une enveloppe carrée bordée d'un large liséré noir. — Elle pèse lourd, en effet, fit-il, elle est timbrée de Paris et à votre adresse, ma tante.

— Voilà qui est bizarre, murmura la vieille fille qui devint rêveuse; lis-nous cela, Hyacinthe, moi je n'ai pas mes lunettes.

Hyacinthe déchira l'enveloppe et en tira une feuille de vélin épais et cassant comme du carton. — Sac à papier ! s'écria-t-il, quel luxe! je ne m'étonne plus que le poids ait été dépassé.

— Quand on se donne de ces genres-là, grommela Germain, on pourrait bien aussi faire la dépense de deux timbres.

— Quelles pattes de mouche ! poursuivait Hyacinthe. — Il se rapprocha de la lampe et parvint enfin à lire : « Ma chère parente... »

Il s'interrompit d'un air ébaubi. Germain, de son côté, avait poussé une exclamation, et Mlle Lénette, qui disposait les assiettes sur la table, s'était arrêtée au milieu de sa besogne.

— Ah! dit-elle, ce doit être de votre cousine de Paris... Continue, Hyacinthe.

Il reprit : — « Ma chère parente,

« Bien que nous nous soyons à peine connues, permettez-moi de me rappeler à votre souvenir dans les douloureuses circonstances où je me trouve.

« Peut-être ignorez-vous encore le malheur qui m'a frappée : M. de Coulaines, mon mari, est mort il y a un an. Lorsque cette affliction m'a été envoyée, j'étais tellement anéantie que j'ai laissé à des amis le soin de vous en faire part, et peut-être ma lettre de deuil ne vous est-elle point parvenue. Veuillez m'excuser, et, bien que l'éloignement ait depuis trop longtemps interrompu nos relations de famille, je ne doute pas que l'excellente sœur de mon père ne sympathise avec mes chagrins ; aussi je me permets de vous écrire pour vous demander conseil.

« Mon pauvre mari, qui était dans l'industrie, est mort laissant des affaires fort embrouillées, et, tout compte fait, il ne me reste plus qu'une rente de trois mille francs. C'est bien peu, même en province ; à Paris, c'est presque la misère, surtout quand, comme moi, on a une fille de dix-huit ans. Laurence vient de passer brillamment ses examens à l'Hôtel de Ville, et elle a un diplôme qui lui permettra de se caser comme institutrice quelque part ; mais en attendant qu'elle trouve une bonne place, grâce aux belles relations que nous avons conservées, j'ai dû me préoccuper des nécessités de la vie et je me suis résignée à quitter Paris pour m'établir en province. Une fois ce parti pris, je devais naturellement songer à choisir pour résidence la ville où je suis née et où j'ai encore des parens.

« Je viens donc vous prier, ma chère tante, de vouloir bien m'aider de votre expérience. Je voudrais trouver un petit appartement modeste et convenable tout à la fois, dans les prix de quatre cents francs. Mes cousins, dont je serai heureuse de faire la connaissance, pourront sans doute facilement me dénicher cela. Je n'attends plus que votre réponse pour m'occuper de mon déménagement, et je compte, si elle est favorable, me mettre en route avec Laurence dès les premiers jours d'avril.

« Veuillez, ma chère parente, excuser la liberté que je prends et agréer les affectueux respects de votre nièce, qui vous embrasse de tout cœur, ainsi que ses cousins.

« Rosine de Coulaines. »

Il y eut un moment de profond silence tandis qu'Hyacinthe repliait machinalement le papier qui craquait dans ses doigts.

— Voilà une tuile ! s'exclama tout à coup Germain, il n'y a que des Parisiens pour agir avec ce sans façon !.. Une parente que nous ne connaissons ni d'Ève ni d'Adam, et avec laquelle en trente ans nous avons à peine échangé deux lettres !

Mlle Lénette ne répondait pas. Elle restait rêveuse, les sourcils froncés, et semblait fouiller dans ses souvenirs.

— Si ces dames viennent demeurer à Villotte, nous aurons souvent leur visite ! ajouta Hyacinthe, qui se sentit un frisson dans le dos rien qu'à l'idée d'être obligé de recevoir les deux Parisiennes.

— Il faut jeter la lettre au panier, et voilà tout ! reprit violemment Germain ; nous ne les avons jamais vues, et franchement nous ne pouvons pas de gaîté de cœur bouleverser notre vie pour deux étrangères...

— Ce sont vos cousines, les propres enfans de mon frère Thoiré, objecta Mlle Lénette, sortant tout à coup de sa méditation.

— Mais, tante Lénette, vous ne nous aviez jamais parlé de ces parentes-là ?

— C'est vrai, je les avais quasi oubliées... Depuis son installation à Paris, mon frère Edme Thoiré nous avait un peu oubliés lui-même. Sa fille avait épousé un M. de Coulaines, un songe-creux qui avait la tête pleine de belles inventions et le gousset toujours vide. Je me souviens qu'il essaya une fois d'emprunter de l'argent à votre père ; Lafrogne refusa net, ce qui jeta un froid entre les deux familles, et depuis on cessa de s'écrire... Sa veuve et sa fille n'en sont pas moins vos proches parentes, mes enfans, et vos seules parentes.

— Bah ! ma tante, s'écria Germain, qu'a-t-on besoin de tant de parens ? A nous trois, nous nous suffisons et nous sommes heureux, c'est l'essentiel !

— Tu as raison, mon garçon, et je ne me plains pas... C'est égal, poursuivit Mlle Lénette, en jetant un regard mélancolique vers le vieux baromètre pendu entre les deux fenêtres, je ne puis m'empêcher d'avoir un fonds de tristesse quand je me reporte à cinquante ans en arrière, quand je songe comme notre famille était nombreuse et comme elle s'est fondue avec le temps !.. Si mon père Jean Thoiré revenait au monde, il serait bien marri en voyant sa maison sans enfans, lui qui prétendait qu'avec ses trois filles et son garçon il peuplerait toute la rue du Bourg... Je me rappelle que la dernière fois que nous nous sommes trouvés réunis, c'était à l'occasion de ton baptême, Germain. Mon frère Thoiré, le père de cette Rosine qui m'écrit, était venu exprès de Paris avec sa petite ; il y avait aussi ma sœur Loulette, la religieuse ; toute la famille était là. — *Ma fi !* dit mon père, puisque nous voilà tous en fa-

mille, il faut, avant la cérémonie, que je voie encore une fois mes enfans et petits-enfans rassemblés sous le même plafond. — On monta donc dans la chambre verte où ta mère Mimi, qui relevait de ses couches, était alitée; toi, tu geignais doucement près d'elle, dans ta barcelonnette. Quand nous fûmes tous montés et rassemblés près de l'accouchée : — Çà, comptons-nous d'abord, reprit le père. — Et il se trouva que nous étions sept, en comptant la petite Rosine, Hyacinthe et le nouveau-né. On se plaça par rang d'âge; le père d'abord, puis mon frère Edme qui était l'aîné, puis Loulette, moi ensuite, enfin Mimi dans son grand lit, et les marmots près du berceau. — Allons, mes enfans, dit le père, je suis content de vous voir encore une fois tous dans ma maison... Embrassons-nous! — Alors il embrassa sur les deux joues mon frère Edme, celui qu'on appelait Thoiré tout court, à cause de sa qualité d'aîné; Edme embrassa Loulette, et ainsi le baiser de famille fit tout le tour du cercle jusqu'à la petite Rosine, qui te le donna, à toi, Germain, en se haussant sur ses petons pour aveindre ta tête dans la barcelonnette haut perchée... Et depuis nous ne nous sommes plus retrouvés ensemble, ajouta la tante Lénette, en se mouchant bruyamment pour dissimuler son émotion.

Hyacinthe, de son côté, écrasait une larme dans les coins de ses yeux, et Germain alla gravement embrasser la tante.

— Voilà pourquoi, continua Mlle Lénette en replaçant son mouchoir dans sa poche toute bruissante de trousseaux de clés, il ne faut pas se montrer trop dur pour cette cousine, qui est une Thoiré, après tout... Néanmoins, mes enfans, vous êtes les maîtres, et ce que vous ferez sera bien fait.

— Il suffit, ma tante, je leur écrirai demain qu'elles peuvent venir, répondit Hyacinthe avec un soupir.

— C'est entendu, fit Germain, et moi je m'occuperai de leur trouver un logement... Maintenant, si nous soupions!

II.

Quinze jours après, Hyacinthe, prévenu par un billet de Mme de Coulaines, endossait sa redingote noisette et se rendait à la station de Villotte pour y attendre ses cousines qui devaient arriver par le train de cinq heures. On entrait en avril, mais, comme il arrive fréquemment dans ce bon pays du Barrois, le renouveau débutait mal. Un vent du nord-ouest chassait dans le ciel de gros nuages noirs qui de temps à autre crevaient en giboulées sur la ville; les gouttières des chéneaux, inondées par ces brusques averses, débordaient bruyamment sur les dalles des trottoirs, et dans les jardins

du quai des Gravières les pruniers en fleurs avaient l'air de grelotter sous leur blanche toilette de printemps.

Hyacinthe, tout en se morfondant près de la barrière qui le séparait de la voie, avait fort à faire pour abriter sa redingote sous un vaste parapluie d'alpaga marron. Un long sifflement arriva enfin du fond de la vallée à travers la rafale, et, peu après, le train haletant et fumant s'arrêta sous la marquise de la station.

Dix ou douze paysans descendirent d'abord des wagons de troisième classe, puis deux dames à la tournure jeune sortirent d'un compartiment de première. L'aîné des Lafrogne, qui de sa vie n'avait voyagé qu'en troisième, regardait avec stupéfaction ces deux belles dames à l'élégante toilette noire, et, ne pouvant croire qu'elles fussent les deux parentes pauvres qu'il attendait, examinait encore s'il ne se trouvait pas sur le quai d'autres voyageuses répondant au signalement; mais tout le monde était bien descendu, et on refermait déjà les portières.

Les deux dames, relevant leurs jupes, hésitaient à quitter la marquise, et leurs regards inquiets semblaient chercher quelqu'un sur la chaussée où la pluie clapotait.

Hyacinthe prit son grand courage, s'approcha en secouant son parapluie ruisselant, et, s'adressant à la plus âgée, demanda timidement si ce n'était pas à madame de Coulaines qu'il avait l'honneur de parler. Puis, en rougissant, il ajouta :

— Je suis Hyacinthe Lafrogne.

— Oh! mon cher cousin, s'écria la dame avec volubilité, que je suis aise de vous voir!.. mais quel temps, dites-moi? Nous sommes déjà trempées...

Elle l'embrassa sans façon et lui présenta sa fille Laurence. Celle-ci, à demi aveuglée par la pluie qui fouettait ferme, lui tendit la main, tandis que ses deux grands yeux noirs lorgnaient curieusement la figure falote de ce singulier cousin.

— Quel temps! répéta Mme de Coulaines;... Laurence, occupe-toi de nos caisses.

On entra dans la salle des bagages. Ces dames en avaient à elles seules une charretée. Hyacinthe contemplait d'un air effaré cet empilement de malles et de sacs de voyage.

— Avez-vous une voiture, mon cousin? demanda Mme de Coulaines.

— Une voiture!.. non, mais j'ai amené avec moi notre garçon Césarin, qui transportera vos colis sur sa brouette. Quant à nous, ma cousine, nous pouvons partir à pied.

— A pied? Il pleut à verse! s'écria la dame en regardant le ciel ruisselant.

— Oh ! ce n'est qu'une *allevasse* (une giboulée), balbutia humblement Hyacinthe, et nous ne demeurons pas très loin de la gare.

Il donna ses instructions à Césarin, puis, rouvrant son large parapluie, il offrit le bras à Mme de Coulaines et l'on partit. Laurence, mal abritée sous son en-tout-cas, les suivait en sautillant de pavé en pavé, et de temps à autre jetait un regard mélancolique sur la boue qui mouchetait ses souliers Molière à hauts talons. Ils traversèrent ainsi toute la rue Entre-Deux-Ponts, dont les boutiquiers, assis derrière leurs vitrines, examinaient sournoisement les deux Parisiennes escortées par l'aîné des Barbeaux.

— Nous voici chez nous, dit enfin Hyacinthe en heurtant à la porte de la rue du Bourg.

Catherinette était accourue au coup de marteau. Lafrogne introduisit dans le vestibule ses parentes, qui secouèrent sans façon leurs jupes trempées sur le carrelage blanc et noir scrupuleusement lavé et frotté chaque jour par la vieille servante.

Droite dans sa robe de laine et sous son bonnet de linge à grands tuyaux, Mlle Lénette, accourue pour souhaiter la bienvenue à ses nièces, se tenait sur le seuil de la salle à manger. Ses yeux gris perçans dévisagèrent les deux Parisiennes, sans qu'un trait de sa physionomie prudente et froide révélât ses impressions. Elle embrassa gravement la mère et la fille et reçut sans sourciller leurs bruyantes accolades. Puis, comme Césarin venait d'arriver avec les malles, elle engagea les deux voyageuses à monter dans leurs chambres afin de changer de vêtemens.

L'appartement réservé à Mme de Coulaines et à sa fille était situé au premier, sur la rue, en face de celui où couchaient Mlle Lénette et Germain. Il se composait d'une grande pièce, désignée par les maîtres du logis sous le nom de « la chambre verte », et d'un cabinet contigu où la tante serrait ses robes et emmagasinait ses conserves.

— Voici votre chambre, Rosine, dit Mlle Lénette en poussant la double porte du palier, et voici la vôtre, ma mie, ajouta-t-elle en désignant à Laurence la porte vitrée du cabinet. Vous resterez avec nous jusqu'à ce que vous puissiez vous installer dans le logement que Germain a retenu... Maintenant mettez-vous à votre aise, et, si vous avez besoin de quelque chose, appelez Catherinette.

Césarin venait de déposer en soufflant le dernier colis sur le parquet. Il redescendit avec la tante Lénette. — Ouf ! dit-il en passant à Catherinette, en ont-elles emporté des *affutiaux*, vos Parisiennes ? J'en avais ma charge, vrai !

— Tout ça c'est des *arias!* grogna la vieille servante, qui essuyait en rechignant le carrelage boueux du vestibule.

Pendant ce temps, Mme de Coulaines et sa fille, dépaysées comme des oiseaux qu'on a changés de cage, restaient gelées et immobiles au milieu de la chambre verte. — Austère, glaciale, sans feu, sans tapis, sans bourrelets aux portes, avec ses murailles tendues de verdures, sa glace en deux morceaux, ses fenêtres drapées de maigres rideaux de damas fané, cette pièce leur faisait froid dans le dos. Laurence, assise sur sa malle, considérait d'un œil morne la file des petits ronds de sparterie verdâtre qui allait de la porte d'entrée à celle du cabinet, comme pour indiquer aux pieds des hôtes qu'il ne fallait se poser que là, afin de respecter le parquet ciré et luisant comme un miroir. Elle inventoriait d'un air de pitié les fauteuils de paille, les vases de fleurs artificielles, la toilette en forme de trépied antique, le guéridon massif avec un dessus de marbre où s'étalait un sucrier de cristal taillé et la carafe pareille. Tout ce luxe peu hospitalier des Lafrogne avait pourtant arraché, la veille, une exclamation admirative à Germain, lorsqu'il était venu jeter un coup d'œil sur les apprêts de Mlle Lénette : — Sarpejeu ! ma tante, s'était-il écrié, vous avez bien fait les choses, et elles seront logées comme des princesses !

A voir leurs mines dédaigneuses, elles ressemblaient en effet à des princesses, mais à des princesses exilées de leur royaume et regrettant amèrement leur nid douillet et capitonné de la rue du Bac.

— Brr ! soupira Laurence en secouant ses épaules, c'est un tombeau que cette chambre... Nos cousins ne font donc jamais de feu?

— Que veux-tu ? reprit sa mère, ce sont les habitudes parcimonieuses de la province... Nos cousins sont fort riches et ils ne dépensent pas leurs revenus.

— On s'en aperçoit, dit la jeune fille, je suis gelée et je n'aurai jamais le courage de m'habiller.

A la fin elles surmontèrent pourtant l'engourdissement qui les clouait sur place ; le sentiment des convenances joint à un réveil de coquetterie les poussa à ouvrir leurs caisses et à procéder minutieusement à leur toilette.

Laurence, qui venait de quitter le deuil, remplaça son costume de voyage par une jolie tunique de velours anglais à deux tons avec les manches et la jupe de soie pareilles. Mme de Coulaines tira du fond de son coffre et revêtit une élégante robe de faille noire. Tous ces apprêts prirent du temps, et, quand les deux voyageuses descendirent, il était sept heures, le souper était servi, Mlle Lénette s'impatientait, et Germain, qui rentrait de la chasse, affamé, commençait à grogner contre les retardataires.

A la vue de leurs cousines, vêtues comme pour une fête, les deux

Barbeaux échangèrent avec Mlle Lénette des regards effarouchés. Germain salua gauchement, et la tante s'écria :

— Vraiment, ma nièce, vous avez eu tort de faire des frais de toilette ; avec nous il faut agir sans cérémonie.

— Je vous assure, ma tante, répliqua Mme de Coulaines, que telle n'a pas été notre intention... Nous sommes habillées comme à notre ordinaire.

A leur ordinaire !.. Les deux frères en étaient presque suffoqués. — Ainsi ces toilettes à tralala étaient leurs vêtemens de tous les jours, et elles voyageaient en premières !

— Il n'est pas étonnant, pensaient-ils, qu'en vivant de la sorte elles aient mangé leur dernier sou. — Quant à Mlle Lénette, elle était souverainement choquée en voyant que sa nièce, veuve depuis un an seulement, portait déjà de la soie, ce qui paraissait scandaleux à Villotte, où les veuves portent au moins pendant deux ans leur deuil en laine. Dès ce premier soir, les deux Parisiennes furent étiquetées dans son cerveau comme des créatures frivoles et dangereuses, et Mlle Lénette ne revenait pas facilement sur ses premières impressions.

On se mit à table. Le souper avait été corsé de quelques plats de supplément, en l'honneur des nouvelles venues. Les radis et le beurre dans des bateaux de porcelaine blanche, la *rouelle* de veau garnie de champignons, le gigot rôti, la salade de barbe de capucin et le gâteau de riz parurent aux deux frères le summum des somptuosités gastronomiques, tandis que Mme de Coulaines et sa fille, imbues de cette idée toute parisienne qu'en province on a de tout à profusion et pour rien, trouvèrent ce menu d'une simplicité voisine de la lésinerie. Au dessert, un fromage du cru, des confitures, une assiette de poires tapées et de cerises séchées au four, achevèrent de désillusionner ces dames sur les bombances de leurs cousins de Villotte.

La nappe était à peine enlevée qu'on entendit résonner le marteau de la porte d'entrée, et que Catherinette annonça M. Nivard, l'ami d'Hyacinthe.

— Oh ! vous avez du monde ? s'écria le visiteur avant même d'avoir franchi le seuil de la salle à manger, je ne veux pas vous déranger et je m'en vais.

— Non, non, entre donc ! répondit le candide Hyacinthe, tu ne nous déranges pas, ce sont nos cousines de Paris, mesdames de Coulaines...

Il s'en doutait parbleu bien, malgré ses mines surprises, et la curiosité seule l'avait poussé à venir ce soir secouer le marteau des Lafrogne, afin d'être l'un des premiers à dévisager de près les fameuses cousines.

Il se coula discrètement près du poêle, en saluant et en murmurant force excuses; puis il s'assit juste en face des Parisiennes, qui, de leur côté, examinaient avec une inquiétude mal dissimulée ce singulier spécimen des indigènes de Villotte.

Delphin Nivard, célibataire de quarante-huit ans et chef de bureau à la préfecture, offrait en effet à l'analyse une particularité fort originale : atteint d'une alopécie précoce, il avait la figure complétement glabre. Pas un cil aux paupières, pas un vestige de sourcils, pas un poil de barbe. Sur ce visage rond, blafard et uni comme un œuf, trois détails tranchaient seuls : une perruque brune coupant d'une ligne trop précise la peau mate du front et des tempes, un nez bourgeonné dénotant une persistante âcreté du sang, et deux petits yeux verts dardant un regard effronté et maladif entre deux paupières clignotantes. A l'aspect de cette face pâlote et dévastée, on se demandait quelle passion virulente avait ainsi ravagé à blanc l'organisme de ce bureaucrate de province. Nivard passait à Villotte pour un pince-sans-rire, très friand d'histoires scandaleuses et très mauvaise langue. Sa conversation était malveillante et sa plaisanterie venimeuse, comme si son sang vicié eût fini par communiquer à son esprit une recrudescence de malignité.

Dès qu'il fut installé devant son verre de *fignolette*, il se mit à parler, s'adressant ostensiblement à Mme de Coulaines, qu'il finit par interroger sur les embellissemens de Paris.

La dame, qui était bavarde, ne se fit par prier pour répondre. Elle n'était pas fâchée d'éblouir sa tante et ses cousins par le détail des plaisirs de la grande ville et l'étalage de ses brillantes relations. Avec l'étourderie d'une linotte, elle effleurait les sujets les moins canoniques : les actrices en renom, les spectacles à la mode, les derniers scandales parisiens; — toutes choses qui choquaient beaucoup plus Mlle Lénette qu'elles ne l'émerveillaient. La dévote demoiselle hochait la tête, en trouvant ce babillage singulièrement déplacé. Hyacinthe rougissait au moindre mot un peu léger. Quant à Nivard, tout en donnant la réplique à Mme de Coulaines, il ne laissait pas de lorgner Mlle Laurence, qui s'était accoudée au marbre du poêle et écoutait la conversation avec une moue dédaigneuse.

Les petits yeux égrillards et perçans du chef de bureau semblaient prendre plaisir à se fixer sur cette jolie personne dont le teint blanc, le regard expressif, le profil de médaille s'accusaient doucement sous la lumière dorée de la lampe. Les œillades de Nivard se prolongeaient avec une telle insistance qu'elles finirent par agacer Germain, qui, rencoigné dans l'ombre, contemplait aussi sa cousine avec un mélange de défiance et d'admiration.

Le sauvage chasseur était ébaubi et scandalisé tout à la fois de

l'élégance recherchée de sa mignonne parente. Ses yeux curieux étudiaient timidement les détails de cette toilette de jeune fille qui lui apparaissait comme l'épanouissement d'un luxe inconnu et raffiné : — les petits souliers mordorés et décolletés laissant voir un fin bas bleu à coin brodé de noir; le corsage bombé où achevait de se faner un bouquet de violettes acheté à la gare avant de quitter Paris; le cou bien dégagé et se mouvant avec une grâce aisée dans la blancheur d'un grand col évasé, les cheveux noirs ébouriffés avec art et retombant sur le dos en longues grappes qu'un ruban cerise nouait à hauteur de la nuque. — Tout cela dégageait un parfum étrange de civilisation mondaine qui intriguait Germain et le troublait.

La voix traînante et profonde de la cloche de la tour de l'horloge, sonnant le couvre-feu, interrompit cette périlleuse contemplation et mit fin au babil de Mme de Coulaines. Les habitudes de la maison étaient inflexibles; on s'y couchait et on s'y levait à la cloche du beffroi. — Nivard, qui était au courant du régime des Barbeaux, prit congé de la compagnie. Les deux frères allèrent faire leur tournée dans les magasins. Mlle Lénette, ayant conduit elle-même ses parentes jusqu'à leur appartement et allumé leur bougie, les embrassa gravement en leur souhaitant une bonne nuit.

Le lendemain, Laurence de Coulaines, réveillée par les voix criardes des laitières qui parcouraient la rue de Bourg, eut un moment d'angoisse et de stupéfaction en ne se retrouvant pas dans sa petite chambre de la rue du Bac. Elle ne savait plus où elle était. Le grain rude des draps dont la toile était filée chez Mlle Lénette la rappela au sentiment de la réalité.

Elle se frotta les yeux, regarda autour d'elle et poussa un soupir à la vue de son étroit cabinet éclairé par le jour grandissant. Les murs, tapissés de papier gris, étaient uniquement garnis dans toute leur longueur de portemanteaux vides et de rayons sur lesquels s'étalaient les pots de confitures et les bocaux de conserves de la tante Lénette. Au milieu de cette pièce démeublée, le lit de fer sans rideaux, la table de bois blanc servant de toilette et deux chaises de paille formaient un ensemble si pauvre et si peu confortable que Laurence fut prête à en pleurer. Ne se sentant pas d'humeur à paresser dans un aussi triste séjour, elle sauta hors du lit, chaussa ses pantoufles et courut à la fenêtre.

Dès qu'elle eut poussé les persiennes, le spectacle du dehors la rasséréna. Un joli soleil de printemps emplissait la rue, jetant des touches rosées sur les sculptures des façades grises et rayant d'éclairs argentés les pavés encore humides. Des jardinières longeaient la chaussée, roulant sur leurs brouettes des *charpagnes* pleines de

légumes et criant d'une voix chantante « les panais, les carottes et les choux. » En haut, les hirondelles revenues caracolaient dans l'air, avec de petits cris, et frisaient de leurs ailes noires les corniches des toits. Aux deux extrémités de la rue, des coteaux de vigne, fermant l'horizon, découpaient leurs terres brunes sur le ciel bleu.

L'espoir, quand on a dix-huit ans, ne replie jamais son aile. Il se mit à reprendre l'essor dans le cœur de Mlle de Coulaines, ragaillardie par cette claire matinée de printemps et par la chanson argentine des cloches d'église qui tintaient pour la première messe. Elle laissa ses fenêtres entr'ouvertes et, se remuant avec précaution pour ne pas éveiller sa mère, qui aimait à faire la grasse matinée, elle commença gaîment sa toilette. Mais, quand elle eut versé dans sa cuvette le contenu d'un pot à eau et d'une carafe, elle s'aperçut qu'elle avait épuisé sa provision d'eau. Habituée à s'inonder d'abondantes ablutions, Laurence fit une moue désappointée en se voyant réduite à la portion congrue : — Quoi ! murmura-t-elle, ils économisent même l'eau !

Tant pis, advienne que pourra ! — Elle était résolue à aller bravement en quérir elle-même une pleine cruche à la cuisine. Elle s'enveloppa dans un peignoir, noua en une seule torsade son épaisse chevelure qui tombait en moutonnant jusqu'à la souple cambrure de sa taille, puis elle entr'ouvrit doucement la porte, se glissa dans le couloir,.. et tout à coup recula avec un cri effarouché jusque dans sa chambre, dont elle referma précipitamment la porte.

Germain était sur le palier. Il projetait d'aller dans les bois de Rembercourt essayer un chien et il venait de quitter sa chambre, boutonné dans sa veste de chasse et guêtré jusqu'aux genoux. Dans l'ombre bleue du couloir, il eut le temps d'apercevoir sa jeune cousine tenant le pot à eau d'une main et de l'autre serrant sur sa poitrine son peignoir attaché à la hâte. Cela dura à peine une seconde. Il entrevit dans un éblouissement un blanc visage éclairé par deux grands yeux noirs, au milieu d'un nuage de cheveux à demi dénoués, puis il y eut comme un envolement de toutes ces choses charmantes, et la vision s'évanouit derrière la porte brusquement close.

Le cadet des Lafrogne rougit jusqu'à la racine des cheveux. Fort embarrassé lui-même, il eut d'abord bonne envie de battre en retraite; puis le sentiment des devoirs de l'hospitalité et peut-être aussi quelque diable le poussant, il hésita, revint gauchement sur ses pas, et s'approchant de la porte du cabinet :

— Ma cousine ? murmura-t-il d'une voix étranglée.

Profond silence de l'autre côté de la cloison.

— Ma cousine, répéta-t-il en grattant timidement à la serrure, désirez-vous quelque chose?

La porte s'entre-bâilla, et une jolie figure, illuminée d'un sourire, se pencha hors de l'entre-bâillement.

— Pardon, mon cousin, j'aurais désiré de l'eau... Voudriez-vous prier la servante de m'en monter une cruche ?

— Je vais moi-même vous en chercher à la pompe, balbutia Germain légèrement troublé.

Il s'éloigna d'un pas rapide. Cinq minutes s'écoulèrent, puis le vigoureux chasseur reparut portant un énorme broc de grès tout ruisselant d'eau fraîche.

Il gratta de nouveau contre la cloison :

— Voici le broc plein d'eau, ma cousine.

— Bien, mon cousin, ayez la bonté de le poser près de la porte.

Il obéit et s'éloigna; mais, arrivé sur la première marche de l'escalier, il s'arrêta et se retourna curieusement.

La porte s'était rouverte à demi; un bras nu en sortit, un joli bras blanc et potelé avec un petit signe noir au-dessus du coude, s'empara du broc, tandis qu'une voix rieuse répétait : — Merci, mon cousin !

Ce fut tout; mais pendant le reste de la journée, sous les branches tombantes des grands hêtres de Rembercourt, Germain eut de notables distractions. Tout en foulant la mousse des sentiers, il revit, non sans émotion, le spectacle affriolant de cette blanche figure aux cheveux moutonnans, de ces beaux yeux pleins de sourires et de ce bras nu avec le petit signe noir au-dessus du coude.

III.

Quelques jours après, le mobilier des dames de Coulaines étant arrivé, elles s'installèrent dans l'appartement que Germain avait loué pour elles rue des Saules. L'arrangement de leur nouvelle demeure prit une semaine entière et eut le don de déplaire à Mlle Lénette. Le salon surtout, encombré de toutes les épaves de l'ancien luxe de la veuve, scandalisa fortement la vieille demoiselle, qui n'admettait pas qu'on se permît d'avoir tant de babioles superflues quand on manquait du nécessaire. Les bibelots épars sur des étagères, le reps bleu fané des fauteuils, le tapis étendu sur le parquet, les jardinières ornées de fleurs naturelles, choquaient tous ses principes d'économie domestique. Il y avait surtout un petit lustre de fabrication moderne, à pendeloques frissonnantes, terminées par une clochette de cristal à laquelle se heurtait chaque fois la tête de Mlle Lénette; cette clochette agaçait particulièrement les nerfs de la

bonne dame et attirait de vertes observations aux deux Parisiennes.

Dans les premiers temps, Mlle Lénette avait cru de son devoir de donner des conseils pratiques à ses parentes, et même de critiquer doucement leur façon de vivre. Elle leur avait insinué qu'au lieu de se lever entre dix et onze heures du matin, elles feraient mieux d'aller elles-mêmes au marché; elle s'était permis de critiquer ces longues heures employées à jouer du piano, à lire des journaux de modes ou à confectionner d'inutiles bandes de tapisserie; elle avait voulu les initier aux détails des lessives bisannuelles, telles qu'on les pratique en province, et leur enseigner des recettes pour la fabrication des conserves. Mais ses conseils avaient été reçus froidement, parfois même avec des gestes d'impatience mal dissimulée, et, comme la tante Lénette était de son côté peu endûrante, elle avait pris le parti de s'abstenir de marquer à ses nièces un intérêt dont elles semblaient faire si peu de cas.

— Cela les regarde après tout, avait-elle dit un soir à Hyacinthe, les conseilleurs ne sont pas les payeurs, et on ne me prendra plus à me mêler des affaires des autres... Ce que je vois et ce que j'entends chez tes cousines me fait bouillir le sang : la fille est mal élevée, la mère n'a pas de cervelle, et leur ménage est tenu en dépit du sens commun.

En effet, peu à peu les relations entre les deux familles devinrent assez rares; on arriva à ne plus se voir que de loin en loin et en visites de cérémonie. Le départ de Mlle Lénette pour sa ferme de Rembercourt acheva de défaire des liens qui n'avaient jamais été bien solidement noués, et avant la fin de sa première année de séjour à Villotte, Mme de Coulaines, complétement revenue des illusions qu'elle avait fondées sur les bonnes dispositions de ses parens de province, regrettait déjà la pensée qu'elle avait eue de s'exiler dans ce trou de petite ville.

La mère et la fille s'ennuyaient ferme dans ce pays perdu, où les distractions n'abondent point et où elles n'avaient aucune relation agréable. Les journées leur semblaient démesurément longues; elles en étaient venues, de dépit, à imiter les bourgeois de Villotte et à se coucher à la cloche de neuf heures.

Parfois Mme de Coulaines, regardant la jolie figure de sa fille, se disait : — Si seulement je pouvais marier Laurence, comme je m'en retournerais vite à Paris ! — Et Laurence, promenant languissamment ses belles mains blanches sur les touches de son piano, songeait à son tour que le mariage seul pouvait la tirer de l'impasse où elle végétait. Il y avait des momens où elle se sentait prête à se jeter à la tête du premier mari venu, pourvu qu'il eût un peu de fortune et de tournure.

Le pis était que les prédictions de Mlle Lénette se réalisaient et que les deux femmes, incapables de régler leur dépense, ne parvenaient jamais à joindre les deux bouts. Elles avaient déjà des dettes criardes dans le quartier, et la nécessité poussa Mme de Coulaines à accepter une proposition qu'elle avait d'abord rejetée avec dédain, quand sa tante la lui avait transmise : elle se résigna à solliciter la protection de Delphin Nivard pour obtenir des copies de rôles aux contributions directes. Celui-ci du reste ne se fit pas prier et il mit à obliger la veuve un empressement et un zèle exceptionnels.

— Ah çà, disait Germain étonné, elles ont donc jeté un sort à Nivard?.. Quel intérêt ce diable d'homme peut-il avoir à leur être agréable?

Germain ne devait pas tarder à être fixé. Un jour qu'il travaillait seul au magasin avec Hyacinthe, ils virent entrer le chef de bureau, qui amena doucement la conversation sur les dames de Coulaines et, après s'être apitoyé sur leur situation précaire, insinua que la veuve devrait songer à marier sa fille.

— Où en voulez-vous venir? demanda brusquement Germain, avez-vous un gendre à lui proposer?

— Peut-être bien, répondit mystérieusement le bureaucrate avec un sourire qui plissa la peau de sa face glabre.

— Ah! ah! grommela Germain d'un ton peu enthousiaste, quel est donc l'étourneau qui s'est mis en tête d'épouser une fille sans dot?

— Ce n'est pas un étourneau, répliqua gravement Nivard, mais un homme mûr et offrant des garanties sérieuses.

— Son nom?

— Mon Dieu, c'est moi.

— Vous, Nivard?

Hyacinthe, dans son ahurissement, laissa tomber un pâté sur son grand-livre et Germain lança un éclat de rire qui fit trembler les vitres.

— Oui, moi, répondit l'autre, interloqué, qu'y a-t-il là de si risible?

— Maître Nivard, s'exclama Germain, avez-vous bien vu ma cousine?

— Certainement,

— Savez-vous qu'elle a dix-huit ans, qu'elle est en pleine séve, qu'elle est jolie comme une fleur et fringante comme une jeune pouliche?

— Eh bien!.. après?

— Après?.. Vous êtes-vous jamais regardé, vous, dans un miroir?

Il l'empoigna soudain par le bras et le fit pirouetter devant la glace du bureau, où Nivard, effaré, vit tout à coup se refléter sa

perruque, ses paupières sans cils, sa face blafarde et son nez enflammé. — Regardez-vous-y bien une bonne fois, continua brutalement Germain, et demandez-vous si vous êtes le ragoût dont se soucie une fille comme Laurence?.. mais, malheureux, rien que d'y penser, cela devrait faire dresser tous les poils de votre perruque!

— La! la! Germain, balbutia Nivard, qui mordait ses lèvres minces et s'efforçait de se dégager de l'étreinte de Lafrogne cadet, ne vous échauffez pas de la sorte... Je vois suffisamment que je ne dois pas compter sur vous, et que vous refusez de me servir.

— Non-seulement je refuse, mais je vous promets de vous desservir de tout mon pouvoir... Je m'en voudrais toute ma vie d'avoir prêté les mains à une pareille sottise!

La conversation menaçait de s'envenimer quand Hyacinthe jugea à propos d'intervenir. Il fit remarquer prudemment à son frère que Mme de Coulaines seule avait le droit d'examiner la requête de Delphin Nivard, et qu'elle pourrait reprocher à ses parens de ne point la lui avoir transmise. Bref, il calma le chef de bureau en lui promettant d'aller le soir même chez ses cousines et de lui rapporter leur réponse.

L'honnête Hyacinthe s'acquitta de sa commission en conscience, mais au seul nom de Nivard, Mme de Coulaines jeta les hauts cris: — Se moque-t-on de moi! s'exclama-t-elle, et croit-on que je veuille jeter ma fille dans les bras d'un pareil carême-prenant?

Quant à Laurence, elle partit d'un éclat de rire et répondit dédaigneusement qu'elle ne sentait aucun goût pour le métier de garde-malade...

Delphin Nivard fut blessé au vif de ce refus, sur lequel il ne comptait pas. Il s'imagina que Germain n'était pas étranger à sa déconvenue, et son amour-propre froissé lui mit au cœur une âcre rancune doublée d'un violent désir de vengeance. Il n'en fit rien voir, estimant, comme M. de Talleyrand, que la vengeance est un mets qui se mange froid, mais il se jura que le diable n'y perdrait rien et qu'il saisirait la première occasion de faire payer aux Lafrogne l'amertume de son humiliation.

Quant à Mlle Lénette, lorsqu'elle apprit les velléités matrimoniales de Nivard et le refus de Laurence, elle haussa les épaules: — Il est fou, dit-elle, épouser une jeunesse à son âge et avec sa figure! Les hommes ne doutent de rien, *ma fi!* et Laurence a bien fait de lui rabattre le caquet... Je suis aise de voir que cette petite fille a encore assez de bon sens pour ne pas se donner au premier chien coiffé, et il faudra qu'un de ces jours, quand nos vignes seront *chavées*, je me mette en quête d'un honnête garçon qui consente à l'épouser...

Malheureusement la tante Lénette ne devait pas voir refleurir ses vignes. Vers la mi-carême, elle prit froid pendant une longue station à l'église et fut forcée de s'aliter. Elle avait soixante-quatorze ans, et à cet âge-là les fluxions de poitrine ne pardonnent guère. Deux jours après, elle était à toute extrémité, et le curé de Notre-Dame lui administrait les derniers sacremens.

Quand elle se trouva seule avec ses neveux, après le départ du prêtre : — Mes enfans, dit-elle, c'est fini, je sens que je m'en vais.

Les deux Barbeaux étaient atterrés. Habitués à voir la tante alerte, droite et robuste, ils s'étaient imaginé que leur intimité à trois ne se briserait jamais, et ils ne pouvaient croire à un si brusque dénoûment. — Ce n'est pas possible, tante Lénette, murmurait Hyacinthe en sanglotant, Dieu n'aura pas la cruauté de vous enlever; il faut que vous nous restiez... que deviendrions-nous, si vous n'étiez plus là ?

— C'est vrai, reprit la tante, c'est un gros crève-cœur de se quitter quand on s'aimait comme nous nous aimions... Vous n'êtes guère habitués à vivre seuls, mes pauvres enfans !.. Hyacinthe, tu trouveras les clés des armoires dans mon secrétaire, tout le linge est rangé par douzaines... qui s'en occupera maintenant de votre pauvre linge, et quel malheur que je n'aie pu durer au moins jusqu'à la prochaine lessive !.. Germain, *mon fi*, n'oublie pas de faire *chaver* nos vignes au commencement d'avril... Hélas ! je dis : nos vignes, comme s'il ne fallait pas quitter toutes les choses de la terre...

Les sanglots étouffaient les deux frères, et à ces derniers mots ils éclatèrent violemment.

— Ne pleurez pas, continua plus faiblement Mlle Lénette, laissez-moi bien vous regarder encore une fois, et embrassons-nous.

Ils l'embrassèrent tous deux. L'effort qu'elle avait fait pour leur parler l'avait épuisée, et elle commençait à suffoquer. Au bout d'une grosse demi-heure de silence, elle releva la tête et demanda si ses nièces avaient été prévenues.

— Oui, ma tante, répondit Germain, elles sont venues trois fois depuis hier, mais je n'ai pas voulu les laisser monter de peur de vous fatiguer.

— Envoie-les chercher, murmura Mlle Lénette, ce sont vos seules parentes... Il faut être bons pour elles !.. Je veux les embrasser aussi...

Un nouvel étouffement lui ôta la parole. Hyacinthe avait fait mander Mme de Coulaines et sa fille, mais avant qu'elles eussent fait le trajet de la rue des Saules à la rue du Bourg, l'ange de la mort, dont le vol silencieux va plus vite que les pas humains,

était entré dans la maison Lafrogne et avait frôlé de son aile les yeux et les lèvres de la tante. Quand les deux nièces arrivèrent essoufflées au haut de l'escalier, Mlle Lénette avait cessé de vivre.

Le spectacle était navrant. Catherinette venait de fermer les yeux de la morte et d'allumer deux cierges à son chevet. Hyacinthe s'était affaissé dans un fauteuil; Germain, comprimant violemment ses lèvres avec son mouchoir, allait et venait comme une âme en peine à travers cette antique chambre où Mlle Lénette avait passé une bonne partie de son existence. Les vêtemens qu'elle avait quittés l'avant-veille étaient encore épars sur des chaises, conservant dans leurs plis quelque chose de la personnalité de celle qui n'était plus. A côté de l'étui à lunettes, le vieux paroissien à reliure brune était resté sur la cheminée où elle l'avait déposé en rentrant de l'église; mais la tante Lénette ne devait plus en tourner les feuillets jaunis, elle ne devait plus agrafer autour de sa longue taille l'austère robe de mérinos tant de fois portée. Toute cette bonne vie familière d'autrefois, cette tranquille intimité était à jamais détruite.

Tandis que Mme de Coulaines et Laurence, agenouillées devant le lit, murmuraient une prière pour cette vieille fille qu'elles avaient peu connue et qu'elles n'avaient guère aimée, Hyacinthe exhalait sa douleur en plaintes entrecoupées, pleines d'une naïve amertume.

— Elle est partie... Nous ne la verrons plus !.. Si seulement elle avait été longtemps malade, mais non, morte en deux jours, là, tout d'un coup... Ah! c'est trop dur !..

A la brune, les cloches de Notre-Dame se mirent à sonner *en mort*. Toute la nuit, les deux Barbeaux veillèrent près de la défunte, et le lendemain, à midi, la tante Lénette s'en alla reposer auprès de sa sœur et du père Thoiré, dans le cimetière Sainte-Marguerite, plein d'arbres, plein de grandes herbes, d'où l'on voit les coteaux de vigne verdoyer et les maisons de Villotte fumer au soleil levant.

IV.

Pendant le premier mois qui suivit la mort de Mlle Lénette, les deux frères furent trop abasourdis pour sentir toute la gravité de la perte qu'ils venaient de faire. Ils vivaient automatiquement, sans s'inquiéter de ce qui se passait autour d'eux ou au dehors. Ils laissaient la direction du ménage à Catherinette, ne voulaient voir personne, se mettaient à table sans appétit, mangeaient sans savoir ce qu'on leur servait, et ne prenaient plus goût à rien. Hyacinthe errait çà et là comme un corps qui a perdu son âme, Germain ne pensait plus à la chasse, et ne mettait plus les pieds au bois.

Parfois seulement, à la fine pointe du jour, ils se glissaient furtivement, chacun de son côté, hors du logis. Ils filaient discrètement par des ruelles détournées, et étaient tout étonnés de se retrouver au détour d'une allée du cimetière. Ils restaient là une bonne partie de la matinée, sans se dire trois paroles, tout occupés à jardiner autour de la fosse de la tante Lénette. Les pluies d'avril avaient déjà tassé la terre, ils y avaient fait planter des fleurs et ils les arrosaient silencieusement.

Mais quand ce lourd engourdissement se fut peu à peu dissipé, et qu'ils rentrèrent dans la vie consciente et active, alors ils commencèrent à sentir combien la défunte leur manquait. Une attaque de paralysie, les privant tout d'un coup de leurs yeux et de leurs jambes, les eût rendus moins impuissans et désorientés que cette brusque mort de Mlle Lénette.

Habitués à se reposer sur la tante pour toutes les choses du ménage, ils n'entendaient rien au gouvernement d'une maison, et les moindres détails domestiques prenaient pour eux l'importance d'une affaire d'état. Qu'il s'agît de commander le menu d'un dîner ou de renouveler leur garde-robe, ils se regardaient tous deux avec des regards ahuris, et finissaient par s'en remettre aveuglément à la décision de Catherinette.

Or celle-ci, qui avait toujours été un instrument passsif entre les mains de Mlle Lénette, manquait absolument d'imagination et d'initiative. Les deux Barbeaux dînaient mal ; au milieu de l'abondance de toutes choses, ils étaient privés de ces gâteries et de ces petits soins que la sollicitude de la tante leur prodiguait, et que l'habitude leur avait rendus nécessaires comme le pain et le sel.

Ils s'embrouillaient dans ces trousseaux de clés que Mlle Lénette maniait avec tant de dextérité. Au fond de ces profondes armoires où la tante rangeait le linge avec un ordre méthodique dont elle avait emporté le secret, les deux infortunés ne savaient rien trouver. Ils passaient des heures à chercher un mouchoir de poche, puis, de guerre lasse, après avoir bouleversé tous les rayons, ils s'asseyaient découragés, en face des piles de linge effondrées, et murmuraient d'un ton lamentable : — Ah ! si la tante était là !

Un soir de mai, après une journée dépensée à l'une de ces laborieuses recherches, le souper fut plus détestable encore que de coutume. Catherinette avait servi à ses maîtres deux plats qui leur étaient antipathiques : une langue braisée et des œufs à l'oseille. Par surcroît, la salade, mal assaisonnée, n'était pas mangeable. Les deux frères, assis devant leurs assiettes intactes, restaient taciturnes, fatigués et maussades, quand Germain, posant brusquement sa fourchette, murmura ces mots, qui semblaient la conclusion

d'un long soliloque intérieur : — Non, vrai, ça ne peut pas durer plus longtemps!

— Qu'est-ce qui ne peut pas durer, cadet? demanda Hyacinthe, tiré à son tour de sa méditation par l'exclamation de son frère.

— Eh! la vie que nous menons... Nous sommes bien portans, encore jeunes et fort à notre aise, et avec cela nous vivons plus misérablement que le dernier des tisserands de la rue de Véel.

— C'est vrai, mon camarade, mais c'est la faute des circonstances, et nous n'y pouvons rien... Ah ! si la pauvre tante Lénette était là!

— Oui, si elle était là, les choses iraient autrement, mais enfin la chère femme est partie, et nous ne pouvons pas passer le restant de nos jours à nous lamenter, tandis que la maison s'en va en désarroi.. Nous ne sommes plus des enfans, Lafrogne, et il faudrait pourtant prendre un parti.

— Quel parti, Germain?

— Ah! voilà!.. dit le cadet, en pliant lentement sa serviette; tu vas pousser les hauts cris, et je sais bien que ma proposition a son mauvais côté, mais de deux maux il est sage d'éviter le pire... Donc je pensais que Catherinette est vieille, qu'elle ne peut suffire à tout et que... bref, il serait urgent qu'il y eût une femme à la maison.

— Hum! répliqua Hyacinthe qui écoutait en trempant une croûte de pain dans son vin pur, c'est chanceux... Si nous prenons une femme de charge qui nous volera et deviendra une façon de servante-maîtresse, ce sera tomber de fièvre en chaud mal.

— Qui te parle d'une mercenaire? riposta Germain; non, il nous faut une femme qui veille à nos affaires avec un dévoûment qu'on ne trouve pas chez une domestique, et pour cela il faut que l'un de nous se marie.

— Oh! oh! oh! se récria Hyacinthe sur trois tons différens... Y songes-tu ? A nos âges, avec nos habitudes, introduire ici une étrangère qui n'aura ni nos goûts, ni nos façons de vivre, et qui d'aventure prendra en grippe celui de nous qui deviendra son beau-frère?.. C'est dangereux.

— Il le faut! répéta nettement Germain, et, si la pauvre tante pouvait parler, je crois qu'elle nous donnerait ce conseil.

— Oui, si nous pouvions rencontrer une seconde tante Lénette... murmura Hyacinthe, devenu rêveur.

— Un peu plus jeune pourtant! objecta Germain.

— Le choix n'est pas facile, poursuivit l'aîné des Barbeaux; par le temps qui court où trouver une femme qui puisse s'intéresser à nos affaires et s'habituer à notre régime?

— Qui sait? Nous n'aurions peut-être pas à l'aller chercher bien loin... Il me semble que nous l'avons sous la main.

— Et qui donc?

— Notre cousine de Coulaines.

— La mère ou la fille? demanda ingénument Hyacinthe, un peu effaré.

— La mère est un peu mûre, répondit Germain en faisant la grimace; non, je parle de la fille, naturellement.

— Laurence! s'écria l'aîné en joignant les mains, mais elle a dix-neuf ans à peine.

— Tant mieux, elle n'a pas encore eu le temps de prendre de mauvais plis, et nous la façonnerons à notre gré.

— Mais la différence d'âge?.. Ne te souviens-tu plus de ce que tu disais à Nivard?

— Nivard est usé, et nous sommes verts et gaillards... Et puis songe que du moment où nous nous décidons au mariage, il est plus prudent de prendre une femme dans notre parenté; notre fortune ne sortira pas de la famille, et de plus, Laurence, qui est pauvre, sera liée à nous à la fois par le sang et par la reconnaissance. En choisissant une étrangère, nous nous exposerions aux mêmes risques sans rencontrer les mêmes avantages.

Germain prêcha si bien qu'il finit par convaincre Hyacinthe; ils tombèrent d'accord que le choix devait s'arrêter sur M[lle] de Coulaines. — Elle est un peu jeune, murmurait Hyacinthe en vidant son verre à petits coups, mais enfin... va pour Laurence!

— Affaire entendue! s'exclama Germain en secouant la main de son frère; maintenant il ne s'agit plus que de décider lequel de nous se mariera.

— Quelle plaisanterie! reprit Hyacinthe, c'est toi, naturellement. Tu es le moins âgé, et, entre nous, j'ai cru déjà m'apercevoir que la jeune personne ne t'était pas indifférente...

— Peuh! fit l'autre, j'avais du plaisir à la regarder, mais elle me plaira tout autant comme belle-sœur que comme femme... D'ailleurs tu es l'aîné, et c'est à toi que revient l'honneur d'être chef de famille.

— Merci de l'honneur! dit Hyacinthe en se levant pour protester, je te cède mon droit d'aînesse. Je suis timide, gauche, quinquagénaire, je serais un trop triste sire aux yeux d'une femme.

— Allons donc! tu es doux, tranquille, d'humeur agréable et accommodante; c'est ce qu'il faut dans l'état du mariage, tandis que moi, avec mon caractère entier, bourru, et avec mes mœurs de chasseur, je suis un ours trop mal léché... C'est toi qui iras devant monsieur le maire.

— Non, non, Germain ! s'écria le malheureux Hyacinthe d'une voix suppliante, les femmes me font peur.

— Et moi, je les épouvante...

— Voyons, cadet, soyons sérieux... Tout à l'heure, tu m'as persuadé que la maison péricliterait si l'un de nous ne se mariait point, et je suis tombé d'accord avec toi... mais je pensais que tu te chargerais de l'affaire.

— Moi ! J'avais au contraire l'idée que la chose te revenait de droit.

— Non, décidément je suis trop vieux !

— Et moi trop grognon !

Ils restèrent un moment silencieux, se promenèrent les yeux baissés et la mine perplexe, puis, venant à se rencontrer et à se regarder en face, ils se mirent à rire mélancoliquement.

— Il faut pourtant prendre une résolution, reprit Hyacinthe.

— Eh bien, tirons au sort, répliqua Germain, sans quoi nous n'en finirons jamais.

Il prit son carnet, en arracha deux feuillets sur lesquels il écrivit séparément le nom d'Hyacinthe et le sien, puis, les ayant pliés et jetés dans son chapeau : — Choisis ! s'écria-t-il ; celui dont le nom sortira se vouera au conjungo.

— Un instant ! dit Hyacinthe, qui surveillait avec terreur les apprêts de son frère, il faut faire les choses en forme, afin que celui qui tombera au sort ne puisse accuser l'autre d'avoir triché...

Il appela Catherinette par la fenêtre de la cour, et quand elle se présenta :

— Ma fille, continua-t-il, tu vois ce chapeau... Il y a dedans deux billets ; tu vas fermer les yeux et en prendre un au hasard.

Catherinette regardait alternativement les deux frères d'un air hébété et se demandait si les deux Barbeaux ne devenaient pas fous. Pourtant, sur un geste impératif de Germain, elle retroussa ses manches et plongea la main dans le chapeau.

Hyacinthe, l'œil fixé sur Catherinette, suivit le geste de la vieille servante et sentit un petit frisson lui passer le long de l'épine dorsale ; en même temps, il formait mentalement le souhait que son nom ne sortît pas.

— Voici le papier ! dit la cuisinière en retirant du chapeau l'un des billets qu'elle tendit aux deux frères.

— Donne, repartit vivement Germain, donne à mon frère Hyacinthe, et va voir à ta cuisine si j'y suis !

Il la poussa dans le vestibule, et avant qu'elle eût eu le temps de se reconnaître, il ferma la porte en dedans. Hyacinthe cependant dépliait le billet qui tremblait légèrement entre ses doigts. L'aîné des Lafrogne s'était rapproché de la fenêtre pour mieux lire, et son long profil naïf se découpait sur la blancheur des rideaux.

— Eh bien? fit l'autre impatient.

— Il y a « Germain. » répondit Hyacinthe avec un gros soupir de soulagement. — Il passa le papier à son frère, qui le lut et le froissa entre ses doigts : — C'est fichtre vrai! grommela-t-il.

— Allons, reprit Hyacinthe d'un ton affectueux et guilleret, du courage, mon pauvre cadet! En résumé, la Providence a bien fait les choses... Il ne me reste plus qu'à aller en causer avec notre cousine de Coulaines.

— Rien ne presse! répliqua Germain d'un air bourru.

— Si fait! mieux vaut dès aujourd'hui savoir à quoi nous en tenir... A moins pourtant que tu ne te repentes déjà.

— Nenni, je n'ai qu'une parole, murmura Germain devenu subitement rêveur.

Hyacinthe prit son chapeau et courut chez Mme de Coulaines.

Précisément Laurence venait de se retirer dans sa chambre, et la veuve était seule dans la salle à manger. Hyacinthe lui exposa de son mieux l'embarras où les avait mis la mort de la tante Lénette, et il lui demanda solennellement pour son frère cadet la main de Mlle Laurence.

Mme de Coulaines n'en pouvait croire ses oreilles. Après la façon plus que froide dont elle avait été traitée par les Lafrogne, cette démarche étonnante lui faisait l'effet d'un brusque changement à vue dans une féerie. Néanmoins elle sut contenir prudemment sa joie et répondit avec un grand air de dignité qu'elle était très honorée de la proposition de son cousin, mais que, le mariage étant une chose sérieuse, il était de son devoir de consulter d'abord sa fille. Bref, elle demanda la nuit pour réfléchir et promit de rendre réponse dès le lendemain.

Sitôt qu'Hyacinthe se fut retiré, elle gagna lestement la chambre de Laurence.

Celle-ci, assise sur une chaise basse auprès de la fenêtre ouverte, lisait un roman aux dernières lueurs du soleil couchant qui plongeait derrière les arbres du jardin d'en face. Au bruit de la porte, elle releva la tête et fut surprise en constatant la mine épanouie de sa mère.

Mme de Coulaines lui prit gaîment le livre des mains, la baisa au front, et s'asseyant près d'elle : — Écoute-moi bien, Laurette, j'ai du nouveau à t'apprendre.

— Quoi donc? murmura Laurence, tu as l'air rayonnant.

— Il y a de quoi... On vient de me faire pour toi une proposition de mariage... un parti magnifique, inespéré... Devine!

— Le fils d'un prince! dit railleusement Laurence, dont les yeux eurent une expression d'incrédulité.

— Non, mais ton cousin Germain Lafrogne.

— Ce n'est pas tout à fait la même chose, répliqua la jeune fille avec une moue dédaigneuse.

— Je te conseille de te plaindre! un garçon qui a vingt-cinq mille francs de rente, sans compter la fortune de son frère qui est quasi la sienne.

— Un ours, reprit Laurence d'un air déçu, un sauvage qui a au moins vingt ans de plus que moi.

— Tu raisonnes comme une enfant! Si tu avais un peu plus d'expérience, tu saurais que les garçons de l'âge et de la tournure de Germain sont les meilleurs maris. Tu feras de lui ce que tu voudras. D'ailleurs il n'est point déjà si mal bâti; il a de beaux yeux et de belles dents, il est solide et il faut que l'air des bois conserve les gens, car il ne paraît pas son âge... Il ne s'agit pas de faire du sentiment, petite fille, tu sais que nous sommes gênées et que nous ne parvenons jamais à nouer les deux bouts. Hier encore j'ai eu une scène avec l'épicier, qui m'a menacée du juge de paix... Sois donc raisonnable et ne refuse pas le seul parti un peu propre qui se soit présenté; plus tard tu t'en mordrais les doigts.

Laurence, le menton dans l'une de ses mains, et de l'autre tambourinant contre la vitre, restait silencieuse.

— Hyacinthe reviendra demain, reprit la veuve, que dois-je lui répondre?

— Je sais bien que je n'ai pas le droit d'être difficile, dit enfin la jeune fille en secouant nerveusement ses épaules, réponds-lui que je ferai ce que tu voudras.

Restée seule, Laurence revint s'accouder à l'appui de la fenêtre, et, les deux mains plongées dans la crêpelure de ses cheveux abondans, les yeux fixés sur les arbres des jardins, elle s'enfonça dans une mélancolique méditation.

Le soleil s'était couché, mais une chaude réverbération empourprait encore le ciel vers la droite. Sur cette rougeur les cimes des arbres, les pignons des maisons et l'aiguille d'un clocher s'enlevaient en noir avec un vigoureux relief. Laurence, qui instinctivement aimait les couleurs vives, les parfums violens et la musique tapageuse, prenait d'ordinaire un grand plaisir à griser ses yeux de cette opulente lumière des soleils couchans. Ce soir, elle ne put s'empêcher de soupirer en songeant au contraste de cette illumination du ciel avec l'assombrissement intérieur où venait de la jeter la singulière démarche de Germain.

Certes elle avait souhaité plus d'une fois de se marier, mais, bien qu'elle n'eût pas grand motif d'espérer un mari brillant, elle avait rêvé tout autre chose que son cousin Lafrogne. Le sauvage Germain, sous son enveloppe rugueuse et déjà mûre, ne réalisait nullement l'idéal qu'elle s'était plu à concevoir. Et pourtant elle

reconnaissait elle-même que sa mère raisonnait juste en lui conseillant de ne pas dédaigner un parti qui était avantageux, sinon séduisant. C'était déjà beaucoup de pouvoir sortir de cette existence étroite et besoigneuse où il fallait liarder chaque jour, porter des robes fanées, des gants recousus, et subir les aigres réclamations de fournisseurs rendus féroces par de nombreux mémoires impayés. Au moins, quand elle se nommerait Mme Lafrogne, elle serait riche et souveraine d'une maison où rien ne manquait; elle pourrait se donner ce luxe qu'elle aimait, ce superflu qui pour elle passait presque avant le nécessaire.

A l'âge de Laurence, quand le cœur n'a pas encore parlé, on ne voit la vie qu'en surface; on n'en soupçonne pas les dessous pénibles, douloureux ou mortifians; aussi on prend legèrement des résolutions devant lesquelles plus tard on est étonné de ne pas avoir reculé avec terreur. C'est ce qui explique le nombre de ces mariages disproportionnés que tant de jeunes filles acceptent, non pas seulement avec résignation, mais presque avec le sourire sur les lèvres. Ce serait odieux, s'il n'y avait au fond de tout cela plus d'ignorance et d'étourderie que de calculs intéressés.

Quand Laurence sortit de sa méditation, l'illumination du couchant s'était éteinte, la colline, les maisons et les arbres ne faisaient plus qu'une masse noire, et dans le ciel, devenu couleur d'aigue-marine, une petite étoile tremblait ainsi qu'une larme au bord de l'horizon. La jeune fille secoua une dernière fois la tête, comme pour donner congé à l'idéal amoureux qu'elle s'était forgé bien souvent depuis sa sortie de pension; c'était fini, elle avait pris son parti, et elle acceptait de s'appeler Mme Lafrogne.

Le lendemain, dès midi, Hyacinthe, prévenu par un billet de Mme de Coulaines, aida Germain à procéder à sa toilette de cérémonie. Le farouche chasseur s'était fait rafraîchir les cheveux et la barbe, il avait un chapeau de soie qui lui donnait la migraine, sa redingote le gênait aux entournures, et ses bottes vernies lui torturaient les pieds.

— Vois-tu, dit-il à Hyacinthe en faisant de vains efforts pour introduire ses mains dans des gants de peau, toutes ces cérémonies-là, ce n'est pas *ma partie!*

Hyacinthe l'encourageait de son mieux, tout en l'escortant rue des Saules, où ils trouvèrent leurs parentes qui les attendaient dans le salon, décoré pour la circonstance d'un luxe de fleurs fraîches. Au bout de quelques instans, Mme de Coulaines fit une signe à Hyacinthe et l'emmena dans une pièce voisine, de façon à laisser les prétendus en tête-à-tête.

Laurence, assise sur le tabouret du piano, tortillait nerveusement

une rose entre ses doigts. Germain, figé dans son fauteuil, se sentait plus que jamais gêné par sa redingote. — Il fait bien chaud! dit-il tout à coup, d'une voix étranglée.

— Le temps est à l'orage, répondit Laurence sans lever les yeux, voulez-vous que j'ouvre la fenêtre, mon cousin?

— Non, merci! s'écria-t-il vivement. — Il lui semblait que, si la fenêtre était ouverte, il aurait encore plus de peine à s'expliquer. A la fin, brusquement, sans transition, comme un homme qui se jette à l'eau : — Cousine Laurence, reprit-il, votre mère vous a-t-elle fait part de ma demande?

Elle rougit, et ses yeux noirs se fixèrent un moment sur Germain, qui en fut comme ébloui. — Oui, mon cousin. — Eh bien, répondez-moi franchement, comme il convient entre honnêtes gens, voulez-vous être ma femme?.. Je ne suis pas un beau parleur et je n'entends rien aux longs discours... Sachez seulement que vous me ferez grand plaisir en acceptant, et que je tâcherai que vous n'ayez pas à vous en repentir... Voulez-vous?

La rose trembla légèrement dans la main de Laurence. — Oui, mon cousin, murmura-t-elle.

Il se leva et s'approcha de la jeune fille. — Merci, dit-il de sa grosse voix. — Et comme il lui avait pris sans façon la main, la rose à demi brisée lui resta dans les doigts.

Il la mit triomphalement à sa boutonnière et répéta : — Cousine, foi d'honnête homme, je ferai tout mon possible pour que vous soyez heureuse avec moi...

On s'occupa immédiatement de la publication des bans, et, trois semaines après, le mariage eut lieu à Notre-Dame. Comme la mort de Mlle Lénette était récente, il n'y eut pas de noce. Toute la ville, fort surprise de ce brusque dénoûment, n'en assista pas moins à la messe. A la sortie, il y avait foule sur le parvis, et parmi les curieux se trouvait Delphin Nivard. Quand la première voiture s'avança, et que la mariée, ramassant la longue traîne bruissante de sa robe de satin, y fut montée lestement, le bureaucrate resta un bon moment occupé à regarder les chevaux de louage trotter dans la direction de la rue du Bourg. Un pâle sourire plissa ses lèvres minces, et tout en se frottant les mains, il murmura en son par-dedans : — Fouette, cocher! ne verse pas en route, mon garçon, tu portes ma vengeance!.. Cette belle mariée mettra les deux Barbeaux sur le gril... J'espère bien être là pour les voir rôtir et pour attiser le feu.

ANDRÉ THEURIET.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LA

PHILOSOPHIE ANCIENNE

EN ALLEMAGNE

L'ORIENT ET LA GRÈCE

Ed. Zeller, *Die Philosophie der Griechen*, 4e édition. Traduction française par M. Émile Boutroux, tome Ier. Paris, 1877.

Il y a quelques années, les Allemands ont été fort scandalisés de ce qu'un savant illustre de notre pays avait osé dire dans un congrès scientifique que la chimie est une science française. Il semblait qu'il eût voulu dire qu'il n'y a de chimistes qu'en France, tandis que le savant orateur avait simplement exprimé une vérité qui n'avait jamais fait l'ombre d'un doute avant 1870, c'est que Lavoisier, par sa théorie de la combustion, avait constitué la chimie d'une manière définitive. C'est dans le même sens que l'on pourrait dire de la philologie comparée qu'elle est une science allemande parce qu'elle a été constituée par Bopp, de la physique qu'elle est une science italienne parce qu'elle a été constituée par Galilée et Torricelli, ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait eu des philologues ailleurs qu'en Allemagne, des physiciens ailleurs qu'en Italie, soit avant, soit après Bopp et Galilée. Seulement on est convenu de considérer une science comme fondée par celui qui lui fait faire le pas le plus décisif, et l'on attribue cette gloire à la nation chez laquelle ce pas a été fait :

ces manières de parler n'ont rien que de très naturel pour ceux qui savent le français.

Nous ne croirons donc pas pour notre part manquer au patriotisme en disant que l'histoire de la philosophie, et surtout de la philosophie ancienne, est une science allemande. Elle a été certainement fondée au XVIIIe siècle par Brucker, dont l'œuvre est un admirable monument de science et d'érudition, quoique sa critique laisse encore à désirer. Après lui, Tennemann, Schleiermacher, Ritter, Brandis, et bien d'autres ont continué à développer et à perfectionner cette science, et l'ont constituée sur des bases définitives. En rendant cette justice à l'Allemagne, oublierons-nous pour cela la part de notre pays? Non, sans doute; nous savons les beaux travaux dont Platon, Aristote, Plotin ont été l'objet parmi nous; nous savons aussi que les œuvres françaises ont en général un brillant, un mouvement, une largeur, enfin une harmonie d'art et de science qui leur confère une incontestable originalité. Il n'en est pas moins vrai que, pour la profondeur des recherches et l'exactitude des méthodes, pour le nombre et l'étendue des travaux, l'Allemagne est au premier rang.

C'est ce qui d'ailleurs ne peut plus être contesté depuis la publication de l'œuvre monumentale de M. Édouard Zeller, intitulée : *la Philosophie des Grecs exposée dans son développement historique*, ouvrage qui, malgré ses vastes proportions, est arrivé à sa quatrième édition. On peut affirmer qu'avec cet ouvrage l'histoire de la philosophie ancienne est aujourd'hui une œuvre achevée ou que l'on ne recommencera pas de longtemps: on peut contester telle opinion particulière, discuter sur l'interprétation de tel système, mais l'ensemble reste inattaquable; l'immensité des renseignemens, la sûreté de la méthode, l'art de la discussion, l'indépendance du jugement, la sérénité de l'appréciation, enfin, ce qui étonnera beaucoup de personnes, la limpidité et l'intérêt de l'exposition, toutes ces qualités réunies font de ce livre un véritable chef-d'œuvre. Aucune histoire de la philosophie n'est plus près d'être une véritable histoire, c'est-à-dire d'être plus dégagée de toute opinion préconçue, de reproduire plus fidèlement la vraie physionomie des systèmes. Quelques raffinés trouveront peut-être que l'auteur est trop terre à terre, qu'il prend trop les textes à la lettre, qu'il n'en cherche pas assez le sens délicat et caché : c'est dire précisément qu'il emploie la vraie méthode, celle d'une circonspection savante, qui craint d'altérer la fidélité de la pensée ancienne, en la fouillant trop curieusement, d'après les besoins de notre imagination moderne.

C'est donc un service rendu à la science que d'avoir entrepris de

donner à la France une traduction de ce grand ouvrage. M. Émile Boutroux, professeur distingué de l'université, était bien préparé à ce travail par un séjour de deux ans en Allemagne auprès de M. Ed. Zeller, dont il a suivi les cours, et qui a revu toute sa traduction. Notre jeune traducteur avait lui-même déjà donné la mesure de son talent philosophique par un travail qui avait été remarqué sur *la Contingence dans les lois de la nature*. Je n'ai pas besoin de dire que la traduction se fait remarquer par la fidélité et par l'élégance : ce qui mérite le plus, dans son œuvre, d'attirer notre attention, c'est une introduction étendue sur la personne et la méthode historique de M. Ed. Zeller. Tout en reconnaissant les mérites très distingués de cette introduction, nous ne pouvons cependant nous dispenser ici de quelques observations critiques. Ce qui nous frappe, c'est l'abondance des considérations métaphysiques exposées par le traducteur dans son introduction, comparée à la sobriété de l'auteur allemand dans l'ouvrage lui-même. Pour nous faire comprendre l'œuvre historique de M. Ed. Zeller, M. Émile Boutroux a cru devoir nous exposer les doctrines métaphysiques de cet auteur, telles qu'il les a développées dans quelques écrits purement théoriques. Sans doute, cette analyse est intéressante, et l'on est bien aise de savoir ce que pense spéculativement sur les problèmes eux-mêmes celui que nous ne connaissions que comme historien; mais est-ce donner une idée juste d'un livre dont le caractère universellement reconnu est l'application de ce que l'on appelle la méthode *objective* que de la rattacher à un système métaphysique particulier? M. Ed. Zeller, avec une justesse et une mesure parfaites, s'est borné dans sa propre introduction à établir deux points : le premier c'est que l'histoire de la philosophie ne doit pas se construire *a priori* comme l'a fait Hegel, et qu'il y faut faire, comme dans l'histoire proprement dite, la part du libre arbitre; le second, c'est que le libre arbitre n'est point l'arbitraire et n'exclut pas l'existence de certaines lois dont la principale est le progrès. Ces deux données sont la condition de toute histoire, et plus particulièrement de l'histoire de la philosophie; mais il suffit de les admettre toutes les deux à la fois sans être tenu à un système particulier sur la conciliation des lois universelles et de la liberté. Un historien de la philosophie a bien le droit d'avoir une opinion sur cette question; il peut être intéressant pour nous de connaître cette opinion; mais partir de là pour nous faire entrer dans son livre, c'est, du moins à notre sens, en altérer d'avance l'impression fidèle, c'est provoquer des objections et des préoccupations que le livre lui-même n'éveillerait pas et ne justifie pas. En outre, le problème du libre arbitre étant le plus obscur qu'il y ait en philosophie, c'est nous introduire dans

un ouvrage dont le principal mérite est la clarté par un défilé tortueux et ténébreux. On voit que le jeune auteur obéit à son propre démon, qui le pousse vers la métaphysique ; aussi, quand il peut s'échapper sur ce terrain, il y montre un vrai talent : c'est ainsi qu'il oppose heureusement la manière d'entendre le libre arbitre en France et en Allemagne. L'Allemagne est toujours le pays de Luther, du *de servo arbitrio;* le libre arbitre n'y est qu'un moyen de réaliser l'unité universelle. En France, on considère plus volontiers le libre arbitre comme « une fin en soi. » Mais, dit avec raison l'auteur, il faut réunir les deux points de vue et affirmer que « l'unité idéale et le libre arbitre sont à la fois des fins en soi. » On remarquait aussi une intéressante discussion où le traducteur critique ce qu'il y a d'excessif dans la méthode purement objective, qui reste par trop indifférente aux œuvres philosophiques qu'elle analyse. Sans doute, la méthode historique doit être désintéressée ; cependant des œuvres philosophiques ne sont pas des œuvres mortes, des monumens historiques. Encore aujourd'hui Platon, Aristote, Épictète, sont vivans, parlans, émouvans pour nous : ce ne sont pas des stratifications géologiques. La philosophie est donc art en même temps que science; or ce point de vue est trop oublié par M. Ed. Zeller. Nous sommes sur ce point de l'avis du traducteur, tout en faisant observer que chacun fait son œuvre propre, qui n'exclut pas celle du voisin. M. Zeller nous restitue, avec la fidélité la plus scrupuleuse, les doctrines du passé : un autre historien y mettra l'âme et le goût, à la condition toutefois de ne pas franchir les limites de la vérité historique.

Le premier volume de la traduction de M. Boutroux et celui qui doit suivre comprennent toute l'histoire de la philosophie grecque avant Socrate : c'est une œuvre complète, formant un tout, et c'est peut-être ce qu'il y a de plus achevé dans l'ouvrage de M. Zeller. Toute cette partie de l'histoire est dominée par une question générale à laquelle est plus ou moins suspendu l'intérêt de tout l'ouvrage : c'est la question de l'origine de la philosophie grecque : cette philosophie est-elle une œuvre spontanée, une création, ou n'est-elle qu'un emprunt? vient-elle du sol de la Grèce? est-elle importée d'Orient? Telle est la question que nous voudrions examiner, après M. Zeller et tout à fait d'accord avec lui, mais en nous permettant de compléter et de développer sur quelques points la discussion serrée et décisive qu'il a consacrée à cette question. Il sera nécessaire d'abord pour la clarté de résumer rapidement l'ensemble des spéculations grecques dans cette période, c'est-à-dire du VIIe au Ve siècle avant Jésus-Christ.

I.

On a de la peine à se transporter en esprit à l'origine de la spéculation philosophique. Quelque effort que l'on fasse, on ne se dépouille pas aisément de toutes ses habitudes d'esprit, de toute son éducation philosophique, du milieu d'idées dans lequel on a été nourri et où l'on continue à vivre. Même cet effort de dépouillement et d'abstraction par lequel on se détache de tout préjugé et de toute opinion préconçue, comme le faisait Descartes, est encore une œuvre philosophique, réfléchie, très peu naïve : ce n'est pas par ce moyen qu'on pourrait retrouver en soi-même un état d'esprit semblable à celui des premiers philosophes; car ceux-ci s'abandonnaient naïvement à leurs premières impressions, bien loin de se défier de leur esprit, et il nous est aussi malaisé de nous replacer par la réflexion dans leur disposition psychologique que de nous refaire enfans par l'imagination quand nous ne le sommes plus par l'esprit et par l'âge. Ce qu'il y a en effet de saisissant dans les philosophes de ces premiers âges, c'est un mélange singulier de grandeur et de naïveté, des vues qui percent jusqu'aux dernières profondeurs des choses, mêlées aux hypothèses les plus enfantines et les plus grossières, une grande force d'invention avec une grande faiblesse d'analyse et de raisonnement. M. Zeller a reproduit l'esprit et le progrès de ces premiers systèmes avec une parfaite fidélité et le sentiment le plus juste de la vérité historique; c'est à lui qu'il faut avoir recours pour saisir dans sa vraie physionomie le mouvement prodigieux de pensée qui remplit les deux premiers siècles de la philosophie grecque, du VIIe au Ve, de Thalès à Socrate. Pour nous, nous ne pouvons ici que reproduire les lignes générales du tableau, qui par son abstraction même doit avoir quelque chose d'infidèle.

Rappelons d'abord le lieu de la scène et résumons en quelques traits ce que l'on peut appeler l'histoire géographique de la philosophie grecque.

Au milieu du VIIe siècle avant Jésus-Christ, la civilisation grecque rayonnait de part et d'autre, à l'orient et à l'occident, dans la mer Méditerranée. D'un côté elle occupait non-seulement la Grèce proprement dite, mais les îles de la mer Égée et toutes les côtes de l'Asie-Mineure. Des villes brillantes et florissantes semées sur ces côtes ou dans ces îles, soit qu'elles fussent le siége d'une civilisation grecque originale, soit qu'elles ne fussent que des colonies grecques, composaient ce qu'on appelait l'Ionie. Cette bande de terrain touchait à la Phrygie, à la Lydie, à la Mysie, pays demi-grecs, demi-asiatiques, et par ces provinces communiquaient avec la Perse et la Chal-

dée : c'est le chemin des influences orientales dont nous aurons tout à l'heure à mesurer l'action. D'un autre côté, la civilisation voyageuse s'était portée vers l'occident, et avait établi en Sicile et dans l'Italie méridionale, appelée Grande-Grèce, de magnifiques colonies. C'est sur ces deux théâtres, aux deux extrémités de l'arbre hellénique, dans l'Ionie et dans l'Italie, que la philosophie grecque a pris naissance, qu'elle a fleuri, qu'elle a brillé jusqu'au moment où tous les débris de ces écoles éparses sont venus se concentrer et se combattre à Athènes, et ont donné naissance par leurs combats à la philosophie attique. Athènes devint le centre du mouvement philosophique de Socrate à Épicure; mais bientôt la philosophie se disperse avec la puissance grecque jusqu'à ce qu'elle se concentre de nouveau à Alexandrie; après Alexandrie, ce fut Rome qui devint centre au temps du stoïcisme impérial; puis Athènes eut encore un rayon de gloire; la dernière grande école grecque, celle de Proclus, porte le nom d'école d'Athènes; elle fleurit vers le v[e] siècle jusqu'à l'année 525, où les derniers philosophes grecs, chassés d'Athènes par un décret de Justinien, vont se réfugier en Asie, en Perse, à la cour de Sapor, d'où leurs enseignemens et leurs leçons, dernier héritage de la pensée grecque, revinrent en Europe, en Espagne par l'intermédiaire des Arabes. Telles sont les destinées extérieures de la philosophie grecque : nous n'avons à nous occuper ici que de la première période, celle dont le théâtre est l'Ionie et l'Italie, et qui se termine par l'avénement d'Athènes.

La distinction de deux grandes branches de la philosophie grecque primitive, la branche ionienne et la branche italique, repose sur une autorité inattaquable, celle d'Aristote : elle n'est pas seulement géographique, mais encore philosophique. Sans doute on caractériserait d'une manière très inexacte ces deux philosophies par les expressions toutes modernes de matérialisme et de spiritualisme. Les Ioniens, s'ils sont matérialistes, le sont innocemment, à leur insu, sans se douter même du problème. Quant aux Italiques, ils sont loin d'avoir des notions très claires sur la distinction de l'esprit et de la matière, et leurs conceptions les plus abstraites sont souvent mêlées aux formes les plus grossières. Néanmoins on ne peut nier que l'Ionien ne soit plus préoccupé du caractère sensible et matériel des choses, et ne s'en représente le principe sous une forme plus ou moins matérielle : l'eau, l'air, le feu, les atomes. L'école italique au contraire pose des principes d'une nature abstraite que les sens ne peuvent atteindre, que l'intelligence seule peut saisir : les nombres, l'être en général. Un second caractère plus précis distingue encore ces deux écoles : l'une est plus préoccupée du phénomène, du mouvement; l'autre est surtout frappée du rapport des choses, de ce qu'il y a d'harmo-

nieux, de constant, de permanent, d'uniforme dans l'univers. La diversité et la mobilité sont les principes favoris des Ioniens : l'unité et l'immobilité sont les principes chers aux Italiques.

On a essayé de rapprocher ces deux familles de philosophes, ceux d'Ionie et ceux d'Italie, des deux grandes races qui se partagent la Grèce, la race ionienne et la race dorienne, et il y a en effet quelques analogies. La race ionienne, dont le type est le caractère athénien, paraît plus particulièrement douée de mobilité dans les impressions; elle est apte à la civilisation, aime le plaisir et les arts, excelle dans le commerce et préfère les institutions démocratiques. La race dorienne, plus ferme, préfère la tradition au changement, les institutions stables et uniformes aux innovations : elle sacrifie l'individu à l'état; ses institutions sont généralement aristocratiques et plus ou moins communistes. Par là on voit que la philosophie ionienne, plus portée aux phénomènes et ramenant tout au mouvement, correspond bien au caractère ionien, et que la philosophie italique, favorable en toutes choses à l'unité et à l'immobilité, se rapporte davantage au caractère dorien. Cependant, malgré ces présomptions favorables, M. Zeller combat, et selon nous avec raison, ces ingénieux rapprochemens. Cette théorie, comme toutes celles qui donnent une trop grande importance à l'influence des races, est plus ou moins en désaccord avec les faits. Car, d'une part, il se trouve que les chefs des deux grandes écoles italiques, l'école pythagoricienne et l'école d'Élée, étaient tous deux Ioniens. Pythagore était né à Samos, île ionienne de la mer Égée, et Xénophane à Colophon en Ionie : premier démenti donné à la théorie. En outre, les colonies de la Sicile et de la Grande-Grèce étaient des races très mélangées et plutôt achéennes que doriennes. Quoique le dialecte dorien y dominât, ce qui indique la prépondérance du caractère dorien, cet élément devait être assez effacé dans des colonies si mélangées, et trop peu énergique pour avoir les honneurs d'une philosophie. Ajoutons enfin que le pur esprit dorien, tel qu'il était à Sparte, était plutôt antiphilosophique qu'idéaliste comme l'est la philosophie italienne. Il y a donc beaucoup d'arbitraire dans cette théorie : néanmoins elle offre l'avantage de représenter vivement à l'esprit, en traits excessifs, le caractère opposé des deux écoles.

Si maintenant nous considérons à part ces deux écoles, nous trouverons dans chacune d'elles deux grandes directions et deux grandes idées.

La philosophie ionienne est la philosophie du mouvement; mais on peut s'expliquer le mouvement de deux façons : ou bien comme la manière d'être d'un même sujet qui passe successivement par des états différens, ou par des combinaisons différentes

d'élémens immuables. De là deux hypothèses : d'une part l'hypothèse de la transformation (ἀλλοίωσις), comme ils disent, c'est-à-dire l'hypothèse d'une matière ou d'une substance unique douée de force (eau, air, feu), qui, par des alternatives de condensation et de raréfaction, devient successivement toutes choses ; le philosophe ionien Héraclite est le plus profond interprète de ce mode de penser; — de l'autre, l'hypothèse de la combinaison ou du mélange (μῖγμα); ici, il n'y a plus de changemens véritables, il n'y a que des déplacemens, des changemens de rapports; les parties constitutives ou intégrantes sont toujours les mêmes, ne sont pas susceptibles de degrés ni d'altération; elles ont toujours les mêmes propriétés et entrent seulement dans des combinaisons différentes, et c'est la différence des combinaisons qui détermine la différence des états; tout s'y ramène à deux principes : la séparation et la réunion (σύγκρισις et διάκρισις). Cette hypothèse a surtout son expression dans l'école d'Abdère ou atomistique, qui, sans appartenir à la philosophie ionienne, s'y rattache néanmoins, venant également d'une colonie grecque de la mer Égée.

La philosophie italique se subdivise comme la philosophie ionienne. Quand on porte ses regards sur la partie permanente et uniforme des choses, on peut être frappé en effet de deux points de vue. Les uns saisissent surtout cette permanence dans les rapports des choses : les choses sont flottantes, les phénomènes passent et coulent sous nos yeux; mais les rapports, les proportions, les accords et les harmonies sont quelque chose d'éternel. Certains esprits sont particulièrement frappés de ces harmonies, et, si vous les supposez voués à l'étude des mathématiques et de la musique, vous ne serez pas étonnés qu'ils voient partout des accords musicaux et des rapports numériques (1). Ils seront donc frappés du rôle que le nombre joue dans la nature; ils ne verront plus que des nombres dans le ciel et sur la terre, et ils diront que les nombres sont les principes des choses : ce sont les pythagoriciens. Les autres, négligeant les rapports et pénétrant plus avant encore dans l'ordre des choses intelligibles, plus amoureux encore d'unité, sont frappés de ce caractère commun à toutes choses : elles sont ; une loi impérieuse de leur esprit leur apprend que rien ne vient de rien ; que, par cela seul que quelque chose est maintenant, quelque chose aussi a été tout à l'heure et a toujours été, en un mot que, si tout passe en apparence, il y a quelque chose qui ne passe pas, à savoir l'être. Ils diront donc que l'être existe, que l'être ne

(1) Nous ne comprenons pas bien pourquoi M. Chaignet, dans son livre sur Pythagore, soutient contre Aristote que ce n'est pas de la musique et des mathématiques que les pythagoriciens ont été conduits à la philosophie, mais que c'est l'inverse qui a eu lieu.

peut pas ne pas être, qu'il ne peut ni commencer ni finir ; qu'en outre il ne peut pas changer, car alors il ne serait plus absolument l'être, puisque le passé implique quelque chose qui n'est plus, et le futur quelque chose qui n'est pas encore. Appliquant la même analyse à l'idée de non-être, ils diront que le non-être ne peut pas exister, puisqu'il est non-être; or, partout où il y a pluralité et changement, il y a non-être, il y a du plus ou du moins; or l'être ne peut être qu'un, et il remplit tout, sans être plus dans un endroit que dans un autre. C'est ainsi que l'école d'Élée arrivait d'emblée aux dernières limites de la dialectique spéculative. Elle niait le monde, les choses sensibles et surtout le mouvement. Elle se bornait à affirmer l'unité immobile.

Nous n'avons pas encore épuisé la série des hypothèses que nous présente la première période de la philosophie grecque.

Nous rencontrons d'abord deux théories qui semblent destinées à rapprocher et à concilier l'esprit italique et l'esprit ionien. L'une et l'autre ont pour principal problème l'origine du mouvement. L'école italique niait le mouvement, elle ne s'occupait donc pas de sa cause. L'école d'Ionie faisait du mouvement lui-même un principe en l'identifiant à la loi essentielle des choses. Empédocle et Anaxagore en recherchent la cause. Or le mouvement, comme l'avait très bien montré l'école d'Ionie, se présente à nous sous deux formes : réunion et séparation; les choses, comme dirait la science moderne, s'attirent ou se repoussent. Empédocle, frappé de ce double fait, proposa une double cause de mouvement : l'amour et la discorde. Cette hypothèse dualiste, qui rappelle le dualisme de la Perse et de l'Égypte, et qui, traduite dans le langage de la physique moderne, représente l'opposition des forces attractives et répulsives, peut être considérée comme une des conceptions capitales de l'esprit humain. En même temps, une autre conception, plus ou moins mêlée aux hypothèses antérieures, mais qui ne s'était pas encore dégagée, est exposée avec éclat par un des philosophes de l'école d'Ionie, par Anaxagore : c'est celle d'une intelligence principe des choses. Anaxagore est le premier qui ait conçu la séparation de l'intelligence et du monde, du Νους et du Κοσμος. Il admet avec les Ioniens le mécanisme, le principe du mélange. Tout est mêlé, tout est confondu. L'intelligence paraît, sépare toutes choses et dispose tout pour le mieux. De tous les principes proposés jusque-là par les philosophes, voilà le premier qui mérite le nom de Dieu. Nous savons à la vérité par des témoignages certains qu'Anaxagore ne sut pas tirer parti de ce principe et qu'il invoqua le plus souvent des explications physiques pareilles à celles de ses devanciers; mais sa pensée est si grande qu'il faut le glorifier éternellement de l'avoir émise, ne l'eût-il pas saisie et appliquée avec toute la force dési-

rable. Aristote nous témoigne l'admiration qu'Anaxagore excita par ces belles paroles souvent citées : « Lorsqu'un homme vint dire que, dans la nature comme dans les animaux, c'est l'intelligence qui est cause de l'arrangement et de l'ordre, il parut comme un homme en possession de sa raison au milieu d'insensés. »

Ces deux hypothèses, supérieures aux précédentes, étaient cependant encore trop peu mûres, trop peu développées pour entraîner les esprits. Un mouvement irrésistible naissait de toutes parts et de toutes les écoles; favorisé par les révolutions politiques et la décadence religieuse, il le fut surtout par la rencontre des systèmes. Ce fut le scepticisme, représenté par l'école des sophistes. De même que la philosophie s'était divisée en deux grandes directions, la philosophie d'Ionie et la philosophie d'Italie, de même il y eut deux sortes de scepticisme : le scepticisme ionien, représenté par Protagoras, et le scepticisme éléate, représenté par Gorgias. Le premier, parti de l'idée d'Héraclite, à savoir de l'hypothèse d'un devenir universel, concluait que, tout étant en mouvement, le sujet aussi bien que l'objet, il n'y avait point de vérité, mais des impressions mobiles et toujours changeantes; d'où cette formule célèbre : « l'homme est la mesure de toutes choses. » En d'autres termes, rien n'existe que ce qui nous paraît, au moment et dans la mesure où il nous paraît. D'un autre côté, Gorgias de Léontium, élevé à l'école d'Élée, appliquant à l'idée de cette école sa propre dialectique, enseignait ces trois propositions : l'être n'est pas : s'il était, il ne pourrait pas être connu; fût-il connu, il ne pourrait pas être nommé et exprimé. Ainsi Protagoras et Gorgias, en partant l'un du phénomène, l'autre de l'être, l'un des sens, l'autre de la raison, arrivaient l'un et l'autre à cette conséquence, qu'il n'y a rien et que rien ne peut être connu.

C'est alors qu'un philosophe paraît qui tient tête à toutes les écoles sophistiques, les combat avec leurs propres armes, c'est-à-dire avec une dialectique aiguë et subtile qu'il transforme en une méthode originale à laquelle il a donné son nom, et qui fonde pour la seconde fois la philosophie en y introduisant un nouveau principe.

Le point de vue qui avait dominé dans les écoles antérieures était le point de vue objectif : on avait surtout considéré la nature, l'univers; on s'en était demandé l'explication. Ce point de vue était épuisé, toutes les hypothèses possibles avaient été proposées; le scepticisme en était sorti : il n'y avait plus rien à faire dans cette voie; il n'y avait plus qu'à renverser le problème, à substituer le sujet à l'objet, à se tourner vers l'homme, que tous les systèmes sacrifiaient à la nature, et à chercher dans l'étude de l'esprit humain soit les lois de la conduite morale, soit une révélation du principe des choses. C'est ce que fit Socrate, qui, reprenant l'idée d'Anaxagore, la développant, la fortifiant par des raisons tirées de l'expérience,

introduisait le premier dans la science la doctrine des causes finales et de la Providence, l'idée d'un être qui a tout dirigé et qui gouverne tout, et qui fait toutes choses pour le mieux, τὸ βέλτιστον. C'est ce dernier principe, le principe du bien, qui, joint au principe de la connaissance de soi-même, constitue la philosophie de Socrate et qui achève la série des idées proposées et découvertes dans les deux premiers siècles de la philosophie grecque.

Nous venons de résumer rapidement le sujet du premier volume de M. Ed. Zeller, dont M. Boutroux nous a donné la première moitié dans sa traduction. Maintenant nous connaissons assez les commencemens de la philosophie grecque pour aborder l'autre point de vue de la question, à savoir les origines orientales de cette philosophie.

II.

La théorie des origines orientales de la philosophie grecque est née, comme cela devait être, à Alexandrie. Après Athènes et avant Rome, Alexandrie a été la plus grande ville savante et intellectuelle de l'antiquité. Fondée par Alexandre dans une situation admirable, elle devint, comme on l'a dit si souvent, le centre de la fusion qui s'opérait alors entre l'Occident et l'Orient. C'est là que la Grèce étudia de près et commença à connaître avec quelque profondeur ce qu'elle n'avait fait jusque-là qu'effleurer. La pensée grecque et la pensée orientale, en se rencontrant à Alexandrie, se reconnurent l'une l'autre; plus frappées de leurs analogies que de leurs différences, elles furent tentées de croire qu'elles avaient une origine commune. L'Orient, en se fondant sur la priorité dans le temps, se donna les honneurs de la paternité, et la Grèce, préoccupée de la fusion des deux mondes, ne se refusa pas à admettre ces prétentions et même les encouragea.

Parmi les nations qui servirent alors surtout d'intermédiaires entre les deux races, et furent en quelque sorte les courtiers de la civilisation orientale, se placent les Juifs. Les Juifs, qui avaient été pendant longtemps une race aussi fermée que l'ancienne Égypte, transplantés d'abord à Babylone et à Ninive, puis renvoyés à Jérusalem, puis se répandant en Égypte et bientôt jusqu'à Rome, commençaient alors leur vie nomade à travers le monde, et furent le principal ferment de la grande fusion qui se préparait. Le judaïsme, il faut le reconnaître, avait précédé le christianisme dans la grande œuvre de la conversion des gentils. La version des Septante fut le premier acte de cette conquête du monde occidental par l'Orient.

Ainsi la première école philosophique qui entreprit la mixtion des

deux esprits, des deux pensées, est l'école juive d'Alexandrie, l'école d'Aristobule, de Philon le Juif, peut-être de Numénius, école à laquelle appartiendrait, suivant certains critiques, le livre de *la Sagesse* attribué à Salomon. C'est dans cette école, dans les écrits d'Aristobule et de Philon, que l'on trouve les premières traces de l'hypothèse qui fait venir de l'Orient, et particulièrement de la Judée, la philosophie grecque. De l'école juive, cette doctrine passa à l'école chrétienne d'Alexandrie, celle de Clément et d'Origène: celle-ci soutenait aussi l'origine hébraïque et judaïque de la philosophie grecque. Enfin l'école néo-platonicienne d'Alexandrie, l'école d'Ammonius Saccas, de Plotin, de Porphyre, de Jamblique, de Philostrate, fut également favorable à l'hypothèse d'une origine orientale : seulement ce n'était pas la Judée seule, c'était l'Égypte, c'était l'Assyrie, la Perse, l'Inde même que les philosophes grecs, dans leurs nombreux voyages, auraient mises à contribution. Il y a donc eu deux systèmes à Alexandrie même sur l'influence de l'Orient en philosophie : le système judéo-chrétien, qui fait de la Bible la source primitive, et le système alexandrin, qui se rattache à l'Orient en général, sans en excepter la Judée, mais sans lui faire une place particulière et privilégiée.

Le premier système règne en général parmi les pères de l'église, dans Eusèbe par exemple, où il est amplement exposé, et il demeure dans la critique jusque vers les temps modernes. Cudworth, dans son *Système intellectuel,* lui fait encore une très grande part. Huet, dans sa *Démonstration évangélique*, le défend avec une immense érudition, mais avec aussi peu de bon sens que peu de critique. C'était le temps où l'on voulait ramener toutes les langues à l'hébreu et tous les dogmes à la Bible. La philologie fut forcée d'abandonner le premier système; la critique philosophique dut bientôt également abandonner le second. Dès lors on vit, dans la plupart des grands ouvrages consacrés à l'histoire de la philosophie, dans Brucker, dans Tennemann, dans Ritter, dans Brandis, prévaloir la doctrine de la spontanéité de la philosophie grecque.

Mais un nouvel ordre de faits amena un nouveau courant d'idées. Ce fut la découverte de la langue sanscrite : le mot découverte n'est pas trop fort. On n'ignorait pas, avant la conquête de l'Inde par les Anglais, l'existence d'une ancienne langue classique, parlée autrefois dans l'Inde, qui était la langue sacrée des pandits ou des brahmanes. Mais on ne connaissait pas cette langue ; on ne connaissait aucun des ouvrages qu'elle avait inspirés. Ce fut donc un monde nouveau lorsqu'on trouva ces livres si antiques et que l'on apprit à les lire. Or l'étude du sanscrit révéla un fait de la plus haute importance, à savoir la parenté de toutes les langues de l'Europe, des langues du nord et des langues du midi, et leur origine

commune dans le sanscrit, ou plutôt, comme on le sut plus tard, dans une langue mère plus ancienne, antérieure au sanscrit même. De là cette conséquence, que les races européennes, et d'abord la race grecque, viennent de l'Asie et ont la même origine que la race indienne. Plus tard la mythologie comparée, venant à l'appui de la philologie, découvrit également des analogies profondes entre les divinités grecques et les divinités de l'Inde, et l'on fut amené à penser que la mythologie de la Grèce vient, en partie du moins, de la mythologie indienne.

Ce grand mouvement d'études devait avoir son influence sur la philosophie. Colebrooke exposait le premier, dans ses immortels *Essais*, les six grandes écoles philosophiques de l'Inde, et faisait déjà remarquer les analogies de ces systèmes avec ceux de la Grèce. Fr. Schlegel, dans son *Essai sur la langue et la littérature indiennes*, exagérait encore ces rapprochemens, et remplaçait la thèse ancienne et discréditée des Juifs d'Alexandrie par la doctrine rajeunie de l'origine indienne de la philosophie grecque. M. G. Pauthier, en France, le traducteur de Colebrooke, soutenait la même opinion.

Mais l'Inde est bien loin de la Grèce; les rapports historiques des deux pays sont bien postérieurs aux premiers âges philosophiques de la Grèce. Les analogies des systèmes, considérées d'un peu près, s'effacent ou semblent pouvoir s'expliquer par les analogies naturelles de l'esprit humain. L'hypothèse alexandrine paraissait donc encore une fois battue; mais on était loin d'avoir tout épuisé, et même, il faut le dire, on ne s'était pas encore précisément attaché aux sources les plus indiquées par la tradition antique, la tradition grecque elle-même. L'origine judaïque de la philosophie grecque est évidemment une hypothèse juive et chrétienne, à peine appuyée sur quelques textes de l'antiquité païenne. L'hypothèse de l'origine indienne est une hypothèse de savans et d'érudits séduits par la découverte d'un nouveau monde, et qui veulent y retrouver toutes les richesses de l'univers; mais ce n'est que très tard, et dans les écrivains les moins autorisés, que la critique grecque a fait allusion à l'Inde et à son influence. Au contraire, il est deux pays qui ont été évidemment en contact plus ou moins immédiat avec la Grèce, deux pays où les traditions font voyager tous les sages, et où une tradition universelle place l'origine de toutes les sciences. Ces deux pays sont d'une part l'Égypte, de l'autre l'Assyrie, appelée aussi Chaldée, et qui depuis la conquête de Cyrus s'est confondue avec l'empire perse. L'Égypte, par la Phénicie, fut constamment en communication avec la Grèce, et depuis Psammitichus elle lui fut ouverte. L'Assyrie, par l'intermédiaire de l'Asie-Mineure, de la Phrygie, la Carie, la Mysie, la Lydie, l'Ionie, fut également en commerce avec la Grèce. Baby-

lone et Tyr ont été les deux grands centres de la civilisation avant le VIII[e] siècle, et l'on trouve des traces de leur rayonnement et de leur influence dans toute la mer Méditerranée. Que la Grèce ait été en dehors de cette influence, cela est peu vraisemblable. C'est donc là qu'il faut chercher la solution de notre problème, si ce problème est susceptible de solution.

De grands faits scientifiques ont également contribué à diriger les recherches de ce côté : c'est, d'une part, la découverte de la langue hiéroglyphique par Champollion, découverte qui permet aujourd'hui d'aborder directement les monumens égyptiens; d'un autre côté, la découverte déjà ancienne, il est vrai, des livres sacrés de la Perse, le Zend-Avesta, dont le texte fut rapporté en France au XVIII[e] siècle par le célèbre Anquetil-Duperron, et surtout, plus récemment, la découverte de la langue zend par Eugène Burnouf; ces nouveaux documens, recueillis soit en Egypte, soit en Perse, ont permis de pénétrer plus avant qu'on n'avait fait encore dans les mystères des religions orientales, et de contrôler les documens grecs que nous possédions déjà sur les doctrines perses et égyptiennes. Enfin, depuis les fouilles de Ninive et les travaux de MM. Rawlinson et Oppert, une source nouvelle paraît s'offrir aux investigations de la science; mais ces documens ne sont pas encore et ne seront peut-être pas de bien longtemps encore propres à être utilisés pour l'interprétation des idées assyriennes.

Quoi qu'il en soit, les traditions anciennes qui font remonter à Babylone et à l'Égypte les sources de la sagesse grecque, et les découvertes modernes que nous venons de rappeler, devaient ramener sur la scène la célèbre hypothèse qui fait venir de ces deux pays la philosophie ancienne.

C'est cette hypothèse qu'a soutenue avec éclat, mais avec plus d'imagination et d'esprit que de solide critique, un savant allemand d'une érudition immense, d'une rare pénétration, mais entraîné par un esprit d'aventure et de fantaisie, que la science allemande a elle-même reconnu, et que M. Ed. Zeller signale avec autorité : c'est M. Ed Röth, mort prématurément sans avoir eu le temps d'achever l'ouvrage important où il a jeté les bases de ce système et qui a pour titre : *Histoire de la philosophie occidentale* (1). Ce qui indique bien la pensée de l'auteur, c'est que, dans cette histoire de la pensée occidentale, un volume entier est consacré à l'Orient, et à l'exposition des doctrines égyptiennes et perses. C'est de cette double influence combinée qu'est sortie, suivant cet auteur, non-seulement la philosophie grecque, mais toute la philosophie de l'Occident. L'Égypte et la Perse, voilà notre double berceau. Telle est la thèse de M. Ed. Röth; mais, malgré le talent qu'il déploie à

(1) Ed. Röth, *Geschichte unserer abendländischen Philosophie*. Mannheim, 1846-1862.

la défendre, elle ne paraît pas beaucoup plus soutenable que les deux précédentes, dont il se déclare lui-même l'adversaire.

Ainsi, la Judée, l'Inde, la Perse, l'Assyrie, l'Égypte et la Phénicie, ont été successivement invoquées comme les éducatrices de la Grèce. La Chine elle-même n'a pas été oubliée par la critique hardie de l'Allemagne, et un savant distingué, M. Gladisch, croit retrouver en Chine l'origine de la doctrine pythagoricienne, la doctrine des nombres (1); un savant mathématicien, M. Cantor, a trouvé en effet des rapports curieux et des coïncidences inattendues entre certaines idées mathématiques des Chinois et les idées de Pythagore. Ainsi la Chine elle-même serait pour quelque chose dans l'éducation de la Grèce, à moins cependant, ce qui serait plus vraisemblable, que la Chine n'eût avec la Grèce d'autre rapport que d'avoir puisé à une source commune, à savoir à Babylone; mais cela même offre encore bien des difficultés.

Il restait place pour un dernier système, donnant satisfaction à tous les orientalistes : c'est le système éclectique. Or, toutes les fois qu'un système est possible, il faut le chercher en Allemagne, on est sûr de l'y rencontrer. Le même savant que nous venons de nommer, M. Gladisch, propose une solution qui donne raison à tout le monde. Comme il y a cinq grands peuples en Orient, il y a cinq grandes écoles philosophiques en Grèce, et chacune d'elles se rapporte à une origine distincte. De la Chine viendrait donc, comme nous venons de le voir, le pythagorisme; de l'Inde, l'éléatisme; de la Perse, l'héraclitéisme; de l'Égypte, les doctrines d'Empédocle; de la Judée, la doctrine d'Anaxagore. Que deviendrait dans ce système la doctrine atomistique? On ne nous le dit pas. Ou plutôt, puisqu'on est en veine d'éclectisme, pourquoi ne pas faire également la part de la Phénicie, et, suivant une vieille tradition, pourquoi ne pas attribuer au Phénicien Mochus la doctrine des atomes? Ainsi tout le monde serait satisfait et chacun aurait sa part, excepté la Grèce, qui, dans ce partage, serait dépouillée de toute spontanéité, de toute originalité. Si l'on met à part la révélation, qui pourrait expliquer la supériorité de la Judée, on ne voit pas, puisque certaines idées ont dû naître quelque part, pourquoi elles ne seraient pas nées en Grèce aussi bien qu'ailleurs. *A priori*, l'une des hypothèses vaut l'autre, et nous croyons, avec M. Zeller, que dans l'état actuel de la science l'analyse des faits donne raison à la première opinion.

(1) Voyez sur cette question une étude de M. Laugel dans la *Revue* du 15 août 1864 : *Pythagore et la critique allemande*.

III.

Il faut d'abord bien poser la question, et commencer par une observation trop souvent négligée dans ce débat. Si l'on veut dire que la race grecque tenait elle-même son origine de l'Orient, que sa langue et sa mythologie sont orientales, et que par conséquent sa philosophie, sortie de la mythologie grecque et du génie grec, se rattache par là indirectement et immédiatement à une source orientale, il n'y a pas de débat, car c'est ce que personne ne conteste; mais la question est tout autre : la race grecque et la civilisation grecque étaient depuis longtemps une race et une civilisation distinctes et indépendantes, lorsque la philosophie a pris naissance; or la question est de savoir si, à ce moment-là, la philosophie a trouvé en Grèce même, dans le génie propre de la Grèce, tel que le temps l'avait fait, son principe original, ou si au contraire elle s'est formée d'une manière artificielle, par emprunt et par importation du dehors; et, dans ce cas, d'où viendraient ces importations? C'est dans ces termes que la question doit être posée, et c'est à la question ainsi posée que nous répondons avec M. Ed. Zeller que la philosophie grecque est autochthone.

Examinons d'abord rapidement la plus ancienne de ces hypothèses, depuis longtemps abandonnée par la critique sérieuse, mais qui subsiste encore dans les écoles théologiques : à savoir l'hypothèse de l'origine hébraïque. Le premier point sur lequel s'appuyaient les pères de l'église pour étayer cette hypothèse, c'était l'antériorité manifeste des livres juifs sur les livres des philosophes grecs. Un second point non moins nécessaire à établir, c'est que les Grecs ont connu les Juifs. Eusèbe citait à cet égard un bon nombre de témoignages. Puis venaient un certain nombre d'assertions historiques plus ou moins suspectes : d'abord, qu'il y avait eu une traduction grecque des livres saints avant celle des Septante; en second lieu, qu'il y avait eu une émigration juive en Égypte lors de la conquête des Perses; enfin on invoquait les analogies de doctrines. Huet, dans la *Demonstratio evangelica*, se livrait à ce sujet aux interprétations les plus fantastiques. Suivant lui, le Phénicien Sanchoniathon avait reçu sa doctrine de Gédéon et l'avait transmise aux Grecs. Le dieu égyptien Teuth, qui, selon Platon, aurait inventé l'écriture, ne serait autre que Moïse. Phérécyde, dit-on, a puisé sa doctrine dans des volumes secrets : ce sont évidemment les livres de Moïse. Mochus, écrivain phénicien, auquel on attribue l'invention de la doctrine des atomes, c'est encore Moïse. Enfin, le croirait-on? pour Huet, Moïse est à la fois Adonis, Osiris, Apis, Sérapis, Zoroastre, Pan, Esculape, Prométhée, etc.; enfin tous les dieux, tous

les révélateurs de la Grèce et de l'Orient ne sont que des noms différens donnés à Moïse! Déjà les anciens, sans tomber dans ces folles exagérations, avaient affirmé les analogies des philosophes grecs et des livres saints. Aristobule en avait signalé quelques-unes entre le pythagorisme et le judaïsme : par exemple, le tétractys de Pythagore est le tétragramme de Moïse. Eusèbe trouve le Verbe chez les Hébreux comme chez les Grecs. Suivant Clément d'Alexandrie, le stoïcisme s'est inspiré du livre de *la Sagesse*. Le hasard d'Épicure n'est que le *vanitas vanitatum*. Anaxagore avait pris aux Juifs sa doctrine de l'intelligence ordonnatrice. Enfin le point le plus sérieux du débat, le seul qui ait quelque valeur et quelque intérêt, c'est la comparaison de la *Genèse* avec le *Timée* de Platon. On croyait que Platon, dans sa définition de Dieu, s'était inspiré de celle de la Bible : « Je suis celui qui est, » c'est dans le même sens, disait-on, qu'il avait opposé l'être au devenir, l'éternité au temps. On retrouvait dans le *Timée* la doctrine de la création, et on insistait surtout sur la similitude dans la série des créations. On signalait même des expressions et des pensées presque semblables. Dans le *Timée*, Dieu « se réjouit d'avoir fait une œuvre bonne. » Dans la *Genèse*, il est dit que « Dieu vit que cela était bon. » La théorie du Verbe est encore un emprunt de Platon aux livres saints. Dans le *Timée*, le Verbe est le monde des idées, le modèle, « le paradigme. » Ainsi, dans la *Genèse*, Dieu dit : « Faisons l'homme à notre image. » On prétendait encore trouver la Trinité dans Platon et dans l'Ancien-Testament.

A tous ces argumens opposons rapidement ceux de la critique moderne. L'antériorité des livres saints est incontestable; mais elle ne prouve que la possibilité et non la réalité du plagiat. L'hypothèse d'une traduction grecque de la Bible antérieure aux Septante ne repose que sur le témoignage d'Aristobule, qui ne mérite aucune confiance et n'est qu'un vulgaire falsificateur. Un retour des Juifs en Égypte avant la fondation d'Alexandrie est tout a fait dénué de preuves. Tout ce que l'on pourrait admettre, ce sont des rapports de commerce entre les deux peuples; mais la philosophie ne voyage guère par ce chemin-là. Rien de plus arbitraire et de plus absurde que les rapprochemens faits par Huet entre Moïse et tous les personnages sacrés de l'antiquité. La Grèce n'a pas connu la Judée avant la conquête d'Alexandre; et elle ne s'en est pas beaucoup occupée, même après. Les rapprochemens entre les livres saints et les premiers philosophes grecs sont tout ce qu'il y a de plus arbitraire et de moins sérieux. L'hypothèse n'a qu'une seule base quelque peu solide, nous l'avons dit : c'est l'analogie de la *Genèse* et du *Timée*. Mais en admettant un instant

sur ce point de prétendus emprunts (qui ne sont de fait admis par personne), ce ne serait que pour un ouvrage particulier, l'un des derniers de Platon, et le reste de la philosophie grecque demeurerait intact. Quant au fond des choses, il a été établi d'une manière décisive que ni la doctrine de la création *ex nihilo*, ni la doctrine de la trinité ne sont dans Platon (1). La doctrine du Verbe est une doctrine alexandrine qui n'est, rigoureusement parlant, ni dans le *Timée*, ni dans les livres saints. L'analogie dans l'ordre des créations, que l'on invoque comme quelque chose de surprenant, n'est pas d'abord si grande qu'on le dit dans les deux ouvrages : mais quoi d'étonnant d'ailleurs que l'on se rencontre en pareille matière? N'y a-t-il pas un ordre naturel, indiqué *a priori*, et fondé sur le besoin que les êtres ont les uns des autres? Enfin, quelque similitude qu'il puisse y avoir par accident entre tel et tel passage, il suffit de lire les deux ouvrages pour s'assurer qu'ils appartiennent à un ordre de spéculations entièrement différent.

Lorsque nous passons de la Judée à l'Inde, la question devient beaucoup plus sérieuse; car, si d'une part il est plus facile de supposer des communications de la Grèce avec la Judée qu'avec l'Inde, d'un autre côté nous trouvons dans l'Inde ce que nous ne trouvons pas en Judée, c'est-à-dire une philosophie, et une philosophie qui se développe comme en Grèce sous la forme de vastes ou de puissans systèmes (2). La philosophie grecque aurait-elle eu sa source au-delà de l'Himalaya? Voilà la question nouvelle qui se présente à nous. Cette question serait bien vite et facilement résolue, si l'on admettait l'opinion d'un savant historien de la philosophie, Henri Ritter, qui considère la philosophie indienne tout entière comme postérieure à la philosophie grecque, et comme contemporaine tout au plus des premiers siècles du christianisme. Dans cette hypothèse, s'il y avait quelque analogie entre les systèmes, ce serait de la Grèce que les idées auraient passé dans l'Inde et non de l'Inde dans la Grèce. Mais l'opinion de Ritter n'est plus soutenable aujourd'hui, et, quelque obscurité qu'il y ait dans la chronologie indienne, il y a deux faits importans qui réfutent cette supposition : l'un c'est que le bouddhisme, qui est antérieur au ve siècle avant Jésus-Christ, paraît postérieur au moins à l'un des systèmes indiens,

(1) Voyez les savantes *Études sur le Timée* de M. Henri Martin.

(2) L'histoire de la philosophie indienne, trop négligée depuis quelques années, paraît devoir être reprise par un jeune élève de l'École des hautes études, M. P. Regnaud. Voyez ses *Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde.* (Bibliothèque de l'École des hautes études, XXVIIIe fascicule, 1876.) Nous devons aussi signaler, quoique ne se rapportant pas aussi directement à notre question, le beau travail de M. Bergaigne sur *les Dieux souverains dans la religion védique*. Paris, 1877.

le système sankya; l'autre, c'est que la conquête d'Alexandre a trouvé dans l'Inde une philosophie déjà existante. Cependant, tout en admettant l'antériorité des systèmes indiens, on n'a encore rien prouvé en faveur de leur influence sur la philosophie grecque. Il n'y a guère eu en effet de rapports directs de l'Inde et de la Grèce avant Alexandre : or déjà avant cette époque la philosophie grecque était dans tout son éclat. A partir de la fondation d'Alexandrie, on peut parler d'influence orientale et même indienne, mais on ne voit rien de semblable auparavant. Les Grecs ont très peu connu l'Inde. Les récits de Ctésias, qui vivait à la cour des rois de Perse, sont remplis de fables, et ne touchent d'ailleurs en rien à la philosophie. Les Phéniciens ont pu avoir des rapports de commerce avec les Indiens; mais ce serait une voie bien indirecte et bien lente pour propager des systèmes de philosophie.

Tout document historique faisant défaut, il ne reste plus que ce qu'on appelle les argumens intrinsèques, c'est-à-dire la comparaison des doctrines. Voici les différens points de rapprochement qui ont été ou qui peuvent être signalés. On retrouve d'abord dans la philosophie sankya, l'une des plus anciennes de l'Inde, nous l'avons vu, la doctrine des cinq élémens, l'eau, l'air, le feu, la terre et l'éther. Or cette doctrine, comme on sait, se rencontre en Grèce : l'eau chez Thalès, l'air chez Anaximène, le feu chez Héraclite, et ces trois élémens avec la terre chez Empédocle; enfin à ces quatre élémens Aristote a ajouté plus tard l'éther, qui compose la matière du monde céleste, tandis que les quatre autres élémens sont la matière du monde sublunaire. Une seconde analogie se tire de la doctrine des atomes. Il y a dans l'Inde une physique atomistique, celle de Kanada, qui rappelle celle de Démocrite. Il combattait la divisibilité à l'infini en disant que, dans cette hypothèse, un grain de moutarde serait aussi gros qu'une montagne, un moucheron qu'un éléphant. En troisième lieu, le système nyaya est une logique que l'on a rapprochée de celle d'Aristote. L'argument nyaya serait, dit-on, la même chose que le syllogisme. Une tradition rapportée par le *Dabistan*, livre persan, nous dit que Callisthène avait envoyé à Aristote des livres indiens où il aurait puisé la doctrine du syllogisme. La métempsycose est aussi une doctrine dont on ne peut contester l'existence chez les deux peuples : elle est au fond de toutes les doctrines indiennes sans exception; en Grèce, on la retrouve chez Pythagore et chez Platon, et ce qui autorise à croire que cette doctrine est empruntée, c'est que ce dogme n'existe pas dans la religion des Grecs; il n'est donc pas indigène, il doit venir du dehors. Un autre dogme, d'un caractère tout métaphysique et d'une grande profondeur, est le dogme de l'enveloppement et du développement alternatif du

monde (1) ; on retrouve ce dogme dans Empédocle : c'est la doctrine du Σφαῖρος (*sphærus*). Dans cette doctrine, l'amour, agissant comme force motrice, produisait l'existence du monde ; de même dans le système védanta le désir était le principe de la création. On a dit encore que c'est de l'Inde que Pyrrhon, à la suite d'Alexandre, avait rapporté la doctrine de l'acatalepsie (2). Le *nirvana* indien serait devenu l'*ataraxie* grecque. Enfin une dernière similitude, c'est la doctrine de la *maia* ou du monde illusion, doctrine qui a son analogie dans la philosophie éléate, pour qui le mouvement et les choses sensibles ne sont que des apparences, et où rien n'existe que l'être absolu.

Rien de plus intéressant sans doute que ces rapprochemens, et l'on pourrait en faire d'autres encore ; mais nous croyons qu'ils sont insuffisans pour déposer contre la spontanéité de la philosophie grecque. Si la doctrine des quatre élémens eût été empruntée, elle l'aurait été tout de suite et tout entière. Comment s'expliquer, si cette doctrine vient de l'Inde, qu'elle ne se soit développée en Grèce que graduellement ? Pourquoi un premier philosophe s'est-il contenté de choisir l'eau, l'autre l'air, l'autre le feu, un quatrième la terre, et pourquoi a-t-il fallu près de trois siècles pour arriver à la doctrine de l'éther ? Est-ce ainsi que se comportent les acquisitions extérieures en philosophie ? L'existence d'une doctrine atomistique chez les Indiens est certainement un fait étrange et intéressant, et l'on est très étonné de rencontrer une telle doctrine dans le pays de l'idéalisme. Mais les voyages de Démocrite que l'on invoque ne servent de rien en cette circonstance, puisque l'on sait que l'atomisme grec est antérieur à Démocrite et que celui-ci l'a reçu de Leucippe d'Abdère. Il faudrait ensuite concilier cette supposition avec une autre tradition, celle qui fait venir l'atomisme de la Phénicie et en attribue l'invention à un certain Mochus ; mais cette tradition elle-même a peu d'autorité, et ce Mochus, en supposant qu'il ait existé et qu'il ait publié le livre qu'on lui attribue, est, selon toute vraisemblance, très postérieur à Démocrite. Pour en revenir à l'Inde, le système de Kanada (que l'on appelle le Vaiseschika) est pour nous d'une date absolument inconnue. Excepté le sankya, que l'on considère comme certainement antérieur au bouddhisme, tous les autres systèmes indiens sont sans date. Comment s'assurer donc que l'atomisme indien n'est pas postérieur à la conquête d'Alexandre et n'y a pas été transplanté au lieu

(1) La philosophie sankya distinguait le principe développé (Vyacta) et le principe non-développé (Avyacta) : c'est la *nature naturante* et la *nature naturée*, le monde passant alternativement d'un état à l'autre.

(2) Voyez le mémoire de M. Charles Waddington sur *Pyrrhon et le pyrrhonisme*, p. 54. C'est le témoignage même d'Ascanius d'Abdère, disciple de Pyrrhon.

d'en être importé? Pour le système nyaya, il a été démontré d'une manière péremptoire par un savant mémoire de M. Barthélemy Saint-Hilaire qu'il n'a aucune analogie avec la syllogistique d'Aristote. C'est sans doute un curieux essai de logique, mais tout rudimentaire, et qui ne peut pas être comparé, même de loin, à l'œuvre monumentale de l'organon. On peut avoir plus de doutes sur l'origine de la métempsycose; mais ce dogme, qui vient de l'imagination plus que de la pensée, n'est qu'un accident dans la philosophie grecque. D'ailleurs il semble bien qu'il a ses origines sinon dans la religion officielle de la Grèce, au moins dans la poésie orphique (1) : il ne dériverait donc de l'Orient que d'une manière médiate; enfin il y aurait à chercher s'il ne viendrait pas de l'Égypte plutôt que de l'Inde. La doctrine de l'enveloppement et du développement est d'une bien plus haute importance et elle est commune au système sankya et à Empédocle; j'en dirai autant de la doctrine des créations successives, ou des alternatives de création et de dissolution, qui se trouvent à la fois, dans l'Inde, dans le Sankya et le Védanta, en Grèce dans Héraclite et dans les Stoïciens. Il ne faudrait pas nier absolument qu'il ne puisse y avoir dans ces diverses doctrines quelque chose d'oriental, mais il n'y a certainement aucune trace d'emprunt direct et conscient, et ce serait le cas d'invoquer le système de l'infiltration lente, système qui ne peut être ni réfuté ni démontré, mais qui n'a rien d'impossible; quoique d'un autre côté ces analogies, très vagues d'ailleurs, puissent également s'expliquer par les analogies naturelles de l'esprit humain. Quant à la doctrine de l'*acatalepsie* (l'incompréhensibilité) j'ai peine à croire, malgré le témoignage d'Ascanius d'Abdère, que Pyrrhon l'ait rapportée de son voyage dans l'Inde. Elle était tellement dans l'esprit du temps, si naturellement amenée par les luttes philosophiques d'alors, qui dans la nouvelle académie provoquaient une doctrine analogue; elle a en outre tant de traits de ressemblance avec l'ancienne sophistique, qu'on a bien peu besoin de l'Orient pour expliquer le pyrrhonisme. Il en est de même de la doctrine de l'*ataraxie* (imperturbabilité), commune alors à toutes les écoles, au stoïcisme et à l'épicuréisme aussi bien qu'au pyrrhonisme. En supposant que la vue de l'insensibilité des gymnosophistes indiens et quelques entretiens avec eux sur la vanité des choses aient pu avoir une certaine influence sur l'esprit de Pyrrhon (ce qui n'a rien d'invraisemblable), ces doctrines se transformèrent tellement grâce à lui qu'il y a eu autant d'originalité à se les assimiler qu'à les créer; car autre chose est l'indifférence mystique, autre

(1) Voyez le livre de M. Jules Girard : *le Sentiment religieux chez les Grecs*. Paris, 1868.

chose l'indifférence sceptique; autre chose le doute mystique, autre chose le doute scientifique et rigoureusement philosophique : or tout nous confirme que le doute de Pyrrhon a bien eu ce dernier caractère. Enfin il est prouvé que la doctrine de la maia ou du monde illusion a beaucoup d'analogie avec la philosophie éléate, mais cette doctrine paraît d'origine assez récente dans le système védanta, et le système védanta est un des moins anciens des systèmes indiens; cette doctrine d'ailleurs est une de celles qu'il est le plus facile d'expliquer par une rencontre, car quoi de plus conforme à la nature de l'esprit humain, aussitôt qu'il philosophe, que de concevoir l'être comme existant seul, et le monde comme une apparence?

IV.

Il ne nous reste plus à examiner que la doctrine chaldéo-égyptienne, défendue par M. Ed. Röth, l'adversaire le plus décidé et le plus systématique du génie grec en philosophie. Selon cet auteur, la philosophie grecque, depuis Thalès jusqu'à Platon inclusivement, a manqué entièrement de spontanéité et d'originalité. Elle ne serait pas née, suivant lui, de la contemplation immédiate des choses, mais d'une tradition extérieure plus ou moins bien comprise. Avec Aristote seulement aurait commencé une philosophie vraiment grecque, avec un caractère entièrement original, à savoir l'esprit scientifique. Jusque-là, ce n'est que l'ancienne mythologie orientale, maladroitement transformée par l'imagination grecque, qui aurait fait tous les frais des systèmes de philosophie. Tous ne sont que les démembremens, les parties d'un grand système général antérieur, à savoir le système égyptien, combiné avec le système zoroastrique.

Sur quoi s'appuie l'auteur pour affirmer une thèse aussi nouvelle et aussi excessive? Il dit d'abord que les hellénomanes, comme il les appelle, les admirateurs enthousiastes et exclusifs du génie grec, défendent l'impossible lorsqu'ils attribuent à ce génie tout seul la création d'un si vaste système d'idées. Ce serait une sorte de miracle, dit-il, qu'on n'aurait vu nulle part ailleurs qu'une telle création *ex nihilo* sortant ainsi de toutes pièces de l'âme d'un seul peuple. En outre, toute philosophie naît d'une religion. C'est là la source ordinaire des systèmes philosophiques. Or, en Grèce, la religion n'a eu que très peu d'influence sur la philosophie. La religion grecque en effet, quoique sortie, suivant M. Röth, d'une source tout égyptienne, avait été transformée par l'esprit grec. Cet esprit éminemment politique et qui donnait à l'individu une si haute importance dans la cité était porté à ramener toutes choses au point de

vue anthropomorphique, et à ne voir dans les divinités venues de l'Orient que des hommes divinisés et idéalisés. Grâce à cet anthropomorphisme, le caractère panthéiste et naturaliste de la vieille religion égyptienne s'était effacé et avait même entièrement disparu. La religion égyptienne était née du sentiment de la divinité répandue dans tout l'univers. C'était l'aspect de la nature qui l'avait inspirée. Au contraire, les Grecs, comme tous les peuples de l'Occident, sont tentés de considérer l'homme non comme une partie de la nature, mais comme un monde opposé à la nature, séparé d'elle; c'est à cette prédominance du point de vue humain qu'est due la religion grecque. Or la philosophie se présente précisément en Grèce sous un point de vue tout opposé à celui-là : elle est justement et presque exclusivement une philosophie de la nature. C'est le monde objectif qui est l'objet de ses recherches, et elle est animée, comme la religion primitive, d'un profond esprit de panthéisme naturaliste. Cette opposition de la philosophie et de la religion ne se comprendrait pas si l'une venait de l'autre, et si on ne supposait au contraire que, ne pouvant trouver dans la religion autochthone une direction suffisante, l'esprit philosophique est allé demander la science aux cosmogonies orientales, qu'il a rapportées en Grèce pièce à pièce, débris par débris. C'était justement le moment où la Grèce entrait de nouveau en commerce avec l'Orient. Deux grands faits historiques sont en effet contemporains de Thalès : l'ouverture de l'Égypte aux étrangers, en 656, et la conquête de la Lydie, de la Phrygie, de l'Asie-Mineure par les Perses en 544 ; la vie de Thalès s'écoule entre ces deux événemens. Ainsi l'Orient aurait fondé deux fois le système des croyances de la Grèce, la première fois par la religion, la seconde par la philosophie.

En quoi donc consistent maintenant, suivant M. Röth, les deux courans d'idées dont la rencontre aurait produit toute la philosophie de l'Europe occidentale?

La mythologie égyptienne est un vaste système de métaphysique dont le caractère le plus saillant est le panthéisme naturaliste. Les principaux traits de ce système sont les suivans : les Égyptiens admettaient à l'origine des choses une substance primitive qui est le fond commun de toute existence. Ce serait la divinité primitive (*Urgottheit*); elle ne fait qu'un avec le monde, mais en même temps elle s'oppose au monde, et à ce point de vue elle s'appelle le Caché (*Amoun*). C'est l'Avyacta de la philosophie indienne, le non-développé : c'est le vide de la philosophie bouddhique et de la philosophie chinoise de Lao-tseu. Cette divinité primitive se composerait, selon Röth, de quatre essences fondamentales, avec lesquelles elle constituerait, non pas une trinité, mais une quaternité, et, pour employer l'expression grecque, une tétractys. Ce sont : l'Esprit pri-

mitif (*Urgeist*) ou Kneph; — la Matière primitive (*Urstoff*) ou Neith; — le Temps primitif (*Urzeit*) ou Zevech, — et l'Espace primitif (*Urraum*) ou Pascht. Cette conception flotte, dit l'auteur, entre une véritable unité et une collection. De ces quatre divinités, deux sont mâles, deux sont femelles. Les deux mâles sont Kneph et Zevech, l'Esprit, le Temps; deux sont femelles, Neith et Pascht, la Matière et l'Espace. De là deux dualités ou deux couples : l'Esprit et la Matière, le Temps et l'Espace.

Le premier de ces quatre termes est l'Esprit, que l'on appelle quelquefois Amoun Kneph (le Caché-Esprit), et il se confond presque avec la divinité primitive. Il ne faut pas s'attendre à trouver sous ce mot esprit la notion abstraite et spéculative de la métaphysique ultérieure : c'est toujours plus ou moins sous la forme du souffle qu'on se le représente, et la racine Kneph, comme le grec ψυχή, signifie le souffle du vent : c'est l'Éther des Grecs. Si l'esprit n'est pas le pur esprit, la matière n'est pas non plus la pure matière, c'est-à-dire une masse inerte et morte, telle que l'entend le mécanisme moderne. Elle a pour symbole l'eau, elle est le principe de toutes choses et est la source de toutes choses, suivant cette inscription de Laïs : « Je suis tout ce qui a été, tout ce qui est et tout ce qui sera. » On l'appelle aussi la grande mère, la mère des dieux. Au reste, M. Röth a soin de nous avertir qu'il ne faut pas se représenter ces divinités à la manière grecque, comme des personnes individuelles, qu'il faut se débarrasser de toute idée d'anthropomorphisme : ce sont, non des personnes, mais des choses.

A ces deux grandes puissances viennent s'en ajouter deux autres, le Temps et l'Espace : le Temps infini, Zevech, le Chronos des Grecs, est le principe d'où tout naît, mais aussi où tout rentre en se dissolvant. Il est, à cause de cela, considéré comme le principe de toute destruction et de tout mal dans la nature : ainsi le mal avait son origine dans la divinité même comme principe indifférent au bien et au mal. Enfin l'espace infini (Pascht-Menhai) vient compléter la quaternité. On se le représentait comme obscur et on l'appelait aussi l'obscurité (Kake-Chebe). Tandis que le Temps était le principe du mal, l'espace était le principe du bien : c'est lui qui recevait dans son sein et produisait au dehors tous les fruits de la nature. M. Röth l'identifie à la fois avec le Chaos des Grecs et avec l'ἀνάγκη, quoique ce soient deux notions bien différentes. Comment de cette divinité primitive et de ses quatre puissances coessentielles le monde venait-il à sortir? On ne rencontre chez les Égyptiens ni l'idée de la création *ex nihilo*, ni l'idée de la formation du monde par un artiste. La production du monde n'est qu'un développement du principe non développé. Le monde et la divinité ne sont donc qu'une même chose.

Tels sont, suivant M. Röth, les traits essentiels de la métaphysique égyptienne. Nous omettons ici l'exposé très étendu qu'il nous donne de la mythologie du même peuple, et nous nous contentons de signaler un dernier trait relatif à la destinée humaine. Un des points essentiels de la religion et de la philosophie en Égypte, c'est la doctrine de l'immortalité de l'âme et de la persistance après la mort. M. Röth affirme qu'on y trouve aussi le dogme de la préexistence et celui de la métempsycose.

Au système égyptien, M. Röth oppose le système zoroastrique, qu'il appelle bactrien. On croit généralement, dit-il, que le système de Zoroastre est un pur dualisme. Il n'en est rien. Les deux principes du bien et du mal, Ormuz et Ahriman, ont eux-mêmes un principe commun et supérieur, Żervana-Akarana, le Non-Créé (on traduit d'ordinaire : le temps sans bornes), qui contient tout (1). De là procédaient, suivant les uns, le bon et le mauvais dieu, suivant les autres, la nuit et la lumière : ces deux nouveaux principes créaient tout le reste et devenaient les deux tiges de deux séries de créations, les unes bonnes, les autres mauvaises. Selon M. Röth, les créations primitives, avant même Ormuz et Ahriman, seraient la nuit et la lumière, l'eau et le feu. Quant à la production du monde, elle n'est plus, comme dans le système égyptien, une émanation : c'est une création véritable, une création *ex nihilo*; ce serait même là, suivant lui, qu'il faudrait chercher l'origine de cette doctrine. Maintenant comment se fait cette création? Par la parole. La parole n'est pas ici prise au figuré : c'est une essence véritable, une substance spirituelle et divine, c'est l'*honover*. C'est par la parole que l'espace crée les quatre matières primitives, la lumière et la nuit, le feu et l'eau : c'est par la même parole qu'il crée l'armée des génies et des esprits, les *feruers*, qui sont de véritables divinités anthropomorphiques, conçues à l'image de l'homme, et dont les plus hautes sont Ormuz et Ahriman, chefs de deux classes d'esprits, les esprits des lumières et les esprits des ténèbres. Au commencement, tous ces génies étaient bons comme venant de la divinité; mais Ahriman a été envieux d'Ormuz, et par là il s'est corrompu ainsi que tous les siens. Le mal a donc pris naissance dans la volonté d'Ahriman. Les dieux qui sont du côté d'Ormuz sont les Amschaspans, ceux du côté d'Ahriman sont les Dews. Là finit la première création; la seconde est la création du monde sensible. Ici l'on voit la grande différence du génie égyptien et du génie perse. Dans le premier, il y a une tentative d'explication scientifique de la nature, dans le second, une simple conception poétique, une création *ex nihilo* qui n'explique rien.

(1) Suivant un texte d'Eudème, disciple d'Aristote, qui avait écrit sur la doctrine des Mages, le premier principe était pour les Perses ou le temps infini ou l'espace infini.

En un mot, deux grands courans d'idées se sont mêlés pour former la philosophie grecque et tout le système d'idées de l'Occident, y compris le christianisme : d'une part l'idée panthéistique, pour laquelle M. Röth ne dissimule pas ses sympathies, qui part de la contemplation de la nature et du sentiment de la vie dans la nature; de l'autre l'idée spiritualiste, qui humanise la divinité, suppose en Dieu les attributs humains, lui prête la liberté, la providence, la création. Ces deux courans luttent encore de nos jours : c'est l'Égypte et la Perse qui sont aux prises.

Dans son application aux origines de la philosophie grecque, cette théorie n'a malheureusement pu être développée par son auteur, qui n'a eu le temps que de s'occuper des premiers philosophes et n'a pas été plus loin que Pythagore. Mais il retrouve partout dans Thalès, dans Anaximandre, dans Xénophane et surtout dans Pythagore les traces de la quaternité égyptienne. Quant à la doctrine de Zoroastre, il n'a pas pu en montrer clairement l'influence : il fait seulement allusion à Démocrite et à Platon; il la retrouve encore dans l'école pythagoricienne, qu'il divise en deux branches, les pythagoriques et les pythagoréens, les premiers disciples de Zoroastre, les seconds de l'Égypte, les premiers partisans du dualisme, les seconds de la Tétrade, les premiers opposant, comme Zoroastre, le bien et le mal, la lumière et les ténèbres, les seconds admettant les quatre termes de la quaternité égyptienne. Ce serait là, si une telle opposition était prouvée, le point le plus neuf et le plus important des recherches de M. Röth.

Pour discuter avec précision ce vaste système, il faudrait entrer dans des considérations techniques qui ne seraient pas ici à leur place. Contentons-nous des considérations suivantes, qui paraîtront sans doute suffisantes à quiconque a connaissance de la matière.

D'une part, l'hypothèse d'une origine indigène de la philosophie grecque n'a en elle-même, quoi qu'en dise M. Röth, rien de miraculeux et d'invraisemblable. Que l'on se représente en effet la suite de la civilisation grecque, la religion, la poésie, les maximes morales des poètes et des sages, le développement du bien-être matériel, les commencemens de la culture scientifique, et aussi peut-être, pour ne pas tout nier, une certaine influence diffuse de la science et de la pensée orientales; quoi d'étonnant qu'une philosophie sorte de tout cet ensemble d'influences et d'actions? Et cette philosophie une fois née, commençant d'abord de la manière la plus humble avec Thalès et les premiers Ioniens, quoi d'étonnant qu'elle se soit développée peu à peu, chaque hypothèse en suggérant une autre ou voisine ou contraire, jusqu'à ce que le cercle entier des hypothèses possibles à cette époque ait été parcouru? Est-il plus extraordinaire, de la part des Grecs, d'avoir créé la phi-

losophie que d'avoir créé la poésie tragique, dont la sublime perfection appartient bien, on l'accordera, tout entière à la race grecque, et n'est pas le produit d'une imitation étrangère? On s'étonne de l'opposition qui existe chez les Grecs entre la religion et la philosophie, l'une tout anthropomorphique, l'autre toute naturaliste. Il n'y a rien là de si étrange. On ne peut contester aux Grecs le génie scientifique : ils l'ont assez montré plus tard, et M. Röth lui-même le reconnaît dans Aristote. Que l'esprit scientifique des Grecs, peu satisfait de l'anthropomorphisme populaire et poétique, se soit porté d'abord sur l'origine des choses et du monde, et se soit attaché au point de vue du naturalisme, rien de plus vraisemblable. Il suffit que les Grecs aient été des hommes pour que cette curiosité pour les choses de la nature les ait attirés et tout d'abord enivrés.

D'ailleurs ce caractère tout objectif et naturaliste n'est vrai que pendant les premiers siècles. A partir de Socrate, la philosophie devient profondément humaine : elle conserve ce même caractère, même dans Platon, même dans Aristote, malgré la hauteur de leurs spéculations métaphysiques; elle l'a encore dans les épicuriens et les stoïciens, dans la nouvelle académie et dans le pyrrhonisme. Il resterait donc encore à la Grèce, comme lui appartenant en propre même en adoptant le critérium de M. Röth, la plus belle partie de la philosophie grecque, et l'Orient n'aurait à revendiquer que le commencement et la fin.

Accordons, si l'on veut, que la matière des idées vienne de l'Égypte ou de la Perse, encore faudrait-il reconnaître que la forme scientifique et philosophique est le propre de la Grèce. Il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'à Aristote pour trouver cette forme; elle est déjà dans Socrate, dans Zénon d'Élée, dans les atomistes. On y voit la preuve, le raisonnement, la démonstration, ce que n'ont jamais connu les mythologies orientales. Ni l'Égypte ni la Perse n'ont eu de philosophie, et l'Orient tout entier, l'Inde à part, car il ne faut pas penser à la Chine, n'en a pas eu. Le fond des idées serait oriental que la méthode serait encore grecque : or la méthode, c'est la philosophie elle-même.

Quant à la comparaison des doctrines, dont le jugement appartient aux hommes compétens, il nous est cependant permis, quelque savant que fût M. Röth, de mettre en doute la construction tout arbitraire qu'il imagine des systèmes de l'Orient. La science n'est pas encore assez avancée, au moins pour l'Égypte, pour prétendre caractériser avec une telle précision ces antiques spéculations. Là où M. Röth croit découvrir une quaternité panthéiste, M. de Rougé, bien autrement autorisé en égyptologie, voyait un monothéisme spiritualiste, et il faut reconnaître que le dogme

de la vie future et de l'immortalité individuelle, si accusé dans la religion égyptienne, et que M. Röth constate lui-même, se concilie assez mal avec le vague naturalisme que l'on suppose. La doctrine perse nous est un peu mieux connue. Les beaux travaux de M. Spiegel, de M. Bréal, de M. Darmesteter (1), nous autorisent aujourd'hui à affirmer sans hésitation que la doctrine du Zervana-Akarana n'est pas, comme le pense M. Röth, le fond du mazdéisme, mais une doctrine relativement récente, ajoutée après coup à l'édifice original de Zoroastre, de telle sorte que le vrai mazdéisme ne serait que dualisme. On peut trouver aussi bien sévère l'appréciation assez désobligeante que M. Röth fait de cette doctrine. Il n'y voit que la part de l'imagination. Sans doute l'imagination a sa part dans toutes les mythologies : elle l'a en Égypte aussi bien qu'en Perse; mais il peut y avoir de grandes pensées sous les formes de l'imagination; et on ne peut nier que le mazdéisme ne soit une des plus brillantes conceptions religieuses de l'esprit humain. L'idée d'un esprit créateur vaut bien celle d'une matière aveugle qui se développe; et, si l'hypothèse de deux principes, l'un bon, l'autre mauvais, n'explique pas le mal, on ne l'explique pas davantage en le supposant coéternel et coessentiel à Dieu. — Si nous arrivons à l'influence directe et à la comparaison des doctrines, nous avons à regretter d'abord, on l'a vu, une fâcheuse lacune. M. Röth n'a pas expliqué l'influence de Zoroastre comme l'influence égyptienne; il mentionne seulement Démocrite et Platon. On ne voit pas trop ce que vient faire ici Démocrite, et quel rapport peut avoir la doctrine des atomes avec le culte du feu : on comprendrait mieux le rapprochement avec Héraclite, et c'est celui que l'on fait d'ordinaire. On ne voit pas mieux quels auraient pu être les rapports de Platon et de Zoroastre (2). On le fait généralement voyager en Égypte, mais non en Perse; le Timée ressemble plus à la Genèse qu'au Zend-Avesta. Quant à ce qui concerne l'influence de l'Égypte, malgré les longs développemens de l'auteur, sa démonstration est des plus insuffisantes et des plus bizarres. Qu'on en juge par cette exposition de la théorie de Thalès : « L'eau est le principe des choses, » dit Thalès : c'est la matière, Neith. « Dieu a fait le monde avec l'eau : » c'est l'esprit, Kneph. « Dieu est le principe le plus ancien, » c'est le temps, Zevech. « Il a donné

(1) Le livre récent de M. James Darmesteter sur *Ormazd et Ahriman* doit faire époque dans l'histoire de la critique mazdéenne. Le mémoire de M. Bréal sur le même sujet, couronné il y a quelques années par l'Institut, n'a malheureusement pas été publié.

(2) On a quelquefois rapproché les *Idées* de Platon et les *Feruers* de Zoroastre, mais il n'y a pas l'ombre d'une analogie sérieuse. Quant aux rapports d'Héraclite et de Zoroastre, on peut consulter Gladisch (*Heracleitos und Zoroaster*, Leipzig, 1859). M. Ed. Zeller, dans une note succincte, mais très pleine, montre toutes les oppositions qui se cachent sous d'apparentes analogies. « La principale différence, dit-il, c'est que le mazdéisme est un pur dualisme, et la doctrine d'Héraclite un panthéisme hylozoiste. »

au vide une existence réelle, » c'est l'espace, Pascht. C'est là, il faut l'avouer, de la critique tout à fait semblable à celle qui nous a paru si ridicule chez Huet. L'hypothèse de deux écoles pythagoriciennes, l'une perse, l'autre égyptienne, est une pure invention, que rien n'autorise. Quels qu'aient pu être les rapports du pythagorisme avec l'Orient, la doctrine qui le caractérise et lui appartient en propre, à savoir la doctrine des nombres, ne se retrouve ni en Perse ni en Égypte. Sans pousser plus loin la discussion, contentons-nous de rappeler le jugement de M. Ed. Zeller : « L'ouvrage de M. Röth, dit-il, est si dépourvu de critique littéraire et historique, il admet si complaisamment les conjectures les plus arbitraires et les imaginations les plus extravagantes, il laisse même tant désirer en ce qui concerne l'intelligence et la fidèle reproduction des textes, qu'il n'y a presque rien à en tirer pour la connaissance historique du pythagorisme. »

L'hypothèse chaldéo-égyptienne ne paraît donc pas appelée à plus de fortune que l'hypothèse indienne et l'hypothèse hébraïque. Ayant discuté ces diverses théories séparément, on nous dispensera d'examiner la théorie éclectique qui les réunit toutes; mais la meilleure réfutation et la plus décisive, c'est l'étude de la philosophie grecque elle-même, c'est ce développement graduel, logique, continu, qui rend absolument inutile l'hypothèse d'une action étrangère. Depuis Thalès jusqu'à Proclus, pendant une période ininterrompue de dix siècles, il n'y a pas un moment où l'on ait besoin d'une intervention du dehors pour expliquer l'apparition d'une idée. Tout s'y passe comme si la philosophie grecque était seule au monde. C'est ce qui n'a pas lieu lorsqu'il s'agit de systèmes importés : ils le sont tout entiers et d'un seul bloc, comme nous le voyons à Rome. Là, la philosophie n'a pas eu d'incubation ni d'évolution : l'épicuréisme, le stoïcisme, y apparaissent d'emblée, tout formés, et les Romains n'ont pas perdu leur temps à reconstruire pièce à pièce un édifice qu'ils trouvaient tout fait. On verrait quelque chose d'analogue en Grèce, si la philosophie y était une œuvre factice; c'est ce qui est hors de toute vraisemblance.

Tant que la science orientale n'aura pas découvert de documens nouveaux, nous pourrons donc considérer comme établi que la philosophie grecque est l'œuvre du génie grec et l'une des plus puissantes créations du génie humain. Elle est sortie d'une tige grecque comme la plante elle-même sort du bourgeon, par une production spontanée et sans greffe artificielle. Un tel phénomène, quoique se manifestant sur une plus vaste échelle, n'est pas plus invraisemblable que les chefs-d'œuvre du génie et les productions de la nature vivante.

PAUL JANET.

L'ADMINISTRATION DES FORÊTS

ET

LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Au lendemain de nos désastres, il n'est personne qui n'ait senti la nécessité d'un remaniement complet de notre organisation administrative. Non-seulement cette organisation, dont nous étions si fiers, s'est effrondrée au premier choc; mais, aux yeux des gens clairvoyans, elle a été la cause principale de nos malheurs. C'est en effet au défaut de responsabilité des fonctionnaires qu'il faut attribuer l'insuffisance de nos ressources au début de la guerre et le désordre dont nos troupes ont tant souffert. Aussi n'est-il pas étonnant qu'à la suite de ces épreuves et sous le coup des dangers que la patrie venait de courir, une des premières préoccupations de l'assemblée nationale ait été la création d'une commission chargée d'étudier les réformes à opérer dans les services publics. Pénétrée de l'importance de sa tâche, cette commission, composée d'hommes compétens, et présidée par M. Corne, prit sa mission au sérieux, étudia consciencieusement tout notre organisme administratif, et proposa un certain nombre de réformes qu'elle ne réussit malheureusement pas à faire aboutir, en présence des questions personnelles qu'elles soulevèrent et des préoccupations politiques qui avaient remplacé dans l'assemblée l'amour du bien public. Parmi ces reformes figurait la translation de l'administration des forêts du ministère des finances à celui de l'agriculture et du commerce. Cette réforme eut alors le même sort que les autres, malgré le talent des orateurs qui la défendirent; mais, plus heureuse que celles-ci, elle a fini par s'imposer, car un décret récent vient de prescrire cette translation réclamée depuis longtemps.

Les motifs qui militent en faveur de cette mesure, longuement

développés dans le rapport présenté par M. de Bonald en 1873, résultent de la nature même de la propriété forestière et de la nécessité pour la société de conserver certaines régions à l'état boisé. Cette nécessité est justifiée, d'une part, par l'influence que les forêts exercent sur le climat d'une contrée et sur le régime des eaux; d'autre part, par l'obligation où se trouve l'état de produire les bois de fortes dimensions, que les particuliers, soumis à toutes les vicissitudes de la fortune, ne peuvent fournir d'une manière normale et continue. C'est pour répondre aux intérêts de cette nature que l'ordonnance réglementaire du premier août 1827 a prescrit d'aménager en futaie toutes les forêts auxquelles ce régime est applicable, que des lois spéciales ont été faites pour le reboisement des montagnes et des dunes, que le défrichement des bois particuliers a été interdit dans certains cas déterminés, et c'est pour assurer la conservation des massifs boisés et garantir les générations futures contre les entraînemens de la génération présente que la gestion des forêts communales a été soustraite aux municipalités et confiée à l'administration forestière. Ces intérêts sont absolument étrangers au ministère des finances, dont le rôle, dans l'organisation administrative, est, non de rendre directement des services à la société, mais de recueillir les impôts qui permettent aux autres ministères de fonctionner.

Parce que les forêts rapportent annuellement de 35 à 40 millions, on les avait attribuées au ministère des finances, sans s'apercevoir que la question fiscale n'est ici que secondaire, et que c'est pour des motifs d'un tout autre ordre que l'état est propriétaire de bois. Cette confusion a eu des conséquences déplorables. D'abord elle a permis au gouvernement de ne considérer les forêts que comme une ressource dont il pouvait disposer dans les momens difficiles, et d'aliéner, depuis 1814, 355,811 hectares de bois domaniaux; ensuite, elle a eu pour résultat d'engager le ministre des finances à exagérer les exploitations pour augmenter les produits immédiats, à sacrifier l'avenir au présent, et à faire plier les exigences culturales devant la nécessité d'équilibrer un budget. C'est ce qui a motivé, à une certaine époque, les nombreuses conversions de futaie en taillis qui ont amené la ruine de beaucoup de nos plus belles forêts, et qui, dans ces derniers temps, ont empêché de faire l'opération inverse. Transformer une futaie en taillis, c'est en effet réaliser un capital, tandis que revenir du taillis à la futaie, c'est diminuer le revenu annuel pour reconstituer le capital primitif représenté par les arbres sur pied, et l'on conçoit que, si la première de ces opérations sourit à un ministre des finances, la seconde doit le laisser beaucoup plus froid.

Sans doute, l'administration forestière, composée d'hommes spéciaux et désintéressés, a le plus souvent opposé une certaine résistance à ces tendances abusives, et c'est grâce à elle que le mal n'a pas été plus grand ; mais comme après tout c'est le ministre qui décide et qui choisit les hommes, il n'est pas étonnant qu'il se soit presque toujours placé au point de vue qui le préoccupait tout d'abord, c'est-à-dire au point de vue exclusivement financier. Qu'il y ait eu des esprits élevés qui aient envisagé les choses d'une autre façon, cela n'est pas douteux; mais c'est dans les institutions et non dans les hommes qu'il faut placer la sauvegarde des intérêts sociaux. Or ici l'esprit fiscal et l'esprit cultural sont en contradiction, puisque l'un cherche à créer des ressources immédiatement disponibles, tandis que l'autre tend avant tout, même au prix de sacrifices temporaires, au développement de la richesse et de la production territoriales.

Ces raisons, cependant si péremptoires, n'ont pas paru assez concluantes à l'assemblée nationale, qui, malgré les discours éloquens de MM. Corne et Cézanne, a repoussé, grâce aux efforts du ministre des finances, par 333 voix contre 253 le projet de la commission. Le principal argument qui a décidé ce vote a été la nécessité de faire contrôler la gestion des agens de l'administration forestière par les inspecteurs des finances, dont tout le monde s'est plu à reconnaître la haute capacité. Le ministre avait perdu de vue dans cette circonstance que les agens forestiers ne sont comptables à aucun degré; que leurs fonctions consistent à gérer les forêts, dont les revenus entrent dans les caisses publiques par l'intermédiaire des trésoriers payeurs-généraux ou des receveurs des domaines, sans qu'ils aient eux-mêmes à toucher un centime; que par conséquent, s'il est naturel de confier le contrôle financier aux inspecteurs des finances, il est absolument illogique de les charger également du contrôle technique, pour lequel ils sont incompétens. C'est faute d'avoir saisi cette distinction que l'assemblée nationale a émis le vote dont nous venons de parler. Cependant, avec une bonne foi qui l'honore et bien rare chez la plupart des hommes politiques, M. Léon Say, en reprenant le ministère le 13 décembre dernier, a loyalement déclaré qu'il s'était trompé en défendant en 1873 le maintien de l'administration forestière au ministère des finances; il a déclaré que la véritable place de celle-ci était au ministère de l'agriculture et du commerce, et c'est sur sa demande que cette translation a été décrétée. Cette conduite lui fait trop d'honneur pour que nous ne nous empressions pas de l'en féliciter hautement.

Voici donc cette administration placée dans les attributions du

ministère dont elle fait naturellement partie; il s'agit maintenant de l'organiser de façon à lui permettre de rendre les services qu'on est en droit d'en attendre. Parmi les réformes qu'elle comporte, les unes sont générales, c'est-à-dire communes à tous les autres services publics, les autres sont spéciales, c'est-à-dire inhérentes à la nature même des fonctions qu'elle a à remplir.

I.

L'administration, prise dans son ensemble, a pour objet de donner satisfaction aux besoins sociaux; elle est locale ou publique. L'administration locale n'a en vue que les besoins nés de l'agglomération d'un certain nombre d'individus sur un même point; elle comprend les intérêts communaux ou départementaux; elle est attribuée, sous la surveillance des préfets, soit aux maires assistés des conseils municipaux, soit aux conseils généraux. L'administration publique au contraire embrasse les intérêts généraux du pays et la sauvegarde des droits primordiaux de l'individu; elle est exercée par des fonctionnaires organisés en services spéciaux, répartis eux-mêmes entre divers ministères. C'est de cette dernière seulement que nous avons à nous occuper ici.

De tous les pays de l'Europe, c'est incontestablement la France qui possède l'administration la plus honnête et la plus scrupuleuse. À aucun degré de l'échelle, on ne rencontre d'agens trafiquant de leurs fonctions et disposés à se faire acheter leurs complaisances. Depuis les ministres et les directeurs généraux jusqu'aux simples préposés des forêts, des douanes ou des postes, les fonctionnaires sont en très grande majorité animés, avec plus ou moins de zèle et d intelligence, de l'amour du bien public et soucieux de leurs devoirs. Ils sont souvent chargés de faire observer des règlemens vexatoires; mais ils ne cherchent pas à s'y soustraire et ne se font pas payer pour les enfreindre.

Cette moralité administrative tient à plusieurs causes, d'abord à ce que les administrations publiques se recrutent en général dans les classes éclairées, qui, quoi qu'on en dise, sont encore les plus honnêtes; ensuite parce qu'on exige de ceux qui veulent y entrer certaines garanties de capacité et d'honorabilité qui excluent les premiers venus. Pour les unes, il faut sortir des écoles spéciales après avoir passé par des épreuves difficiles et fait des frais d'études considérables; pour les autres, il faut subir des examens préalables et faire un stage de plusieurs années. Les emplois subalternes sont généralement confiés à d'anciens sous-officiers bien notés qui trouvent, en entrant dans une administration, des tradi-

tions d'honnêteté dont ils sont rarement tentés de se départir. Enfin la stabilité des positions, la sécurité qu'elles donnent pour l'avenir, les font vivement rechercher et permettent par conséquent de faire porter les choix sur les plus méritans.

Il ne faut pas se dissimuler cependant que, depuis quelques années, les fonctions sont plus délaissées ou plutôt moins recherchées par les hommes capables de les remplir. Le renchérissement des objets nécessaires à la vie et l'accroissement général du bien-être ont démontré l'insuffisance de la plupart des traitemens, insuffisance qui fait perdre aux fonctionnaires une partie de la considération dont ils jouissaient jadis et qui naturellement écarte des emplois publics ceux qui se sentent capables de faire leur chemin d'une autre façon. Qui voudra consentir à faire les dépenses nécessaires pour subir les épreuves des concours et des écoles spéciales, si ces dépenses ne peuvent conduire qu'à une position ne permettant pas de vivre à celui qui l'occupe? Il y a là un danger très sérieux auquel il faut parer sans retard, si l'on ne veut voir baisser rapidement le niveau moral et intellectuel de toutes les administrations. Ce n'est pas le nombre, mais la qualité des candidats qui diminuera, et, si la situation se prolongeait, il serait à craindre de voir apparaître chez nous cette plaie de la vénalité dont les États-Unis, aussi bien que la Russie, nous donnent le triste exemple, qui amène avec elle la corruption morale du pays, vicie l'esprit public, rend illusoires les meilleures lois et entrave tous les progrès. Mais pour pouvoir augmenter les traitemens sans grever le budget de nouvelles dépenses il faut procéder à une réforme complète de tout notre système administratif.

Un certain nombre d'auteurs et des plus autorisés, parmi lesquels figurent MM. Vivien, Béchard, Chevillard, de Broglie, ont proposé d'opérer par voie de décentralisation et demandé la reconstitution de la province. Ils pensent qu'entre les départemens et le pouvoir central la distance est trop grande et qu'il conviendrait de réunir ces derniers en plusieurs groupes sur lesquels un conseil provincial serait chargé de veiller; ils espèrent que des circonscriptions administratives plus étendues permettraient la création de centres intellectuels, développeraient la vie locale et opéreraient une certaine décentralisation morale très désirable pour le pays. Se rappelant l'époque où les états provinciaux, en l'absence du pouvoir central, étaient souvent chargés des intérêts généraux, ils demandent que chaque province soit en quelque sorte autonome et que chaque chef-lieu devienne un centre administratif pour les diverses branches des services publics.

Ces auteurs nous paraissent s'être laissé égarer par leurs souve-

nirs historiques et avoir fait entre les administrations locales et les administrations publiques une confusion qui aurait aujourd'hui les plus fâcheuses conséquences. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que les intérêts locaux et les intérêts publics sont absolument distincts, puisque les uns ne concernent que certains groupes, et que les autres sont au contraire ceux de la nation tout entière. Les habitans d'une commune sont seuls intéressés à ce que celle-ci soit éclairée et bien pavée, à ce que ses biens soient convenablement administrés, tandis qu'il importe à tous les citoyens que la sécurité publique soit assurée, ou que les impôts se perçoivent régulièrement.

Les administrations publiques sont indépendantes non-seulement de l'administration locale, mais elles le sont aussi les unes des autres. Chacune d'elles a ses exigences propres, sa hiérarchie particulière et ses circonscriptions spéciales; le ressort d'une cour d'appel n'a pas nécessairement la même étendue que la division militaire; le service des postes est tout différent de celui des douanes; il est inutile d'établir une académie dans une ville où les auditeurs font défaut, et une conservation forestière là où il n'y a pas de forêts. Toutes ces administrations doivent être organisées non pas pour amener une prétendue décentralisation morale, qui n'a rien à faire ici, mais en vue des services qu'elles ont à rendre et pour lesquels elles ont été instituées.

Le premier problème qu'il faudra se poser est de savoir quelles sont les administrations qui répondent réellement à des besoins publics, et la première réforme consistera à supprimer celles qui ne sont pas dans ce cas. Mais ce n'est pas en quelques lignes, ni même en quelques pages, qu'on peut la trancher. Il faudrait des volumes pour discuter la question de savoir s'il faut conserver la juridiction administrative, accorder la liberté absolue d'enseignement, maintenir le monopole des poudres ou des tabacs, établir un impôt unique, en un mot pour passer en revue chacun des rouages de l'organisme administratif et pour chercher s'il ne serait pas possible de le supprimer ou de le remplacer par un autre plus simple sans gêner le jeu de la machine. Nous nous bornons à signaler la nécessité de cette enquête que les pouvoirs publics seuls peuvent entreprendre.

Après avoir déterminé celles des administrations qu'il convient de conserver, il faudra procéder à leur classement. Les unes sont destinées à rendre des services au public, les autres, créées dans un intérêt fiscal, ont pour objet d'alimenter le trésor. Les premières sont réparties entre les différens ministères, les dernières appartiennent au ministère des finances; quant à celles qui ont un caractère mixte, c'est-à-dire qui, tout en rendant des services, sont

productives de revenus, elles doivent être classées d'après le caractère qui l'emporte. Ainsi, en se réservant la fabrication des tabacs, l'état a en vue non la satisfaction d'un besoin social auquel les particuliers auraient pu pourvoir aussi bien que lui, mais le revenu en argent que cette fabrication lui procure; aussi est-ce du ministère des finances que doit dépendre l'administration qui en est chargée. Il en est de même de celle des douanes, qui, si elle avait pour objet avoué de protéger l'industrie nationale, devrait être rattachée au ministère du commerce, mais qui, envisagée comme simple administration fiscale, relève de celui des finances. Suivant qu'elle dépendrait de l'un ou de l'autre de ces ministères, les principes qui la dirigeraient seraient tout différens. Par contre, l'administration des forêts est surtout appelée à rendre d'autres services que des services financiers, et c'est avec raison qu'on l'a transférée au ministère de l'agriculture.

Une grande simplification à apporter serait celle de la réunion du service des chemins vicinaux, qui dépend du ministre de l'intérieur, à celui des routes nationales, qui relève du ministre des travaux publics. Aujourd'hui que les chemins de fer sillonnent tout le territoire, l'ancienne division des voies publiques en routes nationales, départementales, chemins de grande, moyenne et petite communication n'a plus de raison d'être, car toutes ces voies, à quelque catégorie qu'elles appartiennent, ne servent plus qu'à conduire à la gare la plus voisine les populations groupées sur leur parcours, et tel chemin vicinal est souvent plus fréquenté que tel ou tel tronçon de route nationale. Il résulterait de cette réunion des deux services, outre une grande économie, plus d'unité dans la législation et probablement une amélioration sensible dans la viabilité du pays.

Après le classement des administrations, il s'agit d'en assurer le fonctionnement en vue des services qu'elles ont à rendre. La première et la plus urgente des réformes est d'affranchir absolument les services publics du contrôle et de l'action des administrations locales, avec lesquelles ils n'ont rien de commun. Les autorités locales, et notamment les préfets, ne devraient pas intervenir dans les questions qui, à proprement parler, ne sont ni de leur compétence ni de leur ressort. Si la perception des impôts et l'instruction primaire sont des questions d'ordre public, pourquoi ces fonctionnaires auraient-ils à intervenir dans la nomination des percepteurs et des instituteurs? Puisqu'il existe un corps spécial des ponts et chaussées, pourquoi ont-ils un avis à donner dans toutes les affaires concernant la viabilité publique? Puisque la protection des personnes et des propriétés est du ressort du ministère de la justice,

pourquoi les commissaires de police, les gardes champêtres et, dans une certaine mesure, les gendarmes dépendraient-ils des maires et des sous-préfets? Cette subordination des administrations publiques à l'autorité préfectorale est toujours nuisible, ne serait-ce que parce qu'elle retarde la marche des affaires; mais le plus souvent elle est désastreuse parce qu'elle fait intervenir la politique dans les questions qui devraient lui rester absolument étrangères.

Les fonctions des préfets, qui, outre la gestion des intérêts communaux et départementaux, comprennent la promulgation des lois, le recrutement militaire, les opérations électorales, etc., ont jusqu'ici toujours eu un caractère politique qu'il serait très désirable de leur voir enlever, car rien ne saurait exercer sur les populations une influence plus démoralisatrice que de leur laisser croire que c'est par des considérations personnelles, plus que par la saine appréciation de leurs intérêts, que se tranchent les questions.

Si nous demandons de rendre les administrations publiques indépendantes des préfets, à bien plus forte raison est-il indispensable de les soustraire à l'ingérence dissolvante des corps politiques. Il faut à tout prix en écarter les députés qui usent de leur influence soit pour obtenir des ministres les solutions qu'ils désirent, soit pour leur arracher les nominations des personnes auxquelles ils s'intéressent, soit même pour leur demander la révocation ou le remplacement d'agens qui leur ont déplu, peut-être en faisant simplement leur devoir. Cette intervention de la politique dans l'administration est une des plaies de notre époque, car elle diminue le respect que doivent entraîner tous les actes de l'autorité, habitue les fonctionnaires à attendre leur avancement, non de leur zèle et de leurs capacités, mais de leurs complaisances envers les personnages influens, et a surtout pour effet de rendre toute réforme administrative extrêmement difficile, sinon tout à fait impossible. Les ministres, incertains du lendemain, obligés de compter avec la majorité, sont enclins à donner satisfaction aux exigences des députés et à éviter de léser certains intérêts; ils s'abstiennent le plus qu'ils peuvent de provoquer des réformes qui font toujours quelques victimes et qui froissent des convenances, laissent les choses dans l'état où ils les ont trouvées, et se contentent de vivre au jour le jour avec les instrumens imparfaits qui leur ont été transmis par leurs prédécesseurs et qu'ils légueront à leurs successeurs. Dans les conditions qui leur sont faites, aucun de nos ministres ne pourrait entreprendre une réforme administrative sérieuse. Eût-il la volonté inflexible et le génie organisateur de Colbert et de Louvois, il serait incapable de briser les résistances qu'il rencontrerait et succomberait sous le poids des intérêts qui se coaliseraient contre lui.

On l'a bien vu lorsqu'il s'est agi de la suppression des sous-préfets, réclamée par tant de bons esprits, et des modifications à introduire dans notre organisation militaire. Ce serait là cependant une œuvre digne d'un gouvernement républicain qui se pique de n'avoir en vue que l'intérêt public; car, si ce régime est moins apte qu'une monarchie absolue à supprimer les abus, on ne sait vraiment pourquoi on le préférerait à celle-ci, et, comme le dit un refrain connu, pourquoi on a pris la peine de changer de gouvernement. Pour atteindre ce but, si tant est qu'on l'ait en vue, il importe donc d'abord de choisir les fonctionnaires en dehors de toute considération politique, et de leur donner des garanties qui leur permettent de faire leur devoir sans avoir à craindre d'encourir aucune disgrâce; il faut ensuite leur laisser toute la responsabilité de leurs actes.

Ce qui caractérise en France l'organisation administrative, c'est à la fois la défiance à l'égard des fonctionnaires et l'absence de responsabilité de la part de ceux-ci. Ces deux caractères, qui semblent contradictoires, sont au contraire la conséquence l'un de l'autre. C'est par défiance qu'on enlève tout pouvoir aux agens d'exécution, qu'on ne les laisse jamais libres de prendre aucune détermination personnelle, et qu'on les oblige à obéir aveuglément aux ordres de leurs chefs; mais par cela même on les met à couvert et on leur enlève toute responsabilité. Le plus souvent les agens actifs des divers services n'ont pas d'autorité effective; ils sont chargés d'instruire les questions et d'élaborer les rapports sur lesquels statue l'administration supérieure, dont ils n'ont qu'à exécuter les ordres; mais il ne peuvent jamais rien décider par eux-mêmes. Il en résulte beaucoup de paperasserie, bien des lenteurs dans l'expédition des affaires, et avec cela une absence complète de contrôle matériel; car, pour ce qui concerne le maniement des fonds, le contrôle est surabondant. Ainsi, un ingénieur pourra recevoir des matériaux de qualité inférieure, un agent forestier exécuter des plantations dans de mauvaises conditions; mais dans aucun cas ils ne pourront détourner les sommes qui leur ont été allouées pour leurs travaux. Les états d'émargemens constatent que, jusqu'au dernier centime, les dépenses ont été réellement effectuées et l'argent remis entre les mains de ceux qui devaient le recevoir; mais ce qu'ils ne disent pas, c'est que cette dépense a été utile et n'a pas été faite en pure perte.

A certains égards, cette centralisation présente quelques avantages que M. Vivien a eu soin de signaler dans ses *Études administratives*. Ainsi, elle donne une grande homogénéité aux principes qui dirigent les agens d'exécution, elle permet dans les questions d'affaires, sinon dans les questions de personnes, de

résister à l'arbitraire, elle arrête les projets aventureux et empêche les surprises. Mais par contre elle favorise la routine et enraie toutes les initiatives. A moins de traiter lui-même toutes les affaires, un ministre ne peut vaincre la résistance de ses bureaux. La force d'inertie que ceux-ci sont à même de lui opposer défie toute attaque, surtout quand elle s'appuie sur les règlemens et la tradition.

Irresponsables devant le pays, sans garanties contre l'arbitraire de leurs chefs, les fonctionnaires cherchent naturellement à complaire à ceux de qui dépend leur avenir et trop souvent à effacer leurs opinions devant celles qui leur sont imposées. Ils acquièrent ainsi une certaine souplesse de caractère qui diminue, quoi qu'on en dise, leur valeur morale, et amène, après quelques années de service, un certain scepticisme qu'on remarque surtout chez ceux qui sont arrivés aux emplois supérieurs. Sans doute, il y a des caractères qui ne savent pas plier et des chefs qui tolèrent la contradiction; mais c'est l'exception et, tant, que la position des fonctionnaires ne sera pas garantie par la loi, on verra toujours l'avancement donné à l'intrigue et à la médiocrité laborieuse plutôt qu'au mérite réel. Les employés les mieux notés sont ceux qui, avec une intelligence ordinaire et un caractère sans grande consistance, ont cependant l'ensemble des connaissances voulues pour remplir leurs fonctions sans rien innover. Aussi, s'il n'est pas rare de rencontrer dans les administrations publiques des esprits réellement distingués, il l'est extrêmement de les voir atteindre à des situations élevées. Ce n'est pas en suivant la voie hiérarchique, quelle que soit d'ailleurs la capacité dont ils fassent preuve, qu'ils arrivent aux directions générales ou au conseil d'état, c'est au contraire en abandonnant leurs fonctions et en se lançant dans les affaires ou la politique.

La modicité des traitemens rend très vives les compétitions pour l'avancement; de là ces sollicitations abusives auxquelles les ministres ne peuvent pas toujours résister. Ceux qui ne vont pas assez vite au gré de leurs désirs prennent l'habitude de décrier leur administration et de critiquer les choix qui sont faits; mécontens de leur sort, trouvant qu'ils en font toujours trop pour ce qu'ils gagnent, ils font retomber leur mauvaise humeur sur le public, et lui font payer leurs déceptions. Au lieu de se pénétrer de l'idée que leur devoir est de rendre au pays les services pour lesquels ils ont été institués en faisant le moins possible sentir leur autorité, ils affichent trop souvent une morgue déplacée et croient rehausser leur importance en multipliant les formalités et les vexations inutiles.

Pour remédier à cet état de choses, il faut donner aux agens d'exé-

cution des fonctions bien définies et les laisser se mouvoir librement dans le cercle de leurs attributions, sous le contrôle de leurs chefs. En leur laissant une plus grande indépendance, tout en les rendant responsables de leurs actes, on supprimerait cette bureaucratie formaliste qui consiste à donner des avis sur des choses qu'on n'a pas vues, à faire des rapports sur des niaiseries, à dresser des états qu'on enfouit dans les cartons, à formuler des salutations qui varient suivant l'importance des personnages auxquels on s'adresse. Sans abandonner aucune des garanties nécessaires, il faut simplifier les règlemens, n'avoir que des employés peu nombreux, mais bien payés, pouvant statuer dans certains cas, de façon à ne soumettre à l'administration centrale que les questions les plus importantes.

Il faudrait aussi, pour toutes les administrations qui ne se recrutent pas dans les écoles spéciales, mettre les emplois au concours, faire une loi garantissant les fonctionnaires contre tout arbitraire, soumettant leur avancement à des règles fixes et le rendant indépendant de toute sollicitation extérieure; enfin augmenter les traitemens, ce que la suppression des rouages inutiles permettrait de faire sans grever le budget. On obtiendrait de cette façon une marche beaucoup plus rapide des affaires, et une classe d'administrateurs plus énergique et plus dévouée à ses devoirs.

Avant même d'entreprendre une réforme d'ensemble, on pourrait dès aujourd'hui, et sans d'ailleurs rien changer à l'organisation des services, mettre un terme aux abus de la bureaucratie. Ce qui dans les ministères et les préfectures se perd de temps en allées et venues, ce qui se gâche de papier en rapports inutiles, en lettres d'envoi, en formules vaines, est inimaginable. Au lieu de travailler de neuf heures à cinq heures, comme dans les maisons de banque, les employés arrivent à leur bureau à onze heures et s'en vont à quatre. Des affaires qui, comme la liquidation des retraites ou le remboursement des cautionnemens, pourraient, avec un peu de bonne volonté, être parfois traitées en quelques heures ou tout au moins en quelques jours, demandent des mois et des années pour aboutir, quand elles ne sont pas à jamais enterrées dans les cartons. La chambre des députés pourrait rendre au pays un signalé service en nommant une commission composée de personnes compétentes qui analyserait jour par jour et par le menu le travail effectif de chaque employé, qui, suivant les affaires depuis leur entrée au ministère jusqu'au moment où elles en sortent, se rendrait compte de la filière par laquelle on les fait passer, et qui pourrait alors en connaissance de cause proposer les réductions d'emplois si souvent réclamées et jamais obtenues. Il semble vraiment que jus-

qu'ici on ait toujours sacrifié le résultat au moyen, l'œuvre à l'ouvrier et la fonction au fonctionnaire. Il est grand temps de faire l'inverse, de se préoccuper surtout du but qu'on doit atteindre, qui est la satisfaction la plus complète et la plus rapide des besoins du public. C'est à ce but que doit être subordonné tout l'organisme administratif.

Ces principes généraux sont applicables à l'administration des forêts comme à toutes les autres; mais l'annexion de celle-là au ministère de l'agriculture et du commerce lui offre de plus l'occasion d'opérer certaines réformes spéciales que nous allons examiner, et pour l'étude desquelles nous nous servirons en grande partie d'un travail très bien fait publié par M. Tassy (1), professeur à l'Institut agronomique, bien que nous ne partagions pas sur tous les points l'opinion de l'auteur.

II.

L'administration forestière, telle qu'elle fut constituée par l'ordonnance de 1669, formait dix-huit arrondissemens forestiers ou grandes maîtrises, subdivisées elles-mêmes en 134 maîtrises. Chacune de celles-ci était composée d'un maître particulier, d'un lieutenant, d'un garde-marteau, d'un garde-général, de deux arpenteurs et d'un nombre indéterminé de simples gardes. Elle comprenait en outre un procureur du roi, un greffier, un receveur des amendes, un collecteur et un certain nombre d'huissiers. Ainsi, tout en étant chargée de la régie des forêts, elle était organisée en corps judiciaire et faisait elle-même les recouvremens. Ses tribunaux, dont la juridiction s'étendait sur tout le domaine forestier de l'état, jugeaient non-seulement les questions administratives, mais aussi les questions de propriété et prononçaient contre ceux qui commettaient des délits les peines édictées par l'ordonnance. Cette organisation subsista jusqu'en 1790, époque à laquelle la connaissance des délits et celle des affaires civiles fut donnée aux tribunaux ordinaires, et celle des questions administratives à des corps spéciaux créés pour cet objet. On sépara également la gestion forestière proprement dite de la perception des revenus, qui fut confiée aux administrations exclusivement financières. En 1801, le premier consul supprima les anciennes dénominations, créa 5 administrateurs, 30 conservateurs, 200 inspecteurs, 300 sous-inspecteurs, 300 gardes-généraux, 8,000 gardes et arpenteurs. Ce fut un grand progrès sur ce qui existait jusqu'alors; malheureusement l'administration fut

(1) *La Réorganisation du service forestier*, par M. Tassy, broch. in-8°; 18 5.

forcée de recruter dans l'armée une grande partie de ses agens, qui, apportant dans leurs fonctions les habitudes de la vie des camps et manquant d'ailleurs d'instruction pratique, compromirent par leur insuffisance l'existence même des forêts qu'ils avaient à gérer. Frappé de ces graves inconvéniens, le gouvernement de la restauration, qui avait au plus haut point le sentiment de la durée et celui de ses devoirs envers les générations futures, créa en 1824 une école forestière destinée à former des hommes spéciaux connaissant tous les détails techniques de leur métier et en état d'appliquer aux forêts de la France les vrais principes de la sylviculture, que M. Lorentz avait rapportés d'Allemagne. En 1827 fut promulgué le code forestier qui nous régit, et qui constitua l'administration sur les bases où elle est encore aujourd'hui.

L'administration forestière comprend l'administration centrale et le service actif. La première, jusqu'ici composée d'un directeur-général, de 2 administrateurs, de 7 chefs de bureau, de 12 sous-chefs et de 24 commis de toute classe, a pour fonction de donner une certaine impulsion au service, de vérifier les travaux et de statuer sur toutes les questions qui lui sont soumises. Elle se recrute soit parmi les agens du service actif, soit parmi les jeunes gens à la recherche d'une position, sans qu'aucune règle détermine les droits des uns ou des autres. On a laissé ainsi une porte ouverte à la faveur en permettant au directeur-général de fixer son choix sur qui bon lui semble.

Le service extérieur ordinaire comprend 36 conservateurs au traitement annuel de 8,000 à 12,000 francs; 141 inspecteurs au traitement de 4,000 à 6,000 francs; 192 sous-inspecteurs au traitement de 2,600 à 3,400 francs; 356 gardes-généraux au traitement de 1,800 à 2,200 francs; 3,532 gardes-généraux adjoints, brigadiers et gardes au traitement de 600 à 1,500 fr.; plus 5,500 gardes et brigadiers communaux qui ne touchent en moyenne guère plus de 600 francs. Indépendamment des agens du service ordinaire, 12 inspecteurs, 39 sous-inspecteurs et 20 gardes-généraux, sont groupés en commissions pour l'étude et l'exécution des travaux extraordinaires de reboisement, d'aménagement et de cantonnement de droits d'usage.

Les attributions du service ordinaire comprennent la surveillance et la gestion proprement dite. La surveillance est exercée par les gardes, qui sont chargés de la constatation des délits. Recrutés le plus souvent parmi d'anciens sous-officiers, vivant isolés au milieu des bois, pouvant par leur incurie ou leur improbité compromettre souvent les richesses importantes qui leur sont confiées, les gardes sont, pour la plupart, malgré la modicité de leurs traitemens, tout

dévoués à leurs devoirs. Ils forment un personnel d'élite habitué à affronter le danger et qu'on a vu au premier rang pendant la guerre chaque fois qu'il y avait une mission périlleuse à accomplir.

La gestion des forêts est exercée par les agens dont le recrutement se fait, soit parmi les jeunes gens sortis de l'école forestière, soit parmi les gardes qui ont subi les examens constatant leur capacité. Le premier grade est celui de garde-général, qui, de même que le sous-inspecteur, remplit les fonctions de chef de cantonnement. Cet agent est la cheville ouvrière de toute la machine administrative; il contrôle le service des gardes, fournit sur les affaires à traiter les renseignemens qui permettent à l'autorité supérieure de statuer, propose et fait exécuter tous les travaux que comporte la mise en valeur d'une forêt. Sans avoir un seul commis à sa disposition, il arpente les coupes à asseoir chaque année, surveille les exploitations, instruit les demandes de coupes extraordinaires dans les bois communaux et assiste l'inspecteur dans les opérations de martelage, quand toutefois il ne les fait pas tout seul.

L'inspecteur n'est pas précisément, comme son nom semblerait l'indiquer, un simple agent de contrôle, il participe lui-même à la gestion, et exerce une autorité directe sur les chefs de cantonnement. Il est spécialement chargé du balivage des coupes, des récolemens, des estimations et des ventes; de plus, il représente l'administration forestière devant les tribunaux et poursuit la répression des délits commis dans les forêts. Le conservateur, en sa qualité d'ordonnateur secondaire, centralise la comptabilité. Il veille à la stricte observation des règlemens, correspond avec les préfets pour les forêts des communes et des établissemens publics, autorise la délivrance des menus produits, révise l'instruction des affaires qu'il transmet avec son avis à l'administration centrale.

Cette organisation laisse beaucoup à désirer, car les agens, à quelque grade qu'ils appartiennent, surchargés d'écritures, vont trop rarement en forêt; les vérifications sont illusoires, et l'administration centrale n'exerce aucun contrôle pour s'assurer si ses ordres sont exécutés, si les règlemens sont interprétés partout de la même façon. De plus, les traitemens sont absolument insuffisans et l'avancement d'une lenteur à décourager les plus zélés. En sortant de l'école forestière, après avoir fait tous les sacrifices que comporte cette éducation dispendieuse et subi les épreuves des concours d'entrée et de sortie, le garde-général touche un traitement de 1,800 francs et végète pendant dix ans dans ce grade avant de passer sous-inspecteur. Une nouvelle période de dix années s'écoulera avant qu'il n'arrive au grade d'inspecteur; ce n'est donc

qu'après vingt ans de services, et au plus tôt à l'âge de quarante-cinq ans, qu'il touchera un traitement de quatre mille francs, suffisant pour lui seul, mais qui ne lui permettrait pas d'entretenir une famille et d'élever des enfans. Quant au grade de conservateur, c'est la faible minorité et les favorisés de la fortune qui y atteignent.

Malgré des conditions aussi désavantageuses, le personnel des agens forestiers n'est pas moins dévoué à ses devoirs que celui des gardes; non-seulement on n'a jamais constaté de leur part aucune prévarication, mais la plupart des agens affectionnent leur métier et s'y consacrent tout entiers. L'honneur en revient en grande partie à deux hommes, MM. Lorentz et Parade, qui ont exercé une profonde influence sur tout le personnel de l'administration, qui l'ont en quelque sorte marqué de leur empreinte et animé de leur esprit, et qui, par leur exemple et leur enseignement, ont su inspirer, même aux générations d'agens qui ne les ont pas connus, une véritable vénération.

M. Lorentz (1), dont le fils, aujourd'hui inspecteur-général, continue dignement les traditions paternelles, né à Colmar en 1775, avait grandi au milieu des orages de la révolution et y avait puisé cette trempe singulière que les violentes commotions donnent aux natures d'élite. Il débuta dans la carrière forestière en 1799, dans le département du Mont-Tonnerre; il passa ensuite dans le Hanovre, où il fit la connaissance des forestiers allemands les plus distingués et embrassa leurs doctrines avec ardeur. Quand les événemens l'eurent rappelé en France en 1806, il fut le premier à les appliquer chez nous et le plus zélé à les propager. Déplorant, comme autrefois Buffon et Duhamel, la disparition de nos futaies et convaincu que le taillis n'est qu'un régime contre nature, incompatible avec une sylviculture perfectionnée, il devint le plus ardent défenseur du régime de la futaie, et réussit après bien des efforts à faire sanctionner par l'ordonnance de 1827 cette idée cependant si simple que l'état doit, dans l'exploitation de ses forêts, viser, non au taux de placement le plus avantageux comme un simple particulier, mais à la production en matière la plus considérable et la plus utile à la société. En 1824, lors de la création de l'école forestière, M. Lorentz en avait été nommé directeur, et cette situation lui permit d'inculquer ses principes aux élèves qui lui passaient par les mains et qui allaient ensuite les répandre dans le public. Nul mieux que lui ne convenait à une pareille mission. D'un caractère plein de dignité et de bonté, ferme dans ses convictions, animé d'un grand amour du bien public, dépourvu de préjugés, n'obéissant qu'à la voix de la

(1) Voyez *Lorentz et Parade*, par M. L. Tassy. Paris, 1866.

raison et de sa conscience, il inspirait à première vue l'estime et l'affection. Ces qualités étaient de nature à faire une profonde impression sur l'esprit des jeunes gens, qui, quoi qu'on en dise, sont plutôt portés vers le bien que vers le mal, et cette impression ne s'est jamais effacée chez ceux qui ont été à même de l'éprouver.

Tant que M. Lorentz resta à la tête de l'école forestière, son enseignement ne trouva que de rares et timides contradicteurs; mais, lorsqu'appelé à Paris comme administrateur il voulut mettre ces principes en action, il trouva dans l'esprit fiscal qui animait l'administration des résistances contre lesquelles il ne cessa de lutter, et dont il finit par être la victime. Ne pouvant le forcer à se rendre complice des mesures qu'il jugeait fatales pour le pays, le directeur-général d'alors le fit mettre d'office à la retraite.

L'enseignement que M. Lorentz avait introduit à l'école forestière ne fut pas pour cela abandonné; les doctrines qu'il avait professées trouvèrent dans son successeur, M. Parade, son gendre et son élève, un éloquent interprète. Alsacien comme lui, doué comme lui d'un caractère droit, quoique moins expansif, ayant comme lui des convictions inébranlables, l'horreur de la bassesse et de l'intrigue, doué d'un grand esprit de justice et d'une bienveillance sans bornes, M. Parade sut acquérir sur les élèves une autorité qu'aucun d'eux n'a jamais méconnue et leur inspirer une affection et un dévoûment qu'ils lui ont gardés jusqu'au tombeau. Ne revenant jamais sur sa parole, toujours maître de lui, n'hésitant jamais à faire ce qu'il croyait son devoir, dédaignant les petites habiletés, il fut pour tous ceux qui l'ont approché le type de l'honnête homme dans toute l'acception du mot, du *vir probus* dont parle le poète. De tous les hommes qu'il nous a été donné de rencontrer jusqu'ici, c'est celui qui à nos yeux s'est le plus rapproché de la perfection, celui dont l'amitié qu'il nous a témoignée nous a été le plus précieuse et dont nous nous sentons le plus honoré. Aidé des notes et des conseils de M. Lorentz, M. Parade publia son *Cours élémentaire de culture des bois,* dont la première édition remonte à 1836, et qui est un véritable chef-d'œuvre de clarté, de méthode et de concision. Mais c'est moins par cet ouvrage, véritable code de la science forestière, que par la noblesse de son caractère qu'il a exercé sur toutes les générations d'agens sortis de ses mains l'influence considérable qui se fait encore sentir aujourd'hui. C'est en communiquant à tous ceux qui l'approchaient la chaleur de ses convictions qu'il a rendu les plus signalés services.

Voilà les deux hommes qui ont fait de l'administration forestière ce qu'elle est, et ce qu'il faut qu'elle reste pour ne pas déchoir. Les premiers, ils ont déclaré la guerre à l'esprit fiscal qui présidait à

la gestion du domaine forestier de l'état et en compromettait l'existence, les premiers par conséquent ils ont fait comprendre, quoique sans oser le dire encore, que ce n'est pas du ministère des finances, mais de celui de l'agriculture, que l'administration forestière doit faire partie pour pouvoir rendre les services qu'on est en droit d'en attendre. L'idée a germé, elle a fait son chemin, et aujourd'hui qu'elle vient de triompher il est juste de leur en attribuer tout l'honneur.

Quels doivent donc être les effets de cette translation, et quelles sont les mesures à prendre pour donner aux intérêts culturaux la prédominance sur les intérêts fiscaux? C'est ce qui nous reste à examiner.

Nous l'avons déjà dit plusieurs fois dans le cours de cette étude, ces deux tendances contraires se sont surtout manifestées dans le mode de traitement à appliquer aux forêts. Si l'on se place au point de vue cultural, c'est en futaie qu'il faut les traiter pour en obtenir à la fois les produits les plus considérables et les plus utiles; si c'est au point de vue fiscal, il faut au contraire en raccourcir le plus possible la révolution de manière à diminuer le capital qu'elles représentent et en obtenir le taux de placement le plus élevé: c'est alors au régime du taillis qu'il faut donner la préférence. La première conséquence de la nouvelle mesure qui vient d'être prise doit donc être l'application du régime de la futaie à toutes les forêts de l'état que des raisons particulières ne commandent pas de conserver en taillis, c'est-à-dire la mise en application du principe déjà proclamé par l'ordonnance de 1827. Cette transformation ne devra pas se faire subitement; il faudra ménager la transition et ne pas sacrifier absolument le présent à l'avenir; mais il faudra marcher résolûment dans cette voie, en y mettant d'ailleurs tous les tempéramens nécessaires.

Ce changement de régime aura sans doute les plus heureux résultats, mais il ne suffirait pas pour mettre nos forêts en pleine valeur et pour permettre d'en tirer tous les produits qu'elles peuvent fournir. Beaucoup de ces forêts renferment des vides nombreux que l'insuffisance des ressources mises à la disposition de l'administration des forêts a jusqu'ici empêché de repeupler; il serait indispensable de les regarnir et de transformer ainsi en terrains productifs des surfaces aujourd'hui stériles. Il faudrait pour cela doubler au moins la somme de cinq cent mille francs portée annuellement au budget pour cet objet, et ce serait de l'argent bien placé. Il en serait de même de celui qu'on emploierait à la création et à l'amélioration des routes dans les régions forestières. La difficulté des transports, en restreignant les débouchés, est la prin-

cipale cause de la dépréciation du prix des bois ; et si, faute d'accès pour enlever les arbres du milieu des massifs, on est obligé de les laisser périr sur pied, ou de les débiter en chauffage au lieu d'en tirer des bois de service, il en résulte un préjudice pour la société non moins que pour le trésor public. Chaque route que l'on ouvre dans les forêts qui en sont dépourvues élargit le marché et provoque le plus souvent une hausse dans les prix, qui au bout de très peu d'années rembourse le sacrifice qu'on a fait. Les exemples ne sont pas rares où la plus-value obtenue dans la vente des bois représente un placement à plus de dix pour cent du capital employé à ces travaux. On pourrait même citer des cas, notamment dans l'Aude, où le placement s'est élevé à plus de 25 pour 100. Si donc le gouvernement n'hésite pas à dépenser des milliards pour racheter certaines lignes de chemins de fer, peut-être jugera-t-il qu'il conviendrait de traiter les forêts avec moins de parcimonie, et que ce ne serait pas faire une mauvaise spéculation que de consacrer chaque année quelques millions à l'ouverture et à l'entretien des routes forestières (1).

Il est une autre catégorie de travaux qui ne mérite pas moins son attention, c'est celle du reboisement des montagnes. On se rappelle que sur l'initiative de M. de Forcade la Roquette, directeur-général des forêts, le gouvernement d'alors proposa en 1860 et fit adopter par le corps législatif une loi en vertu de laquelle l'administration forestière était chargée de déterminer les terrains qu'il importait de reboiser, et de faire exécuter ces travaux soit d'office dans certains cas déterminés, soit au moyen de primes offertes aux particuliers. Le but qu'on avait en vue était d'arriver à l'extinction des torrens qui désolent nos départemens méridionaux, à la régularisation du régime des eaux et à la diminution des ravages occasionnés périodiquement par les inondations (2). Une somme de dix millions fut consacrée, à raison d'un million par an, à cette grande opération. Malgré des tâtonnemens inévitables, malgré la résistance que l'on rencontra de la part des populations pastorales, l'œuvre entreprise a déjà donné des résultats remarquables et sur bien des points arrêté complétement les dévastations des torrens. Si elle n'a

(1) Dans la forêt de Gérardmer (Vosges), 60 kilomètres de chemins en terrain naturel, ayant coûté 160,000 francs, ont eu pour effet d'augmenter le revenu annuel de 130,000 francs. Dans l'Aude et les Pyrénées orientales, une dépense de 650,000 francs consacrée à l'établissement de 180 kilomètres de routes a fait réaliser à l'état une plus-value annuelle de 100,000 francs. Le réseau total des routes dans les forêts de l'état est de 4,800 kilomètres. On estime que pour les terminer, il faudrait en construire encore 3,300, qui coûteront environ 13 millions.

(2) Voyez notre étude sur *le Reboisement des montagnes et le régime des eaux*, dans la *Revue* du 1er février 1859.

pas cependant répondu à toutes les espérances, c'est parce que trop souvent l'administration forestière s'est trouvée impuissante à triompher des intérêts ligués contre elle; c'est parce qu'au lieu de concentrer ses efforts sur certains points, elle les a disséminés; c'est surtout parce qu'elle a dépensé une grande partie des fonds mis à sa disposition en primes données aux particuliers pour des travaux dont bien peu avaient une utilité réelle. Il importe aujourd'hui de revenir à d'autres erremens et de commencer par retirer le projet de loi actuellement soumis aux délibérations du sénat après avoir été déjà voté par la chambre des députés. Ce projet, s'il était adopté, aggraverait le mal, puisqu'il a surtout pour objet de substituer le système des primes à celui de l'exécution directe des travaux par les soins de l'administration (1).

La cause de ces difficultés, c'est l'impossibilité de concilier les intérêts pastoraux avec les intérêts forestiers. Lorsqu'on veut reboiser certaines montagnes, il faut bien en écarter les bestiaux, qui sans cela ravageraient toutes les plantations; il en résulte pour les populations, pour lesquelles le pâturage est l'unique moyen d'existence, une privation de jouissance qu'elles ressentent vivement et contre laquelle elles ne cessent de protester. Il faut cependant en prendre son parti, et, si l'on reconnaît que le reboisement de ces régions est une question de salut public, on ne doit pas reculer devant les moyens d'y arriver. Puisque la dégradation des montagnes est due à l'abus du pâturage, c'est à la réglementation de celui-ci qu'on doit recourir pour empêcher le mal de s'aggraver; il faut par conséquent limiter le nombre des animaux à envoyer à la pâture, et autant que possible favoriser la substitution de la race bovine à la race ovine. Ce sont là des questions qui sont surtout de la compétence du ministre de l'agriculture et dont il aura à s'occuper tout d'abord, en y mettant un grand esprit d'équité, mais en même temps une fermeté et une volonté qui ont jusqu'ici fait absolument défaut. Ce ministre peut compter pour cela sur le personnel de l'administration forestière, dont le dévoûment lui sera assuré, pourvu qu'il soit convenablement dirigé.

Pour ce qui est du service extraordinaire, il y a peu de chose à y changer; les travaux d'aménagement de reboisement, de cantonnement de droits d'usage, sont des travaux de longue haleine que ne peuvent entreprendre les agens du service actif, déjà chargés de tous les détails de la gestion; ces travaux ne peuvent être exécutés que par des commissions spéciales relevant de l'administration centrale. Ces commissions subsistent déjà; tout au plus y aurait-il

(1) Voyez *la Restauration des montagnes*, par M. L. Tassy, 1877.

à en augmenter le nombre et à leur indiquer de quel esprit elles devront à l'avenir s'inspirer. Il n'en est pas de même du service ordinaire, qui exige au contraire un remaniement complet.

Tout d'abord il nous paraît indispensable de supprimer le double mode de recrutement de l'administration. Pour remplir convenablement les fonctions de garde-général, il faut des connaissances spéciales qu'un simple garde ne peut acquérir dans l'exercice de son métier et que l'école forestière seule peut donner; c'est donc de cette école que devront sortir tous les agens, sauf à en faciliter l'accès, au moyen de bourses, aux gardes méritans qui se seraient montrés capables d'en suivre les cours. Par un faux sentiment d'égalité, bien des personnes demandent qu'en entrant dans une carrière un employé quelconque puisse en gravir tous les échelons; c'est une erreur, car c'est perdre de vue que l'employé doit être fait pour l'emploi et non celui-ci pour l'employé, que l'ancienneté ni les services rendus dans un poste subalterne ne sont des titres suffisans pour occuper un poste supérieur, et que ceux-là seuls ont droit à une fonction qui sont en état de la remplir convenablement. Les écoles spéciales sont ouvertes à tous ceux qui ont subi les épreuves exigées pour y entrer, et ne sont exclusives que pour l'incapacité. On ne saurait donc voir aucun caractère antidémocratique dans la mesure qui prescrirait le recrutement de l'administration parmi les élèves de l'école forestière, à moins qu'on n'admette que la démocratie doit être le règne de l'ignorance.

Nous avons dit que le chef de cantonnement, qu'il ait le grade de garde-général ou celui de sous-inspecteur, était surtout un agent d'instruction et qu'il n'avait aucune autorité par lui-même. C'est là, suivant nous, un grand inconvénient. Il se présente journellement dans le service des affaires peu importantes sur lesquelles il serait désirable qu'il fût statué immédiatement, pour lesquelles il est puéril de faire des rapports et de provoquer la décision de l'autorité supérieure, puisqu'il est impossible de les apprécier à distance. Telles sont les demandes en délivrance de menus produits, feuilles, bruyères, herbes, etc, que le chef de cantonnement devrait être autorisé à accueillir sous certaines conditions, sauf à en fournir un état mensuel à ses chefs. Il serait utile aussi qu'il pût être déchargé d'une partie de la besogne purement matérielle du métier, qui, comme la reconnaissance des chablis, le dénombrement des coupes d'éclaircie, etc., pourrait être confiée aux brigadiers. Il aurait ainsi plus de temps à consacrer à la gestion proprement dite et à l'exécution des travaux de toute nature qu'elle comporte.

Les chefs de cantonnement devraient correspondre directement avec les conservateurs, dont le nombre serait augmenté et les attri-

butions étendues. Sans entrer ici dans des détails techniques peu intéressans pour la plupart des lecteurs, bornons-nous à dire qu'on pourrait abandonner à ces agens le soin de décider, sous leur responsabilité et en se conformant aux instructions, toutes les questions qui n'engagent pas l'avenir des forêts, telles que la location de la chasse, la vente et l'exploitation des coupes d'éclaircie, les travaux d'entretien des routes, le repeuplement des vides, l'ouverture des fossés d'assainissement, etc. A cet effet, le budget de chaque conservation serait arrêté à l'avance, et les conservateurs, autorisés à se mouvoir dans la limite des crédits accordés, pourraient ordonnancer les dépenses prévues dans ce budget sans être tenus de demander des crédits nouveaux pour chaque travail à entreprendre. On diminuerait ainsi de beaucoup le nombre des affaires sur lesquelles l'administration centrale aurait à se prononcer.

Quant aux inspecteurs qui aujourd'hui sont les intermédiaires entre les chefs de cantonnement et les conservateurs, nous pensons qu'il conviendrait de leur retirer tout rôle actif dans la gestion proprement dite et d'en faire exclusivement des agens de contrôle. Si l'on donne plus d'autorité aux chefs de cantonnement, il est nécessaire de s'assurer qu'ils l'exercent conformément aux instructions qu'ils reçoivent, parce que toute négligence et toute fausse interprétation peuvent compromettre les intérêts les plus graves. Placés sous les ordres des conservateurs, les inspecteurs seraient chargés de recueillir les élémens indispensables à ces agens supérieurs pour préparer leur budget, d'étudier les propositions des chefs de cantonnement, de vérifier à fond tous les détails de leur service, de s'assurer si les travaux de toute nature ont été convenablement exécutés, si les exploitations ont été terminées en temps utile, si les coupes ont été assises conformément aux prescriptions des aménagemens, si les estimations sont bien faites, si la comptabilité est en règle, etc., toutes choses dont aujourd'hui ces agens ne peuvent s'occuper parce que le travail de bureau absorbe tout leur temps et les empêche le plus souvent de mettre les pieds en forêt autrement que pour les opérations de balivage.

Pour compléter ce changement d'attributions, il faudrait également décharger les inspecteurs de la poursuite des délits forestiers, qui constitue aujourd'hui une de leurs principales occupations. Nous avons dit que l'administration forestière, telle qu'elle était constituée autrefois, était un corps judiciaire, et que, juge et partie dans sa propre cause, elle avait ses tribunaux particuliers qui furent supprimés en 1790. Le code forestier lui a conservé dans une certaine mesure ces prérogatives, en ce sens que, si ce n'est plus elle qui juge, c'est encore elle qui poursuit. Elle poursuit, non pas

seulement comme partie civile, mais correctionnellement, au même titre que le ministère public, sur citations directes délivrées par les gardes, qui sont dans ce cas assimilés à des officiers de police judiciaire. C'est là, dans notre législation, une anomalie qu'il n'y a aucune raison de maintenir, et qui ne se retrouve nulle autre part. Nous n'ignorons pas que, confiée à l'administration forestière, la poursuite des délits ne soit plus efficace que si elle était abandonnée au ministère public; mais nous ferons observer que la protection des forêts particulières n'est pas moins digne d'intérêt que celle des forêts de l'état et que cependant les particuliers, non-seulement ne poursuivent pas directement les délinquans, mais que, pour obtenir contre eux un jugement, ils sont obligés de se constituer partie civile et de faire l'avance des frais de justice. Du reste, pour assurer aux unes comme aux autres la protection à laquelle elles ont droit, il suffirait de donner des instructions en conséquence aux procureurs-généraux, et surtout de modifier le code forestier de façon à assimiler les délits forestiers à des vols ordinaires et à les punir comme tels. Dans cette hypothèse, le chef de cantonnement, sur le vu du procès-verbal du garde et suivant l'importance du délit, fixerait l'indemnité à réclamer au délinquant à titre de transaction. Le procès-verbal serait transmis au receveur des domaines, qui serait chargé du recouvrement de cette indemnité, et, en cas de non-paiement, serait envoyé par celui-ci au procureur de la république, qui, poursuivant d'office, demanderait au tribunal la punition du coupable, et ferait exécuter les condamnations prononcées.

M. Tassy, dans la brochure dont nous avons déja parlé, repousse la création d'inspecteurs ambulans, et propose de confier aux conservateurs le contrôle de la gestion locale. Il donne à l'appui de son opinion des argumens sérieux et qui méritent d'être pesés. Nous partagerions son avis, si les conservateurs étaient assez nombreux pour pouvoir, sans négliger le travail de bureau, passer une partie de l'année en tournées; mais, s'il n'en est pas ainsi, nous croyons que notre projet répond mieux que le sien aux exigences du service ; quel que soit d'ailleurs celui qu'on adopte, le rôle de l'administration centrale sera singulièrement simplifié. Au lieu d'entrer elle-même dans tous les détails de la gestion, celle-ci n'aurait plus qu'à imprimer une direction uniforme aux agens et à statuer sur les questions relatives au personnel et sur celles qui peuvent engager l'avenir des massifs forestiers. Ces questions pourraient être groupées ainsi qu'il suit :

1° Propriété, contentieux civil, cantonnement des droits d'usage ; 2° aménagement des forêts domaniales, assiette et vente des coupes annuelles; 3° soumission au régime forestier, aménagement et ex-

ploitation des forêts communales; 4° ouverture de routes nouvelles, et construction de maisons forestières; 5° travaux des reboisement des montagnes et réglementation des patûrages; 6° comptabilité générale. Sept bureaux, y compris celui du personnel et du contrôle, composés chacun d'un chef ayant le grade de conservateur, et de deux sous-chefs ayant rang d'inspecteur, suffiraient à la besogne, surtout si, comme nous l'avons dit dans la première partie de cette étude, on exigeait d'eux un travail plus assidu qu'on ne le fait aujourd'hui. Ces employés seraient pris exclusivement dans le service actif, parmi les agens les mieux notés et les plus expérimentés, parce qu'ayant à apprécier les travaux qui leur sont transmis, il importe qu'ils connaissent à fond tous les détails du service et qu'ils soient à même d'émettre un avis en connaissance de cause. Toutes les affaires, après avoir été examinées par les bureaux, seraient soumises à la délibération du conseil d'administration, composé du directeur-général et de six inspecteurs-généraux, qui statuerait définitivement.

La création des inspecteurs-généraux, qui d'ailleurs vient d'être prescrite, répond à un besoin ressenti depuis longtemps, celui d'exercer sur le service actif un contrôle supérieur, de remplacer avec plus de compétence les inspecteurs des finances et d'établir entre les agens des départemens et l'administration centrale un trait d'union qui fait actuellement défaut. Ayant chacun, comme ceux des ponts et chaussées, leur circonscription déterminée, les inspecteurs-généraux s'assureraient, en la parcourant périodiquement, que les instructions sont rigoureusement suivies et étudieraient sur les lieux les questions importantes qui pourraient se présenter.

Voilà pour l'organisation générale du service; quant aux traitemens, ils devraient être au minimum fixés, suivant les classes, de 700 à 1,000 francs pour les gardes; de 1,100 à 1,400 francs pour les brigadiers; de 2,500 à 4,000 francs pour les chefs de cantonnement; de 5,000 francs à 7,000 francs pour les inspecteurs et les sous-chefs de bureau; de 8,000 à 10,000 francs pour les conservateurs et les chefs de bureau; de 12,000 à 15,000 francs pour les inspecteurs-généraux et 20,000 francs pour le directeur-général. Il serait alloué en outre aux agens des indemnités de tournée et des frais de bureau proportionnés aux charges qui leur incomberaient.

Ces changemens amèneraient sans doute une certaine augmentation dans les dépenses du personnel, balancée en partie par la diminution de nombre des inspecteurs et des employés de l'administration centrale. Mais, quelle que soit cette augmentation, elle serait bien compensée par les résultats, c'est-à-dire par la constitu-

tion d'une administration forte, homogène, composée d'agens satisfaits de leur sort et dévoués à leurs devoirs.

Telles sont les réformes que nous croyons devoir indiquer, non à titre définitif, mais comme pouvant servir de base à une discussion. Nous devons d'autant plus faire des réserves à ce sujet, qu'un grand nombre de personnes également compétentes ont formulé des projets de réorganisation qui diffèrent tous plus ou moins les uns des autres. Ces divergences prouvent que la question est complexe et que ceux qui cherchent à la résoudre ayant une tournure d'esprit différente ne l'envisagent pas tous de la même façon; mais elles montrent surtout combien les réformes sont urgentes puisqu'elles sont réclamées de tant de côtés à la fois.

Il est d'autres points que, pour ne pas entrer dans des détails trop techniques, nous avons dû passer sous silence. De ce nombre sont notamment l'enseignement de l'école forestière, la question des retraites, et surtout la révision du code forestier, dont certaines dispositions sont surannées ou inutiles, et dont certaines autres sont en désaccord avec les principes du droit moderne. Toutes ces questions auront leur tour, et s'imposeront forcément à la discussion dans un avenir plus ou moins prochain. Quant à présent, tenons-nous-en à l'organisation même de l'administration; les résistances intéressées qu'elle provoquera seront assez vives, pour qu'il soit inutile d'y ajouter des difficultés d'un autre ordre. Nous n'opérons pas tout à fait sur une table rase, et, bien que l'esprit français soit généralement disposé à entreprendre les réformes dans leur ensemble pour former un tout homogène, il est des cas où la prudence exige qu'on n'y procède que progressivement et par parties, pourvu toutefois qu'on ait un programme bien défini et qu'on sache à l'avance où l'on veut aller. Nous nous trouvons aujourd'hui dans cette situation et nous devrons nous estimer très heureux si la réforme que nous proposons est favorablement accueillie.

JULES CLAVÉ.

UNE

ACADÉMIE DE PROVINCE

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Déjà nous avons fait voir, par un grand nombre de témoignages, de faits et d'exemples, l'importance des académies de province au XVIIIe siècle (1). Émanées pour ainsi dire de l'Académie française ou de l'Académie des sciences, elles gardent des liens multiples avec l'académie mère. Quelques-unes même n'ont pas seulement avec elle des rapports de déférence, de respectueuse confraternité ou d'une sorte de piété filiale, mais de véritables pactes d'affiliation ou d'alliance et même de complète incorporation, comme on l'a vu pour la société de Montpellier. Ces pactes sont des titres d'honneur inscrits dans leurs lettres patentes, dans les actes officiels de leur fondation. La plupart des académiciens de Paris se montrent flattés d'appartenir en même temps à des académies de province; ils ne dédaignent pas de venir y siéger et même, nous en avons cité plus d'un exemple, de prendre part à leurs travaux. A l'imitation du modèle sur lequel elles tournent sans cesse les yeux pour se régler, les académies provinciales sont animées du plus vif amour des lettres et des sciences, de l'esprit du siècle dans ce qu'il a de meilleur, et elles travaillent, non sans succès, à le répandre autour d'elles dans tout leur diocèse académique. Ce sont comme autant de foyers secondaires qui reçoivent et renvoient la lumière du grand foyer des académies de Paris.

Mais pour mieux faire apprécier leur rôle et leur influence, la part qu'elles ont eue au mouvement des esprits, au progrès des sciences et des lettres, il est bon d'exposer plus en détail l'histoire d'une

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

d'entre elles, que nous choisirons parmi les plus considérables, et de faire un tableau plus complet de sa vie intérieure, de ses sentimens, de ses travaux, de ses relations au dehors. L'académie de Lyon est celle que nous prendrons pour exemple; non pas que d'autres académies, comme celles de Bordeaux, de Marseille ou de Montpellier, ne pussent donner lieu à quelque étude également intéressante, mais parce que, membre de celle de Lyon depuis bien des années, nous la connaissons mieux que les autres.

I.

Comme nous ne voulons pas faire l'histoire littéraire de Lyon, nous ne dirons rien des diverses sociétés, beaucoup plus anciennes, auxquelles quelques historiens ont voulu rattacher, par des liens plus ou moins douteux, les origines de cette académie. La véritable académie de Lyon date du commencement même du XVIII[e] siècle. Dès l'année 1700, elle existe régulièrement, d'abord sous la protection du maréchal de Villeroy, puis de son fils, archevêque de Lyon; mais elle ne fut autorisée qu'en 1724 par lettres patentes du roi (1). Il est à remarquer que ces lettres ne contiennent aucune de ces clauses spéciales d'alliance ou d'affiliation particulière avec l'une ou l'autre des deux grandes académies de Paris, comme nous en avons trouvé dans les lettres patentes de Nîmes, de Marseille, de Montpellier, de Bordeaux et d'autres encore. D'où vient que la nouvelle académie n'eut pas un honneur dont elle ne semblait pas moins digne, dès les premiers jours, par sa composition, comme par le rôle qu'elle était appelée à remplir dans la plus grande ville de France après Paris? La raison en est sans doute que les deux Villeroy, ses premiers protecteurs, ne faisaient partie ni de l'Académie française ni de l'Académie des sciences, et qu'ils n'eurent pas la pensée ou le crédit de négocier une pareille alliance. Mais, à défaut d'un pacte officiel, elle a eu, comme on va le voir, plus de relations peut-être qu'aucune autre académie de province avec les académiciens de Paris, avec les lettrés et les savans les plus célèbres du XVIII[e] siècle.

Il faut suivre dans les lettres de Brossette à Boileau les commencemens de la compagnie. Comme l'Académie française, comme la plupart des autres académies, elle a pris naissance dans la libre et familière réunion de quelques amis des lettres. Ces premiers académiciens, ces pères de l'académie de Lyon, n'étaient qu'au nombre de sept; mais tous ont mérité que la postérité n'oubliât pas leurs noms (1). C'est d'abord Brossette, le premier secrétaire de la so-

(1) Nous avons consulté, outre les lettres de Brossette, l'*Histoire littéraire de la*

ciété naissante, et dont le nom ne se sépare pas de celui de Boileau. Le premier lieu de leurs réunions fut le riche cabinet de Falconnet, au milieu de volumes non moins nombreux, selon Brossette, que bien choisis. Falconnet, que personne, dit encore Brossette, n'égale en science, en livres et en mérite, a été, avec Fontenelle et Mairan, un des derniers, comme aussi des plus habiles défenseurs de la physique de Descartes. C'est lui qui a publié, en y ajoutant une préface, la *Théorie des tourbillons cartésiens* de Fontenelle. Mais bientôt l'Académie des inscriptions et belles-lettres devait l'enlever à la ville de Lyon. Ce fut une perte qui dut être vivement sentie par ses anciens confrères, comme on en peut juger, non-seulement d'après Brossette, mais d'après l'éloge qu'en fait Grimm dans sa correspondance : « Homme charmant qui, à l'âge de quatre-vingts ans, a le feu, la force, les agrémens, la gaîté, les grâces de la jeunesse. Ce vieillard, unique en son genre, joint à une érudition fort vaste les vertus et les qualités les plus respectables. Il est regardé par les gens de lettres comme un père. » A côté de Falconnet, nous trouvons un autre cartésien, non moins habile, Villemot, curé de la Guillotière, auteur d'une *Nouvelle explication des planètes* qui, d'après l'*Encyclopédie*, serait le meilleur ouvrage en faveur de Descartes (1).

Deux jésuites faisaient partie de cette petite société d'élite, dont l'un, le père Saint-Bonnet, savant astronome, qui faisait construire l'observatoire à ses frais, était aussi un cartésien, quoique jésuite. On était alors cartésien à l'académie de Lyon, comme on l'était à l'Académie des sciences, comme on l'était dans la France entière, avant le triomphe déjà prochain de Locke et de Newton. Les jésuites, plus tolérans à Lyon qu'ils ne le furent ailleurs, se contentaient de faire quelques chicanes à leur frère cartésien; ils se plaisaient surtout à l'attaquer au sujet de l'automatisme, cet endroit si faible de la philosophie de Descartes. « Le père Saint-Bonnet, dit Pernetti, ne s'effrayait point de leurs argumens, mais il avouait que le chien de leur maison de campagne le mettait souvent au sac; cet animal, qui s'était attaché à lui, paraissait entendre ses moindres signes et s'y conformer avec une docilité qui l'étonnait. » Combien sans doute d'autres partisans de l'automatisme que mit au sac, malgré l'esprit de système, l'intelligence d'un chien ou même le seul instinct d'animaux d'ordre inférieur!

Le second jésuite, le père Fellon, était un poète latin, comme il y

ville de Lyon par le père Colonia, *les Lyonnais dignes de mémoire* par l'abbé Pernetti, la *Correspondance de Brossette* et surtout l'*Histoire de l'Académie de Lyon* par M. Dumas, 2 vol. in-8°, 1840.

(1) Article *Cartésianisme*.

en avait tant alors, surtout dans son ordre; mais tous n'ont pas eu l'honneur d'être loués par Boileau, qui fait un grand éloge de deux de ses poèmes, l'un sur le café et l'autre sur l'aimant.

Le poème sur l'aimant est dédié à un autre membre de la Société, à Puget, fort digne de cette dédicace d'un poème scientifique et qui mérite de nous arrêter un moment. Puget a été avec Brossette un des principaux membres de la nouvelle académie. D'une famille de magistrats, noble et riche, il a consacré toute sa vie et toute sa fortune aux sciences, aux expériences et aux lettres. A la fois physicien, naturaliste et poète, c'est un esprit presque universel. Il prit dans l'académie la défense de l'hypothèse de Descartes sur l'aimant contre un professeur de Paris, Joblet, qui soutenait celle de Huygens. Au lieu de s'en tenir aux hypothèses et aux raisonnemens, il faisait des expériences pour démontrer les diverses propriétés de l'aimant; il avait imaginé plusieurs machines qu'on admirait dans son cabinet de physique, un des plus riches de l'Europe. A propos d'un mémoire sur les yeux des insectes, Malebranche, avec lequel il était en correspondance, lui écrit : « J'ai lu avec avidité vos observations, et cette lecture a excité en moi deux sortes d'admiration différentes, l'une sur l'art infini de la sagesse divine, l'autre sur votre sincérité et votre attachement désintéressé pour la vérité, qualité très rare chez les auteurs (1). »

Ce physicien et ce naturaliste était aussi un poète. Entre autres pièces de vers, il avait composé une fable satirique contre la mauvaise administration des deniers de la ville, dont il avait pris l'idée dans l'histoire d'un chien racontée par Sorbière. La Fontaine, qui a demeuré quelque temps à Lyon, a emprunté à son tour à Puget le sujet de la fable du *Chien qui porte à son cou le dîner de son maître*. Il lui a même conservé le caractère de satire municipale qui en atteste la véritable origine :

Je crois voir en ceci l'image d'une ville
Où l'on met les deniers à la merci des gens.
Échevins, prévôt des marchands,
Tout fait sa main, le plus habile
Donne aux autres l'exemple...
Si quelque scrupuleux, par des raisons frivoles,
Veut défendre l'argent et dit le moindre mot,
On lui fait voir qu'il est un sot.
Il n'a pas de peine à se rendre,
C'est bientôt le premier à prendre.

Quoique la fable de Puget, citée tout entière par Brossette dans

(1) Voyez la lettre de Brossette à Boileau du 10 août 1706.

une lettre à Boileau du 21 décembre 1706, soit loin d'égaler celle du grand fabuliste, elle n'est pas sans quelque mérite; c'est déjà une assez grand honneur que d'avoir eu La Fontaine pour imitateur, et de lui avoir inspiré cette charmante fable. Boileau, en parlant de Puget dont il loue à la fois les vers, les Mémoires et les machines, écrit à Brossette : « J'admire combien vous êtes d'hommes merveilleux à Lyon. » Les lettres et les éloges de Boileau doivent sauver aussi de l'oubli deux autres académiciens de la même époque, les deux Dugas, le père et le fils, qui tous deux, présidens de la cour des monnaies, ont allié aux plus hautes fonctions de la magistrature le goût et la culture des lettres.

Nous voyons encore, dans la correspondance de Boileau et de Brossette, que les deux premières séances de la nouvelle académie ont été consacrées à discuter la démonstration de l'existence de Dieu de Descartes. Cela n'a rien d'étonnant en un temps où la philosophie de Descartes était encore en si grand honneur et faisait l'objet de toutes les conversations savantes de Paris et de la province. Brossette ne nous dit pas quelle fut la solution; mais il est bien à croire, d'après l'esprit cartésien de l'assemblée, qu'elle ne fut pas défavorable à Descartes. Pour en finir avec la philosophie de Descartes à l'académie de Lyon, ajoutons une singulière preuve du cartésianisme, comme aussi de la sensibilité, de Brossette : il avait en effet imaginé de porter à son doigt, enchâssée dans une bague, la glande pinéale de sa femme, sur la foi de Descartes, qui, comme on le sait, loge l'âme dans cette petite glande privilégiée.

De plus en plus mécontent de l'Académie de Paris, qu'envahissaient chaque jour les partisans des modernes, aveugles et téméraires contempteurs des anciens, Boileau applaudit aux développemens de l'académie de Lyon, dans laquelle il espère trouver un auxiliaire contre les progrès du mauvais goût. Brossette en effet lui écrivait : « Nous tenons tous ici pour l'antiquité. »

Si les lettres de Boileau sont flatteuses pour l'académie, elles ne le sont pas moins pour la ville de Lyon, qu'il l'appelle, par allusion à une rente viagère sur son hôtel de ville, la mère nourrice de ses muses naissantes. Nous savons, par Cizeron Rival, que cette rente était de 1,500 francs pour un capital de 12,000 ou de 13,000 francs, le tiers à peu près du patrimoine de Boileau, placé à fonds perdus (1). Lyon devait se montrer aussi une bonne mère pour ces mêmes muses dans leur vieillesse. Sans plus de scrupule que l'hôtel de ville de Paris, ou que l'état lui-même, l'hôtel de ville de Lyon s'avisa un jour de diminuer sa dette en retranchant à ses rentiers un

(1) *Mémoire historique sur la vie et les ouvrages de Brossette*, par Cizeron Rival.

quart de leurs rentes. On se rappelle comment Boileau lui-même s'est plu à décrire, dans sa deuxième satire, la figure d'un rentier triste victime d'un pareil retranchement :

Plus pâle qu'un rentier
A l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier.

Cette pâle figure, Boileau l'eût sans doute faite lui-même, si le consulat, à la demande, il est vrai, de Villeroy, n'eût décrété en l'honneur de l'auteur de l'*Art poétique* une exception qui nous a paru non moins honorable pour la ville que pour le poète lui-même. Fontenelle, à propos d'une rente que firent à Régis messieurs de l'hôtel de ville de Toulouse, touchés, dit-il, des instructions et des lumières qu'il leur avait apportées, s'écrie, non sans quelque ironie contre la lésinerie administrative à l'égard des gens de lettres : « Événement presque incroyable dans nos mœurs et qui semble appartenir à l'ancienne Grèce (1)! » Sans doute, il ignorait ce trait de l'hôtel de ville de Lyon à l'égard de Boileau, et toutes ses autres munificences à l'égard des gens de lettres et de l'académie, sinon l'événement de Toulouse lui eût peut-être paru un peu moins incroyable. Après avoir vu les commencemens de l'académie dans les lettres de Brossette à Boileau, nous en suivons les développemens dans la correspondance de Brossette avec J.-B. Rousseau, qui commence en 1715 et dure jusqu'à la mort de Rousseau, en 1741.

II.

Toujours avide du commerce des grands écrivains et des nouvelles de la république des lettres, Brossette, après la mort de Boileau, s'attache à J.-B. Rousseau et commence avec lui une correspondance qui n'a pas moins d'intérêt pour l'histoire générale des lettres que pour l'histoire particulière de l'académie de Lyon. Il y est beaucoup question de la querelle des anciens et des modernes, où Rousseau paraît à son avantage et fait preuve d'un sens critique supérieur à celui de la plupart de ses contemporains. De son côté, Brossette l'informe exactement de tout ce qui regarde l'académie et les lettres lyonnaises. Tout en étant lié avec J.-B. Rousseau, il eut l'art de conserver les bonnes grâces de Voltaire, qui lui écrit, sans nulle mauvaise humeur : « Vous ressemblez à Pomponius Atticus, courtisé à la fois par César et par Pompée. »

Cependant l'académie, que nous avons vu prendre naissance dans cette petite société d'amis, se réunissant une fois par semaine dans le

(1) Éloge de Régis.

cabinet de Falconnet, a grandi et s'est développée. Elle a maintenant des lettres patentes, des statuts approuvés, un lieu officiel pour ses réunions, d'abord à l'archevêché, puis à l'hôtel de ville. Elle ne sera mise en possession de la belle salle du palais Saint-Pierre, où elle tient actuellement ses séances, qu'en 1828. Au lieu de sept membres, elle en eut bientôt vingt-cinq, puis en 1758, le nombre consacré de quarante, lors de sa réunion avec la Société des beaux-arts. A partir de cette réunion, elle prend le nom qu'elle porte aujourd'hui, d'Académie des sciences, belles-lettres et arts. La voilà devenue une institution publique ayant une grande place dans la cité et désormais liée à son histoire.

Nulle académie de province peut-être n'a eu parmi ses membres plus d'hommes qui se soient fait un nom dans la république des lettres. Avec les lettres de Boileau et de Jean-Baptiste, qu'on parcoure celles des autres grands écrivains du siècle, de Jean-Jacques Rousseau et surtout de Voltaire, on y rencontre presque à chaque page le nom de quelque académicien lyonnais, tant cette académie, de même que d'autres à la même époque, a été étroitement mêlée au grand mouvement littéraire et philosophique du XVIIIe siècle!

Pour être bien avec les philosophes, elle n'en eut pas moins les meilleures relations avec les jésuites, ses voisins du collége de la Trinité, aujourd'hui le lycée de Lyon, jusqu'à ce qu'ils fussent remplacés par les oratoriens; elle en eut, qui ne furent pas moins bonnes, aussi avec les rédacteurs du *Journal de Trévoux*. Ce grand collége de la Trinité attira et retint à Lyon, à l'avantage de l'académie, un certain nombre de jésuites remarquables par leur savoir ou leur esprit, mathématiciens, érudits, historiens, beaux esprits, poètes en latin, plus souvent qu'en français, et grands amateurs, ce qui est à leur éloge, de lettres païennes. Parmi eux, quelques-uns eurent l'honneur de faire partie de l'académie. Aux pères Saint-Bonnet et Fellon, que nous avons déjà cités, il faut ajouter les pères Vitry, Béraud et Colonia.

Le père Vitry a été un des principaux rédacteurs du *Journal de Trévoux*, où il est fait si souvent mention des travaux de l'académie de Lyon. Le père Béraud a été le maître de Bossut, de Montucla, de Lalande, tous de Lyon ou de ses environs, et qui forment dans son histoire une chaîne continue de grands mathématiciens, à partir de Desargues, l'ami de Descartes, le précurseur de Monge et de la géométrie descriptive, jusqu'à Ampère, le plus grand de tous, qui est né à Poleymieux, à deux lieues de Lyon, et qui a professé les mathématiques à l'ancien collége de la Trinité.

Le plus célèbre de ces jésuites académiciens est le père Colonia, érudit et archéologue, auteur de l'*Histoire littéraire de Lyon*. Après

le célèbre père Menestrier qui, au XVIIe siècle, a publié une savante histoire de la ville de Lyon, le père Colonia est un de ceux qui ont jeté le plus de lumière sur l'histoire d'un pays si riche en antiquités et où se sont successivement amoncelés tant de précieux restes de la domination impériale, du christianisme naissant et du moyen âge, où ont été recueillies toutes ces inscriptions qu'on voit réunies, avec les tables claudiennes, dans le magnifique musée lapidaire de Lyon. Aussi, depuis Spon et le père Menestrier jusqu'au père Colonia, depuis le père Colonia jusqu'à François Artaud, qui est de la fin du XVIIIe et du commencement du XIXe siècle, depuis Artaud jusqu'à nos jours, l'archéologie a toujours été en honneur à Lyon. *Lyon souterrain*, tel est le titre du grand ouvrage de François Artaud sur les antiquités lyonnaises. Il y a en effet un Lyon souterrain, comme il y a une Rome souterraine, qui tous deux ont eu également d'habiles et de savans explorateurs.

Depuis le XVIIIe siècle jusqu'à nos jours, les grands médecins, comme les savans archéologues, n'ont pas manqué à la ville et à l'académie de Lyon. La faculté de médecine, qui s'élève enfin après tant d'hésitations et de retards, n'aura qu'à s'inspirer des anciennes traditions de la médecine et de la chirurgie lyonnaises. Parmi les grands médecins qui ont siégé sans interruption à l'académie, nous ne nommerons que le plus célèbre, Pouteau, membre de la Société royale de chirurgie, dont les ouvrages sont encore cités aujourd'hui dans les traités classiques de chirurgie en France et à l'étranger. Amoureux de son art, animé du désir de soulager l'humanité, il mit plus d'une fois généreusement sa bourse à la disposition de l'académie pour des prix sur diverses questions de médecine et de chirurgie.

C'était aussi un académicien lyonnais, ce noble et courageux Pierre Poivre, correspondant de l'Académie des sciences, qui d'abord porta si dignement le nom de la France, au prix de tant de périls, jusqu'aux extrémités de l'Orient, qui ensuite, intendant des îles de France et de Bourbon, administra ces colonies avec tant de sagesse et de gloire, et qui les enrichit par l'introduction de plantes précieuses qu'il avait sauvées, pendant une longue et dangereuse traversée, en se privant de boire pour les arroser. Au retour de tant de lointaines et périlleuses missions, il était venu se reposer au sein de l'académie, et dans cette belle maison de la Fretta qu'on montre aux étrangers sur les bords de la Saône.

Voyageur intrépide, savant naturaliste, Patrin mérite une place à côté de Poivre. Pendant huit ans, à travers tous les dangers, il a exploré les montagnes de l'Asie boréale jusqu'au-delà du méridien de Pékin. Nommé membre de la convention, il résista avec non moins

de danger et de courage aux violences de la Montagne. Il est mort dans les premières années du XIXe siècle, membre de l'académie de Saint-Pétersbourg et correspondant de l'Institut. Un autre membre de l'académie, Gabriel Jars, mort, comme Patrin, correspondant de l'Institut, au commencement du siècle, s'est fait un nom dans la science par ses explorations en Suède et en Norvége et par ses travaux métallurgiques.

Le buste sculpté par Chinard, qu'on voit à l'entrée du jardin botanique, est celui d'un Lyonnais non moins digne de mémoire, de l'abbé Rozier, grand agronome dans un temps où l'agronomie était si fort en honneur. Écrasé dans son lit par une bombe, pendant le siége de Lyon, l'abbé Rozier a laissé inachevé son grand ouvrage sur l'agriculture, dont les matériaux ont péri avec lui. La Société d'agriculture de Lyon a fait graver sa figure sur ses jetons et s'est placée sous son patronage. Citons encore les noms de deux autres abbés lyonnais du même temps qui appartinrent l'un à l'Académie des sciences, l'autre à l'Académie française, l'abbé Bossut et l'abbé Morellet.

Parmi les savans dont l'académie a le droit d'être fière, nous n'aurons garde d'oublier les quatre de Jussieu, Antoine, Bernard, Joseph, Antoine-Laurent, cette glorieuse dynastie de grands botanistes, tous les quatre Lyonnais et associés de l'académie, tous les quatre membres de l'Académie des sciences. Des savans passons aux littérateurs, aux poètes, aux artistes, dont la liste n'est ni moins riche ni moins brillante dans l'histoire de la compagnie, depuis ses commencemens jusqu'à nos jours.

III.

Parlons d'abord des poètes. Il y en avait beaucoup au XVIIIe siècle, surtout dans les académies. Quel académicien ne se croyait pas obligé d'être un peu poète? Magistrats, médecins, jésuites, physiciens, et même mathématiciens, tournaient des vers, les uns en français, les autres en latin; presque tout le monde faisait des distiques ou des quatrains. Sourions un peu, je le veux bien, mais ne soyons pas trop sévères pour cette innocente manie des académiciens nos aïeux; parmi tant de petits vers, s'il en est qui sont fades et médiocres, d'autres, en bon nombre, sont jolis, ingénieux, bien tournés, et faisaient sans doute une diversion agréable au milieu de matières arides, entre de graves lectures ou de savans mémoires. L'esprit un peu maniéré, le bel esprit lui-même n'est-il pas préférable aux goûts moins délicats, à l'indifférence aux choses de l'esprit dont il semble que la mode ait succédé dans bien des sociétés ou

des salons d'aujourd'hui? Mais, s'il y a eu partout, au XVIIIe siècle, beaucoup de poètes plus ou moins oubliés, l'académie de Lyon en a possédé un certain nombre dont le nom n'est pas tout à fait perdu dans l'histoire des lettres.

Ceux qui ne connaissent Lyon que par ses soieries et ses manufactures seraient fort surpris de la longue liste de poètes, hommes ou femmes, que cette ville a produits depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, depuis Louise Labbé, jusqu'à Louisa Siefert, jusqu'à Soulary et Victor de Laprade. Mais nous ne devons parler ici que de ceux qui ont appartenu à l'académie du XVIIIe siècle.

Le premier que nous rencontrons, après le physicien Puget, est un personnage, nous devons l'avouer, fort peu recommandable, l'abbé Gâcon, dont Lamotte disait : « Il n'y a rien à gagner avec les gens qui n'ont rien à perdre. » Auteur du *Poète sans fard*, de l'*Anti-Rousseau*, de l'*Homère vengé*, etc., l'abbé Gâcon poursuit de ses épigrammes, de ses injures, de ses calomnies, les auteurs contemporains les plus renommés. C'est une sorte de Desfontaines qui n'a pas échappé à la prison et que l'académie a effacé de la liste de ses membres. Bordes et Vasselier méritent une meilleure mention dans cette histoire. Tous deux sont souvent cités et loués par Voltaire; tous deux réussirent si bien dans cette poésie légère qu'il avait mise à la mode, et dont il avait donné le modèle, que leurs vers, plus d'une fois, eurent l'honneur d'être pris pour les siens, ce dont il ne s'offensait pas. Vergier, un de nos meilleurs conteurs en vers après La Fontaine, était aussi un poète lyonnais, mais il vécut à Paris et n'appartint pas à l'académie.

Il faut revenir à Bordes, qui n'était pas seulement un poète, mais un historien et même un philosophe. C'est lui qui, au jugement de Rousseau lui-même, combattit avec le plus de succès, parmi tant d'autres qui prirent la plume pour le réfuter, son fameux paradoxe contre l'influence des lettres et des sciences. « De tous les adversaires, écrit-il à Bordes, qui se sont mis sur les rangs, vous êtes le seul que j'aie craint, ou de qui j'aie espéré de nouvelles lumières. » Mais l'intimité croissante de Bordes avec Voltaire et sa *Lettre au docteur Pansophe* devaient bientôt faire cesser ces rapports de mutuelle estime et porter au comble l'irritation de Rousseau contre l'académicien lyonnais. Historien et littérateur, l'abbé Millot, avant d'appartenir à l'Académie française, avait fait partie de l'académie de Lyon. Professeur de rhétorique chez les jésuites, dans leur grand collége de la Trinité, il fut obligé de quitter l'ordre à cause d'un éloge de Montesquieu qui avait été couronné par l'académie de Besançon.

Les artistes n'ont été ni moins nombreux ni moins célèbres que les savans, les littérateurs et les poètes. Si nous ne mettons pas au premier rang les Stella, les Coysevox, les Coustou, toutes ces grandes

familles d'artistes dont Lyon fut le berceau, c'est que les uns ont vécu au XVIIe siècle et que les autres l'ont de bonne heure quitté pour la capitale. Néanmoins l'académie du XVIIIe siècle peut encore se vanter d'avoir eu parmi ses membres des artistes en tout genre, architectes, peintres, sculpteurs, de grande renommée. La patrie de Philibert Delorme et l'académie ont aussi le droit de revendiquer Soufflot. Soufflot a passé plus de vingt années à Lyon, il était associé de l'académie et il a lu devant elle plusieurs mémoires où il exposait les plans et les dessins de grands monumens qu'il faisait construire, l'église de Sainte-Geneviève à Paris, l'Hôtel-Dieu à Lyon.

A côté d'un grand architecte, mettons un peintre d'un rare mérite, Jean-Jacques de Boissieu, célèbre par ses petits tableaux dans le genre flamand, par ses dessins au lavis et surtout par ses gravures à l'eau-forte. On admire de plus en plus ce talent si naïf et si vrai, cette touche si fine, si spirituelle, et les effets si bien sentis de son burin vigoureux. Par sa connaissance approfondie des procédés des peintres flamands et hollandais, Boissieu exerça une grande influence sur plusieurs peintres ses contemporains ou ses successeurs. Il fut le père de cette école lyonnaise qui subsiste encore aujourd'hui et à laquelle ont appartenu bien des peintres dont les tableaux goûtés du public ornent, avec ceux de Boissieu, l'intéressant musée des peintres lyonnais, qui est comme une exposition permanente des œuvres passées et présentes des membres de la section des beaux-arts. Ainsi l'académie de Lyon a justifié sa triple dénomination, plus peut-être qu'aucune autre compagnie de la province; ainsi a-t-elle montré qu'elle n'était pas moins digne de son titre d'académie des beaux-arts que de celui d'académie des sciences et des lettres.

Il n'est pas possible de séparer les sciences et les lettres en retraçant le rôle académique d'illustres familles lyonnaises dont les membres, se succédant de père en fils dans l'académie, les ont cultivées à la fois avec le même goût et se sont transmis, les uns aux autres, ce double héritage, plus précieux pour elles que les honneurs et les dignités. Tels furent les Dugas, dont nous avons déjà parlé, tels furent les Mathon de La Cour et surtout les de Fleurieu. Pendant près d'un siècle, les de Fleurieu sont l'ornement de l'académie et contribuent à étendre sa renommée au dehors. Ils entretiennent au loin des relations avec tous les plus savans hommes de l'Europe; ils sont les correspondans, les hôtes, les amis de Voltaire et de Rousseau. Leurs salons ouverts à tous les gens de lettres rivalisent avec les salons littéraires de Paris. Ils fondent des prix nouveaux ou ils augmentent la valeur des prix anciens; ils attirent de loin les concurrens par leurs encouragemens et leurs largesses. Parcourez les lettres de Voltaire, que de grâces, de prévenances, d'amabilités de toute sorte pour cette famille des de Fleurieu! Le père, président de la

cour des monnaies, trois fois prévôt des marchands, a été secrétaire perpétuel de la classe des lettres, et son fils aîné, Antoine de La Tourrette, a été secrétaire de la classe des sciences jusqu'en 1793.

Antoine de La Tourrette faisait de la botanique en grand seigneur; des arbres de tous les pays, des plantes rares cultivées à grands frais, attiraient les étrangers, les savans et les curieux, dans son parc et son château de Larbresle. Rousseau, dont on connaît le goût pour la botanique, se lia étroitement, pendant ses dernières années, avec La Tourrette. De la Grande-Chartreuse, où ils étaient allés herboriser ensemble, il écrit à Du Péron : « Que n'êtes-vous des nôtres? vous trouveriez dans notre guide un botaniste aussi savant qu'aimable, qui vous ferait aimer toutes les sciences qu'il cultive. » C'est à La Tourrette que sont adressées ses lettres sur la botanique, c'est aussi à La Tourrette qu'il écrivit cette lettre si noble où, devant une si grande renommée, il oublie tous les griefs, toutes les inimitiés, pour souscrire à la statue de Voltaire.

Un autre membre plus illustre encore de cette noble famille est le frère d'Antoine de La Tourrette, le comte de Fleurieu. Astronome, ingénieur, habile et savant marin, grand administrateur, le comte de Fleurieu introduisit divers perfectionnemens dans la marine; directeur-général des ports et des arsenaux, il contribua au succès de la guerre d'Amérique. Pendant quelques mois, en 1791, il fut ministre de la marine. Enfin c'est lui que Louis XVI, peu de temps avant le 10 août, avait choisi pour gouverneur du royal et malheureux enfant réservé à un si triste destin. Le comte de Fleurieu, qui a vécu jusque sous l'empire, est mort sénateur, membre de l'Institut et du Bureau des longitudes.

Presque au même temps, aux derniers jours de la monarchie, un autre membre de l'académie de Lyon, Roland de La Platière, était nommé ministre de l'intérieur. Félicité par ses confrères, il répond par une lettre aussi affectueuse et empressée que pleine de tristes pressentimens : « Mes chers confrères, mes amis, j'ai plus besoin que jamais de vos conseils. Je suis sûr de mes principes, de mon zèle, de mon activité, voilà ce dont je puis répondre. S'il ne fallait que du courage et du patriotisme, j'aurais la noble présomption de ne pas me consacrer en vain au bonheur de mes concitoyens; mais, dans les temps d'orage, le pilote a beau rester fidèle à son poste, si les manœuvres qu'il prescrit restent sans exécution, si les résistances épuisent ses forces, il n'a plus qu'à gémir sur le sort dont sont menacés ceux qui voguent, comme lui, sur cette mer agitée. » En terminant, il exprimait le vœu, qui ne devait pas être exaucé, de venir bientôt reprendre sa place au milieu de ses confrères.

Les Mathon de La Cour ne sont pas moins dignes de mémoire et d'éloge que les de Fleurieu. Le père, Jacques Mathon de La Cour, à

la fois mathématicien, philosophe et philologue, partagea l'accessit avec Euler dans un concours de l'académie de Berlin, où le prix était décerné à Bernouilli. L'académie, à cette seconde période de son existence, avait cessé d'être cartésienne; Mathon de La Cour travaillait à répandre le système de Newton et non plus, comme Puget, à défendre les hypothèses de Descartes. En même temps que de mathématiques, il s'occupait de grammaire générale, étudiant les rapports des langues les unes avec les autres et avec l'esprit humain. Son fils, Joseph de La Cour, est l'auteur d'un mémoire sur la législation de Lycurgue couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et de divers écrits sur les beaux-arts, sur diverses questions d'utilité et de bienfaisance publiques. A l'imitation de l'Athénée de Paris, il fonda à Lyon des cours publics pour les sciences et les lettres; il aidait de ses conseils et de sa bourse les jeunes gens qui montraient des dispositions pour le dessin. La plus grande partie de son temps et de sa fortune fut consacrée à des institutions philanthropiques qui étaient l'application de ses théories sur l'assistance publique et qui témoignaient de la générosité de ses sentimens. Après le siége, cet ami de la philosophie et des lettres, ce bienfaiteur du peuple, périt sur l'échafaud; ce fut une des plus nobles victimes dont l'académie de Lyon paya le sanglant tribut à la terreur.

IV.

Les gouverneurs, archevêques et intendans de la cité se disputaient l'honneur d'appartenir à l'académie et de la protéger, lui prodiguant pour ainsi dire à l'envi les marques de leur considération et de leur munificence. De son côté, le consulat, quoique composé de marchands, n'était pas moins généreux pour elle; il lui donnait par an une bourse de 600 jetons, dotation supérieure à celle qu'elle a reçue plus tard des conseils municipaux de notre époque; il faisait une pension au père Colonia, comme il en avait fait une au père Menestrier; il exceptait, nous l'avons vu, un grand poète, seul entre tous, de la rigueur de ses décrets financiers. En outre, l'académie mettait-elle au concours quelque question d'utilité publique, il arrivait souvent qu'il doublait la somme réservée au vainqueur. Ces marchands d'autrefois savaient au besoin prendre le rôle de Mécènes pour l'honneur des lettres et de la cité.

Non-seulement le consulat honorait et dotait l'académie dont il se faisait gloire, mais il prenait son avis sur un certain nombre de questions; il lui avait même conféré une sorte de juridiction et d'autorité dans les questions d'art et de goût. En effet, un acte consulaire du 30 janvier 1733 charge la compagnie de la rédaction de toutes les inscriptions, auxquelles on attachait alors une si grande importance,

sur les monumens, les statues et dans les décorations des fêtes publiques afin, dit ce même décret, qu'elles soient faites avec le goût, la décence et la dignité convenables.

L'académie de Lyon, comme toutes les autres, comme l'Institut lui-même, doit conserver précieusement le nom et le souvenir des citoyens généreux qui, par amour des sciences et des lettres, furent ses bienfaiteurs. Les noms de Christin et de Pierre Adamoli, comme celui de Montyon, doivent demeurer attachés aux prix qu'ils ont fondés, aux bibliothèques publiques qu'ils ont ouvertes ou enrichies. Christin, inventeur du thermomètre à mercure, comme il paraît démontré, et secrétaire de la Société des beaux-arts, a légué pour un prix de physique une rente qui, à la réunion des deux sociétés en 1758, a passé à l'académie. Plus heureuse que bien d'autres académies, au moins pour cette fondation, l'académie de Lyon n'a pas perdu cette rente, grâce à l'héritier de Christin, M. le marquis de Ruolz, nom cher à l'académie, aux sciences et aux beaux-arts, qui après la révolution l'a généreusement reconstituée. Pierre Adamoli, conseiller du roi, avait légué une magnifique bibliothèque, que possède encore l'académie, avec une rente, qu'elle a perdue. De pareilles générosités, de la part de simples particuliers, étaient, à ce qu'il semble, moins rares autrefois qu'aujourd'hui, sinon à Paris, où elles deviennent de plus en plus nombreuses, au moins dans les académies de province qui en auraient aussi un grand besoin.

Cependant l'académie par ses travaux se rendait de plus en plus digne de ces faveurs. Elle rassemblait les matériaux d'une statistique complète de la province telle qu'une société savante seule peut la mener à bonne fin; elle faisait son histoire, elle déchiffrait les inscriptions si abondantes tout autour d'elle; enfin elle s'associait, elle présidait à toutes les expériences et à toutes les découvertes. C'est sous ses auspices, et avec son contrôle, que fut lancé sur la Saône le premier bateau à vapeur, construit par le marquis de Jouffroy. L'expérience n'échoua pas, mais elle réussit incomplétement; le bateau ne put aller qu'à quelques lieues de Lyon, et on l'a vu pendant bien des années dans le port de Trévoux, jusqu'à ce que le temps l'eût complétement détruit. Une commission nommée par l'académie était sur ce bateau d'un nouveau genre, s'avançant sur les eaux sans la voile ni la rame, et qui portait dans ses flancs la force nouvelle destinée à produire de notre temps de si grandes merveilles. Pourquoi l'Académie des sciences n'a-t-elle pas accordé la même attention à Fulton quand, vingt ans plus tard, avec de nouveaux perfectionnemens, il refit la même expérience sur la Seine?

Bientôt l'académie présidait à une expérience encore plus éclatante,

sinon plus féconde. Au premier rang de ses travaux collectifs, on doit placer l'expérience aérostatique de Montgolfier, jointe au rapport sur les aérostats publié au nom de l'académie. L'expérience qui se fit à Lyon, le 19 janvier 1784, n'était pas la première; déjà, quelques mois auparavant, l'intrépide Pilâtre du Rozier avait osé à Paris monter dans un ballon et s'élever dans les airs; mais nulle ascension n'avait encore eu lieu sur d'aussi vastes proportions et emportant avec elle un si grand nombre de voyageurs. A Lyon comme à Paris, les esprits étaient dans une attente fiévreuse; jamais peut-être la science n'avait excité plus d'enthousiasme, jamais les imaginations transportées n'avaient conçu une idée plus haute de ses progrès et de ses destinées. Une commission, à la demande de Montgolfier, avait été nommée par l'académie; lui-même avait d'abord expliqué son invention dans une séance où assistaient Pilâtre du Rozier, son compagnon, et De Saussure, associé de l'académie. Sept voyageurs, parmi lesquels le comte de Laurencin, membre de l'académie, le prince de Ligne, le comte de Dampierre, le comte de la Porte d'Anglefort, Fontaine, montèrent dans la nacelle, mille fois plus hardis que les anciens Argonautes.

Le lendemain, l'intendant Flesselle les présenta à l'académie, qui offrit à chacun d'eux un jeton aux armes de la ville et de la compagnie en souvenir de leur courage et de leur dévoûment à la science. Elle avait déjà nommé Montgolfier associé; Pilâtre du Rozier avait reçu l'acte d'association au moment même où il entrait dans la nacelle. Le ballon s'éleva dans les airs à midi et tomba sans accident le soir même à peu de distance de Lyon. L'académie proposa immédiatement un prix de 1,200 francs pour celui qui trouverait les meilleurs moyens de diriger les ballons. Cent mémoires répondirent à son appel, mais aucun ne fut jugé digne du prix; le problème n'est pas encore résolu aujourd'hui. En quittant Lyon, Montgolfier allait entretenir la Société de Montpellier de sa découverte, puis il répétait à Dijon les mêmes expériences avec Guyton de Morveau, qui monta dans le ballon. Le comte de Laurencin dirigea quelques mois plus tard une autre ascension à Lyon en présence du roi de Suède. C'est à peu près au même temps qu'un magistrat, Romas, correspondant de l'Académie des sciences, lisait devant l'académie de Bordeaux ses mémoires sur l'électricité de l'atmosphère et l'associait à ses expériences du cerf-volant électrique, qui plaçaient son nom à côté de celui de Franklin. De même aussi l'académie de Dijon prenait-elle part aux expériences de Guyon de Morveau sur la désinfection de l'air. Ainsi les académies de province donnaient partout, en prenant pour modèles les académies de Paris, l'impulsion au mouvement scientifique, comme au mouvement littéraire et philosophique.

V.

A mesure que s'étendait en France la renommée de l'académie de la seconde ville du royaume, les hommes de lettres et les savans, même les illustres, ambitionnaient l'honneur de lui être associés. Nul n'obtenait ce titre d'associé sans en avoir fait la demande; c'était la règle de l'académie, dont Voltaire lui-même n'avait pas été excepté. Il y eut cependant une exception en faveur de Buffon; mais l'académie de Lyon ne faisait en cela que suivre l'exemple de l'Académie française, comme Buffon lui-même le rappelle, non sans quelque fierté, dans la lettre à Mathon de La Cour, où il remercie la compagnie : « Il est très vrai, dit-il, que je n'ai jamais demandé aucune place académique et que j'ai été nommé à l'Académie française sans avoir fait de visites et même sans y penser, car j'étais absent. Ce ne fut que quatre mois après ma nomination que je retournai à Paris pour la réception. J'entre dans ce détail pour que votre illustre compagnie ait moins de regret d'avoir changé son usage en ma faveur. »

Nul associé ne venait à Lyon sans se faire recevoir en séance publique et remercier de vive voix l'académie qui l'avait adopté. Citons quelques-uns de ces nobles hôtes dont les noms se mêlent à l'histoire et aux grandes solennités littéraires des académies de province au XVIII[e] siècle.

Le fils du grand Racine ayant été nommé directeur des gabelles à Lyon, où il se maria et résida quelques années, l'académie s'empressa de se l'associer. On lira avec intérêt quelques passages de son discours de remercîment : « Qu'avez-vous à attendre de moi et que vous puis-je apporter, si ce n'est un nom illustre à la vérité, mais dont la gloire fait ma honte lorsque je considère combien je suis éloigné de le soutenir?.. Fatigué justement de ces occupations stériles à l'esprit auxquelles je suis contraint de me livrer tous les jours, je pourrai du moins, une fois la semaine, venir me reposer parmi vous, c'est-à-dire dans le sein des muses, et leur rendre cette légère partie d'un temps qui leur fut consacré dès ma naissance, et qui leur serait entièrement dévoué, si j'avais eu la liberté d'en disposer. La fortune n'a point voulu m'accorder cette heureuse liberté... » Il finit en remerciant l'académie de le rapprocher de ces muses « qu'il avait presque perdues de vue, quoique son cœur n'en fût jamais séparé. » Comme complément de ce discours, qu'on nous permette d'ajouter quelques lignes tirées d'une lettre qu'il écrivait à J.-B. Rousseau en 1731 : « Vous avez raison de me regarder comme un déserteur des muses et d'être surpris d'apprendre que j'ai fait un poème sur la religion, moi qui suis dans la carrière de la finance. Comme ce n'est point la passion de la fortune qui m'y a con-

duit, j'y conserve toujours ma première passion à la poésie, mon ancienne maîtresse. J'ai peu de temps à lui donner. Il faut que je me dérobe à des occupations fatigantes et continuelles pour goûter avec elle quelques momens agréables, mais très courts, et dont je dois faire un mystère, parce qu'on pourrait m'en faire un très grand crime (1)... » Quel charme mélancolique dans ce langage, quel amour sincère des muses, quelle admiration pieuse et filiale pour le génie de son père, mais aussi quel peu d'amour pour la gabelle! Plaignons ce poète égaré dans la finance qui soupire en secret pour la poésie, son ancienne maîtresse, de peur qu'on lui en fasse un crime. Racine fils acheva à Lyon son poème sur *la Religion*, et fit plusieurs lectures à l'académie, parmi lesquelles un parallèle de l'*Andromaque* de son père avec l'*Andromaque* d'Euripide.

Un des plus beaux jours de l'académie fut la réception de Voltaire. Voltaire, avide de popularité littéraire, et pour se ménager des appuis contre les lettres de cachet et la Bastille, s'était fait recevoir dans une foule d'académies de l'étranger et de la province, en attendant qu'il forçât les portes de l'Académie française. Pour ne pas parler des académies étrangères, il est de celles de Marseille, de Bordeaux, d'Angers, de Dijon, de La Rochelle, où il se rencontre avec Lefranc de Pompignan, et de plusieurs autres encore; mais nulle part il ne s'est mis plus en frais d'esprit et d'amabilité que pour l'académie de Lyon; nulle part aussi il n'a reçu un accueil plus enthousiaste. Il avait été nommé académicien honoraire en 1745, après l'envoi de son poème de Fontenoy. Informé de son élection par l'intendant Pallu, membre de l'académie, il manifesta aussitôt le désir de se faire recevoir. En 1746, il écrit au secrétaire Bollioud Mermet, auteur d'un livre sur la corruption du goût dans la musique française : « Je me félicite d'avoir pour confrère l'auteur d'un si agréable ouvrage. Je vois que Lyon sera bientôt plus connu dans l'Europe par ses académies que par ses manufactures. Vous redoublez l'envie que j'ai de me faire recevoir. » En attendant, il s'empresse de payer son tribut en envoyant une nouvelle édition des *Élémens de la philosophie de Newton*.

Venu à Lyon seulement quelques années plus tard, en 1754, après avoir quitté Berlin, aussitôt il demanda à prendre place parmi ses confrères. Une séance publique eut lieu en son honneur, le 6 décembre, à l'hôtel de ville. D'abord Voltaire témoigna en quelques paroles ses sentimens d'estime et de reconnaissance pour la compagnie; puis Bordes, qui, avec l'abbé Pernetti, lui avait fait les honneurs de la ville, le complimenta, au nom de l'académie, dans un discours où il appréciait, avec un vif sentiment d'admiration, les diverses qua-

(1) Lettres de J.-B. Rousseau sur divers sujets.

lités de son génie dans les divers genres où il avait brillé : « C'est avec transport, dit l'orateur de l'académie, que nous voyons assis parmi nous cet homme unique, en qui les connaissances et les talens les plus opposés se rapprochent, s'entr'aident et se confondent : poète, il réunit le sentiment et la pensée, l'image et le précepte; philosophe, il pare la vérité du voile des grâces, il l'embellit sans la cacher; historien, il choisit dans la poussière obscure des compilateurs le petit nombre de faits dignes de mémoire. Il parle plutôt des lois qui ont affermi les états que des combats qui les ont ébranlés, des révolutions des mœurs que de celles des trônes, des talens rares que des crimes illustres... Faible interprète des sentimens de cette compagnie, disait-il en terminant, je finis, l'admiration publique parle pour moi (1). »

Elle parlait en effet; à tous les pas de Voltaire dans la ville, elle éclatait par les plus vives et les plus flatteuses manifestations. Au théâtre, où l'on joua *Brutus*, qu'il avait lui-même fait répéter, la pièce fut applaudie avec transport et l'auteur accueilli par les acclamations enthousiastes de la foule :

Quel doux spectacle pour ton cœur,
Lorsqu'entre l'ouvrage et l'auteur
Flottaient les transports du parterre,
Applaudissant avec fureur
Tour à tour Brutus et Voltaire!

Ces vers sont tirés de l'épître que Bordes adressait à Voltaire le jour où il quittait Lyon.

Ainsi pour la première fois, comme le dit Condorcet, Voltaire recevait les honneurs que l'enthousiasme public rend au génie; ainsi, ajouterons-nous, Lyon préludait en quelque sorte, longtemps à l'avance, au triomphe plus éclatant encore que Paris lui réservait aux derniers jours de sa vieillesse. Voltaire n'y fut pas insensible; voici le bel adieu poétique qu'il adressa à la ville de Lyon :

Il est vrai que Plutus est au rang de vos dieux,
Et c'est un riche appui pour votre aimable ville;
Il n'a point de plus bel asile;
Ailleurs il est aveugle, il a chez vous des yeux.
Il n'était autrefois que dieu de la richesse,
Vous en faites le dieu des arts.
J'ai vu couler dans vos remparts
Les ondes du Pactole et les eaux du Permesse, etc.

Du fond de sa retraite de Ferney, il n'oublia pas l'académie de

(1) Voyez, sur le séjour de Voltaire à Lyon, l'*Histoire* de Dumas, tome Ier, p. 41. Voyez aussi, dans les *Archives du Rhône*, tome III, p. 345 : Extrait de mon séjour à Lyon avec Voltaire, par Colini.

Lyon, avec laquelle il ne cessa jusqu'à la fin d'entretenir de bons rapports de voisinage. Il lui écrivait de temps à autre, toujours de la façon la plus aimable, soit pour lui faire hommage de ses principaux ouvrages, soit pour lui recommander quelques candidats à ses places d'honoraires et d'associés. Indépendamment de ces relations en quelque sorte officielles, il entretenait avec plusieurs de ses membres, avec Bordes, Vasselier, avec les de Fleurieu, la correspondance la plus intime et la plus amicale.

L'académie, de son côté, ne fut pas infidèle au souvenir de Voltaire. En 1776, le sculpteur Poncet, un de ses associés, lui fit hommage du buste de Voltaire, qu'il venait de modeler à Ferney. « L'image du plus illustre des académiciens lyonnais, dit M. Dumas, l'historien de l'académie, fut placée pendant le séance sur le bureau. Elle rappelait le jour mémorable où Voltaire lui-même vint s'asseoir parmi ses confrères. » Enfin c'est devant l'académie de Lyon que La Harpe, un autre de ses associés, lut en 1779, pour la première fois, son éloge de Voltaire.

Si nous n'avons plus à mettre en scène des hommes aussi illustres, nous rencontrons encore plus d'un nom célèbre parmi les associés qui, comme Voltaire, vinrent siéger au milieu de leurs confrères de Lyon et se faire recevoir en séance publique.

La réception de l'avocat-général Servan fut aussi pour l'académie et pour le public un jour de fête et d'enthousiasme. Servan, avocat-général du parlement de Grenoble, est un des magistrats du XVIIIe siècle qui se signalèrent par leurs efforts pour faire pénétrer dans les lois les progrès de la raison et de la philosophie. Il prononça à l'hôtel de ville, devant une foule empressée de l'entendre, un discours qu'on trouve dans ses œuvres avec le titre ambitieux d'*Essai sur les progrès des connaissances humaines en général, de la morale et de la législation en particulier*. Là, sous la forme déclamatoire, qui était si à la mode en 1781, se rencontrent tous les sentimens généreux, toutes les idées de progrès et de liberté de la fin du XVIIIe siècle et toutes les illusions de paix et de félicité universelles, à la veille des plus grandes catastrophes. La politique, qui bientôt allait tout envahir, déjà prenait place dans un discours académique. L'orateur parla en termes si pathétiques de la retraite récente de Necker qu'il arracha, dit-on, des larmes à l'auditoire.

Près de Lyon, dans la petite église du village d'Oullins, est le tombeau de l'auteur des éloges de Marc-Aurèle et de Descartes. Thomas, âgé et souffrant, s'était arrêté à Lyon, à son retour de Nice, en 1785, et avait loué dans ce village la même maison qui depuis fut habitée par Jacquard. Voici qu'une horrible nouvelle vient bientôt l'arracher à cette douce retraite. Il apprend que Ducis, son ami, celui-là même qui seul, disait-il, manquait à son bonheur, a fait une chute affreuse,

en se rendant auprès de lui, dans les montagnes de la Savoie. Aussitôt, oubliant son âge et ses infirmités, Thomas part avec un médecin, avec une berline où un lit était disposé. Grâce aux soins de Thomas et de sa sœur, Ducis fut promptement hors de danger. Quel ne fut pas le bonheur de deux amis si tendres réunis, pendant tout un été, dans cette ravissante campagne d'Oullins et dans le sein de l'académie! L'académie eut la bonne fortune de les posséder quelque temps tous les deux à la fois, de les entendre l'un et l'autre et d'assister aux doux épanchemens d'une amitié que la mort de Thomas devait bientôt rompre si cruellement.

Écoutons Ducis racontant lui-même à l'Académie française le dévoûment de son ami et ces séances de l'académie de Lyon où ils assistaient ensemble : « Qu'on se le représente, dit Ducis dans le récit qui précède son épître sur l'amitié, aux séances particulières de l'académie lisant tantôt son chant de l'Angleterre, tantôt celui des fêtes de Louis XIV, moi terminant la séance par une épître à l'amitié où je lui rappelais en le regardant et le péril que j'avais couru et les secours qu'il m'avait prodigués... La fin de cette épître toucha vivement l'assemblée, mais le transport s'accrut et les larmes coulèrent de tous les yeux, lorsqu'en nous levant, après la séance, on vit les deux amis s'avancer l'un vers l'autre, se tendre les mains et s'embrasser. Hélas! qui m'eût dit que, dix-huit jours après, l'ami que je pressais dans mes bras ne serait plus! »

La réception de l'abbé Raynal, comme celle de Voltaire et de Servan, eut lieu dans la grande salle de l'hôtel de ville. Rien n'égalait alors la popularité, qui ne devait guère durer, de l'auteur de l'*Histoire philosophique des deux Indes*, condamnée par le parlement de Paris. Aussi ni la foule, ni les applaudissemens ne lui manquèrent. Touché de cet accueil, Raynal témoigna sa reconnaissance en fondant à l'académie un prix annuel de 1,200 francs, comme il en fondait en même temps d'autres à Paris et à Marseille. Il envoya peu de temps après son buste, qui est encore aujourd'hui dans la salle des séances de l'Académie.

« Quelles vérités et quels sentimens importe-t-il le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur? » Tel fut, en 1791, le sujet du prix Raynal, approuvé et sans doute suggéré par lui. C'est là un grand sujet, c'est même le plus grand et le plus vaste de tous, mais il prête singulièrement par là même à toutes les déclamations comme à toutes les divagations. Il n'y eut pas moins de seize concurrens, parmi lesquels un lieutenant d'artillerie de vingt ans. Quel était ce jeune officier employant les loisirs d'une garnison à méditer sur le bonheur et les destinées de l'humanité? C'était Bonaparte, non moins ignorant alors de ses hautes destinées que l'académie elle-même qui allait le juger.

Bonaparte connaissait Raynal, qui l'avait accueilli avec une bienveillance toute particulière dans un voyage qu'il fit à Paris et qui lui avait même donné des conseils pour une histoire de la Corse qu'il composa sous forme de lettres (1). De là cette apostrophe qu'il lui adresse, dans le goût du temps, et surtout dans le goût de Raynal lui-même : « Illustre Raynal, si dans le courant d'une vie agitée par les préjugés et les grands que tu as démasqués, tu fus toujours inébranlable dans ton zèle pour l'humanité souffrante et opprimée, daigne aujourd'hui, au milieu des applaudissemens d'un peuple immense qui, appelé par toi à la liberté, t'en fait le premier hommage, daigne sourire aux efforts d'un zélé disciple dont tu voulus quelquefois encourager les essais ! »

Ce n'est pas Bonaparte qui eut le prix, comme l'ont dit Las Cases et d'autres historiens, mais Daunou, qui devait se faire un nom dans une autre carrière, celle de l'érudition et des lettres. L'œuvre du jeune Bonaparte, à peine ébauchée, ne pouvait guère y prétendre. Voici le jugement sévère qu'en portent deux des examinateurs du concours, Vasselier et Campigneulle. Selon Vasselier, le n° 15, qui est le mémoire de Bonaparte, n'est qu'un songe prolongé; selon Campigneulle, « c'est peut-être l'ouvrage d'un homme sensible, mais il est trop mal ordonné, trop disparate, trop décousu et trop mal écrit pour fixer l'attention. »

Ce mémoire, tel qu'il est, a pour nous un intérêt qu'il ne pouvait avoir pour ses juges d'alors. C'est un des rares et curieux monumens de cette période peu connue de sept années, à partir de l'école militaire jusqu'au siége de Toulon, pendant lesquelles dans d'obscures garnisons s'est formé ce génie extraordinaire qui bientôt allait dominer la France et le monde. Sans vouloir en faire ici l'analyse ni le justifier entièrement des dures critiques des examinateurs, nous devons au moins louer l'auteur d'élever bien haut les plaisirs de l'esprit et du cœur au-dessus des plaisirs des sens, alors que tant de philosophes affectaient de les confondre; nous devons le louer de suivre les traces de Rousseau plutôt que celles d'Helvétius : « C'est, dit-il, dans leur entier développement que consiste vraiment le bonheur. Sentir et raisonner, voilà proprement le fait de l'homme, voilà ses titres à la suprématie qu'il a acquise, qu'il conserve et qu'il conservera toujours. Le sentiment nous révolte contre la gêne, nous rend amis du beau, du juste, ennemis de l'oppresseur et du méchant. C'est dans le sentiment que gît la conscience, dès lors la moralité. Malheur à celui à qui ces vérités ne sont pas démontrées, il ne connaît des plaisirs que les jouissances des sens ! » Il a dit de même ailleurs, dans

(1) Voyez les Mémoires de Lucien Bonaparte, Paris 1836, et l'*Histoire de Napoléon* de Norvins.

un morceau qui appartient à la même époque de sa vie : « Sentir est le besoin du cœur comme manger est celui du corps; sentir, c'est s'attacher, c'est aimer; l'homme dut connaître la pitié, l'amitié et l'amour, dès lors la reconnaissance, la vénération et le respect, etc (1). » Dans le style déclamatoire et saccadé de cette composition bizarre, on pourrait cependant apercevoir déjà quelques germes de l'éloquence du général Bonaparte. Partout respire cet enthousiasme pour Paoli qui enflamma sa jeunesse et l'excita aux grandes choses qui devaient l'immortaliser. Enfin, au milieu d'idées empruntées à Rousseau et à Mably, d'idées que la raison ou la politique doit bientôt changer, il y a quelques sentimens qui persisteront, il y a comme un germe d'idées napoléoniennes, un germe, si l'on veut, de césarisme.

Le manuscrit de Bonaparte n'est plus dans les cartons de l'académie. Comment a-t-il disparu? D'après un récit que met O'Meara dans la bouche de Napoléon, Talleyrand l'aurait fait prendre à Lyon et l'aurait offert à l'empereur pensant lui faire sa cour; mais celui-ci, peu soucieux sans doute qu'on pût connaître dans le public cette chaude profession de foi républicaine, s'empressa, malgré les efforts de Talleyrand pour l'en empêcher, de le jeter au feu (2). Napoléon ignorait que son frère Louis en avait fait prendre une copie, d'après laquelle le général Gourgaud l'a publié en 1826 en l'intitulant, suivant le programme même de l'académie : *Discours de Napoléon sur les vérités et les sentimens qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes* (3).

VI.

Avec ce concours, nous voici arrivés aux derniers jours de l'académie et à la révolution. La dernière séance, à laquelle n'assistaient qu'un bien petit nombre de membres, l'effroi étant déjà dans tous les cœurs, à la veille du siége, à la veille de tant de ruines et de massacres, eut lieu le 6 août 1793, le lendemain même du jour où l'Académie française s'était elle-même réunie pour la dernière fois. Le 8 août, sur le rapport de Grégoire, la convention supprimait toutes les académies de Paris et de la province comme d'origine monarchique et entachées d'aristocratie; puis, par un autre décret, qui était la conséquence du premier, elle déclara tous leurs biens la propriété de la nation. Avec les académies, les sciences et les lettres, jusqu'à des jours meilleurs, étaient proscrites par le vanda-

(1) Voyez dans la *Revue* de 1842 l'étude de Libri intitulée : *Souvenirs de la jeunesse de Napoléon*. Libri n'a pas connu le mémoire adressé à l'académie de Lyon.
(2) *Napoléon en exil à Sainte-Hélène*, tome II, p. 152. Paris, 1822.
(3) Voyez pour plus de détails l'*Histoire* de M. Dumas, tome Ier, p. 143 et suivantes.

lisme révolutionnaire de tout le territoire de la république. Où mieux mettre à sa place ce mot de vandalisme, consacré par la terreur des populations vaincues, pour marquer la barbarie à son plus haut degré? Aussi le prenons-nous bien à la lettre, d'accord avec Lakanal, d'accord avec tous ceux qui ont vu à l'œuvre les destructeurs de 93, et non par antiphrase et par une sorte d'ironie contre d'aveugles ennemis de la révolution, comme il a plu à l'auteur du *Vandalisme révolutionnaire*. Sans doute c'est la convention à son dernier jour qui a commencé à rouvrir les académies; mais c'était la convention renouvelée, adoucie, j'allais presque dire réactionnaire, et non plus celle qui avait fait les ruines.

Non-seulement l'académie de Lyon fut dissoute, mais elle fut décimée. L'académicien Palerne de Savy ayant été élu maire en 1790, à l'unanimité des suffrages, l'académie en corps se transporta à son hôtel, et l'abbé Rozier, alors directeur, lui adressa un discours dans lequel il le félicitait de cette unanimité forcée, disait-il, par l'estime et par l'opinion de tous. Puis il rapprochait sa nomination de celle de Bailly. « L'académie de Lyon, émule de celle de Paris, se glorifiera comme elle d'avoir donné le premier maire à la nouvelle administration. » Triste rapprochement de deux hommes de bien qui devaient avoir la même destinée! Palerne de Savy, comme Bailly, mourut sur l'échafaud. Quant à l'orateur lui-même, l'abbé Rozier, il devait périr, comme nous l'avons déjà dit, pendant le siége.

Plusieurs de leurs confrères n'eurent pas un meilleur sort. Joseph Mathon de La Cour mourut sur l'échafaud. Il en fut de même de Millanais, ancien magistrat et député à l'assemblée constituante. Quelques autres, comme Deschamps, qui, avec Millanais, avait fait partie de la constituante, succombèrent, plus heureux, les armes à la main pendant le siége. Quand, au retour du calme et de toutes les espérances, quand, sous l'autorité même d'un de ceux qui avaient pris part à son dernier concours, l'académie, reconstituée sous le nom d'Athénée, se rassembla pour la première fois le 13 juillet 1800, quels ne durent pas être les sentimens de joie et d'attendrissement de ceux qui avaient survécu et qui se trouvaient réunis de nouveau après tant de périls, après tant de terribles épreuves! Combien sont mélancoliques et touchantes les lettres par lesquelles d'anciens associés, Servan, Ducis, La Harpe, répondent à l'annonce de cette résurrection de l'académie de Lyon et du renouvellement de leur association! « Sur le bord de mon tombeau, écrit Servan, je ne m'attendais guère à être rappelé dans un nouveau temple des arts et des sciences. Honneur à celui qui l'a relevé de ses ruines! Honneur aussi à qui pourra l'habiter dignement et qui pourra s'y

faire entendre avec l'applaudissement public... Il me reste encore assez de vie pour goûter, estimer et chérir les talens. » La réponse de La Harpe, désillusionné des principes révolutionnaires, est plus triste et plus découragée. Les honneurs littéraires sont désormais, dit-il, bien loin de sa pensée et de ses désirs, néanmoins il est sensible à la lettre dont il vient d'être honoré. Il attribue cette faveur au souvenir de ses anciens confrères de l'académie de Lyon et il ne l'accepte qu'à titre de vétérance. « Je suis dans un âge où les travaux passés sont du moins une dispense pour le présent. Mais si je ne suis plus à portée de coopérer aux efforts que vous faites pour la restauration des sciences et des lettres, je me ferai toujours un devoir et un plaisir de leur applaudir. La religion et les lettres ont été en tout temps la seule barrière contre la barbarie. » La rénovation de cette association académiqne rappelle à Ducis de tendres et touchans souvenirs. « La paix me donne l'espérance d'aller voir mes illustres confrères, qui regretteront sans doute avec moi de ne plus lire sur leur liste le nom si cher et si justement fameux de Thomas, mon tendre et fidèle ami, dont j'ai laissé les cendres à Oullins. Mais une idée me console; ces cendres, si respectables au génie, à la vertu et au patriotisme, sont sous la garde de l'Athénée, c'est-à-dire dans le sanctuaire des sciences et de la liberté. » C'est encore, on le voit, le langage d'avant la révolution, après la révolution.

L'académie reprit deux ans plus tard son ancien nom. Sans vouloir faire l'histoire de cette académie du XIXe siècle, nous pouvons bien dire que, par l'illustration de quelques-uns de ses membres, comme par ses travaux et ses publications, par l'éclat des séances publiques, par ses concours et ses lauréats, elle peut rivaliser avec l'ancienne académie dont elle était la continuation. L'ancienne académie n'a pas eu de séances publiques plus mémorables que celles où assistaient tous les savans italiens de la consulte cisalpine, où Volta et Ampère lurent tous deux des mémoires et firent des expériences sur l'électricité, où Lalande fit part de ses travaux et de ses calculs en astronomie. Les prix et les concours du XIXe siècle n'ont pas été non plus sans quelque utilité et quelque éclat. Il y a aussi des noms devenus célèbres parmi les lauréats de cette période : citons ceux de Jacquard, de Millevoye, de De Gérando, de Moreau de Jonnès, de Léon Faucher. Pour laisser de côté les vivans, ou du moins pour n'y toucher qu'avec la plus grande discrétion, à tous les noms de l'académie du XVIIIe siècle l'académie nouvelle peut opposer ceux d'Ampère dans la science; dans la médecine, ceux de Marc-Antoine Petit, l'auteur de *la Médecine du cœur*, de Bonnet, dont la statue est dans la cour de l'Hôtel-Dieu, et de bien d'autres encore, leurs

dignes successeurs. Dans les lettres et la poésie, elle se fait gloire des noms de Dugas Montbel, de Ballanche et de Victor de Laprade; de ceux de Camille Jordan, de Sauzet, de Gilardin dans l'éloquence de la tribune et du barreau ; dans l'archéologie, elle a les noms d'Artaud et d'Alphonse de Boissieu, pour ne nommer que les plus connus.

Quelle n'a pas été surtout la richesse de sa section des beaux-arts! Citons dans la peinture les noms de Richard, de Revoil, de Bonnefond, de Saint-Jean, d'Hippolyte Flandrin, qui était de Lyon et associé de l'académie; de Chinard, de Legendre-Héral, de Ruolz, de Bonnet, de Bonassieux dans la sculpture. Enfin, combien l'Institut, de même que l'ancienne académie des sciences, n'a-t-il pas choisi de correspondans parmi ses membres! On peut dire que l'académie de Lyon en a été peuplée, et que nulle part ailleurs il n'y a plus d'intermédiaires et de représentans naturels de cette alliance que nous désirerions voir s'établir avec l'Institut.

Les donations qui ont remplacé ce qu'elle a perdu pendant la révolution lui permettent d'exciter autant que jamais les jeunes talens et de les faire, pour ainsi dire, éclore sous son patronage. En souvenir de son père et de son origine lyonnaise, Ampère lui a légué une rente de 1,800 francs, semblable à la pension Suard de l'académie de Besançon, pour venir en aide à l'achèvement de l'éducation d'un jeune homme de talent.

D'ailleurs combien ne viennent pas de s'accroître les ressources scientifiques et littéraires de Lyon par une faculté de médecine largement organisée, par deux facultés de droit, deux facultés des sciences, deux facultés des lettres, les unes de l'état, les autres de l'enseignement libre, sans compter son ancienne école des beaux-arts reconstituée! Grâce à tous ces élémens, anciens ou nouveaux, il y a de quoi faire dans la seconde ville de France, non pas seulement une grande université, mais aussi une grande académie qui ne pourrait entrer dans aucune autre alliance digne d'elle que celle de l'Institut.

FRANCISQUE BOUILLIER.

UN

ROI ET UN PAPE

I.

LE ROI VICTOR-EMMANUEL ET LA MONARCHIE ITALIENNE.

En me rendant en Italie au mois de décembre dernier, je pensais devoir assister aux funérailles d'un pape et à la réunion d'un conclave. Un almanach romain annonçait pour janvier 1878 un grand catafalque dans Rome : l'horoscope s'est vérifié, mais pour un autre sans doute que celui qu'il désignait. Avant de descendre sur le Vatican, au-dessus duquel elle planait depuis des mois, la mort s'est soudainement abattue sur le Quirinal. Le robuste souverain qui se préoccupait déjà d'assurer la liberté du conclave a disparu de la scène avant le vieux pape dont les jours étaient manifestement comptés. Du lit qu'il ne devait plus quitter, Pie IX a entendu le canon du château Saint-Ange annoncer à ses anciens sujets les funérailles de son successeur temporel. L'histoire a parfois de ces coïncidences aussi dramatiques que les coups de théâtre des plus hardis des poètes. Il y avait quelque chose d'émouvant et de pathétique dans ce rapprochement de deux cerceuils si divers et l'un et l'autre entourés d'hommages passionnés, dans ces cérémonies rivales du Panthéon d'Agrippa et de Saint-Pierre du Vatican, dans cette clôture simultanée de deux règnes contemporains et comme parallèles à travers tous leurs contrastes.

Ces deux existences peuvent, par leurs vicissitudes et la diversité même de leur fortune, résumer les grandes luttes politiques ou religieuses de notre époque et les conflits intérieurs de notre civilisa-

tion. En ces deux antagonistes involontaires, dans le dernier pape-roi et le premier roi d'Italie, se personnifiaient dignement deux esprits dont la lutte menace de troubler longtemps encore l'Europe et le monde. Pie IX et Victor-Emmanuel ne sont pas seulement de grandes figures de notre histoire contemporaine, ils ont été l'un et l'autre associés à des événemens, à des révolutions d'une importance décisive pour l'Europe et pour l'histoire même de l'humanité. Ce sont ces révolutions à peine achevées dont nous voudrions étudier le sens et la portée dans l'œuvre et dans la vie des deux grands morts. Nous commencerons par celui qui le premier est descendu au tombeau.

I.

La fin inopinée du premier roi d'Italie a terminé une carrière peut-être unique, peut-être sans analogue dans l'histoire. On a parfois comparé l'heureux Piémontais à notre Béarnais, à Henri IV; d'autres ont prononcé le nom de Guillaume d'Orange, d'autres celui de Léopold I[er] roi des Belges. Tous les parallèles de ce genre peuvent porter sur les caractères ou les aptitudes, non sur les situations et les destinées. S'il y a eu trop souvent des peuples dans l'état de servitude ou de morcellement où Victor-Emmanuel a trouvé l'Italie, il ne s'était pas encore rencontré de prince pour les en tirer.

Victor-Emmanuel a été ce qu'il y a de plus rare au monde, ce qui ne se voit d'ordinaire qu'aux âges héroïques : un fondateur d'état. C'était un roi qui avait fait son royaume, ou mieux un roi qui avait fait une nation. En lui s'étaient incarnées les espérances séculaires de tout un peuple; par lui se sont réalisés les rêves les plus hardis des poètes et l'utopie la plus invraisemblable des penseurs de l'Italie. Quand on mesure la distance du modeste berceau de Turin aux somptueuses funérailles du Panthéon d'Agrippa, on comprend toutes les hyperboles, toutes les hymnes dont les cent villes de la péninsule ont récemment retenti en l'honneur du fils de Charles-Albert. Pour les Italiens, Victor-Emmanuel a été le libérateur vainement attendu depuis des siècles, une sorte de rédempteur qui les a rachetés de l'humiliation et de la servitude. On a pu à l'étranger croire qu'aux yeux de ses nouveaux sujets l'ancien roi de Piémont était effacé par tel ou tel de ses collaborateurs, par Cavour aux yeux des uns, aux yeux des autres par Garibaldi. Il n'en était rien; pour l'ensemble de la nation, Victor-Emmanuel est toujours resté la vivante personnification de l'Italie nouvelle. A ce titre, aucun homme, même parmi les plus grands, n'a tenu dans aucun pays une aussi large place, aucune mort ne pouvait laisser un pareil vide.

Le fondateur de l'unité italienne n'était point ce qu'on appelle un

grand homme, et il a montré qu'on peut sans cela faire de grandes choses. Sans rien avoir d'extraordinaire dans l'esprit, le dernier roi du Piémont a su rester toujours à la hauteur de la tâche qui lui était dévolue, à la hauteur des événemens qui se sont accomplis sous son règne et en son nom. Pour peu que l'on réfléchisse à l'inattendu, au merveilleux des destinées qui l'ont successivement porté de Turin à Milan, à Florence, à Naples, à Palerme, à Venise, à Rome, ce n'est point là un mince mérite. Victor-Emmanuel avait reçu des circonstances un des rôles les plus complexes, les plus difficiles, que l'histoire ait jamais confiés à un homme et surtout à un roi; il l'a joué avec une conviction, avec un entrain et une bonne humeur qui en ont assuré le succès. Ce qui fera l'intérêt singulier de ce règne de moins de trente ans, c'est que les prodigieux succès n'en ont été dus ni à un génie exceptionnel, ni à des armées irrésistibles, encore moins à l'aveugle caprice du sort. L'Italie a dû son incroyable fortune à des qualités plus humbles, plus modestes, plus à la portée de tous, et par là même plus dignes d'étude et d'admiration; l'Italie de Victor-Emmanuel a dû sa renaissance nationale à la persévérance, à la patience, au bon sens, à l'esprit de suite, en un mot au caractère et à la politique. Par là l'histoire contemporaine de la péninsule donne aux hommes d'état une grande leçon et aux peuples injustement malheureux un encourageant exemple. Une grande œuvre menée à bonne fin avec de petits moyens, par des mains semblables à celles de tous, c'est là pour les nations comme pour les individus le spectacle le plus sain et le plus fortifiant.

Jamais peut-être le point de départ n'a été aussi loin du but atteint. Tout semblait d'abord contre Victor-Emmanuel et contre l'Italie. Rien n'annonçait les prochaines merveilles de ce règne; le prophète qui les eût prédites n'eût pu obtenir créance des patriotes les plus enthousiastes. Les ressources matérielles faisaient défaut ou étaient hors de proportion avec la tâche à remplir. La force morale, d'ordinaire la principale force d'un petit état, ne paraissait guère plus à la portée du Piémont et de Victor-Emmanuel. Sans appui en Europe, le faible royaume de Sardaigne était sans prestige en Italie. A la maison de Savoie manquait jusqu'au levier habituel de toutes les révolutions, la confiance populaire.

Loin d'être en naissant l'objet prédestiné des espérances nationales, le futur unificateur de l'Italie fut pendant une partie de sa jeunesse l'objet des défiances italiennes. Sa mère, princesse de Toscane, était une archiduchesse d'Autriche; son père, Charles-Albert, était traité de renégat par les patriotes, depuis que, pour se faire pardonner d'anciennes relations avec les *carbonari* ou les libéraux italiens, il avait pris part à l'expédition du duc d'Angoulême contre les libéraux espagnols. C'était le temps où les poètes les

plus populaires de l'Italie (1) stigmatisaient dans des strophes brûlantes le héros du Trocadero. Une fois roi de Piémont, Charles-Albert n'avait pas su par sa politique hésitante reconquérir la confiance naguère perdue par le duc de Carignan. Le prince royal ne semblait guère promettre plus que son père; en 1842, il épousait lui aussi une archiduchesse d'Autriche, la propre fille du vice-roi de Milan. Les noces de Victor-Emmanuel amenaient au palais de Turin les blancs uniformes autrichiens, et le mariage du futur libérateur de Milan et de Venise était regardé comme un gage de servitude, comme un anneau de plus à la lourde chaîne qui rivait l'Italie aux Habsbourg.

On approchait déjà de 1848, l'Italie était en fermentation, et ce n'était point encore vers la maison de Savoie que se dirigeaient les regards des patriotes; c'était vers Rome, vers le nouveau pape, vers Pie IX, dont, à la suite des néo-guelfes, toute la péninsule attendait le signal de l'émancipation. Charles-Albert, cédant à sa générosité naturelle et à l'entraînement national, se décidait enfin à frayer à son fils la route sur laquelle il devait tomber lui-même. Le roi de Piémont accordait à son peuple cette constitution subalpine, ce *statuto* qui, au bout de trente ans, est encore la pierre fondamentale de l'Italie nouvelle. Milan soulevé chassait la garnison autrichienne, et en allant au secours des Lombards le roi de Piémont arborait le drapeau aux trois couleurs, emblème longtemps proscrit des espérances de l'Italie. De ce jour date la haute fortune de l'héritier des anciens ducs de Savoie. Avec le *statut* et le drapeau, avec le gage de la liberté et le symbole de l'indépendance, Charles-Albert avait donné à sa maison le double talisman qui lui devait valoir l'empire de l'Italie entière.

Au milieu même de ses brillans succès des premières semaines, Charles-Albert était loin de prévoir le terme où sa courageuse initiative devait conduire son fils. Les patriotes n'avaient point alors de programme déterminé ou accepté de tous, le programme devait se formuler et s'élargir avec l'action; mais, avant de savoir que faire de son indépendance, l'Italie devait éprouver que le poids qui pesait sur elle était trop lourd pour être soulevé par elle seule. Charles-Albert devait expier le téméraire *farà da se*. On sait les inutiles victoires et les prompts revers du Piémont en 1848, Pastrengo, Santa-Lucia, Goito, où Victor-Emmanuel se fit blesser, puis la défaite de Custozza, l'abandon de Milan au milieu des outrages d'un peuple égaré, la retraite, l'armistice. On sait la reprise des hostilités en 1849 par le Piémont réduit à ses seules forces et la campagne de trois jours terminée par le désastre de Novare.

(1) Giusti et Berchet.

C'est le soir de la bataille de Novare, au milieu du désordre et des angoisses de la défaite, que l'abdication de Charles-Albert laissait à Victor-Emmanuel la couronne de Sardaigne. Certes les débuts du nouveau règne ne promettaient guère; la raison même semblait condamner le successeur de Charles-Albert à renoncer pour jamais aux dangereux rêves de son père. Le Piémont n'avait plus ni armée ni argent; épuisé par deux campagnes inégales, le petit royaume succombait sous une tâche manifestement trop lourde pour sa faiblesse. Le nouveau roi n'avait ni prestige ni popularité. Les anciennes défiances s'étaient réveillées avec la défaite; les bruits de trahison remplissaient l'armée et le peuple, les partis s'agitaient dans le parlement, Gênes s'insurgeait contre une paix attribuée à une lâche défection. Telle était pour la maison de Savoie la première récompense de son dévoûment à la cause nationale. Charles-Albert, détrôné, s'en allait en exil mourir à Porto pour expier le crime le moins pardonné de la destinée, le crime des trop hautes espérances ou des trop vastes ambitions.

Un pareil exemple et un pareil début étaient peu encourageans pour le jeune roi. Ce qui fit la fortune de Victor-Emmanuel, c'est, au milieu d'un tel désastre, de ne s'être laissé aller ni à l'abattement ni aux tentations de réaction politique. Ces tristes mois de 1849 sont peut-être l'époque la plus honorable de cette noble carrière, et le mérite en revient tout entier à Victor-Emmanuel. Il ne manquait pas de gens autour de lui, dans sa propre famille même, qui lui conseillaient de revenir à la vieille politique et aux anciens usages de sa maison, qui lui conseillaient de profiter de Novare et des victoires de l'Autriche pour retirer le *statut* accordé en 1848, et se venger de l'ingratitude des libéraux en leur reprenant les libertés octroyées par Charles-Albert. Victor-Emmanuel ne voulut point démentir la parole de son père. De la part du jeune souverain, cette loyauté, que les agitations du pays faisaient paraître excessive, se trouva être un trait de la plus habile politique.

L'on raconte qu'après Novare, dans l'entrevue qu'il eut avec le nouveau roi, Radetzki lui offrit des conditions plus douces, s'il consentait à déchirer le statut et à rejeter le drapeau tricolore. Plus clairvoyant que certains courtisans de Turin, le vieux feld-maréchal comprenait que là était la force du Piémont, là était le double aimant qui lui devait attirer les sympathies de la péninsule. Victor-Emmanuel resta sourd aux injonctions du vainqueur et même, dit-on, aux prières de sa mère et de sa femme, toutes deux Autrichiennes; il refusa de reprendre la bannière bleue des ses ancêtres, il refusa de redevenir roi absolu. A l'heure où tous les princes

italiens s'empressaient de retirer les libertés accordées à leurs sujets sous la pression populaire, le roi de Sardaigne demeura, seul en Italie, et presque seul en Europe, fidèle au statut qu'il avait juré. C'est de ce jour qu'il mérita le surnom de roi honnête homme, *re galantuomo*, qui dans sa simplicité est l'un des plus beaux que souverain ait jamais portés. Il est probable qu'au milieu de ses tristesses, Victor-Emmanuel ne se rendait lui-même pas bien compte de tout ce qu'il conservait en gardant la constitution et le drapeau de 1848. En fait, il avait beau ouvrir à l'Autriche ses forteresses, — avec le statut dans une main et le drapeau tricolore dans l'autre, il gardait les deux armes qui lui devaient bientôt conquérir l'Italie.

Le jour du relèvement national semblait désespérément éloigné. L'Italie paraissait plus loin que jamais, plus loin qu'en 1815 et en 1821, du double but où la devait conduire le nouveau roi. Les Autrichiens occupaient les places fortes du Piémont, ils tenaient garnison à Parme, à Modène, à Bologne, à Florence, à Livourne aussi bien qu'à Venise et à Milan ; les Français étaient à Rome, l'étranger partout. Qui eût dit alors qu'en dix ans, qu'en vingt ans au plus, l'Italie tout entière, des Alpes à l'Etna, serait réunie sous le sceptre constitutionnel du roi de Novare ? C'est pourtant de ces souffrances et de ces humiliations qu'est né le royaume d'Italie. L'unité italienne s'est virtuellement faite dans les dures années qui suivirent Novare, dans ces années de dépression où la communauté du malheur rapprochait tous les Italiens. Les esprits et les cœurs s'unifiaient avant les provinces. De Venise à Naples, tous les yeux se tournaient vers le Piémont, seul demeuré fidèle au programme de 1848. Dans le Piémont, l'Italie entière avait une presse et une tribune libres. Les patriotes qui avaient échappé à la mort et au bagne sortaient de leur ancien isolement, les exilés affluaient à Turin. Les états sardes, dernier abri de la pensée nationale, servaient de refuge aux libéraux chassés de toutes les petites capitales et réunis dans la persécution par ceux mêmes qui eussent eu le plus d'intérêt à les tenir séparés.

Grâce à Victor-Emmanuel, la péninsule s'habituait ainsi à regarder le petit royaume subalpin comme la contrée d'où lui devaient venir la lumière et la liberté. Toutes les espérances convergeaient vers ce coin de terre, vers cette marche des Alpes si longtemps restée indifférente et presque étrangère à l'Italie. Dans l'humiliation de la patrie commune, les Italiens étaient fiers du Piémont comme d'une gloire nationale, ils le montraient aux étrangers comme une preuve de ce que pouvaient faire les Italiens rendus à eux-mêmes. Le nom de Victor-Emmanuel commençait à être murmuré tout bas dans les familles, dans les écoles, dans les prisons, en attendant qu'il retentît dans les rues et sur les places publiques. L'écu de

Savoie, la croix d'argent sur champ de gueules, devenait insensiblement le symbole des aspirations nationales, le signe béni de la régénération future. J'ai entendu des Napolitains raconter que dans leur jeunesse ils allaient de temps en temps raviver leur foi nationale en contemplant sur la porte de la légation de Piémont cet emblème de salut. Dans ces dix années, de 1849 à 1859, Victor-Emmanuel donna peu à peu aux aspirations de l'Italie ce qui leur manquait, une forme, un corps, une devise. Les peuples, de même que les enfans, ont besoin de tout personnifier, de tout incarner, dans un homme et dans un nom. Les esprits se préparaient en silence et presque inconsciemment pour qu'au jour voulu les vœux de l'Italie se personnifiassent en Victor-Emmanuel.

Obligé de replier en deçà du Tessin le drapeau national, le roi de Piémont s'appliquait à faire fleurir dans ses états le régime constitutionnel avec le statut de 1848. Le roi et ses conseillers sentaient que cette délicate plante du nord qu'ils essayaient de faire prendre sous le ciel du midi, leur petit royaume la cultivait pour l'Italie entière. Victor-Emmanuel demeurait roi constitutionnel après le coup d'état de décembre 1851 aussi bien qu'après le désastre de Novare. Quelque intérêt qu'il eût à se concilier les sympathies du gouvernement français, dont il pouvait dès lors convoiter l'alliance, le fils de Charles-Albert résistait aux leçons de la France impériale, comme aux exigences de l'Autriche. Au milieu de la nuit qui couvrait alors le continent, le Piémont restait, avec la Suisse et la Belgique, comme une île lumineuse, objet d'admiration et d'envie de la part des grands états. Avant même d'avoir Cavour pour ministre, Victor-Emmanuel, aidé de collaborateurs aujourd'hui déjà pour la plupart dans le tombeau, s'efforçait de créer un état modèle, une sorte de type ou d'étalon politique pour le reste de la péninsule. Dans les chambres de Turin, l'Italie faisait son apprentissage parlementaire, s'initiant et se dressant aux pratiques constitutionnelles.

En même temps qu'il exerçait sur elle une sorte de fascination, le Piémont assurait ainsi d'avance à la péninsule des institutions à la fois nouvelles et éprouvées; c'est par l'ordre et la régularité de son administration, c'est par la supériorité de ses lois, qu'il faisait de la propagande révolutionnaire. Victor-Emmanuel ne devait apporter la révolution à l'Italie qu'en lui apportant du même coup un gouvernement. Pour tous les princes de la péninsule, il n'y allait bientôt plus avoir d'autre alternative que d'imiter le fils de Charles-Albert et de se confédérer avec lui, ou de disparaître devant lui. Dès lors on eût pu prévoir que le jour où seraient rompus les liens qui l'enchaînaient à l'Autriche, l'Italie

se jetterait d'elle-même aux pieds du roi de Piémont. Grâce à Victor-Emmanuel, l'unité italienne devait se faire d'une manière unique dans l'histoire, par une impulsion soudaine, par une sorte d'attraction magnétique à laquelle aucune province ne saurait résister.

II.

« Vous avez pris un chemin bien long pour arriver en Lombardie, » disait après le siége de Sébastopol un officier russe à un officier sarde. Rien en effet ne semblait plus étranger aux intérêts et au but du petit Piémont que la guerre de Crimée. On ne saurait à ce sujet trop admirer la lointaine prévoyance de Victor-Emmanuel, de Cavour et du parlement de Turin. Les vaines tentatives de 1848 et de 1849 avaient montré que les efforts décousus d'une Italie morcelée étaient incapables de rejeter l'Autriche au-delà des Alpes. Pour accomplir sa mission, il fallait au Piémont des sympathies et une alliance : c'est ce qu'il allait chercher sur les arides plateaux de la Tauride. La guerre de Crimée était la clé qui devait ouvrir à l'Italie les conseils de l'Europe.

Cinq ans après Novare, les trois couleurs italiennes se déployaient de nouveau sur les champs de bataille, et cette fois, comme sous Napoléon Ier, les Italiens combattaient à côté des Français. Les regards de la péninsule étaient fixés sur le corps expéditionnaire du général La Marmora. Dans nombre de villes et de familles étrangères au Piémont, la bataille de la Tchernaïa, où les Piémontais avaient pris part, fut fêtée comme une victoire nationale. La guerre terminée, le Piémont, comme belligérant, entrait au congrès de Paris, le petit royaume de cinq millions d'âmes siégeait à côté des cinq grands états. En s'immisçant ainsi dans la plus délicate et la plus compliquée des affaires européennes, le Piémont avait ouvert d'avance au futur royaume italien l'accès des conférences et des congrès de l'Europe; avant même que l'Italie fût faite, Victor-Emmanuel et Cavour lui avaient assuré une place parmi les grandes puissances. Au congrès de Paris, c'était déjà la péninsule, plutôt que le royaume de Sardaigne, qui parlait par la bouche de Cavour. Le Piémont savait se faire admettre comme le représentant naturel d'une nation officiellement privée de voix et d'existence. Pour la première fois la question italienne était solennellement posée dans un congrès au nom de l'Italie. Quelques années après la défaite de Charles-Albert, Victor-Emmanuel proclamait les revendications nationales, en face même de l'Autriche, avec la double sympathie de ses alliés de Crimée et de son adversaire de la veille, irrité de l'hostile neutralité de la cour de Vienne pendant

la guerre (1). Le congrès de Paris a été une première victoire pour le Piémont, une première revanche de Novare.

Les mémoires françaises sont encore pleines de ce qui bientôt suivit; qui ne se rappelle les voyages de Victor-Emmanuel et de Cavour, les entrevues de Plombières, les bombes d'Orsini, le mariage d'une princesse de Savoie avec le prince Napoléon, le discours impérial du 1er janvier, l'ultimatum de l'Autriche au Piémont, et enfin la campagne de 1859 qui en quelques semaines arrachait la Lombardie à l'Autriche ? Pendant quelques mois, l'histoire de l'Italie se confond presque avec l'histoire de la France. Personne n'a oublié cette guerre, glorieuse pour nos armes, et ces noms : Magenta et Solferino, ces grandes victoires françaises, Palestro et San Martino, où Victor-Emmanuel et les Italiens combattaient à côté de nous. Tout le monde sait comment l'armée qui devait délivrer l'Italie des Alpes à l'Adriatique fut soudainement arrêtée à Villafranca, moins par les places fortes du quadrilatère et les tergiversations de Napoléon III que par l'attitude menaçante de la Prusse, qui n'avait pas encore découvert le profit qu'elle pouvait tirer d'une alliance italienne.

Les préliminaires de Villafranca arrêtaient les armes libératrices de la France, ils n'arrêtaient point le mouvement national des Italiens. Toutes les provinces débarrassées des garnisons autrichiennes secouaient l'une après l'autre la domination des princes qui, au lieu de combattre l'étranger, s'étaient faits ses lieutenans. Les petits états s'empressaient à l'envi de sacrifier une autonomie qui n'était qu'une sujétion déguisée de l'Autriche et une tyrannie tracassière et ignorante. Parme, Modène, les Légations, la Toscane, proclamaient Victor-Emmanuel, sans qu'un soldat piémontais eût foulé leur territoire. La Sicile, entraînée par Garibaldi et les *mille*, se précipitait dans le courant national, et le roi de Naples désertait sa capitale pour se réfugier derrière ses places fortes. Un élan soudain, une commotion sans exemple, avait jeté aux pieds de Victor-Emmanuel l'Italie rendue à elle-même. L'unité de ce pays, divisé depuis tant de siècles, avait été l'affaire de quelques mois. L'union des diverses provinces s'était accomplie à la façon des combinaisons spontanées des corps qui cèdent aux lois naturelles de l'affinité (2).

Machiavel, à la fin de son livre du *Prince*, a représenté l'Italie attendant en vain un sauveur, une sorte de messie national, devant lequel s'ouvriraient toutes les portes, tomberaient toutes les

(1) Voyez la récente *Histoire de la guerre de Crimée*, par M. Camille Rousset.

(2) Pour tous ces événemens, nous n'avons qu'à renvoyer les lecteurs de la *Revue* aux excellentes études de M. de Mazade sur le comte de Cavour, études qui en Italie même jouissent d'une légitime autorité. Voyez les numéros du 15 mars, 15 avril, 1er juin, 15 juillet, 15 septembre 1876, 1er janvier 1877.

murailles des cités italiennes. A trois siècles de distance, il me semblait lire dans ces pages une prophétie des destinées de l'Italie, tant cette lointaine vision du secrétaire de la république florentine s'est de nos jours réalisée pour ceux qui se présentaient au nom de Victor-Emmanuel. Le prince invoqué par les pressentimens de Machiavel s'est enfin rencontré, mais combien différent du sombre modèle imaginé par le Florentin! C'est par sa loyauté de roi et sa bravoure de soldat, c'est par son dévoûment à la commune patrie, que Victor-Emmanuel a séduit et gagné l'Italie.

On ne sait pas assez d'ordinaire la part de Victor-Emmanuel dans ce grand mouvement, l'influence de son nom et de sa populaité. C'est en son nom que se faisait partout la révolution, c'est à lui personnellement que se donnaient les villes et les petits états en révolte contre leurs maîtres de la veille. *Italie et Victor-Emmanuel* était la formule magique qui d'une mer à l'autre ouvrait toutes les portes, renversait toutes les barrières. J'ai passé en Italie la première moitié de cette année 1860 qui a décidé du sort de la péninsule; j'étais alors étonné de rencontrer souvent sur les murs ces mots bizarres : *Viva Verdi*! La renommée du musicien qui plus d'une fois semble avoir exprimé les douleurs et les colères de ses concitoyens ne suffisait pas à m'expliquer ce singulier enthousiasme. J'eus bientôt le mot de l'énigme; sous le couvert de Verdi, c'était Victor-Emmanuel qui était ainsi acclamé. Le nom du compositeur n'était que l'anagramme du titre décerné par la nation au roi de Piémont : *Vittorio-Emmanuele re d'Italia.* Partout alors c'était la même expression qui revenait : *vogliamo Vittorio*, et, quand il s'agit de consacrer officiellement les annexions, partout, à Naples, à Florence, comme plus tard à Venise et à Rome, ce que votait le peuple dans ses plébiscites, c'était l'union *au royaume constitutionnel de Victor-Emmanuel.*

Lorsqu'au lendemain de ces annexions M. de Cavour succombait subitement, laissant inachevée l'œuvre dont il paraissait le principal ouvrier, l'unité italienne, encore mal cimentée et comme à peine échafaudée, semblait devoir s'écrouler du coup. Il n'en fut rien, Cavour fut remplacé par ses disciples ou par ses rivaux, et l'édifice national fut consolidé et couronné. A ce moment décisif, il n'y aurait eu pour nos voisins qu'une perte difficilement réparable, la perte du roi. A l'Italie inachevée, la mort de Victor-Emmanuel eût alors enlevé sa devise et sa bannière. C'était le seul nom capable d'effacer toutes les dissidences qui pendant longtemps avaient rendu les patriotes impuissans. Pour Victor-Emmanuel, les républicains abdiquaient leurs théories, étonnés de recevoir des mains d'un roi l'unité et la liberté; pour lui, les libéraux modérés et les conservateurs risquaient une révolution, sûrs de retrouver le len-

demain l'ordre et la paix dans le nouveau royaume. Il fallait un prince tel que Victor-Emmanuel pour réunir en faisceau les influences si diverses et les forces parfois si disparates qui ont accompli la révolution italienne.

Est-ce à dire que c'est Victor-Emmanuel seul qui a fait l'Italie? Non certes, à de telles œuvres ne suffisent ni la loyauté d'un roi galant homme, ni le génie d'un Cavour, ni l'audace d'un Garibaldi. De pareilles révolutions sont moins l'ouvrage d'un homme que l'ouvrage d'un peuple et de l'histoire; elles ne réussissent que lorsqu'elles sont dans l'ordre de la nature et conformes aux intérêts et au génie des nations. Les destinées de l'Italie étaient écrites d'avance dans son cadre de flots et de montagnes, dans l'homogénéité du peuple italien, si un à travers toute sa variété. L'Italie moderne est moins l'œuvre des hommes que l'œuvre de la nature. Quand il disait dédaigneusement que l'Italie était une expression géographique, M. de Metternich en confessait à son insu l'indestructible personnalité. Grâce à la géographie, l'Italie devait survivre à tous les traités de partage, à toutes les violences de la conquête; le peuple italien était assuré de renaître dans son unité, dans son intégrité. La Providence, pour lui si longtemps ingrate en apparence, lui avait fait le plus grand des dons, elle lui avait donné des frontières indélébiles. Depuis longtemps déjà « le beau pays que l'Apennin partage et qu'entourent la mer et les Alpes (1) » était moins divisé par ses minces cloisons de montagnes que par les traités et la politique de l'étranger. Un jour devait venir où tous ces tronçons séparés du même corps se joindraient et se souderaient ensemble, où l'Italie formerait un état, comme depuis des centaines d'années elle formait une nation. Et dans quel siècle cette révolution devait-elle se faire, si ce n'est dans l'âge de la vapeur et de l'électricité, quand partout les montagnes semblaient s'aplanir et les distances s'effacer?

Elle a eu beau étonner l'Europe de sa brusque venue au monde, l'unité italienne a, comme toutes choses vivantes, eu son laborieux enfantement et son obscure gestation. Depuis des siècles, de Dante à Alfieri, l'union des Italiens était lentement élaborée par les lettres et par l'art. Depuis 1800 surtout, la poésie, l'histoire, le roman, la philosophie même, d'Ugo Foscolo à Massimo d'Azeglio, de Colletta à Balbo, de Silvio Pellico à Gioberti, de Cantù à Guerrazzi, la littérature de toutes les écoles et de toutes les régions de l'Italie n'était qu'une glorification voilée ou découverte, qu'une apologie passionnée de l'idée nationale, à tel point qu'on pourrait dire que l'Italie a été faite par ses poètes et ses écrivains. Depuis la fin du XVIII[e] siècle, elle était insensiblement unifiée par les guerres et

(1) « . . . . il bel paese
Che Apennin parte e il mar circonda e l'Alpe. »

les révolutions, par les armées étrangères et les sociétés secrètes, par le despotisme et la répression même. La révolution française et Napoléon Ier avaient à leur insu creusé les fondations de l'édifice que devait un jour élever la maison de Savoie, — la révolution en réveillant partout la conscience nationale, en renversant tous les trônes de la péninsule, en mêlant et triturant les provinces et les peuples, — Napoléon en ressuscitant le nom de royaume d'Italie, en formant une armée italienne, en réunissant sous le sceptre de sa famille tous les Italiens, des lagunes de Venise au détroit de Messine. Les traités de 1815, qui semblaient détruire à jamais les espérances des patriotes, ravivèrent le sentiment national dans la communauté du malheur. L'Italie entière ressentait l'oppression de ses membres, et elle s'apercevait de plus en plus que le meilleur moyen de devenir indépendante et de le rester, c'était d'être une.

Un seul point pouvait sembler douteux : l'Italie se constituerait-elle sous forme d'état fédératif, ou sous forme d'état centraliste? Cette question de forme devait être tranchée par les gouvernemens et les princes italiens. Si toutes ses dynasties eussent été nationales et tous ses princes patriotes, l'Italie eût pu recourir à la fédération. C'est à ce but, en apparence le plus accessible, que devaient tendre les premières révolutions. En 1848, aux beaux jours de Charles-Albert et de Pie IX, quand les gouvernemens de Piémont, de Toscane et de Rome, négociaient une alliance et un *Zollverein* italien, quand le roi de Naples même faisait mine d'envoyer ses troupes combattre l'Autriche, l'Italie put se croire sur la voie d'une fédération. Les déceptions et les défections de 1848 tournèrent au profit de l'unité. Ce qui semblait suffire au temps de Charles-Albert, avant la réaction de 1849, devait aux jours de Victor-Emmanuel paraître un piége ou un leurre. En redevenant les protégées et les clientes de l'Autriche, toutes les petites cours s'étaient faites les complices de Mazzini, les agens de l'idée unitaire. En abandonnant au roi de Piémont la cause de l'indépendance, les autres souverains lui abandonnaient leurs droits et leurs états. A la maison de Savoie est ainsi échue une tâche délaissée de tous ; à Victor-Emmanuel est revenue la couronne de fer, parce que seul des princes italiens il a su être de son temps et de son pays. Le jour est venu où tous les trônes étayés sur la puissance autrichienne sont tombés avec la domination qui leur servait d'appui, et, dans cet effondrement général, toutes les espérances et tous les intérêts se sont naturellement ralliés autour du seul gouvernement demeuré debout. Rien donc de fortuit, rien donc de surprenant même, dans la prodigieuse fortune de Victor-Emmanuel. La couronne d'Italie était promise à sa maison par les fautes des autres princes.

On entend parfois dire au nord des Alpes que c'est la France et

Napoléon III qui ont fait l'unité de l'Italie. C'est là une erreur ou une confusion. La France a le droit de se vanter d'avoir fait l'indépendance et non l'unité italienne. Vis-à-vis de l'unité, le gouvernement français n'a eu qu'une conduite passive, il s'est contenté de ne s'y point opposer, et il n'y pouvait faire obstacle qu'en détruisant lui-même l'œuvre de Magenta et de Solferino, en envoyant ses troupes rétablir dans leurs capitales en révolte les petits princes dépossédés, c'est-à-dire en reprenant à son compte le rôle ingrat de l'Autriche. Si la France a de sa main accru l'impulsion du mouvement unitaire, c'est à Villafranca, c'est en s'arrêtant devant le quadrilatère et devant l'attitude hostile de l'Allemagne. Le traité de Zurich, qui prétendait entraver l'unité, ne devait faire que la précipiter, car en présence de l'Autriche campée dans les places fortes de la Haute-Italie, l'unité ne pouvait manquer d'apparaître à tous les Italiens comme la seule chance de maintenir et d'achever leur incomplète indépendance.

S'ensuit-il que sans l'origine et l'éducation à demi italiennes de Napoléon III, sans le besoin du second empire de dériver à l'extérieur les instincts libéraux de la France, l'Italie fût demeurée indéfiniment soumise à l'étranger, indéfiniment morcelée? Pour ma part, je ne saurais le croire. L'Italie était mûre pour l'indépendance et la vie nationale; l'histoire, qui est fertile en expédiens, aurait certainement trouvé d'autres moyens d'atteindre au but marqué par la nature et la civilisation. Le moment seul eût pu différer, et encore n'eût-il probablement pas été longtemps retardé. Le rôle que nous avons rempli en 1859 n'aurait-il jamais pu être joué par d'autres avec un égal succès? L'allié dont il avait besoin pour chasser l'Autriche, le Piémont n'eût-il pu le découvrir ailleurs qu'aux Tuileries? Il me semble qu'il n'y a pas besoin de beaucoup chercher pour reconnaître que devant elle l'Italie avait deux voies ouvertes, deux alliances possibles. Privée de l'appui de la France, la Sardaigne eût tourné ses regards vers le nord; tôt ou tard, elle eût reçu de Berlin des encouragemens, des secours. L'alliance de la Prusse lui eût un jour donné Milan, comme en 1866 elle lui a valu Venise. Dès 1848, les esprits les plus clairvoyans de l'Allemagne commençaient à pressentir le parti que la Prusse et l'unité allemande pouvaient tirer du Piémont et de la révolution italienne. Dès 1859, plusieurs écrivains, tels que le socialiste Lassalle, proclamaient hautement la solidarité de la Prusse et du Piémont (1). La connexité des intérêts de deux états ayant à repousser l'Autriche,

(1) Pour Lassalle, voyez par exemple le très intéressant ouvrage où un écrivain danois, M. G. Brandes, a représenté le jeune socialiste comme un des initiateurs de l'Allemagne nouvelle et des précurseurs de M. de Bismarck. — *Ferdin. Lassalle* (ouvrage traduit du danois en allemand); Berlin, 1877.

l'un hors de l'Allemagne, l'autre hors de l'Italie, était trop manifeste pour ne pas éclater un jour aux yeux des politiques des deux pays. Quand la guerre de 1859 ne leur en aurait pas donné le signal, l'Allemagne et l'Italie n'en eussent pas moins tôt ou tard recommencé la révolution avortée de 1848 ; quelque Bismarck prussien n'en eût pas moins repris au compte de son roi le rôle unificateur que la Prusse avait refusé en 1848, et ce jour-là le Piémont, aidé de la révolution italienne, n'eût pas prêté à l'état-major de Berlin un concours beaucoup moins efficace que l'armée novice de Custozza.

Si l'histoire n'est ni le jeu du hasard ni le produit des fantaisies individuelles, les destinées de l'Italie n'étaient pas irrévocablement enchaînées à la politique ou à l'existence même d'un Napoléon. La volonté d'un homme, quelque puissant qu'il semble, peut modifier les voies de l'histoire, elle n'en saurait guère altérer la fin. En passant les Alpes en 1859, la France n'a probablement fait que ravir à d'autres l'honneur et le profit d'ouvrir à la péninsule le chemin de l'indépendance. Mieux vaut pour nous avoir pris l'initiative de cette guerre mémorable, qui, selon les récentes paroles d'un homme d'état italien, « a rendu cher à l'Italie le nom de la France (1). » En offrant le concours de ses armes à une nation qui lui était rattachée par tant de liens, la France n'a fait du reste qu'obéir à ses généreux instincts. De toutes les guerres du second empire, la guerre d'Italie a été la seule populaire, parce qu'elle était la seule dans l'esprit de la révolution, qui prédestinait la France à ce rôle émancipateur. Le malheur pour notre pays et pour l'Europe est que les rênes de la politique européenne aient été saisies par une main trop débile ou trop hésitante pour la diriger ; c'est que l'initiative de la réforme territoriale du continent ait été prise par un esprit trouble, confus et incertain, ayant des visées plutôt que des desseins, incapable de mesurer la portée ou la force des événemens qu'il déchaînait, et ne sachant ni les accepter, ni les régler, ni les arrêter (2) !

La résurrection politique de la péninsule n'était pas seulement dans l'ordre naturel de l'histoire. C'était un bienfait pour la civilisation européenne, ainsi remise en possession d'un de ses membres essentiels, et ainsi délivrée d'un des ennemis de sa sécurité. L'Italie morcelée et assujettie semblait avoir fait un serment contre la paix de l'Europe ; ne pouvant recourir au canon, elle s'était armée du poignard et des bombes, et sur la tombe de ses patriotes elle avait juré de ne jamais permettre à ses voisins de jouir tranquillement des biens qui lui étaient déniés. Du jour où elle est devenue libre,

(1) Discours de M. Sella aux funérailles du général La Marmora à Biella.

(2) Voyez à ce sujet notre étude sur la *Politique du second empire*, dans la *Revue* du 15 avril 1872.

l'Italie a renoncé à ce rôle de trouble-fête. L'indépendance a réconcilié avec le repos de l'Europe la patrie des conspirateurs incorrigibles et des agitateurs cosmopolites. Mazzini n'a point eu de successeur, Orsini est demeuré le dernier des héros italiens de l'assassinat politique. Le vieil Etna révolutionnaire, toujours prêt à de soudaines éruptions, a cessé pour jamais de remuer le sol de l'Europe.

Cette soudaine transformation était à prévoir, elle avait été annoncée par Victor-Emmanuel. « Je sais, disait le roi de Sardaigne en 1860, au moment même où il se mettait à la tête de la révolution, je sais qu'en Italie je clos l'ère des révolutions (1). » Le roi de Piémont disait vrai : le sentiment national satisfait a étouffé le sentiment révolutionnaire. C'est là un des plus merveilleux exemples de l'apaisement que peut produire chez un peuple le triomphe de ses aspirations nationales. Victor-Emmanuel restera dans l'histoire comme le type et le modèle de ces hommes trop rares qui osent se mettre à la tête d'une révolution et savent la conduire.

L'Italie nouvelle doit être pour l'Europe un élément d'ordre et de paix. Pendant des siècles, durant tout le moyen âge et l'époque moderne, l'Italie a été pour ses voisins, pour la France en particulier, un champ de bataille toujours ouvert, toujours arrosé d'un sang stérile. De Charles d'Anjou et des vêpres siciliennes, des folles guerres de Charles VIII, de Louis XII, de François Ier aux grandes campagnes de la révolution et de l'empire, il serait difficile de compter les milliers et milliers de ses soldats que la France a laissés dans les champs de la péninsule. En devenant une et indépendante, l'Italie a pour jamais cessé de mériter le nom de tombeau des Français. Par la création du royaume d'Italie, la maison de Savoie a relevé la barrière des Alpes, que le morcellement de la péninsule semblait avoir laissé tomber. Désormais la France n'a pas plus à intervenir au-delà des Alpes qu'au-delà des Pyrénées, car, pour les peuples comme pour les particuliers, les bonnes clôtures font les bons voisins. Il n'y a plus de question italienne, et ainsi a disparu du sol de l'Europe une des plus fréquentes occasions de conflits, une des plus anciennes causes de guerre.

Le nouveau royaume de la maison de Savoie doit devenir pour l'Europe un gage d'équilibre en même temps qu'une promesse de paix. L'Italie, remise en possession de son indépendance, est autant que personne intéressée à ce qu'aucune puissance ne s'élève assez au-dessus des autres pour les offusquer de son ombre et les ac-

(1) « In Europa la mia politica, non sarà forse inutile a riconciliare il progresso dei popoli colla stabilità delle monarchie. In Italia so che io chiudo l'era delle rivoluzioni. » Proclamation du roi Victor-Emmanuel du 9 octobre 1860.

cabler de sa prépondérance; un nouveau saint-empire germanique allant des bouches du Rhin aux Alpes ou à l'Adriatique ne serait pas pour elle un voisin moins gênant que l'ancienne monarchie de la maison d'Autriche. Le premier intérêt de l'Italie nouvelle, ce n'est point le complément de sa frontière sur l'Adige ou l'Isonzo, c'est l'affermissement ou l'instauration d'un nouvel équilibre européen sur des bases conformes à la nature et aux vœux des peuples. A cet égard, les intérêts de la péninsule sont identiques à ceux de la France; si les deux pays n'ont pas de proie ou de butin à se partager, ils doivent également désirer que le remaniement territorial du continent puisse garantir à chaque nation la plénitude de son indépendance et assurer à l'Europe une ère de paix et de travail. Comme la France, l'Italie ne peut convoiter aucune hégémonie militaire, aucun *primato* politique; toute tentative d'hégémonie ou de *primato* les rencontrerait tôt ou tard unies pour le maintien des libertés de l'Europe. Entre l'Italie et la France, il peut y avoir des dissentimens passagers, des malentendus réciproques, des soupçons de part et d'autre immérités, il ne saurait y avoir d'antagonisme national. Quelque attitude que les incidens de la politique puissent faire prendre à chacun des deux états, il viendra certainement un jour où ils ne sentiront plus que la connexité de leurs intérêts, où ils ne se rappelleront plus que leur fraternité d'origine et de civilisation.

III.

L'on a souvent comparé l'œuvre du roi Victor-Emmanuel et de M. de Cavour en Italie à l'œuvre de l'empereur Guillaume et de M. de Bismarck en Allemagne. C'est là un des rares parallèles historiques fondés sur de réelles analogies. L'unité de l'Italie et l'unité de l'Allemagne sont deux faits du même ordre, deux faits provenant de causes semblables. Ce n'est pas le hasard qui les a rendus contemporains, pas plus que ce n'est le hasard qui les a placés dans notre siècle. Entre ces deux révolutions si voisines et pour ainsi dire si parentes, il y a cependant des diversités, des oppositions même qu'il importe de ne point perdre de vue. Pour le mode de construction comme pour le plan et le style de l'ouvrage, l'Italie édifiée par Victor-Emmanuel diffère presque autant de l'Allemagne reconstruite par l'empereur Guillaume que Florence et Venise diffèrent de Nuremberg ou de Kœnigsberg.

Dans les deux pays, comme chez toutes les nations du monde, l'unité s'est faite par réaction contre les voisins, par crainte ou par défiance de l'étranger, par orgueil national; mais dans l'Italie opprimée depuis des siècles et privée de tout lien fédéral, l'unité, issue

de besoins plus pressans, a eu un caractère plus purement défensif, plus strictement national. Le nouveau royaume n'a nulle part empiété sur une nationalité étrangère : l'Italie de Victor-Emmanuel n'a, pour se constituer elle-même, mutilé aucun peuple voisin, elle n'a point violé aux dépens des autres le droit national, sur lequel elle fondait son propre droit à l'existence. Toutes les provinces comprises dans le royaume d'Italie y sont librement entrées. Victor-Emmanuel n'a pas eu recours au *compelle intrare ;* à la table où il a convoqué les cités ou les régions de la péninsule, il n'y a point de convives forcés. C'est là un privilége que l'Italie doit tenir à conserver et qui mérite d'autant plus d'être noté que de tous les grands états de l'Europe la France est peut-être seule à le partager avec sa voisine.

L'Italie n'a eu ni Alsace-Lorraine, ni Slesvig danois, elle n'a eu non plus ni Hanovre, ni Francfort. En unifiant la péninsule, le Piémont s'est perdu et comme noyé dans l'Italie, qu'il faisait revivre, donnant lui-même aux autres l'exemple des sacrifices à la grande patrie. Il en a été tout autrement dans l'empire germanique. L'Allemagne n'a pas absorbé la Prusse, la Prusse n'a pas non plus complétement absorbé l'Allemagne. L'ancien royaume et le nouvel empire subsistent côte à côte, avec des droits et des limites mal définis, en sorte que l'Allemagne de 1871 n'est à proprement parler ni un état unitaire, ni un état fédératif. Tel qu'il est constitué aujourd'hui, avec ses relations compliquées qui rappellent les anciens liens de vasselage et de suzeraineté, l'empire d'Allemagne est un phénomène étrange, bizarre. C'est au milieu des états modernes comme un être antédiluvien; pour vivre, il lui faudra reculer vers la fédération ou avancer dans le sens de l'unité.

Il y a enfin entre l'Allemagne et l'Italie nouvelles une troisième différence qui tient en partie aux deux autres. En Italie, l'unité a été faite par la liberté et pour la liberté en même temps que pour l'indépendance. La révolution dont Victor-Emmanuel a été le chef et le modérateur a poursuivi en même temps un double idéal, qu'elle a su réaliser l'un par l'autre. Cela explique comment, dans l'unité italienne, le fer et le feu qui forgent les couronnes impériales ont eu une bien moindre part que dans l'unité allemande. Victor-Emmanuel avait une autre force, une autre arme : le statut de Charles-Albert et la liberté politique. Grâce au roi de Piémont, l'Italie s'est en quelques années emparée simultanément de deux biens dont chacun a coûté à d'autres peuples des siècles de luttes et d'efforts. C'est là ce qui rend l'œuvre de Victor-Emmanuel et du peuple italien sans analogue ou sans égale dans l'histoire, ce qui rend le Piémont digne de servir de modèle à tous les petits états qui se croient le noyau d'une grande nation. Pour nous

servir d'une métaphore vulgaire, l'Italie, redevenue indépendante, a fait coup double, atteignant à la fois la liberté et l'unité. Le peuple allemand a bien, lui aussi, visé simultanément au double but atteint par son heureux émule; il n'a point touché aussi juste. Le nouvel empire d'Allemagne ne saurait encore être donné comme un modèle de gouvernement libre. A cet égard, l'on pourrait dire, sans leur faire injustice, que l'empereur Guillaume et M. de Bismarck n'ont guère accompli que la moitié de la tâche exécutée par Victor-Emmanuel et Cavour.

C'est qu'en effet Victor-Emmanuel a été pour son peuple le fondateur de la liberté non moins que le restaurateur de l'indépendance et de l'unité nationales. A la bien regarder, cette seconde partie de l'œuvre n'est ni moins grande ni moins admirable que l'autre dont l'éclat semble la rejeter dans l'ombre, peut-être même eût-elle paru d'avance plus malaisée et plus incroyable encore. Nous qui avons débuté plus tôt, et qui depuis près d'un siècle cherchons en vain notre assiette politique, nous pouvons comprendre ce que c'est pour un peuple que d'installer chez lui un gouvernement libre. Qu'est-ce donc quand, ainsi qu'au sud des Alpes, le gouvernement parlementaire a été improvisé de toutes pièces, et cela chez quelle nation ? Dans cette terre des morts que l'étranger parcourait comme un musée de tombeaux, dans cette Italie dont les lieux communs littéraires avaient fait le type classique de la décadence, chez un peuple vieilli qui semblait condamné à copier les chefs-d'œuvre qu'il ne savait plus créer, et dont toute l'ambition paraissait bornée aux triomphes de l'opéra. Un parlement italien, des élections à Rome, à Ravenne, à Venise, des députés des Abruzzes, des Calabres, de la Sicile, des Romagnes, qu'eussent dit d'une telle prophétie les Staël, les Chateaubriand, les Byron, les Stendhal, les Lamartine ? Qu'en eût-on pensé encore en 1848 et à la veille de 1860 ? Il semblait qu'on ne pût faire fleurir la liberté sur la terre où fleurit l'oranger. Aux jours mêmes où s'accomplissait ce prodige, dans les années qui suivirent la guerre d'Italie, je me rappelle encore l'incrédulité des hommes les plus libéraux et les plus bienveillans pour la péninsule. Le miracle s'est fait cependant, il dure depuis dix-huit ans, il ne peut plus être mis en doute; l'Italie, la dernière venue d'entre elles, est la plus libre des grandes monarchies du continent.

Cette sorte de *primato* libéral, cette gloire la plus enviable de toutes, l'étranger n'y a rien à revendiquer, elle appartient tout entière au peuple italien et à son roi. C'est peut-être la première fois dans l'histoire qu'une nation a pu passer soudainement, et comme sauter d'un bond du régime le plus despotique au régime le plus libéral. Phénomène étrange, probablement sans précédent, c'est dans les conspirations et les sociétés secrètes, c'est dans les

prisons et les bagnes que ce peuple semble s'être formé à la vie publique. En Italie, on pourrait dire que la servitude a été l'école de la liberté, et le despotisme l'apprentissage du *self-government*, tant le bon sens et le sang-froid, tant la prudence et le calme du peuple italien ont été mûris par les souffrances. Dans cette œuvre de liberté, comme dans celle de l'unité, la première part revient à la nation, la seconde à Victor-Emmanuel.

Les hommes d'état de l'Italie, les nouveaux venus des nouvelles provinces, comme le vieux personnel piémontais, ont tous contribué à cette rapide acclimatation du régime parlementaire. Tous, à commencer par les chefs des partis rivaux, par les Minghetti et les Sella, les Depretis et les Cairoli, n'en attribuent pas moins le principal honneur à Victor-Emmanuel. L'établissement du gouvernement constitutionnel, c'est là en effet l'œuvre propre, l'œuvre personnelle du dernier roi. Pour fonder dans un pays le régime parlementaire, il faut avant tout un chef d'état qui le comprenne et le respecte. Victor-Emmanuel a, de l'aveu de tous, été le modèle, le type même du souverain moderne, n'appartenant qu'à la nation, ne se laissant compromettre dans aucune querelle, classer dans aucun parti. Comme roi parlementaire, le premier roi d'Italie a été le digne émule du premier roi des Belges, dont on nous retraçait récemment ici même avec tant de sagacité les maximes et les leçons (1).

Sous ce règne si tourmenté à travers tant d'alternatives et de dangers de toute sorte, aucun parti, aucun ministère, aucun homme n'a jamais été maintenu au pouvoir sans qu'il plût au parlement de le voir aux affaires ; aucun n'en a été écarté sans que le parlement l'en voulût éloigner. Aussi, sauf au lendemain de Novare, où le jeune roi de Sardaigne dut congédier une chambre dont les impolitiques exigences mettaient la paix et l'état en péril, le Piémont et l'Italie n'ont-ils connu d'autres crises parlementaires que celles qui surgissaient du sein du parlement.

Ce métier de roi constitutionnel, Victor-Emmanuel le remplissait avec tant de bonne grâce et de bonne humeur qu'il lui semblait naturel. Cette constante déférence aux vœux du parlement et de la nation ne venait chez lui ni d'ignorance, ni d'incapacité, ni d'indifférence. Victor-Emmanuel n'était ni un mannequin couronné, ni un roi de théâtre, il ne fut jamais le Louis XIII d'un Richelieu. Cet intrépide soldat, cet infatigable chasseur, n'était ni un roi vulgaire ni un politique médiocre. Depuis la mort de Cavour, le roi était sans conteste le premier politique de son royaume, et dans quelques circonstances, après Villafranca par exemple, le souve-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 janvier, l'étude de M. Saint-René Taillandier.

rain s'était montré plus maître de soi et plus intelligent des nécessités du moment, plus réellement politique que Cavour même (1). C'est un rare mérite pour un chef d'état que de savoir abandonner le gouvernement à ses ministres, alors que pour l'intelligence et pour l'expérience il se sent au moins leur égal. Il y a dans ce cas un double écueil à éviter : le roi d'Italie sut seconder les plus habiles de ses ministres, sans s'offusquer de leur talent ou de leur popularité; il sut tolérer les plus médiocres sans chercher à profiter de leur faiblesse pour s'emparer personnellement de la direction des affaires.

Victor-Emmanuel avait des qualités qui le rendaient manifestement propre au rôle délicat de roi constitutionnel, une franchise sans ostentation, un bon sens sans vulgarité, une finesse sans dissimulation, une fermeté sans entêtement. Est-ce à dire que le roi d'Italie ait eu pour ce métier, qu'il remplissait avec tant d'aisance, une prédisposition native, et une vocation spéciale? Je ne le pense point; Victor-Emmanuel eût pu tout aussi bien que ses pères faire un monarque absolu. Il était d'un tempérament sanguin, d'un caractère décidé, vif, impétueux même; le sang-froid et la modération furent chez lui autant une conquête de la volonté qu'un don de la nature. Comme tout chef d'état, plus qu'aucun autre peut-être, le fils de Charles-Albert a eu dans ses trente années de règne plus d'un sacrifice à faire au bien de l'état et aux volontés de la nation; il leur a dû plus d'une fois immoler ses goûts et ses sympathies, voire ses sentimens de famille, ses affections, ses scrupules. La confiance de son peuple était pour lui la juste récompense de ce loyal dévoûment. N'ayant jamais recherché le pouvoir personnel, il gardait sur ses ministres et sur la nation un grand ascendant personnel. Sa popularité, qu'il n'avait jamais jouée imprudemment, demeurait pour l'Italie comme un trésor intact et une ressource suprême en cas de péril national.

En passant du souverain aux sujets, nous trouvons que, si certaines circonstances semblaient faciliter l'établissement du régime parlementaire, d'autres lui pouvaient opposer des obstacles sérieux. Au premier rang des conditions favorables, il faut d'abord placer le caractère même de la nation, l'esprit tempéré de l'Italien moderne, le bon sens et la finesse pratique d'un peuple auquel ses malheurs ont appris à rester maître de lui-même. Il faut compter aussi le cens électoral, qui retient en dehors de l'arène parlementaire les classes les plus ignorantes et les plus accessibles à la propagande des partis extrêmes de droite ou de gauche. Les Italiens

(1) Voyez les études de M. de Mazade sur Cavour dans la *Revue* des 15 mars, 15 avril, 1er juin, 15 juillet, 15 septembre 1876, 1er janvier 1877.

songent à accroître le nombre, aujourd'hui trop restreint, des électeurs politiques; en accomplissant cette importante réforme, ils feront bien de ne pas oublier que, pour n'être point un danger public, l'extension du droit de suffrage doit accompagner et non précéder les progrès de l'instruction et de la civilisation. En Italie, les inconvéniens d'une franchise illimitée seraient d'autant plus sensibles qu'une plus grande partie du peuple est restée sous l'influence d'un clergé souvent encore hostile à l'unité et aux institutions.

Parmi les conditions défavorables à l'exercice régulier des libertés publiques, il fallait naguère mettre en première ligne le manque d'éducation politique du pays : en 1860 en effet, plus des trois quarts de la population, tous les pays étrangers à l'ancien royaume de Sardaigne, étaient entièrement novices à la vie publique. Il n'en est plus de même aujourd'hui, l'initiation est complète, et l'apprentissage terminé. L'ensemble de la péninsule compte déjà près de dix-huit ans, le Piémont et la Ligurie près de trente années d'une vie politique régulière, sans coup d'état, sans révolution, on pourrait presque dire sans crise d'aucune sorte. Quel est celui des grands états du continent qui pourrait se vanter d'une telle ancienneté, d'une telle continuité de libertés parlementaires?

Ce nouveau royaume, qui a si vite dépassé la plupart de ses aînés, n'en a pas moins rencontré sur son chemin plusieurs pierres d'achoppement. Aux difficultés ordinaires des gouvernemens libres il s'est ajouté au sud des Alpes des difficultés particulières dont quelques-unes subsistent encore. Parmi ces dernières se pourrait ranger la pénurie financière qui a contraint le parlement à charger le pays de nouveaux impôts, au risque de rendre odieuse ou impopulaire une forme de gouvernement qui se montrait si onéreuse. Un autre danger, c'était l'indifférence d'un grand nombre des électeurs et le peu d'assiduité de beaucoup des élus. L'Italie présentait le singulier phénomène d'un pays où la vie politique était intense et où les comices électoraux étaient souvent déserts, le sénat et la chambre souvent presque vides. Encore aujourd'hui, il n'y a guère d'élections sans ballottage, alors même qu'il n'y a que deux candidats, et, pour être en nombre, les chambres sont parfois obligées d'user du télégraphe. Ce mal tenait à plusieurs causes, au défaut de mœurs politiques chez les électeurs, soudainement appelés à exercer des droits dont ils n'appréciaient pas toujours l'importance ; — au défaut de conscience ou au défaut de ressources chez certains des élus, qui, ne recevant point d'indemnité pécuniaire, étaient peu disposés à abandonner les soins de leur profession, et remplissaient en amateurs un mandat dont eux non plus

ne comprenaient pas toujours la valeur. Le petit nombre des électeurs censitaires dont dépendait l'élection pouvait être aussi pour les députés, sûrs du concours de leurs amis, un autre motif de négligence et de *dilettantisme*. Il y avait là pour les institutions un péril, que le progrès des mœurs publiques tend à éloigner. Le nombre des abstentions a diminué, bien que les vieux partis aient continué à prêcher l'abstention comme un devoir, moins pour entraver le jeu régulier des institutions que pour rester maîtres de s'attribuer les voix des indifférens et des paresseux.

Par bonheur en effet pour les libertés publiques, au lieu de chercher à profiter de la négligence de leurs adversaires pour en prendre la place dans les assemblées électives, les partisans de l'ancien régime se sont d'ordinaire réfugiés dans le silence et l'abstention. Par là même, le peu de zèle des électeurs et des élus perdait beaucoup de ses inconvéniens. Dans le parlement, les luttes se trouvaient bornées à des hommes et à des partis également dévoués à l'Italie nouvelle, de façon que l'on n'y a jamais vu le triste spectacle, si commun en France, d'une minorité hostile à la constitution et au principe même du gouvernement, ne cherchant dans les libertés parlementaires qu'un moyen de destruction. En Italie, les vieux partis ont, par leur abstention, coopéré à l'affermissement du nouvel ordre de choses, et là où ils se sont décidés à se mêler aux luttes électorales, ils ont réveillé le zèle de leurs adversaires libéraux, en sorte que, de quelque façon qu'ils aient manœuvré, les amis des régimes déchus ont été jusqu'ici hors d'état d'arrêter le jeu des institutions parlementaires.

Une autre difficulté du gouvernement constitutionnel, celle-là plus particulière encore à l'Italie, c'est l'esprit local, le régionalisme. Les anciens petits états ont partout loyalement abdiqué au profit de la patrie commune, ils n'ont pu encore se fondre assez les uns dans les autres pour toujours oublier leur origine, leurs traditions, leurs intérêts particuliers. Entre les diverses provinces de la péninsule la soudure est faite, mais on voit encore la marque de la soudure. Les intérêts régionaux tiennent une grande place dans la politique italienne, les hommes de chaque province tendent à former au milieu des partis des groupes divers. Une telle disposition n'a rien d'étonnant après une séparation de tant de siècles, et peut-être a-t-elle été fortifiée par la manière même dont s'est faite l'unité. En s'annexant de nouvelles provinces, l'ancien royaume de Piémont a voulu montrer à tous que ce n'étaient point les Piémontais, mais les Italiens qui gouvernaient le royaume d'Italie. Pour cela, on a dû faire entrer dans les divers cabinets des représentans des principales régions du royaume. Depuis, l'habitude en est restée. Chacun

des ministères du roi Victor-Emmanuel n'avait pas seulement à faire la part de chaque groupe de la majorité, il lui fallait faire la part de chaque région, la part du nord et du sud au moins. De là naturellement une nouvelle complication dans un régime déjà compliqué. Chaque parti doit avoir à sa disposition des méridionaux aussi bien que des septentrionaux, et certains hommes politiques ont dû à cette nécessité une bonne part de leur fortune.

Il ne serait pas impossible de rencontrer quelque chose de plus ou moins analogue dans des pays unifiés depuis des siècles. En Espagne, par exemple, l'esprit régional n'est certainement pas moins fort qu'en Italie; on s'en aperçoit assez à chaque révolution. En France même, l'on pourrait découvrir entre l'est et l'ouest, entre le nord et le sud, une sorte de dualisme latent, qui par bonheur ne s'étend pas d'ordinaire au-delà du domaine économique. Ce qui en Italie atténue les inconvéniens du régionalisme, c'est qu'à côté du groupement par régions, selon les relations personnelles et les intérêts locaux, il y a le groupement par partis, selon les convictions ou les passions politiques, et avec le temps ces dernières devront prendre le dessus, parce que entre les intérêts des diverses provinces il n'y a pas d'antagonisme forcé. La droite ou la gauche peuvent à tel moment l'emporter, celle-là dans le nord, celle-ci dans le midi, mais ni l'une ni l'autre n'ont nulle part une domination exclusive. Droite et gauche, libéraux et cléricaux, monarchistes et républicains, ont des partisans comme des adversaires, dans toutes les contrées de la péninsule. Il s'en faut donc beaucoup que les luttes de partis menacent de dégénérer en luttes de régions. Tant qu'il en sera ainsi, le régionalisme restera un embarras, une complication de surcroît pour la vie parlementaire, sans être réellement un péril pour la vie nationale.

A côté de cette difficulté de l'esprit local, les institutions parlementaires ont rencontré en Italie un avantage capital. Il y a dans les chambres italiennes deux grands partis également nationaux, également dévoués à la constitution, on pourrait dire également libéraux, une droite et une gauche, qui, par leur esprit comme par leur conduite, diffèrent l'une et l'autre de ce qu'on désigne sous ces noms en d'autres pays. Les réactionnaires, les partisans de l'ancien régime et des anciens princes, restent presque entièrement en dehors des luttes politiques, en dehors du parlement. Les révolutionnaires obstinés, les adversaires de la monarchie et de la constitution, n'y entrent qu'en fort petit nombre. Dans cet heureux parlement où les extrêmes sont en minorité, il y a bien des groupes, trop de groupes et trop de petites églises, mais jusqu'ici tous ces groupes se sont laissé ramener à deux partis auxquels le chef de l'é-

tat pouvait montrer une égale confiance. L'Italie nouvelle a ainsi ses whigs et ses tories, qui, en parvenant successivement au pouvoir, lui peuvent assurer le fonctionnement régulier du mécanisme parlementaire. C'est là un avantage que l'Angleterre et la Belgique sont seules à partager avec elle, et que les hommes d'état italiens doivent tous être jaloux de conserver à leur patrie, en ne permettant pas à leurs rivalités personnelles d'amener la décomposition et l'émiettement des partis.

Cette distribution des forces parlementaires en deux armées régulières, l'Italie la doit en grande partie à son premier roi. C'est la loyauté, la popularité, le libéralisme et la tolérance de Victor-Emmanuel qui ont fait des démocrates et des radicaux de la gauche un parti constitutionnel. Pendant presque tout son règne, Victor-Emmanuel avait gouverné avec les différens groupes de droite, avec les amis et les héritiers de Cavour, qui l'avaient aidé à faire l'Italie. Dans les dernières années, les votes du parlement avaient décidé le roi à prendre ses ministres au sein de l'opposition, en grande partie composée d'amis de Garibaldi et d'anciens républicains. A la veille de sa mort, le roi en était à son second cabinet de gauche. Victor-Emmanuel avait ainsi entièrement parcouru le cycle des évolutions parlementaires, il avait gouverné avec la gauche comme avec la droite. A cet égard aussi on peut dire que le roi n'est mort qu'après avoir achevé son œuvre et l'avoir mise à l'épreuve. Au royaume qu'il a fondé il a légué un bien presque aussi précieux que la liberté même, une tradition de gouvernement.

IV.

Le premier roi d'Italie est mort, l'Italie lui survivra-t-elle? Bien des devins et des prophètes annonçaient à l'avance que l'édifice si rapidement achevé par Victor-Emmanuel ne saurait se soutenir sans la main qui l'avait élevé. L'événement montre déjà l'inanité d'un semblable horoscope. En aucun pays, la mort du chef de l'état n'eût pu causer plus de chagrin et moins de trouble. L'Italie survit à Victor-Emmanuel, comme elle a survécu à Cavour. Désormais son existence nationale ne dépend pas plus de la vie d'un homme que n'en dépend l'existence d'un état dix fois séculaire, tel que la France ou l'Angleterre. Le deuil même de la nation pour la perte de son libérateur a témoigné du peu d'influence des partis extrêmes. L'Italie, confondue tout entière dans une même douleur, a montré par ses larmes qu'elle était une, moralement aussi bien que politiquement.

Je doute que dans toute l'histoire il y ait eu un prince, il y ait eu un homme plus universellement regretté que Victor-Emmanuel. Les

pompes si souvent menteuses du deuil officiel n'ont été pour lui qu'une sincère et faible expression de la tristesse publique. Dans toutes les villes, au midi comme au nord, l'impression a été la même. C'est à Naples, vers le soir, que j'ai appris le coup qui venait de frapper l'Italie, et je ne crois pas qu'aucune ville s'en soit montrée plus affligée. Les boutiques se sont aussitôt fermées, les théâtres ont interrompu leurs représentations, les journaux ont paru encadrés de noir. Dans les rues, une foule émue et triste, des attroupemens silencieux où l'on se communiquait à voix basse la fatale nouvelle, donnaient un aspect lugubre à la plus gaie des villes italiennes. Pour beaucoup de personnes, ce deuil public a pris le caractère et l'intensité d'un deuil privé, d'un deuil domestique. Une femme de la bourgeoisie me disait : « J'ai été deux jours sans pouvoir cesser de pleurer. » Ce qu'il y avait pour un étranger de plus inattendu, c'est que la douleur était générale sans acception de parti. Victor-Emmanuel a eu cette fortune d'être pleuré de ses adversaires comme de ses amis politiques. Sauf de bien rares exceptions, presque partout immédiatement punies par l'indignation publique, les rancunes des anciens partis ou les passions révolutionnaires se sont inclinées devant ce cercueil. Du pape Pie IX au général Garibaldi, il n'y a eu dans la péninsule qu'un même sentiment de douleur et de tristesse.

Ce singulier concert de regrets s'explique par les vertus du prince et les qualités de l'homme, par sa droiture, sa générosité, son affabilité, par son esprit de modération et de conciliation. Amis et adversaires du roi ont senti qu'ils n'avaient qu'à perdre à la disparition d'un tel souverain. Toutes ces qualités personnelles n'ont cependant été ni le seul ni le principal motif du deuil public. C'est moins l'homme, c'est moins le roi lui-même que l'Italie a ainsi pleuré, que l'émancipateur national, que le restaurateur du nom italien. Pour ceux qui comme nous se sont trouvés en Italie aux deux époques, l'enthousiasme général pour le monarque défunt rappelait manifestement l'enthousiasme pour le *roi galant-homme*, dans les années libératrices de 1859 et 1860. Aussi n'est-il pas surprenant que les funérailles de Victor-Emmanuel aient pris une apparence de fête nationale; c'était en réalité la dernière fête, la dernière ovation que l'Italie donnait à son fondateur. Les fleurs et les couronnes pleuvaient sur le char funèbre, ainsi que jadis sur le cheval ou la voiture qui portait le souverain à son entrée dans les villes annexées. Un journal de Rome a dit que, pour l'Italie, ce deuil était un nouveau plébiscite qui, sur la tombe du défunt, consacrait son œuvre. Cela est vrai; c'est son indépendance, c'est son unité recouvrée, que l'Italie fêtait dans cette solen-

nité funèbre, c'est sa propre résurrection qu'elle célèbrait dans ses chants de deuil, et qu'elle veut glorifier dans les monumens que de tous côtés elle prépare à son roi. Les cités antiques divinisaient leurs fondateurs, ou rendaient à leurs héros mythiques un culte public. C'est ce qu'a fait l'Italie avec Victor-Emmanuel; dans ce deuil national, dans ces funérailles qui ressemblaient à une marche triomphale, dans cette tombe du Panthéon, il y avait une sorte d'apothéose. Du cercueil de son premier roi, l'Italie a fait un autel où elle se vénère et s'adore elle-même en son rédempteur.

Est-ce à dire que toutes les espérances excitées par le nom de Victor-Emmanuel aient été remplies? Est-ce à dire que tous les rêves de l'Italie aient été réalisés par le roi qui lui a donné l'indépendance, l'unité, la liberté? Hélas! il n'en est rien; cette résurrection italienne, qui semble avoir dépassé toute attente, n'a pas été pour la masse de la nation sans désillusions et sans déboires. J'ai vu des hommes qui regrettaient un passé dont ils avaient ardemment souhaité la fin; j'ai entendu plus d'une famille se plaindre de la révolution qu'elle avait appelée de ses vœux. Les volte-face de cette espèce ne sont pas rares dans le petit peuple et la petite bourgeoisie, dans le *popolo minuto* et le *mezzo ceto*.

Et d'où venaient ces contradictions si choquantes aux oreilles d'un étranger? Elles provenaient d'une déception dans les rêves de tout temps les plus caressés de la multitude. Ce que beaucoup de familles attendaient de l'unité nationale et du régime parlementaire, c'était ce que le peuple attend de toute innovation, de toute révolution, ce qu'ailleurs il demande à un changement de régime, ou à un changement d'étiquette dans le gouvernement; c'était l'éternelle chimère du peuple : la vie à bon marché, le travail facile, le bien-être, la richesse. Je me rappelle à ce propos une naïve remarque d'un Napolitain, lors de mon premier séjour en Italie. C'était au printemps de 1860, alors que Garibaldi renouvelait en Sicile la merveilleuse expédition de Timoléon et que partout à Naples l'on parlait de liberté ou de constitution. « Pourquoi voulez-vous un gouvernement constitutionnel? » demandai-je à un ânier qui m'accompagnait sur les montagnes de Sorrente. « Excellence, me répondit-il, parce qu'ainsi nous serons mieux; il y a vingt ans que je loue des ânes à des étrangers de tous pays, Anglais, Français, Américains; ils ont tous une constitution, et ils sont tous riches. » Quelques années plus tard, de l'autre côté du golfe, j'entendais les âniers d'Ischia, où je prenais les eaux, se plaindre amèrement du nouveau régime qui avait mis un impôt sur leurs bêtes.

C'est là l'histoire de beaucoup d'hommes, de beaucoup de ménages, sur les deux versans de l'Apennin. Pour la plupart des igno-

rans, l'Italie une et indépendante devait être riche en étant forte et puissante ; pour un grand nombre de ceux qui votaient l'annexion *au royaume constitutionnel* de Victor-Emmanuel, un état constitutionnel était celui où le peuple ne payait d'impôts qu'autant qu'il plaisait à ses députés d'en voter. L'imagination populaire se représentait de loin l'unité et la liberté comme deux fées qui cachaient dans leur sein tous les trésors, et s'apprêtaient à les répandre sur l'Italie. Au lieu de cela, les deux nouvelles venues se sont montrées besoigneuses, avides d'argent, ingénieuses en taxes. Au lieu de l'aisance et de la prospérité rêvées, on a eu de nouveaux et lourds impôts, l'indiscrète *richezza mobile* ou impôt sur le revenu, l'odieux *macinato* ou impôt sur la mouture, jadis tant blâmé dans les états du pape, et aujourd'hui étendu à la péninsule entière. On a eu les déficits annuels, la réduction de la rente, le cours forcé du papier, on a eu la conscription et le service militaire obligatoire, on a eu l'émigration comme en Irlande ou en Allemagne. Tout ce qui pour les masses, tout ce qui pour l'égoïsme individuel ou l'intérêt personnel faisait l'attrait sensible de l'unité a ainsi disparu et s'est transformé en une amère déception.

Quoi de singulier après cela si dans les classes malaisées, ou dans le bas peuple, il se rencontre des regrets pour l'ancien régime, ou de nouveaux rêves d'eldorado sous le pavillon de la république? Ce qu'il y a de singulier, ce qu'il y a de vraiment admirable, c'est qu'après tant de déboires, le prince au règne duquel sont dues toutes ces déceptions soit mort entouré de l'affection passionnée de son peuple. Ce qui est remarquable, c'est qu'après avoir eu une quinzaine d'années pour exploiter à leur profit la pénurie du trésor public et la gêne privée, les partis extrêmes soient demeurés aussi impuissans. Certes la popularité d'un souverain et d'un régime ne saurait être mise à une plus rude épreuve. En résistant à un tel dissolvant, en triomphant de pareilles déceptions, l'œuvre de Victor-Emmanuel a manifesté sa force, et l'unité italienne sa vigueur.

S'il y a des plaintes et des murmures dans une certaine partie du peuple, la portion la plus active et la plus influente de la nation supporte ces charges avec un noble patriotisme. « Nous ne savions pas, me disait dernièrement un Italien, ce qu'il nous faudrait consentir de sacrifices pour faire l'Italie ; mais nous en faudrait-il faire davantage, que nous les accepterions encore. » Et un autre de ses compatriotes ajoutait, non sans excès de pessimisme : « Les fruits de l'unité ne sont pas pour nous, ils ne seront peut-être pas mûrs pour nos fils, mais nos petits-fils sont sûrs de les récolter ! »

Nous touchons ici au côté défectueux de cette grande révolution ; il nous sera permis de nous demander si toutes ces désillusions,

si tous ces sacrifices étaient inévitables. Pour ma part, je ne le crois pas. Dans cette révolution si habilement conduite, où la prudence et l'audace se sont si heureusement alliées, au milieu de tant de marques de sagesse et de tant de signes de bonheur, il y a eu une faute de commise, une faute dont les conséquences pèsent lourdement sur le nouveau royaume. Le parlement italien n'a point su adopter à temps les impôts nécessaires. En devenant une grande nation et une grande puissance, l'Italie a eu de grands besoins, on a voulu les satisfaire avant de s'en être assuré les moyens. Un des ministres de la péninsule avait dans ces dernières années posé en principe qu'aucune dépense ne devait être inscrite au budget qu'en y inscrivant simultanément des ressources équivalentes. On n'a pas eu la sagesse de se conformer assez tôt à cette maxime, on n'a pas eu le courage d'élever immédiatement les taxes au niveau des besoins. On voulait ménager la popularité de l'idée nationale, on voulait éviter les déceptions, on n'a fait que les retarder pour les accroître. En laissant le déficit s'accumuler, l'état, et les villes et les provinces à son exemple, ont laissé grossir le budget et avec lui les impôts.

Ici nous pouvons sans fausse gloire faire un retour sur nous-mêmes : la France, qui pour le sens politique s'est souvent montrée inférieure à l'Italie, lui a été supérieure en prudence, en prévoyance financière. Lorsque les années 1870 et 1871 ont jeté sur notre pays une surcharge d'une dizaine de milliards, aucun parti ne s'est refusé à voter les taxes indispensables, aucun n'a cherché la popularité aux dépens du trésor public. Il n'en a pas toujours été de même chez nos voisins, c'est peut-être la seule façon dont ils aient manqué de patriotisme et de clairvoyance. L'Italie a fait la faute d'accepter trop tard des charges inévitables; si elle veut s'épargner de plus graves déceptions, elle doit éviter la faute de rejeter trop tôt les taxes auxquelles il lui a fallu recourir. Avec quelques réformes de détail et quelques années de patience, en ne voulant pas trop anticiper sur l'avenir, l'Italie est certaine de voir ses finances se rétablir et son unité produire tous ses fruits.

Si la révolution n'a point donné au peuple tout ce qu'il s'en promettait, il ne s'ensuit pas qu'elle ait été stérile pour la richesse et le développement matériel de la péninsule. Loin de là, les grands travaux publics, les réformes civiles, administratives, économiques, ne sont pas demeurés sans résultats. En dépit de la gêne du trésor et de la pénurie des municipalités, en dépit de l'émigration de l'or et de l'argent, Victor-Emmanuel a laissé l'Italie incontestablement plus riche qu'il ne l'avait trouvée. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à jeter les yeux sur les tableaux du commerce extérieur de

la péninsule. Quel que soit le poids des taxes, le pays les supporte, et il n'y aurait de péril de ce côté que si de nouvelles erreurs financières ou si des aventures politiques venaient aggraver démesurément les charges de l'état. L'Italie, par ses fautes passées, n'a encore fait que reculer l'époque où se pourront réaliser les visions dorées de 1860. Si elle sait être économe, elle pourra éprouver sous le règne d'Humbert Ier que les brillantes promesses des années d'émancipation n'étaient pas un leurre.

Toutes les espérances suscitées par la révolution italienne n'ont pas été trompées. Les rêves de prospérité matérielle ne sont pas encore le seul songe des peuples. Une des choses qui ont le plus contribué à l'unité italienne, c'est le sentiment de l'honneur national, c'est le désir d'assurer à l'Italie une place au milieu des nations de l'Europe. Sous ce rapport, toutes les espérances, toutes les ambitions de la péninsule ont été réalisées, dépassées même dès le règne de son premier roi. L'orgueil national exerce encore chez tous les peuples un grand empire. Nulle part peut-être ce sentiment n'est plus puissant aujourd'hui que dans la patrie si longtemps humiliée de Mazzini et de Manin. A cet égard, il n'y a ni droite ni gauche, ni septentrionaux, ni méridionaux; Lombards, Romains, Napolitains, sont également fiers d'appartenir à une grande nation. L'Italien aime généralement à faire figure, il est heureux de voir l'Italie prendre son rang parmi ces grandes puissances qui naguère encore n'avaient pour elle que des dédains. L'Italie est honorée, courtisée même des gouvernemens et des princes étrangers, qui à son endroit semblent rivaliser de prévenances; elle est d'autant moins insensible à de tels hommages que ses anciens gouvernemens l'y avaient moins habituée. Aussi en jouit-elle avec une sorte de naïveté, à la façon d'une jeune fille qui vient de faire son entrée dans le monde. Ce n'est là de sa part qu'une légitime vanité. A ce titre, les funérailles de Victor-Emmanuel ont pu justement flatter l'amour-propre national. La part qu'ont prise au deuil de la péninsule les gouvernemens, les dynasties, les parlemens étrangers, n'était pas seulement une reconnaissance et comme une nouvelle consécration de l'unité italienne dans sa capitale; tout Italien a senti que ces témoignages d'honneur rendus à Victor-Emmanuel étaient des hommages à l'Italie autant qu'à son roi.

Quand un peuple est animé d'un tel orgueil national, il y a peu d'apparence qu'il retourne de lui-même à l'ancien morcellement et déchire de ses mains cette unité dont il est si fier. En Italie, rien ne permet de présager un tel revirement. Chaque année qui passe affermit l'unité, les générations nouvelles ont déjà peine à concevoir un autre ordre de choses. Les hommes et les provinces vont

se rapprochant et se mêlant par les chemins de fer, par le commerce, par les intérêts, par l'armée, par la politique, par les institutions. L'unité de l'Italie est faite, il faudrait une intervention étrangère pour la briser, une occupation étrangère pour l'empêcher de se reformer.

V.

Le royaume laissé par Victor-Emmanuel n'est pas, comme l'empire d'un Charlemagne ou d'un Napoléon, une de ces constructions arbitraires que le temps ne saurait respecter, parce qu'elles violent les lois mêmes de la nature. Une Italie est aussi naturelle qu'une France, elle ne saurait être détruite que pour renaître; une seule chose peut prêter au doute : l'unité italienne sera-t-elle maintenue par les institutions et par la dynastie qui l'ont fondée? ou bien la monarchie et la maison de Savoie doivent-elles disparaître après avoir rempli leur mission historique? On a souvent dit chez nous, comme un droit imprescriptible pour la monarchie légitime, que la France avait été faite par ses anciens rois. A combien plus forte raison peut-on dire de l'Italie qu'elle a été créée par la maison de Savoie! C'est là un titre de propriété encore trop récent pour être périmé et ne point conserver une réelle valeur. La famille qui a réuni autour d'elle les provinces éparses de la péninsule a si bien lié ses destinées à celles de l'Italie que pour longtemps elles semblent inséparables.

La royauté italienne a aujourd'hui deux sortes d'adversaires : les ennemis de toute monarchie, les partisans des princes déchus. La maison de Savoie est attaquée des deux bords opposés, ce qui la met dans une situation assez analogue à celle de la monarchie de juillet chez nous. C'est toujours pour un trône un danger ou une faiblesse que de n'être point appuyé sur toutes les forces conservatrices du pays; c'est là ce qui en France fait la débilité de toutes nos monarchies, ce qui en rendrait encore le maintien précaire. C'est là aussi le côté faible ou le défaut de la monarchie italienne. Sous ce rapport même cependant, la maison de Savoie est mieux assise en Italie que ne l'était en France la royauté de 1830 ou l'empire de 1852. La dynastie italienne a des adversaires de droite, sans avoir réellement de concurrens au trône, sans avoir en face d'elle des maisons rivales prêtes à recueillir sa succession. Les anciennes dynasties de la péninsule sont tombées sans laisser de racines en terre. Il n'y a point, à proprement parler, de parti légitimiste, il n'y a qu'un parti religieux, papalin, clérical, et chez ce dernier, parmi le clergé comme parmi les laïques, les idées d'apai-

sement ou de transaction ont déjà fait bien des progrès et en feront de plus notables encore sous le nouveau pontificat.

Ce n'est point qu'entre l'état et l'église, entre la royauté issue de la révolution et la papauté qu'elle a dépouillée, nous pensions que l'on doive attendre ni traité de paix ni réconciliation formelle. Loin de là, sur ce point toutes les espérances nourries par de nobles esprits et récemment exprimées dans un livre digne d'attention (1) ne nous semblent pas seulement prématurées, elles nous paraissent chimériques. Les changemens de personnes sur le trône d'Italie et sur la chaire de saint Pierre peuvent amener une détente dans la lutte, non une réconciliation. Les successeurs de Pie IX et de Victor-Emmanuel ne sauraient, malgré toute leur bonne volonté, oublier les querelles de leurs prédécesseurs, ils ne sauraient même trouver les termes d'un compromis acceptable pour les deux parties. Ce n'est point là une querelle de personnes, c'est une guerre de principes. Pie IX et Victor-Emmanuel, le pape et le roi n'ont fait que représenter deux esprits, deux droits différens, opposés, inconciliables. Ainsi s'explique comment la monarchie italienne, qui semblait avoir tant d'intérêt à ménager les sentimens religieux de son peuple, n'ait pu vis-à-vis de la cour romaine offrir ni accepter aucune transaction. Entre l'église et l'état, entre la royauté italienne et la papauté romaine, il n'y a de possible désormais qu'un *modus vivendi*, fondé d'un côté sur le respect de la liberté religieuse, fondé de l'autre sur l'acceptation tacite des faits tolérés de la Providence.

De tous les sacrifices faits par le fils de Charles-Albert à la cause italienne, il n'y en eut pas de plus grand que d'entrer en roi dans la Rome des papes et de détrôner le pontife qui avant 1848 avait donné à l'Italie le signal des revendications nationales. Dès le lendemain de son avénement, le dernier roi de Piémont avait été obligé d'engager contre les priviléges du clergé un combat que le premier roi d'Italie a été contraint de pousser jusque dans les murs de Rome. Le soldat de Goito et de Palestro ne dissimulait pas son peu de goût pour cette guerre sans gloire contre des moines désarmés et un vieillard sans autres forces que ses prières et ses anathèmes. Ce prince, pendant vingt-cinq ans en lutte ouverte avec le Vatican, n'avait rien d'un esprit fort; il eût pu à cet égard personnifier l'esprit d'un grand nombre de ses sujets qui ne combattaient qu'à regret et comme malgré eux dans le domaine temporel un pouvoir

(1) *Il moderno dissidio tra la Chiesa e l'Italia*, par le P. Curci. On sait que, dans ce livre fort bien accueilli d'une partie du clergé italien, l'ancien jésuite invite l'église à s'accommoder aux faits accomplis et à faire alliance avec la maison de Savoie pour faire de l'Italie une monarchie catholique.

dont ils vénéraient l'autorité spirituelle. Le roi disait à son parlement : « Nous sommes à Rome, nous y resterons; » l'homme aimait peu la ville aux sept collines et semblait presque la redouter. Victor-Emmanuel, demeuré toujours Piémontais, évitait le séjour de sa nouvelle capitale, et, quand son devoir l'y appelait, il préférait à son palais officiel et aux anciens appartemens des papes quelque villa romaine. Une prédiction comme il en circule tant dans la ville éternelle annonçait depuis longtemps que le premier roi d'Italie mourrait à Rome, au Quirinal. Je ne sais si cette prophétie était montée jusqu'au roi et avait rencontré chez lui de secrets pressentimens. Ce qui est certain, c'est qu'en expirant à Rome, dans l'ancien palais des conclaves, Victor-Emmanuel est tombé en soldat frappé à son poste.

La mort de Victor-Emmanuel a montré ce que dans les relations de l'église et de l'état on peut attendre du présent et espérer de l'avenir. Le premier roi d'Italie, le spoliateur de la papauté, regardé par tant de catholiques comme un excommunié, est mort dans l'ancien palais des papes en recevant publiquement les sacremens de l'église, sans que personne lui imposât une de ces rétractations *in extremis* si faciles à obtenir des mourans. De son palais en interdit, le roi d'Italie a été porté solennellement, avec le concours du clergé, sous la ronde coupole de Sainte-Marie-des-Martyrs (1), où il repose dans la terre bénite sous la garde des prêtres dont il a détrôné le chef. En vérité, cette mort et ces funérailles chrétiennes de l'usurpateur, ces services solennels, célébrés dans les nombreuses cathédrales de la péninsule, nous transportent bien loin du moyen âge, bien loin des anathèmes et des excommunications des Grégoire VII ou des Boniface VIII, bien loin même des menaces d'interdit faites aux envahisseurs de l'héritage de saint Pierre en 1860 ou en 1870. Certes il y a là un signe du temps, une preuve qu'au milieu de toutes ses résistances et ses protestations, l'église peut à l'occasion s'accommoder des faits accomplis. Il faut savoir gré au vieux pontife, qui allait lui aussi descendre au tombeau, de n'avoir pas devant ce cercueil poussé jusqu'aux dernières extrémités l'inflexibilité du *non possumus*. Quant au roi, dont le corps est déposé au Panthéon, il a eu dans la mort cette dernière bonne fortune, que sa tombe a été une prise de possession et qu'en même temps ses funérailles ont été un indice d'apaisement.

La maison de Savoie voit diminuer d'année en année le nombre des intransigeans de droite, il ne serait pas impossible qu'un jour

(1) C'est le nom ecclésiastique du Panthéon d'Agrippa transformé en église depuis le VIIe siècle.

elle trouvât ses plus fidèles sujets dans les familles naguère les plus attachées aux princes détrônés. Vis-à-vis des conservateurs, la monarchie unitaire sera bientôt la seule personnification de l'ordre et la meilleure garantie des intérêts; vis-à-vis des libéraux et des patriotes, elle restera longtemps encore la personnification de l'unité, de l'indépendance, de la puissance nationale. « Si je croyais, disait le roi Victor-Emmanuel, que l'Italie dût être plus forte avec la république, je descendrais du trône, et je ne demanderais à conserver que le commandement d'un régiment. » Peu de personnes dans la péninsule et à l'étranger pensent aujourd'hui que l'Italie puisse être plus forte avec la république qu'avec la monarchie, qui lui a donné le jour et l'a introduite parmi les grandes puissances. Beaucoup de démocrates ont appliqué à la maison de Savoie le mot à tort ou à raison prêté à Lafayette à propos de la monarchie de juillet; beaucoup se sont dit que, pour l'Italie, la maison de Savoie était la meilleure des républiques, et la royauté parlementaire le gouvernement qui pouvait le mieux lui assurer la liberté au dedans, la considération au dehors.

Plusieurs raisons font qu'en Italie l'avénement de la république ne paraît ni prochain ni désirable. A cet égard, nous pourrions appliquer à nos voisins des Alpes beaucoup des considérations que nous suggéraient naguère nos voisins des Pyrénées (1). L'établissement d'une république régulière rencontrerait en Italie à peu près les mêmes obstacles qu'en Espagne. Dans les deux péninsules, une révolution qui affaiblirait le pouvoir central pourrait mettre temporairement en danger l'existence même de la nation. Avec la république le régionalisme prenant des forces nouvelles risquerait de tourner au fédéralisme, le fédéralisme de dégénérer en cantonalisme qui conduirait à l'anarchie, à la guerre civile, à la décomposition nationale. Une révolution italienne serait ainsi exposée à passer par les mêmes phases qu'une révolution espagnole pour aboutir peut-être à une dictature militaire ou théocratique. Dans ce pays récemment unifié, la république pourrait donc compromettre ce qui tient le plus au cœur de la plupart des républicains, ce qu'ils ont eu l'honneur d'être les premiers à deviner, à prêcher, à préparer, l'unité nationale.

Plus je considère la situation de l'Italie, plus il me semble qu'au sud des Alpes la monarchie n'est pas comme en France une forme de gouvernement que l'on puisse modifier sans péril pour la vie de l'état; la royauté est, pour un certain laps d'années

(1) Voyez l'étude ayant pour titre : *une Restauration; l'Espagne sous Alphonse XII*. *Revue* du 15 mai 1877.

au moins, une des conditions d'existence de l'Italie nouvelle. La maison de Savoie n'est pas seulement le symbole vivant de la nationalité italienne; c'est le lien le plus sûr de l'unité, c'est le nœud qui tient le plus solidement réunies les provinces de la péninsule. La rupture du lien monarchique menacerait de briser temporairement l'état et de déchirer la nation pour ne les laisser se reformer qu'au prix de nouvelles souffrances et de nouveaux sacrifices.

La maison de Savoie est une des dynasties de l'Europe dont l'avenir paraît le moins incertain, parce que c'est une des plus nécessaires à son peuple. De toutes les familles souveraines du continent, c'est peut-être celle qui, selon la promesse du roi Victor-Emmanuel, s'est montrée la plus capable de concilier le progrès des peuples avec la stabilité des monarchies (1). Il n'y a pour la maison régnante et pour l'Italie que deux dangers sérieux, l'un au dedans, l'autre au dehors. Le premier, ce serait une politique d'exclusion et de division qui ferait de la royauté, au lieu d'une autorité modératrice et d'un balancier régulateur, l'instrument inerte d'un parti ou d'une secte. Le second écueil, ce serait une politique d'aventures et d'intempestives revendications qui compromettrait les grandes conquêtes du dernier règne pour des avantages douteux, médiocres ou précaires. Contre le premier de ces périls, les amis de l'Italie peuvent être rassurés par les sentimens de l'héritier et du disciple de Victor-Emmanuel; contre le second, par le bon sens et les intérêts de la nation, qui a trop besoin de paix pour n'être pas pacifique. L'Italie, veuve de son premier roi, n'a pour donner à l'Europe ce que la civilisation est en droit d'attendre d'elle qu'à demeurer fidèle à la mémoire et aux traditions de celui dont elle déplore la perte.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

(1) Proclamation du roi Victor-Emmanuel en octobre 1860.

LA

REINE DE SABA

DERNIÈRE PARTIE (1).

V.

Par une belle soirée de l'été de 1875, deux jeunes Américains se trouvèrent face à face, au moment où ils y songeaient le moins, sur le perron d'un hôtel du quai du Mont-Blanc, à Genève. Ils se regardèrent ébahis, puis se tendirent chaleureusement la main, et le plus âgé des deux, dont le visage était bronzé par un long séjour sous le soleil d'Orient, s'écria : — Ma foi! si je m'attendais à rencontrer quelqu'un...

— Flemming! fit l'autre avec joie. Je te croyais en Égypte.

— J'y étais effectivement, il y a un mois. Et toi, Edward, que fais-tu ici?

— A dire vrai, je n'en sais rien moi-même.

— Tu n'en sais rien! reprit en riant Flemming. Tu t'amuses, je suppose.

— La supposition est un peu hasardée. Voilà près d'un an que je suis en Europe. Après la mort de mon oncle David...

— Pauvre homme! J'ai appris la nouvelle à Smyrne...

— Eh bien! quand les affaires de la succession furent réglées, je ne sus plus que faire de moi-même; mon isolement me pesait. C'est que de loin nous nous aimions beaucoup et nous nous tenions fidèle compagnie, oncle David et moi! Et puis, l'espérance de le revoir m'avait toujours soutenu. Quand cette espérance me manqua, je fus réellement seul au monde. Mon emploi dans la ban-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

que, dont je n'avais plus besoin, me devint odieux. Je tins bon quelque temps et puis je m'embarquai.

— Te voilà riche, d'après ce que m'a écrit mon père... car toi, tu n'as pas daigné m'envoyer un mot!.. Ton oncle t'a traité généreusement à la fin!

— A la fin comme toujours. Oui, il m'a laissé beaucoup d'argent et bien des regrets!.. Mais montons dans ma chambre. Par Jupiter! je suis content de te revoir. Je pensais à toi pas plus tard qu'hier; je me demandais si tu voguais sur le Nil ou bien si tu traversais le désert à dos de chameau. Tu as dû nécessairement chasser le tigre et l'éléphant; as-tu tué quelque chose?

— Je n'ai tué que le temps. C'est toujours cela.

Lynde passa son bras sous celui de Flemming : — Qu'est-ce qui t'amène à Genève?

— Le hasard. Je m'en retourne chez moi en zigzag, par le chemin des écoliers, tu entends. J'ai été obligé d'interrompre le plus beau voyage à travers l'Orient! Une lettre de mon père m'y a décidé. Je crains que le pauvre homme n'ait profité de mon absence pour tomber dans des embarras financiers.

— Mais je croyais qu'il roulait sur l'or?...

— Non, il roule vers la pauvreté, si je ne me trompe. J'exagère peut-être un peu; n'importe, il a fait des pertes sérieuses. Il m'écrit cependant de ne pas me presser, qu'un mois ou deux ne changeront rien à la situation. Arrivé à Munich, je me suis dit que l'occasion était bonne de jeter un coup d'œil sur la Suisse. J'en ai vu un joli morceau, — de Lindau à Lucerne, de Lucerne à Martigny, de Martigny par le passage de la Tête-Noire à Chamounix et de Chamounix à Genève.

Tout en parlant, les deux jeunes gens montaient l'escalier de l'hôtel et entraient dans un salon percé de trois fenêtres.

— Assieds-toi, dit Lynde, traînant une chaise longue devant la fenêtre du milieu, et admire. Il ne fait pas souvent aussi beau que ce soir.

Les eaux bleues du Rhône s'engouffraient sous les arches du pont des Bergues pour aller se mêler, à une lieue de là, aux flots troubles de l'Arve, ce fils des glaciers. L'île de Jean-Jacques Rousseau se montrait reliée au quai par une passerelle suspendue. Bien loin, on apercevait, grâce à la transparence du soir, le Mont-Blanc et ses satellites de neige estompés de tons si délicats que les teintes veloutées de la rose eussent semblé dures en comparaison.

— Il faut s'éloigner du Mont-Blanc pour le voir, fit observer Flemming, abaissant sa lorgnette; à Chamounix, il m'étouffait, voilà tout. Dis donc, vieux... — Il s'arrêta court et regarda Lynde fixement.

— Tiens! je ne m'étais pas encore aperçu de ta pâleur. Comme tu es maigre! Serais-tu malade?

Le sang que la surprise et la joie de revoir son ami avaient fait monter aux joues de Lynde s'était retiré en effet, et une vague souffrance paraissait répandue sur toute sa personne.

— Malade? point que je sache.

— Quoi donc? un chagrin qui te mine?

— Oh! une préoccupation, tout au plus.

— De quoi s'agit-il? Parle... tu sais que je devinerai si tu ne te confesses de bonne grâce.

— Eh! la chose est peut-être plus facile à deviner qu'à confesser. Tu ne comprendras pas...

— Essaie toujours d'expliquer.

Lynde réfléchit pendant quelques secondes, les yeux fixés sur les montagnes lointaines dont les lignes se fondaient dans le crépuscule : — Te rappelles-tu, dit-il enfin avec lenteur, notre retour du théâtre, deux ou trois jours avant ton départ de New-York?.. Te rappelles-tu le récit que je t'ai fait alors d'une singulière aventure qui m'était arrivée dans les montagnes du Nouveau-Hampshire?

— Ta rencontre avec une folle?

— Tais-toi! Elle est ici!

— Ici! s'écria Flemming, se levant à demi de son siége, les yeux braqués sur une porte drapée de tapisserie.

— Pas chez moi, dit Lynde avec un éclat de rire aussitôt réprimé, mais à Genève, dans cet hôtel...

— Impossible!

— Mon Dieu! quand je dis que c'est elle, je n'en suis pas tout à fait sûr!

— Que t'importe?

— Que m'importe? s'écria Lynde. Quand je l'adore, quand je voudrais baiser l'empreinte de ses pas!

— Oh! tu es amoureux?.. De laquelle?

— Ne te moque pas de moi.

— Je n'ai aucune envie de plaisanter, dit Flemming assez inquiet. Il n'est pas possible, Edward, que tu te sois épris à ce point d'une créature dont la tête n'est pas saine.

— La tête de miss Denham est aussi saine que la tienne.

— En ce cas miss... tu dis miss Denham? ne peut pas être la Reine de Saba.

— Voilà le point délicat.

— Mais qu'est-ce qui te fait supposer?...

— Tout... une ressemblance frappante, certaines inflexions de voix, la démarche et jusqu'à un signe très particulier sur la joue.

— En ce cas, qu'est-ce qui te donne des doutes?

— Tout encore... D'abord sa seule présence ici, alors que le médecin avait dit que sa folie ne laissait pas d'espoir. Miss Denham est un des esprits les mieux organisés que j'aie jamais rencontrés; elle possède des talens que l'on ne saurait acquérir qu'au prix d'efforts ininterrompus, elle parle avec une pureté remarquable le français, l'allemand, l'italien; elle a beaucoup vu le monde déjà, beaucoup voyagé; non, cette intelligence si nette et si vive n'a pu être obscurcie même passagèrement.

— Ta beauté est Américaine?

— Évidemment; ne te l'ai-je pas dit?

— La fameuse rencontre a eu lieu en 1872, n'est-ce pas?

— Oui, au printemps, et miss Denham a parlé devant moi du printemps de 1872 qu'elle a passé presque tout entier en Floride.

— Voici une preuve incontestable, décida Flemming. Qui sait? L'autre pouvait être sa sœur; la ressemblance, que tu t'exagères peut-être, s'expliquerait ainsi à la rigueur.

— Hélas! miss Denham est fille unique.

— Enfin, d'où sort-elle? Comment vous êtes-vous rencontrés? Raconte-moi toute l'histoire.

— Il n'y a presque rien à raconter. Je venais de passer trois mois en France et en Allemagne, puis un hiver en Italie. De là je me rendis à Genève. Il y a six semaines de cela. C'était à table d'hôte. Deux dames entrèrent et se placèrent en face de moi. Je ne fis pas attention à elles avant qu'elles fussent assises. La voix de la plus jeune me frappa soudain... Je levai les yeux; devant moi se trouvait la Reine de Saba. Mêmes cheveux noirs, même regard, même visage, moins pâle seulement et plus plein, même taille, mais mieux formée. Je laissai tomber ma fourchette, la regardant bouche bée. Elle rougit, car mon attitude ne devait être rien moins que convenable; alors une marque légère, comme une petite étoile, apparut sur sa joue, puis s'effaça. Je vis cette marque aussi distinctement que le jour où la jeune fille était passée à côté de moi, sur la route, en faisant tournoyer une fleur dans sa main.

— Dieu me pardonne! c'est un roman complet, — marque de fraise et le reste...

— Si tu ne prends rien au sérieux, dit Lynde les sourcils contractés, je me tais.

— Continue.

— Je ne sais pas comment j'arrivai à la fin du dîner : un instant j'avais éprouvé une crainte absurde d'être reconnu; l'indifférence absolue qu'exprimait le coup d'œil qu'elle jeta de mon côté, à deux ou trois reprises, me soulagea. Dès que je pus quitter la table, je

courus interroger le registre des voyageurs; la seule mention qui pût se rapporter à ces dames était ainsi conçue : « Mme Denham et sa nièce, États-Unis. » — Tu comprends, Flemming, quel désir s'empara de moi de connaître ces deux femmes. Je résolus de rester à Genève autant qu'elles, de partir sur leurs talons, si elles partaient dans une heure, de les suivre discrètement. Elles restèrent. Dès le lendemain, je trouvai l'occasion de rapporter à la tante un gant qu'elle avait oublié à table. Nous étions compatriotes; la glace fut bientôt rompue : au bout d'une semaine, je connaissais assez madame et miss Denham pour pouvoir les aborder, quand nous nous rencontrions le matin, dans le jardin anglais. J'appris qu'après avoir traversé l'Océan, au mois de novembre précédent, elles avaient séjourné tout l'hiver en Italie et devaient, dans le courant de juillet, se rendre à Chamounix, où M. Denham avait promis de les rejoindre : elles exploreraient ensuite la Suisse entière en compagnie d'un vieil ami de la famille, professeur, docteur, ou quelque chose d'approchant.

Ruth, c'est le nom de miss Denham, est orpheline; elle a été élevée en grande partie sur l'ancien continent. Quand les Denham sont aux États-Unis, ils habitent le New-Jersey. Voilà les faits dans leur exaspérante simplicité! Je n'ai plus rien à ajouter. S'il me fallait te raconter combien cette jeune fille m'a désespéré, tantôt en paraissant, tantôt en ne paraissant pas être la même que l'autre, s'il me fallait te raconter comment mes doutes, mes espérances sont nés et se sont éteints jour par jour, heure par heure, cela t'intéresserait aussi peu qu'un journal d'observations barométriques. Ce qui est certain, c'est que le jour où miss Denham et moi nous nous séparerons, comme tout le fait supposer, à Chamounix, ma vie sera finie, le monde s'écroulera pour moi.

— La vie ne finit pas comme cela, ni le monde non plus, quand on a vingt-six ans! Lui plais-tu?

— Qu'en puis-je savoir? Elle ne me marque pas de répugnance, nous passons une bonne partie de notre temps ensemble. Depuis plus d'un mois, j'ai accompagné ces dames dans quelques excursions, qu'elles eussent été embarrassées de faire seules, au petit et au grand Sacconex, à la villa Tronchin, à Prégny, à Mornat; ces journées ont fait époque dans ma vie. Jamais cependant je n'ai pu me trouver en tête-à-tête avec Ruth; la tante est toujours là.

— Et cet Argus, je suppose, ne permet pas l'ombre de la plus innocente *flirtation?*

— Miss Denham n'est pas une personne avec qui l'on puisse *flirter*. Elle est très réservée, un peu hautaine. Sa beauté même impose par une expression sérieuse, et pourtant ces yeux profonds, cette physionomie mobile, annoncent la sensibilité la plus vive. Elle

déconcerte par sa simplicité de colombe et sa prudence de serpent. Toutes les femmes du reste sont des problèmes, et chacun de nous descend au tombeau sans avoir résolu son problème particulier.

— Oui, dit en riant Flemming, elles sont toutes filles du sphinx; nous devons renoncer à les déchiffrer. Miss Ruth est-elle d'une mauvaise santé? ajouta-t-il après un silence.

— Non; elle n'est pas robuste... elle est plutôt délicate comme la plupart de nos jeunes filles américaines, — plus de nerfs que de force physique, — mais rien n'annonce qu'elle soit malade.

— Tu as laissé ton imagination battre la campagne, Edward, cette jeune fille et la Reine de Saba sont deux personnes différentes.

— Oh! si je pouvais seulement me le persuader! Il y a des momens où je le crois; et puis, un geste, une expression fugitive, un air de tête, et l'autre est retrouvée! La minute d'après, je suis tout prêt à me moquer de moi-même.

— Ne pourrais-tu questionner la tante?

— Comment m'y prendre? J'ai bien songé à ce médecin de fous, comment diable s'appelait-il?.. Je pourrais lui écrire, mais il m'en coûte de le faire. J'ai honte déjà, mon pauvre Flemming, j'ai vraiment honte d'avouer à quels expédiens j'ai osé recourir pour échapper à mes incertitudes. Un jour, nous parlions de Gênes, où les Denham sont restés une semaine; j'ai amené la conversation sur l'église Saint-Laurent et la relique que renferme son trésor, — le *sacro catino*, don supposé de la reine de Saba à Salomon. Miss Denham m'écoutait avec intérêt, elle n'avait pas vu cette relique, le jour où elle avait visité l'église, et le regrettait beaucoup. Puis la tante rompit le cours de l'entretien; était-ce par hasard ou bien avec intention, je ne réussis pas à le démêler. Grand Dieu, se pourrait-il que cette jeune fille eût été atteinte de folie momentanée et que la maladie qui l'a frappée une fois soit encore suspendue sur sa tête, — qu'il y eût là une affection héréditaire?

— Eh bien! s'il en était pourtant ainsi, Edward?

— S'il en était ainsi, dit Lynde d'une voix grave, la plus profonde pitié viendrait s'ajouter à mon amour.

— Mais tu ne l'épouserais pas?

A cela, Lynde ne fit aucune réponse.

La nuit était venue pendant cette conversation, et les deux amis ne se distinguaient plus l'un l'autre; mais Flemming devinait, sans le voir, le pâle et triste visage tourné vers lui dans l'obscurité. La chambre était complétement noire; dans les rues, au contraire, régnait le joyeux mouvement d'une nuit d'été. D'interminables files de réverbères scintillaient sur les ponts et le long des quais; des barques chargées de promeneurs, revenant du lac ou s'y rendant, sillonnaient la rivière; la chaussée, sous le balcon de l'hôtel, était

encombrée de flâneurs et un orchestre jouait dans le jardin anglais. Par intervalles, des lambeaux de musique arrivaient jusqu'à la fenêtre.

— Où loges-tu? demanda brusquement Lynde.

— Au Schweitzerhof, répondit Flemming. Je descends toujours à l'hôtel le plus proche de la station; il y a là peu d'Américains, c'est extraordinairement, effroyablement suisse. Quand je t'ai rencontré, je venais ici pour voir sur le registre d'arrivée si je ne trouverais pas le nom de quelque compatriote.

— Tu devrais t'installer auprès de moi.

— Cela n'en vaut pas la peine pour si peu de temps. Je pars demain soir. Partons plutôt ensemble!

— Impossible; il est convenu avec les Denham que je les accompagne à Chamounix.

— Non, n'y va pas, je t'en prie!

— Autant dire à un affamé de ne pas manger son dernier morceau de pain. J'ai le pressentiment que tout se terminera là. Et jamais, jusqu'ici, je n'ai eu de pressentiment.

— Moi, j'ai eu une fois un pressentiment, prononça Flemming d'un ton convaincu. J'eus le pressentiment que tel numéro, — c'était le numéro vingt-sept, — gagnerait le gros lot d'une certaine loterie. J'allai à l'agence; il ne restait que deux numéros disponibles; le vingt-sept était du nombre. Je sautai dessus et rêvai trois nuits de suite que mon vingt-sept sortait. Le lendemain, il me faisait perdre.

— Voilà du Flemming tout pur! s'écria gaîment Lynde. Tu vois, je puis encore rire de bon cœur. Je ne suis pas toujours un aussi maussade compagnon que je l'ai été tout à l'heure avec mes humeurs noires et mes pressentimens. Tout cela venait peut-être de ce qu'une migraine de la tante m'a empêché de causer avec miss Ruth aujourd'hui. Quand la tante a la migraine, je souffre. Flemming, il faut que tu voies Ruth, ne fût-ce qu'un instant.

— Je ne demande pas mieux.

— Tu ne pars que demain soir. Eh bien! viens dîner ici auparavant.

Flemming accepta volontiers. Il fut présenté aux deux dames, et la beauté de miss Denham l'éblouit. Elle portait ce soir-là une robe à la fois moelleuse et légère, couleur de maïs, qui faisait merveilleusement valoir l'ébène de sa chevelure opulente, de ses grands yeux et de ses longs cils, ainsi que le ton chaud et transparent à la fois de son teint d'Orientale. La tante n'avait rien d'une duègne avec ses quarante ans qui se paraient encore de tous les charmes d'une fraîche et appétissante maturité. Du reste, personne plus que Flemming n'était disposé à rendre justice aux grâces féminines:

pour lui, toutes les femmes étaient charmantes à des degrés divers. Il avait cette sensibilité un peu banale qui nous vaut la conservation de l'espèce des vieux garçons. Victime perpétuelle de petites émotions qui ne laissaient de place en lui pour aucune passion absorbante, il traitait les femmes avec une façon de camaraderie respectueuse qui lui gagnait tôt ou tard leur amitié.

— Vous n'êtes pas un étranger pour nous, monsieur Flemming, dit obligeamment la tante. Il y a ici un voyageur qui semble s'être proposé la mission de faire retentir de vos louanges toutes les terres étrangères.

— C'est l'effet de cette exagération que produit la reconnaissance filiale, répondit Flemming; je suis presque un père pour notre jeune ami.

— Il nous dit que votre rencontre ici est tout à fait imprévue.

— J'ai en effet, madame, à me féliciter d'une de ces bonnes fortunes que la Providence accorde parfois à ceux qui les méritent le moins.

— Oui, oui, dit gaîment Ruth, il faut vraiment croire à l'intervention d'une Providence spéciale et merveilleusement prévoyante, car un jour plus tard vous ne trouviez plus votre ami,.. du moins s'il vient toujours avec nous.

— Vous avez donc des nouvelles? dit Lynde, s'adressant à la tante.

— Nous avons reçu ce matin une lettre de M. Denham. Il est à Paris, dont il fera les honneurs pendant huit ou dix jours à un vieil ami d'Amérique qui vient nous rejoindre. Je vous ai parlé de lui déjà, je crois? Mon mari, pensant que nous devons avoir assez de Genève, nous propose d'aller l'attendre à Chamounix. J'ai laissé à Ruth le soin de décider la question, et elle est d'avis de partir demain, si le temps le permet.

— Nous ne sommes pas lasses de Genève, dit Ruth, ce serait être ingrates envers M. Lynde que de l'admettre, mais nous mourons d'envie de voir de plus près le groupe du Mont-Blanc. Après six semaines de contemplation, on devrait le connaître suffisamment; eh bien, non! les variations de l'atmosphère rendent une certaine intimité impossible à distance. De nouvelles crêtes apparaissent et disparaissent, les lignes changent presque d'heure en heure. Avez-vous jamais été aux îles de Shoals, monsieur Flemming?

Ces îles de Shoals font partie du Nouveau-Hampshire. Flemming eut un léger soubresaut. Depuis sa présentation à miss Denham, les étranges soupçons de Lynde ne lui étaient pas revenus à l'esprit.

— J'y ai passé deux fois successivement une partie de l'été, répondit-il.

— Alors vous avez dû observer les perpétuels changemens qui

semblent s'opérer sur la terre ferme, quand on la voit d'Appledore? Le mirage produit souvent de singuliers effets. Vous apercevez de grandes cités qui s'élèvent sur la plage; les maisons sortent de l'eau comme à Venise; seulement ce sont des villes sombres et brumeuses à la façon de Londres. Une autre fois vous voyez des bâtimens qui naviguent sens dessus dessous; puis c'est une chaîne de montagnes qui fond sous vos yeux jusqu'à ce qu'il ne reste plus autre chose que la ligne basse de la côte.

Flemming avait vu tout cela et croyait le revoir en ce moment même, à mesure que parlait la jeune fille. Il avait été témoin dans le désert de phénomènes d'optique du même genre qu'il décrivit à son tour. Tout en parlant de voyages, il demanda si miss Denham connaissait l'intérieur du Nouveau-Hampshire. Lynde, qui arrêtait avec Mme Denham les détails du voyage du lendemain, tourna la tête.

— Je n'ai jamais été à l'intérieur, répondit miss Ruth. En rendant d'abord visite aux Alpes, j'ai manqué, je le sais, de politesse envers les montagnes de mon pays, et je suis prête à réparer cet oubli.

— Chère petite, interrompit la tante, M. Lynde et moi nous nous préoccupons des moyens de transport pour demain; prendrons-nous une voiture découverte ou une voiture fermée?

— Une voiture découverte, bien entendu, ma tante.

— Cela pourrait avoir des inconvéniens en cas d'orage, dit Lynde. On est exposé toute l'année dans les Alpes à des giboulées d'avril. Je vous proposerai donc un voiturin demi-ouvert; vous serez bien aise d'avoir un abri soit contre la pluie, soit contre le soleil.

— M. Lynde pense à tout, fit observer Mme Denham.

— Je vous avouerai, madame, que je m'étais arrogé le soin d'organiser ce voyage. Voilà bientôt une semaine que j'ai jeté mon dévolu sur un véhicule qui semble avoir été fabriqué tout exprès pour nous.

— Voyez-vous le malin! pensa Flemming. Comment avec tant de sagacité a-t-il pu se mettre en tête toutes ces sottises au sujet de la Reine de Saba?

— Nous partons à huit heures, décida Ruth, ce qui veut dire que nous déjeunons à sept. M. Lynde est-il capable d'être prêt à pareille heure, ma tante?

— Mon intention étant de rester debout toute la nuit, répondit Lynde, je crois pouvoir prendre l'engagement de ne pas me faire attendre.

Il était maintenant de la plus belle humeur. Miss Denham avait été charmante pour son ami. Celui-ci s'éprit de la tante et de la nièce juste autant que le lui permettaient son amitié pour Lynde et le respect des droits de M. Denham.

— Eh bien, demanda Lynde en le reconduisant, qu'en penses-tu?

— Une femme bien agréable, répondit négligemment Flemming. Elle a trente-huit ans, elle paraît en avoir vingt-six, et me plaît autant que si elle en avait dix-neuf.

— Je parle de sa nièce...

— Chut! quand je songe que tu as pu établir un rapprochement quelconque entre cette adorable personne et je ne sais quelle idiote rencontrée sur un grand chemin, mes inquiétudes relativement à ton état mental me reprennent malgré moi.

— Tu dois avoir raison. Oublie tout ce que je t'ai dit d'extravagant; à l'avenir, je ne m'en préoccuperai plus. Cette impression dont je n'ai pu me défendre est passée. Rappelle-toi seulement une chose : je t'ai présenté à la femme que j'épouserai, si elle veut.

— Elle est trop accomplie pour toi, Edward.

— Je le sais, et c'est ce qui me la fait aimer. J'admire les gens supérieurs à moi; c'est mon seul mérite. Je ne voudrais pas épouser mon égale.

— Mais tu n'épouses pas tout de suite?

— Non, je les accompagne d'abord à Chamounix.

— Et après?

— Mon intention est d'attendre là que l'oncle arrive.

— A ta place, je parlerais plutôt à miss Ruth, puis à sa tante, qui vaudra bien une douzaine d'oncles, si tu l'as de ton côté. Elle paraît t'apprécier.

— Comme tu y vas! Il n'est pas sûr que miss Ruth consente... Ne dirait-on pas que pour l'avoir il s'agit seulement de la demander! Peut-être gâterais-je tout par trop de précipitation.

— Trop de précipitation! J'ai presque envie de rester ici et de devenir à mon tour amoureux d'elle! Il me faudrait vingt-quatre heures pour cela, pas une minute de plus. Toi, tu as eu six semaines!

— Tu dis six semaines?.. Il me semble que je l'ai aimée toute ma vie, murmura Lynde.

VI.

S'il y a au monde un voyage aussi délicieux que celui de Genève à Chamounix, c'est assurément le voyage de Chamounix à Genève, et pourtant Edward Lynde eût refusé d'en convenir le lendemain matin, quand le lourd véhicule qui renfermait les trois voyageurs prit la route de Bonneville au trot de quatre vigoureux chevaux de Savoie qui soulevaient autour d'eux un nuage de poussière et faisaient sonner tous leurs grelots.

— Je ne croyais pas tenir beaucoup à Genève, dit miss Ruth, se penchant à la portière pour jeter derrière elle un regard sur la

petite capitale suisse, si gracieusement posée au bord de son lac bleu, pourtant c'est avec regret que je le quitte!

— Cela vient, j'imagine, de ce que vous avez trouvé ici un repos complet, repartit Lynde. Genève a sur toutes les villes étrangères l'avantage inappréciable de ne posséder ni riches galeries de tableaux, ni ruines majestueuses suintant entre chaque pierre l'humidité des siècles historiques. Ailleurs, voyez-vous, on est troublé par toutes ces belles choses qu'on se fait un devoir de visiter. Le temps d'arrêt à Genève produit sur quiconque sort d'Italie, par exemple, l'effet d'un sommeil paisible succédant à des rêves agités. Mais je ne me plains pas, pour mon compte, de quitter cette ville. Je ne regretterais pas le paradis lui-même, si je l'abandonnais en agréable compagnie et par une matinée pareille.

— La compagnie et la matinée, très probablement aussi, sont fort sensibles à votre compliment, monsieur.

La matinée était irréprochable, et la compagnie, ou du moins la portion de la compagnie qui s'appelait miss Ruth avait les joues plus roses et les yeux plus brillans que de coutume. Quant à Mme Denham, la tournure pratique de son esprit la portait à s'inquiéter du plus ou moins de solidité de l'échafaudage des malles derrière la voiture. Cette voiture était un monument vaste et commode, avec son train rouge et noir et son coffre marron reposant sur un système de ressorts compliqués. La banquette de derrière occupée par les dames recevait l'abri d'une capote, tandis que la banquette de devant restait découverte. Lynde partageait celle-ci avec une montagne de manteaux et de couvertures. Silencieux, il caressait un rêve dont l'audace le faisait presque trembler : parmi les bonheurs innombrables de cette journée ne goûterait-il pas celui d'un tête-à-tête avec Ruth? Çà et là, en gravissant quelque montée, un sentier ombreux tracé à travers les déchirures du rocher viendrait peut-être tenter la jeune voyageuse: on pourrait, en s'y enfonçant, couper au plus court, devancer la voiture, l'espoir de rencontrer à l'improviste une grotte, une cascade achèverait de séduire Ruth; alors il l'aurait toute à lui, car Mme Denham marchait rarement quand elle pouvait en éviter la peine.

Pendant les premiers milles, la route courut à travers une succession de villas et de jardins; il en fut ainsi jusqu'à Chêne, où un étroit ruisseau, le Floron, marque la limite du canton de Genève et de la Savoie. A partir de cet endroit, le paysage devient progressivement pittoresque. A droite, vous découvrez quelques échappées des Voirons et de la chaîne du Jura. Au-delà on trouve le village d'Annemasse, et les tours du château d'Étrambière se dressent au pied du petit Salève noyé dans les vapeurs bleuâtres de l'horizon. Vous n'apercevez plus le Mont-Blanc qu'à de rares intervalles.

Les hameaux s'accrochent aux flancs de la montagne ou cherchent à se cacher dans les profondeurs d'un ravin. Chacun d'eux a sa bizarre petite église qui sort d'une agglomération de croix tumulaires; — tel se tient un berger au milieu de son troupeau, — chacun a dans sa rue principale un ruisseau où de belles filles aux pieds massifs, aux nattes pendantes de cheveux blonds, lavent perpétuellement du linge; chacun possède son mendiant respectif, pourvu soit d'un goître, soit d'une jambe de bois; chacun enfin, avec ses toitures en tuiles rouges ou verdâtres, vous donne tour à tour une double impression apparemment contradictoire : envie d'approcher et hâte de repartir.

A Nangy, nos voyageurs rencontrèrent sur la lisière du village une cinquantaine d'enfans de l'école marchant trois par trois, filles d'un côté, garçons de l'autre. Les filles, uniformément vêtues d'une robe bleue, avec un fichu blanc bien épinglé et une queue de cheveux battant le dos, avaient la mine de petites vieilles; les garçons, en accoutrement non moins vieillot, semblaient sans exception avoir au moins cent ans. Quand la voiture passa entre les deux files, toutes ces petites commères firent ensemble la révérence et tous ces petits bonshommes levèrent en même temps leurs chapeaux avec une gravité risible.

— Supposez une rencontre de ce genre aux États-Unis! fit observer Lynde. Quelle différence! Une demi-douzaine de galopins se seraient déjà accrochés à la voiture, et les plus joyeux compagnons de la bande nous lanceraient probablement deux ou trois pierres ou une boule de neige, selon la saison.

— Voilà maintenant le curé! fit miss Denham.

Quand le curé, un homme de grande taille, rayonnant de santé, passa en s'éventant avec son chapeau, sa bonne figure ronde et ses cheveux blancs floconneux rappelèrent à Lynde le pauvre vieux monsieur qu'il avait pris pour un pasteur, en une circonstance mémorable. La scène entière se retraça instantanément à ses yeux. Peut-être le caractère du paysage que traversaient alors les voyageurs contribuait-il à rafraîchir la mémoire de Lynde. Il n'y avait pas un nuage sur le bleu pâle du ciel; au loin on retrouvait les grands pics tachetés de neige et à deux pas les collines tourmentées, couvertes d'une végétation rabougrie au milieu de laquelle se dressait de distance en distance un sapin étiolé. Le visage de Lynde prit une singulière expression.

— A quoi pensez-vous, monsieur? demanda Mme Denham, relevant son ombrelle pour le regarder.

— Je songeais à la ressemblance extraordinaire qui existe entre ce point de la Suisse et certaines parties de notre pays.

— Vraiment? Jamais je ne l'ai remarquée.

— C'est peut-être une fausse appréciation de ma part, reprit Lynde. Pourtant nous avons dans les montagnes de la Nouvelle-Angleterre des formations géologiques identiques à celles-ci, une végétation semblable et la même rigueur de climat dont les effets se font sentir jusqu'au milieu de l'été.

— Naturellement tous les sites montagneux se ressemblent plus ou moins; n'importe, si un ballon me déposait au milieu des Montagnes-Blanches, je saurais tout de suite que je ne suis pas en Suisse.

— Je voudrais vous mettre à l'épreuve en un endroit que je connais, dit Lynde.

— Verrez-vous rien de pareil à ceci, par exemple, dans la Nouvelle-Angleterre? demanda miss Ruth, désignant du doigt un village situé au centre de la vallée que fermaient à droite les roches calcaires déchiquetées du Brezon, à gauche les pentes verdoyantes du Môle.

A Bonneville, on changeait de chevaux. Nos touristes s'arrêtèrent devant une auberge encombrée par les voyageurs de la diligence qui arrivait de Sallanches et se rendait à Genève.

Lynde commençait à s'inquiéter un peu. Le voyage avait été jusqu'ici agréable sans doute, mais n'avait pas rempli complétement son attente. Ses compagnes étaient tout occupées du paysage, et *lui*, il était uniquement occupé de miss Ruth. Jamais elle ne lui avait paru aussi séduisante que ce jour-là. Une sensation de plaisir indicible s'était emparée de lui quand, à deux ou trois reprises, Ruth, plongée au fond de la voiture, avait attaché ses yeux sur les siens d'un air rêveur. Mme Denham le gênait fort en revanche, et il maudit de bon cœur l'auberge de Bonneville, où un essaim de touristes parlant toutes les langues du monde s'abattit dans la salle commune, juste au moment où miss Ruth, rattachant sa coiffure, lui montrait à son insu, dans l'encadrement disloqué de la glace, un joli tableau qu'il ne devait jamais oublier.

Les gens de la diligence dînent ordinairement à Bonneville; ce fait, connu de Lynde, lui avait fait choisir de préférence pour la même opération le village de Cluses. On se remit donc bientôt en route avec un nouvel attelage. De superbes montagnes, celles-ci la tête perdue au sein des nuages, celles-là couronnées de neige, d'autres enfin s'effilant à la façon de fers de lance, fermaient de tous côtés l'horizon. On commençait à rencontrer plus fréquemment au bord du chemin ces tristes amas de pierres surmontés d'une croix portant une inscription illisible, qui marquent l'endroit où un passant fut écrasé par quelque éboulement ou quelque avalanche. Malgré des brises intermittentes, les dernières heures avaient été extrêmement chaudes. A Cluses, nos trois voyageurs, couverts

de poussière, éprouvèrent une sensation de bien-être en pénétrant dans une salle d'auberge fraîche, proprette, éclairée seulement par un demi-jour et où la table était mise près de la fenêtre qu'abritaient des jalousies vertes.

— Je passerais volontiers un mois ici, déclara Mme Denham, jetant son chapeau loin d'elle.

— Notre cocher nous accorde trois quarts d'heure seulement, fit observer Lynde. Il dit qu'il ne faut pas perdre de temps si nous voulons atteindre Chamounix avant le coucher du soleil.

— Chamounix nous attendra.

— Mais non pas le soleil...

Lynde avait une meilleure raison que celle-là pour être pressé de se remettre en route. C'était entre ce point et Magland ou plutôt immédiatement après Magland qu'il se proposait d'inviter miss Ruth à faire une promenade à pied. La cascade d'Arpenaz, quoiqu'on puisse la voir tout aussi bien sans quitter la voiture, devait lui servir de prétexte. Seulement, hélas! il lui faudrait comprendre Mme Denham dans son invitation, et il croyait assez au caractère changeant des femmes pour ne pas trop compter sur un refus de celle-ci. — Elle ne veut jamais faire un pas, donc elle viendra sans doute, se disait Lynde avec effroi.

Il n'avait pas la moindre idée de ce qu'il dirait à miss Ruth, s'il réussissait à esquiver ce tiers importun. Au reste, en dix minutes de promenade, il ne pourrait dire grand'chose, tout au plus témoigner le chagrin que lui causait la pensée d'une séparation prochaine; mais ce chagrin serait exprimé dans des termes qui ne laisseraient pas de doute à Ruth sur la nature de ses sentimens pour elle. Lui permettrait-elle d'aller si loin que cela? C'était un problème qu'il laissait à son étoile le soin de résoudre.

Lynde était debout sur le perron de l'auberge lançant vers le ciel, d'un air pensif, les bouffées de son cigare, quand la voiture sortit de la cour et que les deux dames parurent sous la porte. La jeune fille appuya sa main dégantée sur la sienne pour monter en voiture. Il sentit la légère pression de ses doigts et le contact de ses bagues longtemps après avoir franchi l'étroit défilé voisin de la Balme, où d'odieux indigènes s'obstinent à faire parler un vieil écho.

— La grotte vaut-elle la peine d'être vue? demanda Mme Denham regardant la montagne d'un air indécis.

— Il y a une heure de très rude ascension dont on n'est pas suffisamment récompensé, répondit Lynde, épouvanté par cette apparence de velléités entreprenantes; mais je crois que nous ferons bien de nous arrêter un moment à la chute d'Arpenaz. Voilà qui est réellement merveilleux. Cela vaut presque le Staubbach, dit-on.

Tout en rattachant négligemment les trois boutons de son gant, miss Ruth jeta sur le jeune homme certain regard où il crut démêler une pointe de raillerie. Il était deviné, il s'en rendait compte. Cette malicieuse enfant lisait probablement ses noires intentions avec la même facilité que si elles eussent été imprimées sur son front en gros caractères. Lynde, pour éviter le regard en question, se mit à étudier avec acharnement la forme d'un pic situé à sa gauche. — Voilà, se dit-il, le premier symptôme de coquetterie que je découvre en elle. Si elle consent à venir sans sa tante, c'est qu'elle a l'intention ou de se moquer de moi, ou de me fournir l'occasion de lui parler sérieusement. A quoi vous déciderez-vous, miss Ruth?

Enfin, à un tournant du chemin, la chute apparut dans le lointain. Le volume d'eau n'est pas considérable, sauf quand il est grossi par les pluies comme il arrivait ce jour-là, mais son élan du sommet d'un rocher gigantesque produit le plus bel effet; la paroi du précipice est concave, et l'eau, qui tombe de plusieurs centaines de pieds, semble, avant d'arriver à moitié de la profondeur, être pulvérisée par la résistance de l'air et s'envoler au caprice du vent, comme un léger voile diversement coloré. On dirait que cette eau reste miraculeusement suspendue au milieu de l'air, tandis qu'en réalité elle descend sous forme de vapeur impalpable jusqu'au fond de la gorge, où elle forme un torrent qui se déverse dans l'Arve.

La grande route longe le pied de la montagne et en maint endroit permet d'apercevoir la cascade, soit qu'on en approche, soit qu'on s'en éloigne. Ce fut juste en face de la chute, éloignée d'un demimille, mais beaucoup plus rapprochée en apparence, que le cocher, obéissant aux instructions antérieures de Lynde, arrêta les chevaux; au moment même le soleil, dardant ses rayons à travers cette masse liquide, la diaprait de toutes les nuances du prisme.

— Mesdames, dit Lynde sans préambule, notre conducteur me parle d'un chemin de traverse charmant qui rejoint la route à un mille d'ici.

— Prenons-le alors, répondit Mme Denham, en s'accommodant de son mieux sur ses coussins.

— Mais c'est un sentier de piétons au milieu des rochers, expliqua Lynde.

— Oh! en ce cas...

— Notre réputation de grands voyageurs américains souffrira si nous n'explorons pas à pied un coin de la Suisse, si petit qu'il soit. Plutôt que de courir ce risque, j'aimerais mieux entreprendre la course tout seul. C'est pourtant un supplice que de voir seul des choses intéressantes. Il ouvrit la portière et, se retournant sur le

marchepied, osa regarder miss Ruth, qui demeurait assise, d'un air de sphinx.

— Il n'y a pas à hésiter, si notre réputation est en jeu, s'écria Mme Denham, qui s'était levée vivement. Lynde sentit qu'il changeait de couleur. — Ma foi, non, reprit l'aimable femme, en se rasseyant. Je n'ai aucune prétention au titre de promeneuse infatigable.

— Et miss Ruth? — demanda Lynde, avec un soupir de soulagement.

— Oh! Ruth peut y aller, pourvu que ce ne soit pas trop loin.

— C'est à deux pas, affirma Lynde. Nous aurons à vous attendre au bout du sentier, à moins que les chevaux ne soient vivement poussés.

— Veux-tu, Ruth?

Miss Ruth hésita, puis pour toute réponse se leva et donna la main à Lynde. Évidemment sa première idée avait été de refuser. L'instant d'après, elle était debout sur la route, et la voiture gravissait lentement la côte, emportant Mme Denham, qui se retournait pour regarder la cascade à travers son lorgnon.

Une sorte d'escalier très raide, creusé dans le rocher, conduisait au sentier bordé de fougères qui, sur un espace de trente ou quarante mètres, était trop étroit pour permettre à deux personnes de marcher de front. Miss Ruth, ses jupes relevées d'une main, passa devant, se frayant adroitement un passage au milieu des pierres rendues glissantes par la mousse qui les revêtait. Lynde la suivait en silence; il croyait à peine encore au succès de sa ruse. La jeune fille, elle aussi, était préoccupée. Une fois elle s'arrêta pour lui permettre de la débarrasser d'une ronce qui l'avait accrochée au passage, une autre fois pour le prier de cueillir une de ces fleurs d'un blanc de cire qui, dans les Alpes, se rencontrent parfois jusqu'au milieu des débris laissés par les avalanches. L'air était rempli du parfum résineux des sapins, dont les branches, entrecroisées au-dessus du sentier, formaient une voûte où filtraient les rayons du soleil. A voir de droite et de gauche leurs tiges élancées s'élever dans le demi-jour qui régnait sous la futaie, on se serait cru dans le transept d'une cathédrale. Lynde était capable d'aller au bout du monde, muet et recueilli, à la suite du guide charmant dont la robe brune d'une coupe sévère ondoyait devant lui. Il songeait, en contemplant ces lignes si pures, à certain bas-relief qu'il avait vu sur un vase antique du musée de Naples. Tout à coup le chemin s'élargit, le murmure d'un ruisseau courant dans les rochers se fit entendre, et la limite du bois apparut.

Lynde poussa un profond soupir.

— Quel soupir, monsieur! s'écria Ruth, se tournant vers lui, étonnée; c'est à peine flatteur...

— Ce n'était pas précisément un compliment à votre adresse, mademoiselle, mais plutôt la manifestation involontaire du regret que j'éprouve de voir finir cette journée trop vite envolée.

— Vous êtes pressé, nous avons bien trois ou quatre heures avant que le soleil se couche ; il sera temps alors de commencer les lamentations. Pour ma part, je jouis tant de ce qui m'entoure qu'il n'y a pas en moi la place d'un regret.

— Eh bien ! vous l'avouerai-je ? j'ai cru que ce voyage ne vous satisfaisait guère ; vous n'avez presque rien dit depuis votre départ de Genève.

— C'est précisément la preuve de ma satisfaction profonde ; vous sauriez cela, si vous me connaissiez mieux. Un beau paysage produit sur moi le même effet que la musique. Et puis, je méditais un projet.

— Un projet ?

— Une noire conspiration dans laquelle je vous destine un rôle.

— Quel qu'il soit, je l'accepte. Dois-je employer le fer ou le poison ? Quoi que vous décidiez, votre ennemi n'est plus.

La jeune fille, moitié grave, moitié rieuse, leva les yeux sur lui ; ce regard empreint tout à la fois de timidité et d'une certaine hauteur, c'était encore le regard de la pauvre petite Reine de Saba !

— Voici de quoi il s'agit. J'ai besoin que vous pressiez ma tante de faire l'ascension du Montanvert et de visiter la Mer de Glace... avant l'arrivée de mon oncle.

— Monsieur Denham ferait-il quelque objection à un désir si raisonnable ?

— Je ne crois pas que rien puisse le décider à nous laisser, l'une ou l'autre, nous aventurer sur un de ces étroits sentiers de mulets.

— Mais cette ascension est une promenade que tout le monde fait ; le chemin est parfaitement sûr.

— Mon oncle a été témoin d'un affreux accident sur le Wetterhorn et il a lui-même échappé par miracle à la mort, de sorte que toute excursion de montagne qui n'est pas possible en voiture le trouve intraitable. Je crains que ma tante elle-même n'accueille point ma proposition avec enthousiasme. Quand je la ferai, ce sera donc à vous de me soutenir.

— Je n'aurai garde d'y manquer !

— A la bonne heure ! Figurez-vous que je cherchais l'occasion de vous demander ce petit service quand vous avez imaginé fort à propos de mettre pied à terre...

— Cependant vous ne paraissiez pas d'abord très disposée...

— J'hésitais à laisser ma tante.

— Oh ! si vous aviez refusé, c'eût été cruel ! Cette promenade, bien que trop courte d'une centaine de milles au moins, est le plus bel épisode de ma journée.

— Allons, monsieur Lynde, voilà qui est plus galant que votre soupir de tout à l'heure.

— Avez-vous songé que c'est la première fois que nous nous trouvons seuls ensemble depuis que nous nous connaissons?

— Oui, dit simplement miss Ruth, c'est la première fois.

— Je suis certes un des grands admirateurs de Mme Denham...

— Je ne comprendrais pas qu'il pût en être autrement; elle a pour vous une réelle amitié.

— Je lui en rends grâce, croyez-le... Cependant il m'est arrivé par momens de souhaiter que son mari fût ici.

— Pourquoi? demanda miss Ruth, le regardant bien en face.

— Parce que peut-être alors serait-elle moins occupée de vous.

— Ma tante m'aime beaucoup, dit miss Ruth, il lui en coûte de se séparer de moi, fût-ce pour une heure.

— Je conçois cela, fit Lynde d'un air naïf.

— Quand elle m'a adoptée, j'avais trois ans; depuis lors, nous ne nous sommes jamais séparées. Elle est restée à Paris, bien qu'elle ne s'y plût pas, tout le temps que j'y ai été en pension. Elle me ferait tous les sacrifices dont une mère peut être capable pour sa fille. Oui, elle a été pour moi une mère et une sœur à la fois. Jamais je ne pourrai reconnaître un pareil dévoûment.

Tandis qu'elle parlait, Lynde aperçut avec horreur la route derrière une lisière d'arbres rabougris. Il lui semblait que deux minutes à peine s'étaient écoulées depuis l'instant où il avait aidé la jeune fille à gravir les marches de pierre, à l'autre extrémité du sentier. Peut-être cette occasion tant désirée ne se présenterait-elle plus!

— Miss Ruth, dit-il d'une voix émue.

Elle leva les yeux sur lui avec inquiétude.

— Miss Ruth!..

— Oh! voilà la voiture! s'écria-t-elle, abandonnant son bras qu'elle venait d'accepter, et courant jusqu'au bas du petit chemin qui se rétrécissait de nouveau en cet endroit.

— Et voilà, — ajouta-t-elle en se retournant à moitié, ce qui permit à Lynde de constater la rougeur qui s'était répandue sur son visage, — voilà ma tante avec une mine aussi désespérée que si nous avions glissé dans quelque précipice. Heureusement qu'il n'en est rien, n'est-ce pas?

— Non, nous n'avons glissé dans aucun précipice, répondit Lynde d'un air contraint.

Il grommelait en lui-même :

— Plût à Dieu que cela fût arrivé! Elle m'a traîné derrière elle comme un niais sous ce couvert d'arbres, et, sans rien faire pour m'en empêcher, ne m'a pas permis de lui dire le moindre mot d'amour. C'est la coquette la plus accomplie que j'aie jamais ren-

contrée. Je suis un enfant entre ses mains. Je commence à avoir peur d'elle.

Déjà miss Ruth était dans la voiture et attachait la fleur des Alpes au corsage de sa tante. Lynde reprit sa place devant elle, et l'on se remit en route. Notre jeune homme, tout déconfit qu'il fût, ne savait pas en somme s'il devait rire ou pleurer. Il avait du moins rompu la glace et trouverait plus facile de s'expliquer à la prochaine occasion. Ruth ne l'avait pas repoussé; elle l'avait simplement évité. Peut-être s'y était-il mal pris? Il n'osait songer à proposer une nouvelle promenade. Les chemins de traverse ne pouvaient décidément pas le servir auprès de cette jeune personne.

Ruth était plus gaie maintenant. — L'exercice t'a fait du bien, remarqua Mme Denham. Je regrette de n'avoir pas accepté, moi aussi, l'invitation.

Lynde à ce sujet exprima un regret poli auquel Ruth joignit les siens avec une chaleur qui lui parut malicieuse et exagérée.

Peu avant d'arriver à Saint-Martin, miss Ruth attaqua son grand projet d'expédition au Montanvert. Ainsi qu'elle l'avait prévu, sa tante resta froide tout d'abord, mais Lynde vint habilement à la rescousse; il se hâta d'assurer que l'ascension n'était ni dangereuse ni difficile, qu'elle n'exigeait même pas de guide, et miss Ruth regarda sa tante d'un air si suppliant que celle-ci, après avoir résisté un peu, finit par faiblir. Comme on n'osait compter sur la continuation indéfinie du beau temps, il fut décidé que l'on entreprendrait l'excursion dès le lendemain matin, à la pointe du jour. Puis la conversation tomba.

Le magnifique panorama qui entourait maintenant les voyageurs absorbait complétement leur attention. On traversa un pont au-dessus d'un abîme aux tons violets, dans les profondeurs duquel un filet d'eau serpentait en sifflant dans les pierres aiguës de son lit, puis un village endormi qui semblait avoir été posé là uniquement au point de vue pittoresque; on gravit une rampe escarpée sous l'ombre noire de rochers menaçans, on suivit enfin une corniche longeant le précipice; les sapins dressaient leurs flèches pointues au fond de la vallée.

Du pont jeté entre Saint-Martin et Sallanches, le Mont-Blanc apparut brusquement au-dessus des verts pâturages, et il sembla aux voyageurs que ses pics étincelans fussent tout près, bien qu'en réalité douze milles à vol d'oiseau les en séparassent encore. A partir de cet endroit, chaque détour du chemin sinueux déroula de nouvelles splendeurs. Malheureusement le crépuscule tombait.

C'était à peine si depuis une heure les trois hôtes du voiturin avaient échangé une parole. Des ombres grisâtres se répandaient

déjà dans les ravins, les hauts sommets s'estompaient de minute en minute d'un rose ou d'un violet plus foncé; on eût craint, en élevant la voix, de rompre le charme. Tout cela ressemblait à un rêve, et ce fut aussi avec un geste de fantôme nocturne que le cocher, se retournant tout à coup sur son siége, prononça ce mot:

— Chamounix!

VII.

Les vapeurs du matin flottaient encore sur les vallées, bien que depuis plus d'une heure le soleil eût embrasé le sommet des pics lointains. Lynde errait de long en large devant l'hôtel de la Couronne, tirant à tout moment sa montre.

Au milieu de la rue, deux guides tenaient nonchalamment les rênes de trois mulets dont deux portaient des selles de femme. Depuis trente minutes déjà, l'heure était passée. M[me] Denham et sa nièce avaient pourtant promis la veille d'être matinales! Le jeune homme continua sa promenade, en accélérant le pas, comme si la rapidité de ses mouvemens eût été capable d'exercer une influence occulte sur les retardataires. Un nouveau quart d'heure s'écoula sans les amener.

Pour la vingtième fois il tirait sa montre, quand miss Ruth parut au seuil de l'hôtel d'un air chagrin.

— N'est-ce pas vraiment jouer de malheur? Ma tante ne peut pas venir!

— Elle ne peut pas venir? balbutia Lynde.

— Le voyage d'hier lui a donné la migraine. Elle s'est levée, s'est habillée, mais il lui a fallu se recoucher.

— Alors tout est fini sans doute, soupira Lynde d'un air découragé, en faisant signe aux guides.

— Je ne sais, répliqua miss Ruth irrésolue sur la dernière marche; je me demande ce que je dois faire. Quant à ma tante, elle supplie, elle exige que nous partions. Jamais je ne me pardonnerai de lui avoir laissé voir que j'étais si désappointée. Bonne tante! Elle a fini par déclarer qu'en dépit de sa migraine elle irait, si je ne me décidais pas à partir sans elle.

Le front de Lynde s'éclaircit.

— C'est qu'elle serait parfaitement capable d'exécuter sa menace, continua Ruth, quittant sa pose de statue et descendant les degrés du perron, un manteau plié sur son bras gauche, car, entre nous, elle n'est pas très malade. Que devons-nous faire, monsieur Lynde?

— Il me semble, mademoiselle, que le mieux serait de vous décider à tenter seule l'ascension, dans l'intérêt même de votre tante. Nous pourrions ne pas pousser l'excursion jusqu'à la Mer

de Glace, vous savez. Il faut deux heures seulement pour monter, et la descente prend une demi-heure de moins; nous pouvons être de retour pour l'heure du goûter.

— Eh bien! Allons!

Lynde renvoya l'un des mulets et aida miss Ruth à s'installer sur l'autre. Pendant qu'il s'occupait de ces préliminaires, il sut se contenir assez pour ne pas laisser éclater la joie qu'il éprouvait de la tournure qu'avait prise toute l'affaire. Une bonne fortune inespérée allait lui livrer son idole cinq heures de suite! La montagne dût-elle s'écrouler, il faudrait qu'elle écoutât ce qu'il avait à lui dire!

Le guide ouvrit la marche à travers la ville, au pas accéléré. Devant chaque hôtel se trouvaient des groupes bruyans de touristes prêts à se mettre en route. C'était une vraie tour de Babel où l'on entendait parler français, allemand, italien, anglais, et tous les patois provinciaux dérivés de ces diverses langues : de temps en temps, le hennissement des mulets éclatait au milieu de ce brouhaha et dominait tous les bruits. Il y a peu d'endroits au monde où l'on rencontre plus de mouvement qu'à Chamounix, le matin pendant la saison.

Nos amis eurent bientôt laissé derrière eux tout ce tumulte et s'engagèrent dans les riantes prairies qui succèdent à la ville. En peu de temps, ils atteignirent le hameau situé au pied du Montanvert. Alors le guide prit la bride du mulet de miss Ruth, et la montée commença. Le chemin décrit une série de zigzags : il est ici fouillé dans le roc vif; plus loin il a plusieurs mètres de large, mais généralement il forme une étroite corniche avec une muraille perpendiculaire d'un côté, et un ravin à pic de l'autre. Ces ravins finissent par se transformer en précipices de dimensions respectables. Une douzaine de détours franchis en silence conduisirent nos excursionnistes à une altitude de quelques centaines de pieds au-dessus du plateau inférieur.

— Voilà qui n'est pas précisément rassurant, fit miss Ruth cramponnée au pommeau de sa selle et jetant un coup d'œil au fond de la vallée, véritable mosaïque de champs de toutes sortes, sillonnés par des ruisseaux qui miroitent au soleil. — Pourquoi nos mulets s'obstinent-ils à marcher sur l'extrême bord du chemin?

— C'est une habitude qu'ils prennent en portant des paniers. Vous leur faites l'effet d'un panier, et le soigneux animal tient à ne pas vous raboter contre les roches; mais ces bêtes-là ont le pied sûr autant qu'un chamois, et ne se soucient pas plus que vous de rouler dans le gouffre. Leur instinct est merveilleux : voyez avec quelle précaution elles mettent le pied sur une pierre détachée, après l'avoir tâtée au préalable.

— Je voudrais qu'elles fussent assez intelligentes pour se laisser conduire au milieu du sentier, dit miss Ruth.

— Vous pouvez vous en rapporter au guide; c'est un personnage accompli, il a toutes les qualités: en première ligne, je place son ignorance absolue de l'anglais. Vous n'avez donc pas besoin de vous gêner, dites devant lui tout ce qu'il vous plaira. Je l'ai choisi à cause de cela, ajouta Lynde en souriant. Son camarade était un polyglotte.

— Si j'ai quelque chose de désagréable à dire, répondit miss Ruth en souriant à son tour, je le dirai en français.

Le guide, qui parlait quatre langues, y compris l'anglais, ne sourcilla pas. Au moment du départ, Lynde avait fait subir aux deux guides un examen en règle; après quoi, il avait pris l'un pour l'autre avec une étourderie inexcusable.

— J'espère, mademoiselle, que vous n'aurez aucune occasion d'être autrement qu'aimable; pour commencer, vous allez m'accorder une grâce.

— Cela dépend, répliqua miss Ruth en français.

— Bon, voilà déjà que vous exécutez votre menace! Vous ai-je donc offensée?

— Oh non! Quelle est cette grâce?

— Avouez à votre tour que vous regrettez un peu que tout ceci doive finir.

— Vous voulez dire d'avoir à quitter Chamounix?

— Eh bien!.. Oui.

— Certainement, je le regretterai, dit miss Ruth avec franchise, mais encore une fois je prétends ne pas me désoler d'avance.

Il y avait dans cette candeur quelque chose qui, tout en ravissant Lynde, l'empêcha, pour le moment, de s'expliquer comme il en avait le projet. Il garda pendant quelque temps le silence. Miss Ruth s'était habituée aux allures de sa monture, et ne tenait plus le pommeau de la selle: elle était assise avec une sorte de nonchalance, les mains croisées sur son genou, cédant aux mouvemens saccadés de l'animal qui la portait. Dans cette attitude abandonnée, elle était l'image parfaite de la Reine de Saba assise sur la jument du diacre Twombly; Lynde ne put s'empêcher d'en être frappé. Tout naturellement, il se trouva reporté à Rivermouth, il se rappela la pantoufle de Cendrillon serrée au fond d'une vieille malle. Comme cette pantoufle irait bien à l'un des petits pieds que le déplacement d'un pli de la jupe lui montrait au moment même! — Après tout, se dit-il, si je n'avais pas rencontré la pauvre folle, peut-être n'eussé-je pas regardé deux fois miss Denham pour l'aimer au second regard. C'est elle qui a décidé de ma destinée, et je ne devrais pas être ingrat. — Là-dessus, il résolut de raconter son aventure à Ruth, le jour où l'occasion s'en présenterait.

Relevant brusquement la tête et poussant sa mule aussi près que possible de celle de la jeune fille : — Que comptez-vous faire, demanda-t-il, quand votre oncle sera ici?

— Quand mon oncle sera ici, nous ne ferons plus de projets; mon oncle a l'habitude de tout régler pour chacun.

— Je ne pense pas qu'il réglera rien de ce qui me concerne, dit Lynde avec un certain accent de tristesse. Je voudrais bien qu'il s'en chargeât pourtant, car je ne saurai que faire de ma personne.

— Je croyais que vous alliez à Pétersbourg.

— J'y ai renoncé.

— Sans doute pour parcourir l'Allemagne du Nord?

— Non, j'ai renoncé à cela aussi. M. Denham restera-t-il quelque temps à Chamounix?

— Pas très longtemps, je crois.

— Que vais-je devenir après votre départ? s'écria Lynde. Quand je songe qu'on va vous emmener, je suis tenté de lancer ma mule dans un de ces précipices!

La jeune fille se pencha en avant, et à travers une éclaircie du rideau de pins regarda le flanc rocailleux de la Flégère sans répondre.

— Miss Ruth, reprit Lynde, il faut que je parle enfin!

— Non, ne parlez pas, dit-elle, se retournant vers lui avec un geste moitié impérieux, moitié suppliant. Je vous le défends! — Puis elle ajouta d'un ton plus doux :

— Nous avons encore quatre ou cinq jours, une semaine peut-être à passer ensemble. Nous sommes de bons, de vrais amis, restons ainsi jusqu'au bout.

— Voilà des paroles cruelles dans leur pitié, fit le jeune homme blessé au cœur. C'est une manière aimable de faire passer une chose bien amère.

— C'est une manière de vous dire que je tiens beaucoup à votre amitié, monsieur Lynde, répondit-elle, se redressant sur sa selle, tandis que ses yeux s'animaient d'un éclat inaccoutumé. Je ne sais si je réussirai à vous faire comprendre le prix que j'y attache. Ma vie n'a pas été tout à fait celle des autres jeunes filles de mon pays, d'abord parce que depuis mon enfance ma santé a toujours été très délicate. Peut-être sont-ce les inquiétudes que j'ai données à ma tante qui l'ont rendue si jalouse de mon affection. Je n'ai jamais noué d'intimité avec aucune compagne de mon âge, je n'ai jamais été avec personne, — avec aucun homme, — sur le pied de familiarité où je suis avec vous. Ma tante a permis que nous fussions amis.

— Mais, miss Ruth...

— Monsieur Lynde, reprit-elle en l'interrompant, c'est à votre

amitié que ma tante m'a confiée aujourd'hui. Ce serait la tromper que de vous permettre de me parler comme vous le faisiez tout à l'heure.

Lynde comprit son erreur. Il aurait dû d'abord s'adresser à Mme Denham. Il avait manqué aux convenances, oubliant que l'éducation de Ruth avait été différente de celle des jeunes Américaines en général. Dans notre pays, si vous aimez une jeune fille, vous le lui dites; ailleurs, c'est à sa grand'mère qu'il faut le confier. Lynde baissa la tête et demeura silencieux, résolu à réparer ses torts le soir même.

Au bout d'un instant : — Miss Ruth, dit-il, s'il m'était donné de choisir, je préférerais votre amitié à l'amour de toute autre femme.

— C'est convenu, répondit-elle en rougissant. Nous n'y reviendrons plus.

Et elle chassa un papillon doré qui voltigeait inconsidérément autour d'elle.

Pendant tout ce temps, le guide avait marché, la bride du mulet de Ruth passée sur le bras, sans paraître prendre le moindre intérêt à la conversation. Dans ses courses d'été à travers la montagne, cet homme avait vu bien des intrigues amoureuses se nouer, bien des mariages se faire, il était évidemment beaucoup moins occupé de l'escarmouche des deux jeunes gens que d'un petit nuage noir qui s'était formé depuis une demi-heure et qui s'arrêtait sur l'aiguille du Dru.

Le sentier des piétons et le chemin des bêtes de somme se réunissent au Caillet, une source qui jaillit à mi-hauteur de la montagne. Là, les touristes firent halte dans une cahute.

— J'ai envie de continuer à pied, dit Lynde, en aidant Ruth à se remettre en selle.

— Alors je vous permets de conduire ma mule, répondit Ruth. Je n'ai pas peur du tout.

— Voilà une excellente idée! Pourquoi ne l'avez-vous pas eue plus tôt? — Ah! mais, je compte sur un *buona mano* comme un vrai guide!

— Je vous le donnerai d'avance, riposta-t-elle gaîment, allongeant le bras et feignant de lui présenter une pièce de monnaie entre le pouce et l'index.

Lynde lui prit la main et la retint un instant dans la sienne, mais sans oser la serrer.

Les rênes passées à son bras, il se mit en marche, jetant de temps en temps un regard derrière lui pour s'assurer que tout allait bien. Plus on approchait du sommet de la montagne, plus abrupts devenaient les détours du sentier, plus nombreux étaient les sillons fouillés par les avalanches d'hiver, devant lesquelles les grands pins

avaient volé comme des fétus de paille. Çà et là, on apercevait le lit desséché d'un torrent qui creusait une ride au front rugueux de la montagne.

— Voyez donc! s'écria Lynde arrêtant la mule et indiquant du doigt une crevasse au-dessous d'eux.

La nature, qui se plaît à placer des choses gracieuses même au milieu de ses créations les plus sauvages, avait rempli de myosotis le lit d'un de ces ruisseaux à sec. Sous l'action du vent, les millions de corolles de ce ruban de fleurs, large de quelques pouces seulement, mais long d'un quart de mille, faisaient, en s'agitant, l'effet d'un torrent bleu céleste.

De temps en temps, le faible tintement de la clochette suspendue au cou d'une vache venait annoncer aux voyageurs qu'ils approchaient du plateau. Après quatre ou cinq brusques détours, notre petite bande traversa un bouquet de pins rabougris et tordus par le vent, puis elle se trouva tout à coup sur le sommet du Montanvert. En quelques pas, on atteignit une auberge où les mules se reposèrent, tandis que miss Ruth et son compagnon s'en allaient contempler le glacier du haut des roches qui le dominent.

Vue d'en haut, la Mer de glace offre l'aspect d'un champ labouré, immense, recouvert d'un manteau de neige. Les ondulations de sa surface se distinguent à peine, et l'on ne voit rien de ces merveilleuses crevasses, gerçures étroites et souvent d'une profondeur insondable, lesquelles font, quand on y plonge le regard, l'effet de fentes qui se seraient produites dans un saphir.

— Je voudrais bien descendre sur la glace, dit Ruth après une minute de contemplation muette.

— Prenez garde! répondit Lynde. Du point où nous sommes, la descente est très rude, et il est rare que les dames la tentent. Et puis, si nous nous y mettions, il faudrait au moins traverser le glacier et rentrer à Chamounix par le Mauvais-Pas. Nous ferons cela une autre fois. Pour le moment, asseyons-nous sur cette pierre et causons.

— De quoi? Je ne me sens en veine de rien dire.

— C'est moi qui parlerai. Tenez, je vais vous conter une histoire.

— Une histoire? J'aime les histoires autant qu'à six ans; seulement je n'ai jamais eu de goût pour celles qui commencent par : « Il y avait une fois une petite fille, » laquelle petite fille se trouve à la fin être celle qui écoute.

— La mienne n'est pas de ce genre, répondit Lynde en souriant, et prenant la main de miss Ruth pour forcer son attention; pourtant elle a trait indirectement à vous. L'événement est déjà ancien.

— L'histoire me concerne, et remonte dejà loin? Je suis tout oreilles. Commencez!

Alors Lynde raconta son voyage à petites journées sur le dos de la

jument du diacre, sans omettre le moindre incident. Quand il en vint à sa rencontre avec la Reine de Saba : — Pauvre fille ! s'écria Ruth. Combien je la plains ! Est-ce là toute l'histoire ? Elle est bien triste !

— Oui, c'est tout. Inutile de dire que je n'ai jamais revu la malheureuse enfant.

— Mais vous avez pensé à elle ?..

— Très longtemps, mademoiselle.

— Cela me fait plaisir. Mais quel rapport tout cela peut-il avoir avec moi ? Vous avez dit...

— Que l'histoire vous concernait indirectement.

— Eh bien ?

— C'est la vérité ; je vais vous expliquer comment. Cette jeune fille était assez belle et vous ressemblait assez pour pouvoir être votre sœur ; aussi, quand je vous ai vue la première fois...

— Monsieur, dit le guide qui s'avançait un doigt à son chapeau, nous sommes menacés de pluie.

L'homme avait prononcé ces paroles en anglais. Ruth rougit jusqu'aux yeux, et le visage de Lynde exprima la consternation la plus comique.

— Nous sommes menacés de pluie ? répéta-t-il machinalement. Il me semblait que vous m'aviez dit ne pas comprendre l'anglais.

— Monsieur fait erreur. C'est Jean Macquart qui ne sait pas l'anglais.

— Fort bien, fit Lynde, s'il doit pleuvoir, mieux vaut nous remettre en route. Il ne serait pas agréable d'être retenus prisonniers par un orage, — ou plutôt, ce serait trop agréable... Les mules sont-elles prêtes ?

La petite troupe commença sans retard la descente.

Maintenant il fallait se résigner à faire face au précipice, et la pente du chemin paraissait bien plus rapide qu'à la montée.

— Est-ce du vent ou de la pluie, selon vous ? demanda Lynde, examinant un nuage noir aux bords d'une blancheur menaçante qui descendait sur la vallée.

— L'un et l'autre probablement, monsieur, d'ici une heure au plus, répondit le guide. Monsieur aurait pu rester à l'hôtel. Si monsieur veut, j'irai prévenir la famille de mademoiselle que vous êtes retenus.

— Oh non ! s'écria Ruth, révoltée de cette proposition. Il faut continuer. Je saurai supporter la pluie...

Elle n'avait pas fini de parler que de grosses gouttes fouettant les branches des sapins vinrent mouiller les roches autour d'eux.

— Voilà l'orage, dit Lynde.

— J'ai mon manteau, répondit sa compagne. Je me tirerai d'affaire très bien. Mais vous ?..

Un éclair lui coupa la parole. Le coup de tonnerre, roulant à travers la vallée, fut répercuté pendant une minute ou deux par les montagnes environnantes. Le guide saisit les rênes tout près du mors, et entraîna la mule à un trot précipité. Puis le ciel s'éclaircit, un instant on put croire que l'orage avait passé ailleurs; cependant nos gens n'avaient pas fait vingt pas qu'un crépitement étrange remplit l'air : c'était la pluie qui tombait. Le guide se dépouilla d'une grossière casaque de laine qu'il portait et, la jetant sur les épaules de la jeune fille, il en noua les manches sous son cou.

— Ah! ne faites pas cela! cria Ruth, vous prendrez froid à en mourir.

— Mademoiselle, répondit l'homme pendant qu'il doublait son nœud, depuis tantôt trente-huit ans, petit ou grand, je reçois la pluie et la neige sur le dos, — et pourtant me voilà!

La pluie tombait à torrens, elle voilait tous les alentours. De la partie du sentier qui se trouvait immédiatement devant eux, de la muraille qui se dressait tantôt à leur droite, tantôt à leur gauche, nos voyageurs aveuglés n'apercevaient plus rien. Bientôt le vent se mit à souffler et ses sifflemens produisaient dans les sapins le même bruit que dans les cordages d'un navire durant la tempête. Aux angles saillans du chemin, il acquérait une telle violence qu'il menaçait de renverser les mules. Les éclairs se succédaient maintenant avec rapidité, les roulemens du tonnerre ébranlaient sans interruption la montagne. On aurait cru que les pics et les plateaux supérieurs s'écroulaient pêle-mêle les uns sur les autres au fond de la vallée. Si désagréable que fût la situation, elle n'offrait cependant qu'un seul danger résultant de la possibilité d'un éboulement ou de la chute d'une pierre. Tous les dix pas, le guide jetait un coup d'œil investigateur sur les étages au-dessus de lui et prêtait l'oreille. Les mules elles-mêmes avaient conscience de ce péril particulier. Aucun éclair ne les faisait broncher, mais au moindre bruit d'un caillou roulant sur la déclivité de la montagne, elles portaient leurs oreilles en avant avec inquiétude. Lynde avait mis pied à terre, pour marcher à côté de Ruth. Un coup de tonnerre d'une violence exceptionnelle ayant éclaté, la jeune fille étendit instinctivement la main vers lui; il prit cette main et continua de la tenir sous un pli du manteau.

— Avez-vous froid? demanda-t-il, sentant qu'elle était glacée.

— Pas trop, répondit Ruth.

Un nouveau coup de tonnerre lui coupa la parole. Un globe de feu resta suspendu au milieu de l'atmosphère assombrie, puis s'abattit sur la vallée. Quand Lynde reporta son regard interrogateur et anxieux vers sa compagne, ils constata qu'elle avait les lèvres violettes et les dents serrées. La pluie avait fini par pénétrer ses épais

vêtemens. Le pauvre garçon était au désespoir et se reprochait amèrement d'être parti sans Mme Denham; sa présence eût permis de remettre la descente à un moment plus favorable. Il n'y avait pas à se le dissimuler, son devoir à lui eût été de laisser Ruth à l'auberge et de retourner seul à Chamounix. L'idée ne lui en était pas venue. La seule chose à faire maintenant était de hâter le pas.

En moins de trois quarts d'heure, la petite caravane franchit la seconde moitié de la descente. Au bas de la montagne, une voiture fermée, envoyée de l'hôtel, attendait. Engourdie par le froid, les membres raidis par la longue chevauchée qu'elle venait de faire sans pouvoir changer de position, Ruth, quand elle eut mis pied à terre, ne réussit pas à se tenir debout. Il fallut que Lynde la portât dans la voiture. Pas un mot ne fut échangé entre eux avant d'arriver à l'hôtel; il était trop inquiet, elle était trop épuisée. Mme Denham les attendait devant la porte.

— Monsieur Lynde! Monsieur Lynde! s'écria-t-elle en prenant sa nièce dans ses bras.

Le ton de reproche avec lequel elle prononça son nom le bouleversa.

— Ce n'est pas lui qu'il faut blâmer, ma tante, dit Ruth, forçant son pâle visage à sourire, c'est moi qui ai voulu...

Elle tendit par derrière sa main à Lynde, sans que personne pût s'en apercevoir. Il porta cette main à ses lèvres avec délices, mais, dès qu'il l'eut laissée retomber, il éprouva un déchirement inexplicable comme s'il venait de quitter Ruth pour toujours.

VIII.

Tandis que Lynde changeait de vêtemens, la pluie se transformait en un brouillard lugubre qui enveloppait la vallée de longs rideaux noirs; à travers, on entrevoyait vaguement le Mont-Blanc comme un nuage informe et gigantesque sous l'ombre duquel la petite ville devait vivre à demi effacée pendant les quatre jours qui suivirent. Lynde passa l'après-midi dans sa chambre, partagé entre le désir d'aller prendre des nouvelles de Ruth et la crainte d'être importun. A grand'peine il atteignit l'heure du dîner en compagnie de ses perplexités; Mme Denham ne parut pas à table. Ruth était donc sérieusement malade? Il n'y put tenir, et crayonna un mot sur une carte qu'il fit porter à Mme Denham. Celle-ci répondit qu'elle ne pouvait le recevoir.

Il passa une nuit atroce.

Le lendemain matin, il se présenta chez Mme Denham, qui vint lui ouvrir elle-même; d'un geste silencieux, elle le pria d'entrer; il vit à ses traits fatigués qu'elle n'avait pas dormi.

— Ruth est très mal, dit-elle tout bas.

— Grand Dieu !

— J'ai fait demander le médecin. Il ne parle que d'un refroidissement, mais déjà il signale des symptômes pneumoniques. Est-ce qu'il sait d'ailleurs? Je n'ai aucune confiance en lui... Il faut que j'avertisse mon mari ! Un vieux médecin de notre famille est avec lui à Paris... Hélas ! ils ne comptent pas arriver cette semaine ! Et cependant il faut qu'ils viennent... Comment télégraphier? J'ignore le nom de leur hôtel. Puis on ne peut, je crois, expédier un télégramme d'ici, la plus proche station doit être Genève... Coûte que coûte, j'enverrai un messager assez intelligent pour découvrir M. Denham là où il est...

— Je serai ce messager, si vous voulez, madame.

— Vous?

— Pourquoi pas? Je perdrai moins de temps qu'un autre, et ici je ne puis être bon à rien... Sans moi, peut-être, ce malheur ne serait pas arrivé. J'irai, que vous vouliez ou non.

— Je vous serai reconnaissante toute ma vie. Jamais je n'eusse osé vous demander pareille faveur... Pardonnez-moi ma vivacité d'hier. Ruth me l'a déjà reprochée. Voyez-vous, j'étais folle.

— De grâce, madame, ne vous excusez pas; écrivez vite seulement tandis que je boucle ma valise. Dans dix minutes, je serai prêt. Quel est le banquier de M. Denham, à Paris?

— J'ignore s'il en a un.

— Et vous ignorez aussi le nom de son hôtel?.. N'importe, je le trouverai... Mais, madame, j'ai une prière à vous adresser avant de partir... Il hésitait à continuer.

— Ne pourrai-je la voir un instant?

— Qui?.. Ruth?

— Ma requête vous étonne. Si vous saviez tout...

— Je ne vous comprends pas, dit Mme Denham, appuyant lentement la main au dossier de son fauteuil, et fixant sur lui des pupilles étrangement dilatées.

— Si vous saviez combien j'ai de chagrin... combien je l'aime !

— Vous aimez Ruth?..

— Plus que je ne pourrai jamais vous le dire...

— Ah! vous le lui avez dit, à elle?..

Mme Denham s'affaissa dans son fauteuil et pendant quelques minutes parut oublier complétement la présence du jeune homme; puis se tournant vers lui avec une sorte de fureur :

— Parlez!.. Ruth sait-elle?..

— Une femme sait toujours, j'imagine, quand elle est aimée.

Mme Denham fit un geste d'impatience et se remit à étudier avec obstination le dessin du tapis.

— Monsieur Lynde, dit-elle enfin, je n'étais pas préparée à cet aveu. Vous recherchiez notre société... cependant j'ai pu me méprendre... Vos manières avec elle étaient si franches, si naturellement amicales! Je me suis fiée à vous. J'ai eu tort. Deux fois vous avez vu ma nièce seul à seule et pour bien peu de temps... avouez que vous avez mis les circonstances à profit!

— Beaucoup moins que vous ne le supposez sans doute, madame, dit Lynde en réfléchissant à la timidité dont il avait été presque honteux devant lui-même.

— C'est une trahison, monsieur.

Il rougit et répondit assez vivement :

— Je ne vois pas ce qu'une admiration respectueuse peut avoir à faire avec la trahison. Je n'avais pas pris, que je sache, l'engagement d'être insensible au mérite de miss Ruth.

— Mon mari vous dira ce qu'il en pense...

— Vous croyez qu'il désapprouvera...

— J'en suis sûre! aujourd'hui et toujours il résistera de tout son pouvoir...

— Mais pourquoi?

— Il a d'autres projets pour Ruth.

— D'autres projets! N'est-elle donc pas libre?..

— Elle n'est pas libre de disposer de sa main, non, monsieur.

— Je ne crois pas que miss Ruth ait connaissance en tout cas des intentions de son oncle, dit Lynde, se rappelant certaines paroles prononcées la veille par la jeune fille : « Je n'ai jamais connu personne aussi intimement que vous. »

— Là-dessus, monsieur, vous me permettrez de ne pas répondre.

— Vous avez raison peut-être, madame. Le moment était mal choisi pour me déclarer; admettez que je n'aie rien dit et faites-moi la grâce, surtout, de ne rien écrire à M. Denham de mes prétentions inopportunes. L'essentiel est d'amener un médecin à la malade. Peu importe le reste, quant à présent.

Lynde termina cette phrase par un salut cérémonieux.

— Je suis fâchée de vous avoir fait de la peine, dit Mme Denham qui semblait éprouver l'ombre d'un remords.

— Vous m'avez fait beaucoup de peine en effet, répondit-il avec un faible sourire, mais vous ne m'avez pas découragé.

Un quart d'heure après, Lynde était sur le chemin de Genève. La vie et le monde s'étaient obscurcis pour lui depuis une heure. Il lui semblait impossible que ce fût là cette même route sur laquelle il était passé si joyeux deux jours auparavant. La nature comme son propre cœur avait subi une transformation. Les torrens débordés s'élançaient maintenant contre les piles des ponts; de gros nuages opaques pesaient sur les montagnes grises, tout était si

triste qu'il ne regretta pas de voir le brouillard s'étendre sur les glaces de la voiture, à la façon de frimas, pour lui dérober le paysage. A Genève et aux environs, la tempête avait été terrible. A mesure qu'on approchait des faubourgs, la désolation augmentait; la grêle avait dépouillé nombre d'arbres de leur feuillage, elle avait fait une moisson lamentable du blé, qui jonchait la terre, tranché par une faux plus rapide que celle d'aucun faucheur humain. Dans la partie de la ville que Lynde traversa pour se rendre au chemin de fer, les rues étaient littéralement jonchées de tuiles et de tuyaux de cheminées, des centaines de maisons avaient perdu leurs toitures, des milliers d'acres avaient été ravagés en une seule nuit. Les pauvres du canton n'oublieront pas de longtemps l'orage de l'été de 1875!

Le lendemain, à midi, Lynde atteignait Paris... Il jeta sa valise dans un fiacre et se rendit droit à une agence anglaise où les noms de tous les voyageurs de passage sont journellement inscrits. A la troisième ligne, il trouva l'adresse de William Denham, et cinq minutes après il pénétrait dans un hôtel situé en face des Tuileries.

M. Denham, lorsqu'on lui remit la lettre de sa femme à laquelle était jointe la carte d'Edward Lynde, se préparait à déjeuner ; il venait de s'asseoir devant une table qui portait deux couverts.

— Priez M. Lynde d'entrer, dit-il aussitôt, et mettez un couvert de plus.

M. Denham était un homme de cinquante ans, robuste, quelque peu chauve et rasé de près, sauf sur le point de son visage qu'occupait une lourde moustache gris de fer. Il accueillit cordialement Lynde que lui avaient fait connaître déjà les lettres de Mme Denham, et le remercia de la preuve de dévoûment qu'il donnait à sa famille, en le priant de compléter par quelques explications le billet trop bref et d'autant plus alarmant qu'il venait de lire. Ce billet signalait simplement la maladie de Ruth, le porteur s'étant chargé d'en donner les détails. Lynde s'acquitta de la mission qui lui incombait. Tout en parlant, il voyait le visage de M. Denham s'assombrir; le fait que sa nièce eût entrepris, seule avec Lynde, l'excursion de la Mer de Glace lui fit froncer le sourcil plus que tout le reste. — Nous prendrons, dit-il enfin, le premier train pour Genève;... mais d'abord... vous n'avez pas déjeuné naturellement... il va sans dire que vous déjeunez avec nous... Le hasard fait que nous nous mettons à table très tard aujourd'hui;.. mon ami le docteur est toujours inexact... c'est un curieux incorrigible... Ah! le voici enfin... Monsieur Lynde, je vous présente le docteur Pendegrast!

Ce nom frappa l'oreille de Lynde comme une flèche aiguë. Il

fut un instant paralysé ; cependant il réussit à se lever pour saluer le vieillard qui lui tendait la main sans façon, à l'américaine.

Évidemment M. Pendegrast ne le reconnaissait pas. En trois ans, Lynde avait beaucoup changé, tandis que le docteur était toujours le même, ayant atteint l'âge où pendant une couple de lustres les ravages du temps font trêve. Oui, c'était bien le médecin des fous avec sa petite taille nerveuse et ses yeux bleu faïence ; si quelque doute avait pu subsister dans l'esprit du jeune homme, ce doute se fût envolé quand le docteur tira de son gousset la même petite montre épaisse, en la renversant dans le creux de sa main, exactement comme il l'avait fait le jour où il invita Lynde à dîner.

— Allons bon! s'écria-t-il, voilà qu'elle est arrêtée pour la première fois depuis vingt ans !

Tout en écoutant sa montre, la tête penchée de côté, ses petits yeux vifs rencontrèrent la physionomie de M. Denham.

— Il y a, dit celui-ci, répondant à son interrogation muette, que M. Lynde arrive de Chamounix, où il a laissé Ruth très malade.

Le docteur se mit à questionner Lynde et ne fit pas autre chose pendant tout le repas, qui fut très court du reste, personne ne réussissant à manger. M. Denham se leva pour aller voir l'heure du train, avant qu'on eût servi le café. — Vous m'excuserez, dit-il à Lynde, mon vieil ami vous tiendra compagnie.

Tandis que M. Pendegrast dégustait silencieusement son café, Lynde essayait de rassembler ses pensées. — Que devait-il faire? Se confier à cet étranger ou s'abandonner au hasard? Que pouvait pour lui le docteur en ces circonstances? Ruth avait été folle! — Ce fait se dressait devant lui terrible, comme s'il ne l'eût jamais soupçonné, les paroles de Flemming lui sonnaient aux oreilles : — Non, tu ne l'épouserais pas! — Il n'avait point répondu alors à Flemming parce qu'il ne s'agissait que de suppositions, mais maintenant il lui semblait seulement commencer à aimer Ruth, ou plutôt il lui semblait que l'amour n'était rien sans cette tendre pitié dont il avait déjà parlé une fois, et qui maintenant envahissait tout son cœur. Avait-il bien le droit de l'épouser cependant? En tout cas, il ne pouvait renoncer à elle. C'était donc pour cela que Mme Denham avait rejeté si précipitamment sa demande? Il s'expliquait de même le refus de Ruth quand il l'avait suppliée de l'entendre. Pauvre enfant! Quelle angoisse avait dû être la sienne quand au Montanvert il lui avait parlé de la Reine de Saba! Et lui qui l'accusait de coquetterie! Hélas! elle cachait sa misère sous un sourire comme les femmes savent le faire. Qui sait?.. peut-être l'avait-elle reconnu dès le premier jour à Genève... En ce cas, elle eût été plus habile encore qu'il ne l'avait supposé, elle eût joué un rôle tout le temps...

Cette dernière réflexion bouleversa Lynde. Il n'aurait pu supporter que la femme qu'il aimait fût si bonne comédienne. Ruth avait-elle tout dit à sa tante et celle-là aussi jouait-elle la comédie? Il se souvenait que jamais Mme Denham n'avait prononcé le nom de Pendegrast; en parlant de celui-ci, elle l'appelait notre médecin, ou un vieil ami de notre famille, sans le désigner autrement. — Était-ce calcul? Mais il était impossible que les événemens ne missent pas en présence Lynde et le docteur... N'importe, elle voulait peut-être défendre le terrain le plus longtemps possible.

— Je suis à vos ordres, prononça tout à coup M. Pendegrast, en se levant.

Lynde tressaillit; il lui sembla que cet homme qui pouvait tout lui dire venait de tomber du ciel à ses côtés. — Appuyant une main sur le bras du docteur :

— Vous ne vous souvenez pas de moi? lui demanda-t-il.

— Ah! s'écria M. Pendegrast, je ne me trompais donc pas en disant que je vous avais vu quelque part. Où? Je n'en sais rien par exemple. Les vieux ont mauvaise mémoire, et je vois tant de monde! Je suis confus, monsieur Lynde, vraiment confus. Quand donc ai-je eu le plaisir de vous rencontrer?...

— Plaisir n'est pas le mot, fit Lynde avec amertume. C'était, il y a trois ans, dans votre propre maison... Vous vous rappelez;... j'avais été pris pour un de vos pensionnaires le jour où...

— Que Dieu me pardonne! s'écria le docteur laissant échapper son cigare. Comment ai-je pu vous oublier?.. J'ai pensé plus de cent fois à cette absurde histoire, mais...

— Docteur, interrompit Lynde, je suis ici dans une situation étrange dont il faut que je sorte à tout prix... Je vous adjure d'être avec moi d'une franchise absolue... le temps presse... M. Denham peut rentrer d'une minute à l'autre, et rien ne doit être dit devant lui. Parlez donc vite. Ruth vous a été confiée en qualité de malade. J'ai besoin de savoir...

Le docteur recula d'un pas.

— Celle-là, dit-il, comme s'il se fût parlé à lui-même, il était impossible de ne pas la reconnaître.

— Je l'ai reconnue à notre première rencontre, il y a deux mois, dans un hôtel de Genève, mais j'ai refusé d'en croire mes yeux, ma mémoire, ma raison, parce que... parce que tout mon bonheur dépendait de l'illusion où je voulais rester.

— Mme Denham se doute-t-elle que vous sachiez un secret qui a été caché au monde entier?

— Non,... je n'ai rien voulu croire moi-même, je le répète, jusqu'à l'heure où je me suis trouvé en face de vous.

— Chut! interrompit le docteur en jetant un regard inquiet

autour de la chambre. Songez que Ruth elle-même ignore qu'elle ait eu l'esprit dérangé.

— Elle ne le sait pas?.. s'écria Lynde hors de lui... Comment est-ce possible?

— Elle ne s'en est jamais doutée. Vous ne me questionnez pas, monsieur, j'imagine, par simple curiosité ?

— Il s'agit d'une question de vie ou de mort, docteur.

— Eh bien ! pourquoi ne vous dirais-je pas tout, puisque vous en savez si long déjà?

Mes amis avaient passé ce printemps-là dans la Floride. Ruth a toujours eu la poitrine délicate, c'était pour elle que sa famille s'était rendue dans le midi. Le mal que l'on redoutait ne se présenta point, il en vint un autre. Ruth fut prise de fièvre... une fièvre typhoïde..; elle en guérit, mais le cerveau fut longtemps à se remettre, il semblait que le trouble mental s'aggravât à mesure que se consolidait la convalescence. Denham était de mes amis, il avait foi dans mes connaissances spéciales, il me confia sa nièce. D'abord je jugeai le cas très grave, presque désespéré. Je me trompais, Dieu merci, comme les médecins se trompent si souvent. Cette machine humaine tant étudiée est toujours un mystère. Au moment où je doutais le plus de son salut, le salut vint... Mme Denham voulut la ramener chez elle dès la première nouvelle d'une amélioration dans son état. Ruth se sentit revivre dans la maison de son oncle, dans sa chambre de jeune fille, elle ne se souvenait de rien, sinon d'une longue maladie, pleine de rêves affreux où mon visage figurait souvent. Voilà tout. On lui cacha la vérité... imprudemment selon moi... Je l'ai dit aux Denham... Et vous voyez que j'avais raison, puisqu'un hasard a failli l'avertir... Mais il est certain que la révélation remise de jour en jour finit par devenir difficile...

Pauvre Ruth! elle qui avait accordé une larme à la pathétique histoire de la Reine de Saba. C'était elle-même qu'elle plaignait!

Lynde sentit sa gorge se serrer comme s'il allait pleurer à son tour.

— Et combien de temps fut-elle affligée de la sorte? demanda-t-il en surmontant son émotion.

— Deux mois environ.

— Vous croyez que ce fut la suite d'une fièvre? Ce n'est pas une folie... une folie héréditaire?

Lynde hésita devant ce dernier mot.

— Je vous affirme que non.

— Alors il n'est pas probable qu'elle en soit de nouveau atteinte?

— Rien n'est moins probable. Mais les Denham veulent admettre l'impossible. L'épreuve pour eux a été terrible..., ils n'ont pas d'en-

fans, ils adorent leur nièce, la crainte d'un retour de la maladie les hante sans cesse, malgré tout ce que je puis dire pour les rassurer. C'est chez eux une idée fixe... A ce titre, ils sont plus malades qu'elle. Ils l'empêcheront de se marier, nouveau tort : une femme doit se marier; mais, sous l'influence de leur jalouse tendresse autant que de leurs appréhensions chimériques, mes amis ont tenu Ruth sous cloche, loin des amoureux...

— De cela je suis bien aise, dit tranquillement Lynde.

— Vraiment? Eh bien, moi je suis furieux, je veux qu'elle se marie, et en attendant je veux qu'une douzaine de freluquets lui fassent la cour. C'est aussi naturel pour une jeune fille de coqueter que pour un oiseau d'aiguiser son bec, que diable! Oiseau et jeune fille se trouvent fort mal de la contrainte qui les empêche de suivre leur instinct...

— Ainsi, interrompit Lynde, M. Denham n'a pour elle aucun projet de mariage?

— Des projets de mariage? Il en est à cent lieues, vous dis-je. Mais vous garderez pour vous toutes mes indiscrétions, jeune homme, vous me le promettez?..

— Je vous le promets. Encore un mot. Ce n'est pas la santé de la nièce qui vous a décidé à voyager avec l'oncle?

— Pas du tout... J'étais usé par le travail; il me fallait des vacances, et je ne pouvais me reposer qu'en mettant la mer entre ma clientèle et moi. Tout naturellement j'ai rejoint mes amis, et c'est bien heureux, puisque Ruth réclame mes soins.

Lynde réfléchit une minute, puis il dit brusquement :

— Mme Denham a-t-elle connaissance de mon aventure avec la Reine de Saba?

— Comment saurait-elle? Seul je pouvais... et vous comprenez que je me suis bien gardé... l'escapade de Ruth ne me faisait pas honneur. Et puis, à quoi bon?..

C'était donc par hasard que Mme Denham n'avait jamais prononcé le nom du docteur.

— Mais la singulière hallucination de cette jeune fille, sa prétention d'être la Reine de Saba? Comment expliquez-vous cela? demanda Lynde après une pause.

— Le ciel sait ce qui lui passait par la tête. Toutes nos petites Américaines lisent beaucoup la Bible, et Ruth la lisait plus qu'une autre. Il arrive souvent que les illusions de la folie aient leur source dans une lecture, une expérience, une pensée seulement du temps où la malade était en possession de son bon sens. Vous rappelez-vous Blaisdell et son navire de marbre? Eh bien, Blaisdell était un entrepreneur maritime; pendant la guerre contre le Sud, il passa

un marché avec le gouvernement pour des bateaux cuirassés, et fit ainsi sa fortune; puis il se ruina, et ne rêva plus que navires de marbre. Il est mort, par parenthèse.

Lynde resta quelque temps sans parler.

— Docteur, dit-il enfin, vous m'avez délivré d'un poids écrasant; je ne puis m'expliquer aujourd'hui, mais vous saurez un jour...

Le docteur se mit à rire.

— De ce que je ne vous ai pas reconnu tout de suite, cher monsieur, vous avez conclu apparemment que toutes mes facultés étaient atteintes. Pardon, je n'ai pas la mémoire des visages, mais du reste ma tête est en assez bon état. Croyez-vous que j'aurais bavardé comme je l'ai fait, si je ne m'étais douté?..

Le docteur fut brusquement interrompu par l'entrée de M. Denham qui avait appris qu'aucun train ne partait pour Genève avant la nuit.

Lynde prit prétexte d'une course chez son banquier pour battre en retraite; il erra tout le jour à travers les rues de Paris sans rien voir et revint échouer sur l'une des chaises qui bordent l'avenue des Champs-Élysées. Là, il resta plongé dans une méditation profonde; quand il en sortit, la vie était redevenue pour lui riante et belle; il n'y avait pas un nuage sur le ciel d'un bleu pâle où se dessinait l'imposante silhouette de l'obélisque.

Rentré à l'hôtel, il s'aperçut qu'il avait encore des heures devant lui et, ne pouvant renouer son intéressante conversation avec le docteur, puisque M. Denham était toujours entre eux, il remplit la soirée en écrivant une longue lettre à Flemming, dont il avait rencontré le nom sur la liste des passagers d'un bateau qui deux jours après devait quitter Liverpool.

IX.

Quand Lynde remonta en wagon cette nuit-là, il eut le sentiment que plusieurs siècles s'étaient écoulés depuis l'aube. Le trajet jusqu'à Chamounix lui parut interminable, non qu'il craignît désormais que la vie de Ruth pût être en danger. Aucun danger ne lui semblait possible. Elle était libre, il l'aimait, il ferait d'elle sa femme en dépit des obstacles opposés par sa famille et qu'il se sentait de force à soulever. Son parti était pris irrévocablement; il pouvait défier le sort.

A peine s'arrêta-t-on à Genève le temps de rendre visite au buffet et de louer une voiture pour Chamounix. Lynde retrouva ce village comme il l'avait laissé, écrasé par l'ombre noire de la montagne et inondé par la pluie tenace qui tombait d'un ciel chargé. Mme Denham ne descendit pas à leur rencontre; c'était de mauvais augure. Pour

la première fois depuis son départ de Paris, Lynde éprouva un serrement de cœur; il se dit qu'il ne s'agissait pas seulement d'épouser Ruth, qu'il fallait d'abord la sauver. Tandis que M. Denham, accompagné du docteur, montait précipitamment chez sa femme, il attendit sur l'escalier, en proie à une intolérable anxiété. Enfin le docteur reparut.

— Qu'est-ce? lui cria-t-il.

— Une fluxion de poitrine, répondit M. Pendegrast en hochant la tête.

— Ne me cachez rien, s'écria Lynde, frappé de la sombre expression de son visage.

— Elle est bien bas. Nous touchons à une crise; si demain les symptômes n'ont pas changé...

— Vous ne voulez pas dire qu'il n'y ait plus d'espoir?..

— Le médecin d'ici a confiance. Il est vrai que Ruth n'est pas pour lui ce qu'elle est pour moi : une fille chérie... Hélas! je crains plus que je n'espère...

— Appelé à temps, vous l'auriez sauvée...

— Tout ce qu'il était possible de faire a été fait;.. je n'aurais pu conseiller aucune modification au traitement. Mais allez donc vous reposer, dit en s'interrompant le docteur Pendegrast. Vous n'en pouvez plus, vous avez l'air d'un spectre!

Lynde alla se jeter sur son lit sans se déshabiller. Quoiqu'il n'eût guère envie de dormir, l'excès de fatigue finit par le dominer à son insu tandis qu'il écoutait la plainte monotone du vent s'élever et retomber avec un bruit de houle. Ce bruit fut cause qu'une vision de la mer vint s'imposer à son imagination troublée : Ruth était morte, elle avait rendu le dernier soupir dans ses bras, et il demeurait seul, accablé par son deuil, sur le pont d'un navire qui le ramenait vers la patrie.

A une heure qui lui parut être le milieu de la nuit, quoiqu'elle précédât de bien peu le lever du jour, on frappa doucement à sa porte. La lueur vacillante d'une allumette lui montra M. Denham debout sur le seuil.

— Ruth veut vous voir, monsieur. Autant que nous pouvons le comprendre, c'est là ce qu'elle veut. Venez vite...

Sans attendre de réponse, M. Denham se détourna rapidement; Lynde le suivit aussitôt en silence : il était moins surpris qu'agité; cet appel de Ruth mourante faisait bien partie du rêve auquel on venait de l'arracher.

Des bougies brûlaient sur la cheminée de la chambre dont l'aube commençait à blanchir les vitres; dans cette clarté mélangée, indécise, le visage de la jeune malade pâlissait, semblable à une étoile qui va s'éteindre. La pauvre fille leva les yeux quand il entra et

elle sourit, puis ses paupières se refermèrent; mais le sourire presque effacé resta sur ses traits, et une imperceptible rougeur effleura ses joues.

Debout auprès du lit, le jeune homme prit une des petites mains pendantes; elle tourna sa tête légèrement sur l'oreiller, et ses lèvres s'agitèrent comme si elle eût fait un effort pour parler. Lynde, immobile, retenait sa respiration dans la crainte de perdre un mot; mais elle ne parla pas. Tandis qu'il restait là, écoutant dans le profond silence, les lumières blanchissaient de plus en plus à mesure qu'augmentait le jour; un oiseau pépiait quelque part au dehors; enfin le soleil ruissela par les fenêtres, et toutes les cimes des montagnes apparurent subitement dorées.

Le docteur, s'approchant de Lynde, lui toucha le bras en disant tout bas : — Vous ferez mieux de vous retirer. J'irai vous retrouver tout à l'heure.

X.

Lynde attendit chez lui une grande heure, peut-être davantage assis sur le bord de sa couche... Enfin le docteur ouvrit la porte sans frapper et il sentit son cœur se glacer.

— Non, s'écria-t-il éperdu, ne me le dites pas, de grâce ne me le dites pas.

— Du calme! fit M. Pendegrast avec lenteur comme s'il eût douté lui-même de ses propres paroles à mesure qu'il les articulait, la crise que j'attendais a eu lieu, et... Ruth vit...

— Elle vit!

— Nous l'avons crue perdue, et elle l'a cru elle-même, pauvre enfant, mais vous valez cent médecins à vous tout seul, mon cher ami. Mme Denham, craignant de l'exciter, ne lui avait pas dit votre départ pour Paris à notre recherche, de sorte que Ruth s'imaginait qu'un mot de sa tante vous avait blessé, que vous étiez parti sans retour...

— Et elle s'en affligeait?

— Elle s'en affligeait beaucoup; ce chagrin aggravait son état. Maintenant elle prend quelques cuillerées de bouillon, elle se ranime à vue d'œil, et s'il n'y a pas de rechute, je réponds d'elle.

— Elle vivra! répétait Lynde le visage enfoui dans ses mains. J'avais cru que c'était un adieu, ajouta-t-il, suffoqué par les sanglots.

Ce jour-là et le jour qui suivit, la vie de la malade tint à un fil, puis, cette période périlleuse passée, la guérison complète ne fut plus qu'une question de temps et de soins. Lynde ne voyait point Ruth, mais la chambre qu'il occupait était immédiatement au-dessus de la sienne, et il y restait à lire du matin au soir pour être aussi

près d'elle que possible. M. et Mme Denham se montraient fort peu; le docteur, en revanche, venait chaque soir passer une heure ou deux avec Lynde, et ne paraissait pas trouver ennuyeuse une conversation qui ne roulait que sur la malade. On parlait quelquefois aussi de la Reine de Saba, le docteur ajoutant de nombreux détails à ceux qu'il avait déjà donnés à Lynde, et de plus en plus toute appréhension s'effaçait de l'esprit de ce dernier.

— Du reste, folle ou non, je n'aurais jamais renoncé à elle, se disait-il. Je l'ai aimée trois ans sans m'en bien rendre compte... Après tout, c'était la pantoufle de ma femme! ajouta-t-il en se rappelant le temps où le petit soulier semblait l'attendre chaque soir sur sa table à écrire, le temps où ces seuls mots : *la pantoufle de ma femme* l'avaient jeté dans de lugubres réflexions. Maintenant il se les répétait à satiété sans leur rien trouver de tragique, au contraire.

La convalescente cependant ne se remettait pas assez vite au gré de son impatience; le jour où elle fut en état de se laisser transporter de son lit dans un fauteuil fut un jour de fête pour les quatre Américains de l'hôtel de la Couronne. Si Lynde ne dépensa pas en fleurs tout l'héritage de son oncle, ce fut parce que le docteur Pendegrast déclara qu'il ne permettait pas de parfums capiteux dans une chambre de malade. Il dut se borner à envoyer un modeste bouquet.

— Et quand me verra-t-elle? demanda-t-il au docteur qui venait lui faire son rapport quotidien.

— Voyons, c'est aujourd'hui mardi; peut-être vous permettrons-nous de la voir samedi prochain.

— Bon Dieu! pourquoi ne pas me remettre à une quarantaine d'années?

— Je n'ai pas le temps, répondit avec son bon rire le docteur Pendegrast. Sérieusement, elle est trop faible encore pour s'exposer à des émotions. Je me soucie de votre impatience! Tout ce que je puis faire pour vous, c'est de vous donner un conseil en guise de calmant.

— Je prendrai de votre main les gouttes les plus amères, elles ne me font pas peur...

— Eh! il ne s'agit pas d'amertume...

— Parlez vite.

— C'est que je vais trahir la confiance de mes amis.

— Qu'importe!

— Eh bien! quand Ruth vous a demandé l'autre nuit, son oncle fut quelque peu étonné, et Mme Denham n'ajouta pas médiocrement à sa surprise en lui racontant la conversation qui avait eu lieu entre

elle et vous le jour de votre départ pour Paris. Ils ne savaient que résoudre ni l'un ni l'autre... Je fus appelé en consultation, et je leur déclarai net que Ruth avait besoin d'un prêtre plutôt que d'un médecin.

— D'un prêtre?

— Oui, d'un ecclésiastique quelconque qui fût en mesure de donner la bénédiction nuptiale, ici, quelque part, à l'église anglaise par exemple. J'ajoutai que le changement d'air ne pourrait être que fort bon ensuite et qu'un voyage à Genève me paraissait opportun, pourvu qu'il ne se fît pas en trop nombreuse compagnie. Ne me remerciez pas, mon ami... Je suis exclusivement préoccupé du bonheur de Ruth; le vôtre ne m'intéresse qu'incidemment. Mais votre alliée véritable, c'est M[me] Denham.

— Bah! Je ne l'aurais pas cru. Et Ruth?..

— Ruth, interrompit le docteur en clignant de l'œil, est la petite fille bien sage des contes d'enfant, qui ne parle pas avant qu'on l'interroge.

— Croyez-moi, docteur, elle ne parle pas même dans ce cas-là. Deux fois j'ai essayé de savoir ce qu'elle pensait : la première fois, elle a esquivé ma déclaration, la seconde fois elle a refusé de l'entendre.

— Le résultat de sa mauvaise éducation européenne! dit sentencieusement le docteur.

Lynde se mit à rire.

— Et l'oncle? demanda-t-il.

— Laissez-moi donc placer mon conseil! L'oncle est ébahi, voilà son impression, ne lui laissez pas le temps d'en revenir. Saisissez la première occasion de lui parler. Je l'ai invité à venir ce soir fumer un cigare avec nous.

Lynde fit un signe de tête approbateur, et le docteur continua :

— Pour le moment, il est incapable de rien refuser à Ruth, il lui donnera un mari comme il lui ferait cadeau d'un bijou. Sa joie de la voir échapper à la mort, — elle l'a échappé belle, je vous le déclare! — l'a laissé sans force, mais d'autre part cette maladie à laquelle ne s'est pas mêlé le moindre retour de délire le rassure sur le point important. Tout va bien pour vous... J'entends son pas, ajouta précipitamment le docteur Pende-grast. Dites-lui ce que vous voudrez, mais pas un mot de la Reine de Saba, mon cher garçon. Elle est à jamais détrônée, vous comprenez!

XI.

A un mois de là, par une belle matinée de septembre, trois personnes, une dame et deux messieurs, se tenaient sur les marches de l'hôtel de la Couronne, agitant leurs mouchoirs tandis qu'une voiture prenait gaîment la route de Saint-Gervais, se rendant à Genève.

Une lumière empourprée s'étendait sur la vallée et baignait la montagne jusqu'au point précis où commencent les neiges éternelles. La cime du Mont-Blanc restait encore invisible dans les nuées. Chamounix était à peu près désert, la saison tirant à sa fin. Avec les oiseaux, leurs frères, les touristes d'été s'étaient enfuis vers le midi dès les premières rousseurs d'automne. Çà et là un guide flânait devant quelque hôtel vide. Tout le mouvement de la rue principale était concentré dans le petit groupe que nous avons montré assistant au départ de la calèche. Cette calèche attelée de quatre chevaux blancs allait grand train. Le docteur avait prescrit les chevaux blancs; comme ils ralentissaient quelque peu leur allure à la première montée, Lynde s'empara de la main de Ruth.

Les couleurs de la santé étaient revenues aux joues de celle-ci, mais ses yeux gardaient encore certaine profondeur lumineuse qu'ils avaient prise pendant sa maladie. La joie qui les faisait étinceler éclaira toute sa physionomie lorsqu'elle se tourna vers son mari :

— Non, s'écria Lynde, je n'en crois pas un mot, c'est un rêve, une page arrachée à un conte bleu. Ces chevaux blancs ne sont que quatre souris métamorphosées, cette voiture était, il y a une heure peut-être, une citrouille dans la cuisine de l'hôtel, le cocher est une bonne fée déguisée ; je doute même de toi, chérie. Tout cela n'est qu'une illusion délicieuse : elle ne durera pas, elle ne peut durer. Quelque méchant sorcier, caché dans une caverne des environs, va tout à coup se montrer et rompre le charme.

— Il ne sera jamais rompu tant que tu m'aimeras un peu, dit doucement Ruth.

En ce moment, le cocher toucha l'oreille d'un des chevaux du bout de son fouet, et la voiture roula plus rapidement que jamais dans l'atmosphère bleue de septembre.

C'est ici que je terminerai notre histoire, juste au moment où en réalité la vie commença pour le couple heureux.

T.-B. ALDRICH.

L'AVORTEMENT DU CONGRÈS

I.

« Je tromperais la chambre, si je lui laissais l'impression que la conférence aura devant elle une tâche aisée à accomplir. Les parties à consulter sont nombreuses : toutes viendront à la conférence avec leurs idées et leurs intérêts, et chacune d'elles, en abordant la tâche commune, envisagera les questions non-seulement en elles-mêmes, mais encore au point de vue de leur influence sur la politique européenne, qui en somme se compose de l'ensemble de toutes ces questions. Arriver à concilier toutes les divergences ne sera pas, pour les négociateurs, une tâche d'une difficulté ordinaire. Le gouvernement fera ce qu'il pourra pour amener un résultat satisfaisant ; mais quel sera le résultat? Il ne serait sage de la part de personne de vouloir le prédire. » C'est en ces termes, qui ne sauraient être taxés d'un excès d'optimisme, que lord Derby s'exprimait au sein de la chambre des lords, le 8 mars dernier. Le traité de San-Stefano avait été signé dans la soirée du 3 mars; mais la teneur n'en était point encore connue, et l'opinion s'était accréditée qu'avertie par l'impression que les préliminaires de la paix avaient produite, la Russie avait adouci la rigueur de quelques-unes des conditions imposées à la Turquie. Quels eussent été et les sentimens du peuple anglais et le langage de ses ministres, si la vérité tout entière leur avait été connue!

C'est le 23 mars seulement que le texte du traité a été officiellement communiqué aux gouvernemens occidentaux : il a été immédiatement rendu public, et l'on a pu se convaincre combien la Russie a tenu peu de compte du programme élaboré par la conférence de Constantinople, quoique la nécessité d'assurer l'exécution de ce programme ait été le prétexte invoqué par elle pour déclarer la guerre à la Turquie. La conférence avait demandé pour les Bulgares des franchises locales et une administration chrétienne : la Russie fait de la Bulgarie une principauté autonome qu'un tribut à fixer ultérieurement rattachera seul à l'empire turc, et elle donne à cette principauté un territoire dont rien ne faisait prévoir et dont

rien ne justifie l'étendue. A l'ouest les montagnes de l'Albanie, à l'est la Mer-Noire, au nord le Danube et au sud l'archipel : telles seront les limites de la nouvelle principauté, dont la superficie, plus que double de celle de la Belgique et de la Hollande réunies, égalera celle de l'Angleterre ou les deux tiers du territoire de la France. La configuration en sera des plus bizarres, et sans le secours d'une carte il est impossible de se faire une idée des mille détours de cette frontière capricieuse qui descend jusqu'aux confins de la Thessalie, passe à cinq kilomètres seulement de Salonique, touche le rivage de l'archipel, remonte ensuite vers le nord pour contourner Andrinople à une distance de sept à huit kilomètres, puis redescend jusqu'à trente kilomètres au plus de la mer de Marmara, et ne laisse à Constantinople qu'une banlieue de quarante à cinquante kilomètres.

La Turquie perd donc ainsi d'un seul coup les trois quarts de son territoire européen; il ne lui reste que des provinces pauvres, peu fertiles et peu peuplées qu'il lui sera impossible de gouverner, et plus impossible encore de défendre. Constantinople ne communiquera plus avec la Thessalie et l'Albanie que par une route d'étapes qui traversera la Bulgarie, soustraite à l'autorité du sultan. Comme les nouvelles frontières stipulées en faveur de la Servie et du Montenegro arrivent presque à se toucher, l'Albanie ne communiquera, à son tour, avec la Bosnie et l'Herzégovine qu'à travers le territoire monténégrin ou le territoire serbe, à moins qu'on ne réussisse à établir une route en suivant la crête des montagnes qui sépareront les deux nouveaux états, route qui demeurerait du reste à la merci des anciens vassaux du sultan. Si cette délimitation monstrueuse devenait définitive, la Turquie d'Europe resterait divisée en trois tronçons séparés les uns des autres et n'ayant de communication indépendante que par mer. Qu'une révolte vînt à éclater dans une province, les mouvemens des troupes turques seraient subordonnés au bon vouloir de quelqu'une des nouvelles principautés, peut-être de celle qui aurait fomenté l'insurrection ou qui espérerait en profiter, et toute répression pourrait être rendue impossible. On peut donc dire, sans être taxé d'exagération, que l'extension donnée à la future principauté bulgare a eu pour objet de préparer et même de rendre inévitable à bref délai le complet effacement de la domination musulmane en Europe.

C'est en vain qu'on essaierait d'invoquer à l'appui de cette délimitation de la Bulgarie des raisons ethnographiques. La conférence de Constantinople, bien qu'ayant fait de larges concessions aux plénipotentiaires russes, avait été loin d'assigner une semblable étendue au territoire réputé bulgare. Si, au nord des Balkans, les trois quarts de la population sont incontestablement d'origine bul-

gare, la proportion se renverse au sud des Balkans; à mesure qu'on s'avance vers l'ouest ou qu'on se rapproche de la mer, l'élément bulgare diminue, et il finit même par disparaître complétement. Sur 6 millions d'âmes que comprendra la future principauté, on ne comptera guère plus de 3 millions de Bulgares contre 1 million et demi de musulmans, 1 million de Grecs et 4 ou 500,000 Albanais ou Illyriens. Une moitié de la population continuera donc d'être soumise à une race étrangère chez laquelle elle ne trouvera peut-être pas pour ses mœurs, ses usages et sa foi religieuse la tolérance et l'impartialité que les chrétiens de la Turquie d'Europe ont toujours rencontrées chez les musulmans. La même objection peut être élevée contre d'autres stipulations du traité. Les territoires annexés au Montenegro sont exclusivement habités par des Albanais musulmans ou catholiques, et les districts cédés à la Servie sont peuplés d'Albanais et de Bulgares.

Si la Russie n'avait suivi, comme elle prétend l'avoir fait, d'autre règle que la distribution des populations, jamais elle n'aurait étendu la Bulgarie jusqu'à l'archipel, mais elle tenait essentiellement, non pour les Bulgares, mais pour elle-même, à donner à la principauté un port sur cette mer. Aussi la côte de l'archipel, depuis le golfe d'Orfano jusqu'au golfe de Lagos, devient-elle terre bulgare, bien qu'il soit impossible d'y trouver un seul village qui ne soit exclusivement peuplé de Grecs ou de musulmans. A l'embouchure du Karasou, en face de l'île de Thaso et abrité par elle, se trouve le meilleur mouillage de l'archipel. C'est là, à Kavala, que sera créé et fortifié avec l'or de la Russie un grand port pour lequel la nature n'a presque rien laissé à faire à l'homme. Ce port sera une station navale, admirablement placée, d'où une escadre russe surveillera facilement la navigation de la mer Égée et l'entrée des Dardanelles. Le port d'Antivari, que la Turquie cède au Montenegro, est destiné à un rôle semblable. La Russie acquiert ainsi la disposition de deux ports excellens, l'un à proximité des Dardanelles, et l'autre à l'entrée de l'Adriatique; elle pourra sans crainte faire quitter à ses escadres les eaux de la Baltique, où les glaces les emprisonnent pendant de longs mois, et les tenir dans la Méditerranée, où Kavala et Antivari leur serviront de dépôts en temps de paix et de refuges en temps de guerre, sans qu'elle ait à se préoccuper de défendre des ports protégés par la neutralité de la Bulgarie ou du Montenegro; ils lui seraient plus onéreux et moins utiles s'ils lui appartenaient en propre. C'est aux nations qui ont des intérêts dans la Méditerranée à réfléchir au parti que la Russie pourra tirer de cette sorte toute nouvelle de fidéi-commis.

Tout vestige de la domination musulmane doit disparaître de la Bulgarie : les forteresses seront rasées; aucun soldat turc n'y pourra

séjourner. Les institutions destinées à régir la principauté seront élaborées par une assemblée de notables sous la surveillance, c'est-à-dire sous l'influence directe d'une commission russe. C'est aussi un commissaire russe qui sera chargé de mettre ces institutions en vigueur, d'organiser la nouvelle administration et de la diriger pendant au moins deux années. Lorsque cette administration aura fonctionné pendant une année, des délégués européens pourront assister à sa marche, mais en simples témoins, à la condition que la Russie et la Turquie y consentent toutes les deux, et qu'un accord se soit établi entre les puissances à l'égard des questions orientales. Par accord on ne doit évidemment entendre ici que la détermination d'acquiescer à tout ce que la Russie aura fait ou décidé. C'est encore un commissaire russe qui présidera à l'organisation des milices de la principauté, et l'aversion bien connue des Bulgares pour le service militaire, dont les Turcs les ont toujours exemptés, permet de croire que pendant longtemps les instructeurs et les officiers de cette milice seront empruntés à la Russie. Enfin, pendant deux années à partir de la conclusion de la paix définitive, c'est-à-dire à partir du jour, encore impossible à prévoir, où le traité de San Stefano aura reçu tous ses complémens et obtenu la sanction de l'Europe, la Bulgarie sera occupée par 50,000 Russes, à l'entretien desquels elle devra pourvoir. Quelle pourra être, dans de telles conditions, l'autorité du prince qui sera appelé à gouverner la Bulgarie ? Est-ce aller trop loin que de dire qu'une semblable organisation n'est qu'une annexion déguisée ?

La Russie a eu soin de se réserver par le traité la décision de toutes les questions importantes. Des commissions mixtes doivent prononcer sur toutes les contestations qui s'élèveront entre la Turquie d'une part, les Bulgares, les Monténégrins ou les Serbes de l'autre, soit au sujet de la délimitation des territoires, soit au sujet de la disposition des propriétés publiques ou des biens abandonnés; mais ces commissions mixtes ne fonctionneront que sous la surveillance de commissaires russes, et c'est évidemment à ceux-ci que le dernier mot appartiendra. Les provinces laissées à la Turquie doivent toutes recevoir des institutions conformes aux bases qui avaient été établies par la conférence de Constantinople. Les détails de ces institutions seront élaborés, dans chaque province, par des commissions spéciales dans lesquelles l'élément indigène participera largement. Le résultat des travaux de ces commissions locales sera soumis à la Porte, mais celle-ci, avant de rien promulguer, devra prendre l'avis du gouvernement russe. C'est donc la Russie qui prononcera en dernier ressort sur les propositions des commissions locales et qui déterminera définitivement l'organisation des provinces turques : la Porte, réduite à un rôle purement

passif, ne fera que promulguer des règlemens préparés en dehors d'elle, et approuvés ou réformés par la Russie. Il n'y aura donc plus dans tout l'Orient d'autre autorité que celle de la Russie, de qui les populations devront tout recevoir et tout attendre.

Cependant, si léonin que ce traité doive paraître, la Russie a atténué ou habilement voilé quelques-unes de ses demandes primitives. Andrinople et Salonique devaient d'abord être englobées dans la Bulgarie : ces deux villes restent sous la domination turque, mais Andrinople, à peu près enclavé dans le territoire bulgare, sera soumis à une sorte de blocus perpétuel; quant à Salonique, dont le commerce était alimenté par les exportations de la péninsule, cette ville s'en verra bientôt dépouillée. Il suffira d'établir, le long de la vallée du Karasou, un chemin de fer de peu d'étendue et d'une exécution facile pour relier Kavala au réseau ferré déjà construit et y amener tous les produits du pays. Le tribut à imposer à la nouvelle principauté avait été affecté à l'amortissement de l'indemnité de guerre et devait être payé directement à la Russie; mais la situation faite à la Bulgarie, occupée par des troupes russes, administrée par des fonctionnaires russes, et versant ses contributions au trésor russe, devenait trop manifeste. Le tribut de la Bulgarie sera donc versé dans une banque à désigner par la Porte et qui pourra être au besoin celle de Saint-Pétersbourg : la Porte donnera à la Russie des délégations sur cette banque, et le même résultat sera obtenu sans que l'Europe ait rien à dire. Il paraît également incontestable que, conformément aux idées développées par le prince Wassiltchikof dans le *Severny Vestnik*, les négociateurs russes avaient demandé six vaisseaux cuirassés à choisir dans l'escadre turque, en offrant de déduire le prix de ces vaisseaux du montant de l'indemnité. Ici encore, pour rassurer l'amour-propre du sultan et prévenir les réclamations de l'Angleterre, il a fallu recourir à un détour. L'article 19 du traité renvoie à une convention spéciale la détermination du mode de paiement de l'indemnité ainsi que des garanties à fournir par la Turquie. Il est évident que la Porte ne sera jamais en état de payer ni le capital ni même les intérêts de 1,200 millions : elle livrera un à un à la Russie ses cuirassés, dont l'entretien sera devenu une lourde charge pour ses finances obérées : l'Europe, qui n'aurait point toléré la cession de la flotte entière, fermera les yeux sur une série d'aliénations partielles qui aboutiront au même résultat.

Aucun artifice de rédaction, aucun commentaire si subtil qu'il soit, ne peut dissimuler ce fait incontestable et éclatant que le traité de San-Stefano retire à l'empire turc tout élément de vitalité et met cet empire à la discrétion de la Russie, désormais maîtresse de son sort. Constantinople n'a plus d'autre protection que ses murailles :

aucune barrière n'en défend plus les approches. Sur un signe du tsar, la Bulgarie, prenant le rôle qu'a joué la Servie, proclamera son indépendance. Si l'intervention de la Russie est jugée nécessaires une armée russe débarquera en terre bulgare, à dix ou douze lieue, du Bosphore et sera le lendemain sous les murs mêmes de Constantinople. Qu'on ne croie pas néanmoins que la Russie se hâtera de mettre fin à la domination musulmane. Non-seulement elle attendra que l'Europe, remise de la secousse qu'elle éprouve aujourd'hui, se soit familiarisée avec l'idée d'un changement plus radical encore; mais l'existence d'un empire turc abaissé, dépendant, obligé d'obéir à tout ordre venu de Saint-Pétersbourg, lui sera plus avantageuse que la possession même de Constantinople. Ne perdons pas de vue que le traité de San-Stefano enlève à la Turquie sa frontière arménienne qui, bien que mal défendue, a suffi à protéger l'Asie-Mineure contre une invasion. Privée de port, sur la côte d'Asie, la Russie n'avait d'autre base d'opération contre l'Arménie que Tiflis et le chemin de fer qui relie cette ville au réseau des provinces méridionales de l'empire : à mesure que son armée s'avançait sur le territoire ottoman, elle était contrainte de s'affaiblir pour assurer ses communications, et ses approvisionnemens devenaient de plus en plus difficiles. La Russie acquiert en Batoum un port excellent; trois forteresses : Ardahan, Kars et Bayazid, lui serviront désormais de dépôts et de places d'armes, et comme sa frontière est portée jusqu'à la chaîne du Soghanli-Dagh, il suffira désormais à une armée russe d'emporter ou de masquer Erzeroum, pour s'avancer sans obstacle au cœur de l'Asie-Mineure et pousser, au besoin, jusqu'au Bosphore par la route que tous les conquérans asiatiques ont suivie. Ce n'est donc pas de Constantinople seulement que le traité de San-Stefano fait tomber les défenses : il ouvre l'Asie-Mineure à la Russie, et il ne reste plus au sultan d'autre rôle que celui d'un vassal obéissant. Le sultan ouvrira ou fermera les détroits suivant les convenances de la politique russe : au nom d'une neutralité proclamée à propos, il arrêtera au passage les escadres anglaises qui voudraient pénétrer dans la Mer-Noire, et il préservera de toute attaque les provinces méridionales de l'empire moscovite. L'influence morale et l'autorité religieuse du sultan seront également au service du tsar, s'il vient à éclater quelque conflit entre la Russie et une puissance asiatique, ou la Perse, ou Boukhara, ou l'Afghanistan, ou l'Angleterre elle-même. Le traité de San-Stefano fait donc passer toutes les populations slaves sous le joug de la Russie, et il met l'Orient tout entier aux pieds de cette puissance.

Comment la Russie a-t-elle pu penser que l'Europe acquiescerait sans mot dire à d'aussi grands changemens, et qu'aucun des in-

térêts menacés n'élèverait la voix? Plusieurs faits ont contribué à entretenir chez le gouvernement russe cette illusion. C'est d'abord et surtout la facilité avec laquelle la Russie a obtenu, en 1871, une première révision du traité de 1856. L'alliance des trois empereurs était loin d'être alors aussi étroite qu'elle l'est devenue. L'affermissement de cette alliance et l'affaiblissement de la France semblaient condamner l'Angleterre à l'isolement. Le gouvernement anglais lui-même, soit qu'il eût conscience de cet isolement, soit qu'il ne se crût pas assuré d'être soutenu par l'opinion publique, paraissait ne pouvoir s'arrêter à aucune politique. Tandis qu'une opposition ardente, prenant en main la cause prétendue du christianisme, servait admirablement la politique russe, les membres du cabinet anglais n'osaient invoquer ni le respect des traités ni la nécessité de maintenir l'équilibre européen : ils ne s'accordaient même pas sur le langage à tenir, et la divergence de leurs idées s'accusait à chaque instant par des discours contradictoires. Lorsque l'Angleterre eut refusé de s'associer à la protestation que l'Autriche voulait faire, au nom du traité de Paris, contre la convention entre la Roumanie et le tsar, et se fut bornée à opposer une déclaration platonique à l'entrée des troupes russes en campagne, la Russie crut n'avoir plus à redouter aucun acte d'énergie de la part d'un gouvernement et d'un pays aussi profondément divisés. Si l'Angleterre n'essayait pas de venir en aide à la Turquie encore debout et capable d'une résistance sérieuse, pourrait-elle entreprendre de protéger et de relever la Turquie abattue aux pieds d'un ennemi victorieux? Le gouvernement russe crut donc qu'il lui suffisait de vaincre, et que, lorsque la Turquie serait à terre, le peuple anglais, prenant philosophiquement son parti du désastre irréparable de son ancienne alliée, ne refuserait pas d'accepter une part dans l'héritage de « l'homme malade. » Pouvait-il attendre une autre conduite d'un cabinet dont un membre influent qualifiait la guerre de Crimée d'erreur fatale et de faute à jamais regrettable? La Russie demeura donc convaincue que, par une habile distribution des dépouilles de la Turquie, elle obtiendrait aisément l'adhésion de l'Europe, et que la conclusion de la paix serait suivie à bref délai d'un congrès où se renouvellerait une curée qui laisserait loin derrière elle et le partage de la Pologne et la distribution des royaumes et des principautés en 1815. Elle prenait les devans en dépeçant la Turquie en tronçons dont l'aréopage européen n'aurait plus qu'à désigner les heureux destinataires.

Dans un article dont le véritable sens n'a pu échapper à personne, le *Journal de Saint-Pétersbourg* du 11 mars semblait y convier les puissances en désignant les lots que chacune d'elles pourrait s'attribuer. Personne ne contesterait à l'Autriche la possession de

l'Herzégovine et de la Bosnie. Qui empêchait l'Angleterre de s'assurer la libre disposition de l'isthme de Suez en mettant la main sur l'Égypte ? S'il lui fallait une garantie supplémentaire, elle avait le choix entre la Crète, ou l'île de Lesbos, ou l'île de Ténédos en face des Dardanelles, ou peut-être même Gallipoli. On ne pouvait être plus conciliant. L'Angleterre ne réclamerait pas en vain pour le roi de Grèce, beau-frère du prince de Galles. Le *Journal de Saint-Pétersbourg* n'excluait même pas du partage la France et l'Italie, si le désir leur venait de participer à la curée. Trop clairvoyant pour croire au succès de ce qu'il appelait dédaigneusement « la politique des pourboires, » M. de Bismarck n'a pas refusé néanmoins de faire appuyer par ses journaux officieux l'idée d'un partage, et de sonder à cet égard les cabinets de Vienne et de Londres. Si ces ouvertures avaient été agréées, M. de Bismarck aurait laissé faire : seulement, quand le partage aurait été consommé, et que chacun aurait eu pris sa part de dépouilles, le chancelier aurait fait observer que, tandis que tous les états s'arrondissaient aux dépens de la Turquie, l'Allemagne ne pouvait être seule à ne recevoir aucun agrandissement, et il aurait réclamé, à titre d'équivalent, l'annexion d'Anvers et de la Hollande. Il aurait allégué que, la maison d'Orange-Nassau étant sur le point de s'éteindre, puisque l'unique héritier de la couronne refuse de se marier, l'annexion de la Hollande à l'Allemagne ne serait guère qu'un avancement d'hoirie. Il suffit de lire les journaux néerlandais, qui n'ont pas caché leurs craintes, pour se convaincre que ce n'est point là une conjecture sans fondement.

Les journaux russes ont refusé longtemps de prendre au sérieux les préparatifs militaires de l'Angleterre ; ils n'y voulaient voir que des mesures de précaution pour s'emparer de l'Égypte sans qu'il fût possible aux puissances méditerranéennes d'y faire obstacle. Quant à l'adhésion de l'Autriche, elle paraissait encore moins douteuse. Les Russes sont aujourd'hui détrompés, et leur désappointement s'exhale en plaintes amères. L'Autriche n'a pas voulu prendre l'Herzégovine et la Bosnie au mépris des traités et pour de pures raisons de convenance, parce qu'elle craint de donner un exemple qui puisse un jour être invoqué contre elle. Il lui faudrait accorder à ces nouveaux sujets les mêmes droits qu'aux anciens, et il y a déjà assez de députés slaves qui siégent au parlement de Pesth. L'Angleterre, qui a renoncé à administrer ses colonies malgré la communauté d'origine, de langage et de mœurs, ne se soucie point d'avoir à gouverner et à défendre l'Égypte ; c'est à peine si elle peut suffire à recruter le personnel administratif et militaire de son empire indien. Il serait impossible à une administration européenne de faire produire à l'Égypte ce que le khédive en tire. Il est donc plus avantageux pour les créanciers anglais que les fellahs soient

pressurés à l'aise par un prince oriental dont les agens sont familiers avec l'emploi du bâton. L'Angleterre et l'Autriche ont refusé de sanctionner, pour un prix trop médiocre, les immenses avantages que la Russie cherchait à s'assurer. Il a fallu que le tsar se décidât à demander cette sanction à un congrès; mais était-il possible de concilier tant d'intérêts divergens?

II.

Il est digne de remarque qu'à l'exception du Montenegro, qui reçoit plus qu'il n'aurait eu droit de réclamer en prenant pour base l'*uti possidetis*, et plus qu'il n'a jamais songé à demander, aucun pays ne se montre satisfait des résultats de la guerre; le peuple russe n'est peut-être pas le moins mécontent de tous. Au début des hostilités, la plus folle confiance régnait à Saint-Pétersbourg: la campagne ne devait être pour l'armée russe qu'une promenade militaire, et l'on s'apprêtait d'avance à célébrer des victoires dont on ne doutait pas. Quand les échecs se succédèrent, quand l'armée d'Arménie fut refoulée jusqu'au pied du Caucase, quand l'armée du Danube fut arrêtée dans les plaines de la Bulgarie, que les deuils se multiplièrent jusque dans les familles de la plus haute noblesse, et qu'on vit arriver presque journellement d'immenses convois de malades et de blessés, l'ivresse des premiers jours fit place au découragement et à l'abattement le plus profond. Lorsqu'enfin la fortune se prononça pour les Russes, et qu'une série de succès étourdissans les amenèrent en quelques semaines des bords du Danube jusque sous les murs de Constantinople, les exigences de l'opinion grandirent en proportion des terreurs que l'on avait éprouvées. Il ne pouvait plus être question de satisfactions d'amour-propre; des résultats positifs et permanens étaient indispensables. Il était impossible d'admettre que la Russie pût avoir à passer de nouveau par de pareilles épreuves : la nation avait droit à recevoir le prix légitime, le prix tout entier des efforts qui avaient été faits, des trésors qui avaient été dépensés, des flots de sang qui avaient été répandus. Pourquoi s'arrêter à mi-chemin? Pourquoi marchander à tant de familles en deuil la consolation d'un triomphe définitif de la patrie sur l'ennemi héréditaire? N'était-ce point une dérision de se contenter d'un lambeau de l'Arménie et de quelques villages sur les bords du Danube? Pourquoi ne pas prendre et ne pas garder Constantinople? Pourquoi surtout refuser à de braves soldats qui l'avaient bien gagné la satisfaction d'entrer dans une ville qui était à leur merci? Tel était le langage de tout ce qui tenait de près ou de loin à l'armée, des comités panslavistes et des journaux de Moscou. Aux yeux d'une partie considérable de la nation

russe, le traité de San-Stefano ne répond pas aux espérances légitimes du pays : c'est un acte de faiblesse vis-à-vis des nations occidentales et une concession inutile parce que l'envie et la haine du nom russe sont les seuls sentimens qui animent ces nations, et qu'aucune marque d'abnégation ne saurait les satisfaire. Il est facile de comprendre que les « patriotes » ou les « vrais Russes, » comme se plaisent à s'intituler les gens qui professent cette opinion sur le traité de San-Stefano, ne pouvaient accueillir favorablement l'idée d'un congrès qui examinerait ce traité insuffisant et qui pourrait élever la prétention de le réviser.

Les classes dirigeantes et surtout le monde officiel jugent la situation plus froidement. Dans ces sphères éclairées, on n'oublie pas que, si la Russie n'a pas vu une coalition se former contre elle comme en 1854, et si on a laissé le champ libre devant ses armées, elle le doit à l'engagement qu'elle a pris de respecter les intérêts des autres puissances. La neutralité de l'Europe n'a été obtenue et assurée que par la promesse de ne pas occuper Constantinople, de n'accroître le territoire européen de la Russie par aucune annexion, et de ne toucher aux questions d'intérêt général que de concert avec l'Europe. Aussi le *Journal de Saint-Pétersbourg*, tout en ouvrant ses colonnes aux effusions du patriotisme russe, a-t-il rappelé à ses lecteurs que « le gouvernement du tsar avait promis de consulter l'Europe sur tout changement qui aurait un caractère européen, que cette promesse avait contribué à la localisation de la guerre, et que, même n'en eût-il pas été ainsi, elle devait être tenue. » Et le journal semi-officiel terminait par ces mots, qui contiennent un aveu : « C'est là une considération patriotique du premier ordre qui échappe à trop de personnes. »

Si tels sont les sentimens du peuple russe, de quel œil les Serbes doivent-ils envisager le traité de San-Stefano? Depuis le réveil de la question d'Orient, les feuilles de Belgrade évoquent sans cesse le souvenir d'un empereur serbe nommé Douschan, dont l'existence même est fort contestée, qui aurait réuni sous son sceptre tous les peuples établis au sud du Danube. La résurrection de ce grand empire serbe par la délivrance des populations chrétiennes et le renversement de la domination musulmane, telle était la mission attribuée à la Serbie. Il appartenait à la principauté de jouer vis-à-vis des Turcs le rôle du Piémont vis-à-vis des Autrichiens, et de s'étendre graduellement jusqu'à la Mer-Noire et jusqu'à l'archipel. Ce sont ces visées ambitieuses qui ont mis par deux fois les armes aux mains du prince Milan. Malheureusement pour la Serbie, si elle nourrissait les mêmes projets que le Piémont, elle n'avait pas comme celui-ci affaire à un allié désinté-

ressé. La France pouvait souhaiter que la frontière autrichienne, trop voisine des Alpes, fût reportée du Tessin sur le Mincio : elle ne songeait pas à acquérir pour elle-même un pouce de terre italienne. Uniquement préoccupée de ses intérêts, la Russie n'a aucun motif de favoriser les desseins de la Serbie au détriment des siens propres : aussi n'a-t-elle tenu aucun compte des aspirations de ce petit peuple inquiet et remuant. Les Serbes avaient espéré obtenir au moins toute la région qui a conservé le nom de Vieille-Serbie, bien qu'il ne s'y trouve plus depuis longtemps aucune famille serbe : il ne leur a été accordé qu'une rectification de frontière et quelques districts dont la population est d'environ 250,000 habitans. La constitution d'une grande principauté bulgare, quatre fois plus étendue que la Serbie, trois fois plus peuplée, et lui barrant le chemin dans toutes les directions, met fin pour toujours aux rêves d'agrandissement indéfini qu'on avait pu caresser à Belgrade. Aussi l'*Istok*, organe des patriotes serbes, se répand-il en plaintes amères contre la Russie, qu'il accuse d'avoir trompé et trahi la nation serbe. Ces accusations sont relevées avec une extrême vivacité par les journaux panslavistes de Moscou. Si la Serbie, disent ceux-ci, éprouve un désappointement après avoir fait des sacrifices considérables, pourquoi a-t-elle voulu jouer un rôle au-dessus de ses forces? Pourquoi a-t-elle assumé une prétendue mission que personne n'avait pensé à lui donner? Pourquoi a-t-elle pris les armes contre la Turquie, lorsque personne ne le lui demandait, et que son intervention armée pouvait faire naître la mésintelligence entre la Russie et l'Autriche? Faut-il lui rappeler qu'il y a dans la presqu'île des Balkans des millions de Bulgares, de Grecs et d'Illyriens dont les droits valent ceux des Serbes? Comment la Serbie, qui peut à peine s'administrer elle-même et dont les querelles intérieures n'ont point de terme, pourrait-elle gouverner et s'assimiler des populations étrangères? Elle obtient encore plus qu'elle n'aurait droit de prétendre, car les districts qui lui sont cédés sont peuplés, les uns de Bulgares et les autres d'Albanais. — Ces récriminations de la presse russe ne demeurent pas sans réponse, et le gouvernement serbe a annoncé l'intention de porter devant le congrès les réclamations de la principauté. En attendant, dans tout le pays occupé, soit par les troupes serbes, soit par les troupes roumaines, les Bulgares, auxquels les Russes ont appris qu'ils étaient libres, se soulèvent et attaquent indifféremment Serbes et Roumains : quant à leurs libérateurs, ils se bornent encore à les rançonner et à les voler. Peu charmés de ces procédés de leurs « petits frères, » les commandans russes ont dû faire pendre plus de Bulgares que les Turcs n'en avaient bâtonnés en dix années.

Les Roumains ont un plus légitime sujet de plainte que les

Serbes. C'est grâce à leur connivence que les Russes ont pu franchir le Danube sans coup férir, ravitailler librement et facilement leurs armées et tourner le quadrilatère turc. Quand les troupes russes eurent été abattues et désorganisées par leur défaite devant Plevna, quand il suffisait d'une offensive vigoureuse des généraux turcs pour rejeter les envahisseurs au-delà du Danube, l'entrée en ligne de l'armée roumaine rétablit l'équilibre des forces, elle permit aux réserves russes d'arriver à temps, et, dans les assauts victorieux donnés à Plevna, il est tombé autant de soldats roumains que de grenadiers russes. Ce sont des services dont l'importance ne peut être méconnue. En retour, la Roumanie n'avait stipulé que son indépendance, qui ne pouvait faire doute, et la faculté de traiter directement avec la Turquie de l'indemnité de guerre qu'elle estimait lui être due. L'intention du gouvernement roumain n'était point de réclamer de la Porte une somme d'argent; il se proposait uniquement de demander la cession de la Dobroudja afin d'avoir en sa possession tout le cours inférieur du Danube, dont une seule rive lui avait été donnée par le traité de 1856. Quelle n'a donc pas été la déception du gouvernement roumain en apprenant par la publication des préliminaires de paix que la Russie s'était fait céder la Dobroudja et qu'elle comptait lui en imposer l'échange contre la Bessarabie!

L'indignité des procédés ajoutait encore à l'amertume du désappointement. Le journal russe le *Golos* a reconnu loyalement que la Roumanie aurait dû être instruite des intentions de la Russie au moment où l'on négociait avec elle la convention militaire. Loin qu'il en ait été ainsi, ce projet d'échange a été soigneusement caché à la Roumanie, même après qu'il eut été porté à la connaissance du gouvernement anglais, en juin 1877. Le colonel Arion, envoyé par le gouvernement roumain pour prendre part à la négociation de l'armistice et des préliminaires de paix, a été tenu à l'écart par les plénipotentiaires russes et laissé dans une ignorance complète des questions qui se débattaient. C'est après la signature des préliminaires, et seulement par leur publication, que les Roumains ont appris avec toute l'Europe que leur alliée disposait d'une partie de leur territoire. Le coup était d'autant plus cruel que cette portion de la Bessarabie que le tsar veut reprendre est un démembrement de la Moldavie, dont elle a été détachée en 1812 par les Turcs pour être cédée à la Russie, qui voulait porter sa frontière jusqu'au Danube. Le traité de 1856 n'avait donc fait que ramener sous l'administration roumaine un pays habité de tout temps par des Roumains. On voulait arracher de nouveau à la Roumanie ce lambeau de son territoire, et c'était la main d'un allié qui, pour prix de ses services, lui infligeait cette mutilation! Un

cri de douleur et d'indignation s'éleva dans toute la principauté, et la presse y fit écho. Les feuilles russes ont affecté de tourner en ridicule cette irritation du peuple roumain; un des correspondans du *Golos* écrivait ironiquement à ce journal : « Ce n'est dans toute la Roumanie que pleurs, gémissemens et grincemens de dents. C'est la nouvelle que la Russie allait reprendre la portion de la Bessarabie que lui a enlevée le traité de Paris, qui a causé ce grand désespoir. Toute la presse a poussé un hurlement. Le *Resbouit* a paru hier encadré de noir. La douleur, la colère et un désespoir, prenant parfois la forme d'une ardeur belliqueuse, se sont emparés de tous les Roumains. La question bessarabienne est la grande calamité du jour. »

Cette douleur patriotique est digne de respect parce qu'elle est sincère : la Roumanie se la fût sans doute épargnée en ne contractant pas avec la Russie une alliance qui devait rappeler celle de la brebis avec le lion, et en demeurant fidèle aux traités qui lui assuraient la protection de l'Europe. C'est sur ces mêmes traités, méconnus par elle dans une pensée d'ambition, qu'elle est réduite à appuyer aujourd'hui sa résistance aux volontés tyranniques de son allié. Le prince et son gouvernement, qu'on avait soupçonnés de connivence avec la Russie, ont repoussé catégoriquement les propositions du tsar quand elles leur ont été communiquées officiellement. Les chambres roumaines, à l'unanimité, ont approuvé cette conduite : elles ont même refusé d'examiner si, au cas où la Russie occuperait la Bessarabie de vive force, il conviendrait de prendre possession de la Dobroudja. Toutes les troupes roumaines disponibles ont été envoyées dans la Bessarabie afin de contraindre la Russie à faire usage de la force. C'est donc en vain que la Russie a espéré séduire les Roumains par le perspective de posséder sur la Mer-Noire un port de l'importance de Kustendjé. Les productions agricoles de l'Europe centrale, pour être embarquées à Kustendjé, devraient y être amenées par le chemin de fer, après avoir emprunté d'abord la voie fluviale : elles auraient donc à supporter les frais de plusieurs transbordemens, tandis que, depuis les améliorations apportées à la navigation du Danube, elles peuvent être embarquées directement sur des navires assez forts pour traverser la Mer-Noire et la Méditerranée. Les Roumains comprennent, et l'Europe comprendra avec eux, que remettre en la possession de la Russie, à partir du confluent du Pruth à Reni jusqu'à Toultcha, où le fleuve se divise en plusieurs branches, la seule rive du Danube qui soit habitée et qui soit abordable, c'est rendre cette puissance l'arbitre de la navigation danubienne et de tout le commerce de l'Europe centrale. Le gouvernement roumain a donc adressé à toutes les grandes puissances, à la date du 9 mars, un mémorandum où il fait

connaître l'échange qui lui a été proposé et où il déclare « le repousser énergiquement. » Ce mémorandum ne contient aucune récrimination contre la Russie : à peine fait-il allusion « aux sacrifices de sang et d'argent en retour desquels la Roumanie espérait une meilleure récompense, » il ne fait pas valoir non plus les légitimes appréhensions que doivent inspirer les vues ambitieuses de la Russie ; il se borne à invoquer la nécessité pour la Roumanie de conserver un territoire dont la restitution, en 1856, a exercé l'influence la plus favorable sur sa prospérité commerciale, et le devoir pour les puissances de rester fidèles à la politique qui les a déterminées « à assurer la libre navigation du fleuve qui forme la principale artère commerciale de l'Europe centrale, en confiant la garde de ses embouchures à un pays d'importance secondaire dont la constante déférence aux intentions des puissances était par là même certaine. » Enfin il exprime la crainte que la perte de la Bessarabie ne produise dans la Roumanie une commotion et des souffrances qui pourraient devenir une cause de « nouveaux troubles » en Orient. On ne peut que rendre justice à la modération et à l'habileté du mémorandum roumain ; malheureusement il est à craindre que la résistance du gouvernement de Bucharest ne se heurte à une détermination inflexible : aux motifs politiques qui dictent la demande de la Russie se joignent des raisons d'orgueil national et d'amour-propre personnel. Sans doute, la Russie veut arriver jusqu'au Danube, afin d'avoir le droit d'intervenir chaque fois qu'il s'agira de réglementer la navigation de ce grand fleuve ; mais en même temps elle veut reprendre possession d'un territoire qui a été russe pendant quarante-quatre ans, le tsar veut effacer jusqu'au dernier vestige du traité de Paris.

La Serbie n'est pas le seul état dont les rêves d'ambition soient détruits par la constitution de la Bulgarie en principauté autonome et par l'extension donnée au territoire bulgare. La Grèce s'est toujours considérée comme l'héritière présomptive de l'empire ottoman, elle prétend que Canning était guidé par cette pensée en travaillant à faire reconnaître l'indépendance hellénique, et c'est à ce titre que la mémoire de cet homme d'état est demeurée en grande vénération à Athènes. La cession spontanée des îles Ioniennes n'a fait que confirmer les Grecs dans la croyance que l'Angleterre leur donnerait par fractions successives les dépouilles de la Turquie. « N'allez-vous pas nous faire céder la Crète? N'est-il pas temps qu'on nous donne la Thessalie et la Macédoine? » Telle est l'invariable question adressée par les Grecs aux représentans de l'Angleterre, dès qu'un incident quelconque surgit en Orient. Si on leur reproche l'instabilité de leur gouvernement, ou le désordre de leurs finances, ils s'excusent sur l'impossibilité où ils sont, avec

un pays aussi peu fertile et une population aussi pauvre et aussi peu nombreuse, de soutenir la dépense d'une monarchie et d'un gouvernement parlementaire. Donnez-nous, disent-ils, la Macédoine et Constantinople, et la Grèce deviendra bien vite un royaume riche et prospère. — Il faut dire adieu à ce rêve, si la principauté bulgare, absorbant et la Thrace et la Macédoine presque tout entières, ferme à jamais à la race hellénique le chemin de Constantinople. Aussi la Grèce réclame-t-elle contre l'extension de la Bulgarie jusqu'à la mer Égée; elle proteste contre la règle adoptée par les plénipotentiaires russes de ne prendre en considération que l'importance numérique des races établies dans la presqu'île des Balkans sans tenir compte de l'influence, de la richesse acquise et de la supériorité de civilisation. Elle fait valoir que là même où les Grecs sont moins nombreux que les Bulgares, ils tiennent dans leurs mains tout le commerce, toute l'industrie et tous les capitaux, et que ce sont eux qui font vivre les Bulgares en les occupant comme laboureurs et comme ouvriers.

Est-il juste de subordonner la race la plus intelligente et la plus civilisée à celle qui n'a pour elle que la supériorité du nombre? Les réclamations de la Grèce étaient une bonne fortune pour le gouvernement anglais : elles pouvaient servir d'argumens au sein du congrès pour faire remanier les limites de la Bulgarie et, en les écartant des côtes de l'archipel, empêcher la création à Kavala d'un port bulgare ou plutôt d'un port russe. L'Angleterre aurait eu mauvaise grâce à y mettre obstacle en son nom, il valait mieux laisser la parole à la Grèce, dont les plaintes, si elles étaient accueillies, conduiraient au résultat désiré. On peut donc croire que M. Wyndham ne découragea pas le gouvernement grec d'entreprendre une campagne auprès des grandes puissances. Déjà celles-ci, en invitant le gouvernement grec à rappeler les troupes qu'il avait fait entrer en Thessalie, lui avaient donné l'assurance, constatée dans une circulaire de ce gouvernement à ses agens diplomatiques, en date du 7 février, « qu'une question hellénique serait débattue au sein du futur congrès, et que la cause des populations grecques de la Turquie ne manquerait pas d'être le sujet d'un sérieux examen de la part des plénipotentiaires qui y siégeraient. » S'autorisant de ces assurances, le ministre des affaires étrangères d'Athènes, M. Delyanni, par une dépêche circulaire en date du 23 février, demanda formellement que la Grèce fût admise au futur congrès « comme le représentant naturel des aspirations nationales des populations grecques de l'empire ottoman. » Lord Derby, qui avait déjà été pressenti sur cette demande et s'y était montré favorable, s'empressa de répondre que « dans l'opinion du gouvernement anglais le gouvernement grec était parfaitement fondé à avoir

un représentant au congrès, et que cette opinion serait portée sans retard à la connaissance des autres puissances. » Cette réponse est du 9 mars, et les déclarations faites par les ministres anglais au sein du parlement démontrent que lord Derby n'a pas perdu un seul jour pour communiquer aux puissances et pour appuyer auprès d'elles la demande du cabinet d'Athènes. Il résulte également de ces déclarations que la Russie a fait une réponse évasive, en demandant à quel titre et dans quelles conditions l'Angleterre comprenait que la Grèce siégeât au congrès, et si son admission n'entraînait pas celle du Montenegro, de la Serbie et de la Roumanie, qui élevaient la même prétention. A cette objection implicite, on pouvait répondre qu'il n'y a point d'assimilation à établir entre la Grèce, depuis longtemps admise au rang d'état indépendant, et les principautés vassales de l'empire turc, qui en sont encore à poursuivre la reconnaissance de leur indépendance. Une raison irréfutable s'opposait à ce que la Grèce siégeât au congrès : c'est que cet état n'a pas été partie au traité de 1856, et que les signataires de ce traité ont seuls qualité pour procéder à sa révision ; mais on pouvait en agir avec la Grèce comme la conférence de Londres avec la Belgique en 1831 : autoriser le gouvernement grec à accréditer auprès du congrès un représentant qui non-seulement serait consulté par les plénipotentiaires, mais qui serait appelé au sein du congrès lorsque cette assemblée examinerait les questions dans lesquelles la Grèce serait intéressée.

Arrivons maintenant aux griefs d'une puissance dont le mécontentement est plus à redouter que celui de la Grèce ou de la Roumanie. L'Autriche ne peut voir d'un bon œil les agrandissemens qui étendraient le Montenegro jusqu'aux confins de l'Herzégovine, et la cession d'Antivari doit surtout lui causer un vif déplaisir. La cour de Vienne a toujours combattu la prétention émise par le Montenegro d'obtenir un port sur l'Adriatique. Elle soutient que les produits en fort petit nombre et de mince valeur que le Montenegro peut avoir à exporter trouvent un écoulement facile par les ports autrichiens ou turcs, où ils ne sont frappés d'aucun droit. La principale industrie des Monténégrins, lorsqu'ils ne pillent pas leurs voisins de la plaine, est de faire le long des frontières illyriennes de l'Autriche une contrebande que la configuration du pays rend presque impossible à réprimer. S'ils demandent un port, ce n'est pas pour faire le commerce, c'est pour voir se former, à proximité de leurs montagnes, un entrepôt où les marchandises destinées à alimenter la contrebande soient apportées librement et à loisir, au lieu d'être débarquées furtivement sur une côte inhospitalière. Antivari aux mains des Monténégrins est la ruine des douanes autrichiennes, comme Gibraltar est la ruine des douanes espagnoles. Ce n'est là

que le moindre des griefs de l'Autriche. Cette puissance, pour qui la liberté du Danube est une question de prospérité commerciale et presque d'existence, et à qui le traité de 1856 a été si profitable, ne peut voir sans appréhension la Russie chercher à rentrer en possession des bouches du grand fleuve, à pénétrer dans la commission qui règle la navigation danubienne, et à s'y ménager la prépondérance, qui appartient aujourd'hui au gouvernement autrichien. La Russie, en effet, n'entrera pas seule dans la commission; elle y fera entrer avec elle les états qui auront conquis leur indépendance. Au point de vue politique, le traité de San-Stefano met fin à l'influence que l'Autriche exerçait dans la vallée du Danube et dans la presqu'île des Balkans, soit directement, soit par le crédit dont elle jouissait à Constantinople. De la Mer-Noire à l'Adriatique va s'étendre une chaîne non interrompue de petits états qui devront à la Russie ou leur existence ou leur indépendance, qui ne pourront attendre que du tsar l'agrandissement qu'ils souhaitent tous, et qui seront à la merci de ce souverain. Comment ne seraient-ils pas tous tenus en respect par la Bulgarie, avec les proportions qu'on veut lui donner, avec le rôle que les représentans, directs ou indirects de la Russie, les fonctionnaires et les officiers russes vont jouer pour longtemps dans cette principauté? L'Autriche va donc voir naître le long de sa frontière méridionale, en contact avec les provinces les moins civilisées et les plus remuantes de son empire, des foyers d'agitation slave d'où partira une propagande redoutable. La cour de Vienne ne peut oublier que, si l'on illuminait à Pesth à chaque succès des Turcs, on illuminait dans les provinces slaves et jusque dans Prague à chacune des victoires de la Russie. Cette principauté bulgare, si bizarrement constituée, où toutes les races s'entremêlent et où le gouvernement va être remis précisément à la race la moins intelligente et la moins avancée, demeurera-t-elle longtemps paisible? Les musulmans, les Grecs, les Illyriens, qui forment une moitié de la population, accepteront-ils longtemps la domination d'une race considérée par eux comme inférieure? Chacune des explosions du fanatisme musulman ou de l'orgueil grec, en remuant le monde slave, mettra en péril la paix intérieure de l'Autriche, et, en provoquant une intervention directe ou déguisée de la Russie, consolidera la prépondérance moscovite dans l'Europe orientale.

Aucune puissance n'avait donc un intérêt plus direct et plus manifeste que l'Autriche au maintien d'un état de choses qui lui donnait, dans la Turquie, une voisine paisible, dépourvue d'ambition et pleine de déférence. A cet état de choses, qui avait fait ses preuves de stabilité, le traité de San-Stefano va substituer une situation précaire, évidemment transitoire, et grosse de complications inces-

santes dont l'Autriche souffrira la première et plus qu'aucune autre puissance. Ne soyons donc pas surpris du langage tenu au sein de la délégation hongroise, lorsque le comte Andrassy a demandé le vote d'un crédit de 60 millions de florins. Les orateurs de l'opposition, en annonçant la résolution de voter le crédit, ont exprimé l'appréhension qu'il ne fût déjà trop tard, et que le gouvernement n'eût laissé échapper le moment favorable d'agir en ne prenant pas dès le début une attitude énergique. A laisser les événemens suivre leur cours, n'avait-on pas compromis les intérêts de l'Autriche en rendant à peu près impossible le rétablissement de l'intégrité territoriale de la Turquie, seule solution qui pût donner une satisfaction complète à ces intérêts? Les orateurs qui tenaient ce langage le 19 mars ne connaissaient encore que les préliminaires de paix; qu'eussent-ils dit, s'ils avaient eu sous les yeux le texte du traité de San-Stefano! En réponse aux critiques dont sa temporisation avait été l'objet, le comte Andrassy a constaté que cette conduite avait tout au moins le mérite d'avoir conservé jusqu'à présent à la monarchie les bienfaits de la paix; il a ajouté qu'elle n'avait rien compromis, puisqu'il était encore temps de faire valoir et de défendre les intérêts qui seraient jugés en péril. Le comte Andrassy ne pouvait confesser qu'une attitude énergique avait été rendue impossible par l'alliance des trois empereurs, que l'influence du souverain qui se croyait personnellement engagé vis-à-vis du tsar s'était en toute occasion exercée dans le sens de l'abstention, que la Prusse avait toujours recommandé une politique expectante, enfin que la situation de l'Europe et l'état des finances autrichiennes ne permettaient pas à l'Autriche d'agir seule, et que toutes les velléités d'intervention ou de médiation du cabinet de Vienne avaient dû s'évanouir en présence des hésitations, des contradictions et des reculades de l'Angleterre. Le ministre autrichien aurait pu ajouter pour sa justification, et l'on doit reconnaître à sa louange, que, dans ses communications aux puissances, il n'a cessé de rappeler à toutes, et spécialement à la Russie, qu'il ne dépend pas d'une seule partie contractante de mettre à néant des traités que l'Europe a contre-signés, et que ces traités ne peuvent être révisés que par l'intervention de l'Europe. Ce n'est donc point sans quelque fondement qu'il a demandé à ses critiques de suspendre leur jugement définitif. La thèse soutenue par le comte Andrassy, les 19 et 20 mars, dans les discussions auxquelles se sont livrées les délégations hongroise et autrichienne, a été que, pour la protection des intérêts de la monarchie, la voie des négociations avait été préférable à l'emploi des armes. Voilà pourquoi l'Autriche, dès qu'elle a connu la signature des préliminaires de paix, a mis en avant l'idée d'une conférence ou d'un con-

grès, bien qu'elle ne recule pas devant la perspective d'un appel à la force, s'il devient nécessaire d'y recourir en dernier ressort. Quelle serait l'attitude de l'Autriche au sein du congrès, s'il se réunissait? Sur ce point, on est contraint jusqu'ici de s'en rapporter à la déclaration faite le 9 mars par le comte Andrassy devant les deux délégations réunies. Il ne faut pas perdre de vue que cette déclaration a été lue, que tous les termes, par conséquent, en avaient été soigneusement pesés. Il en ressort ces trois points : que, dès le début de la crise, le cabinet de Vienne a fait connaître à la Russie ce qu'il considérait comme les intérêts de l'Autriche et « qu'il a revendiqué son droit de les faire valoir lors du règlement définitif de la paix; » qu'en proposant un congrès il a demandé et croit devoir demander que « les résultats de la guerre soient limités de façon à ne léser ni les intérêts autrichiens, ni les intérêts de l'Europe; » enfin qu'il ne doute pas que la voix de l'Europe ne soit entendue « parce que l'état qui voudrait régler des questions européennes suivant son seul bon plaisir devrait pouvoir compter sur l'appui d'une coalition capable d'imposer sa volonté à l'Europe, et que cette coalition n'existe pas. » Cette déclaration est la plus importante de toutes : elle donne à entendre, sous une forme voilée, que la Russie ne peut compter pour soutenir des prétentions excessives ni sur le concours de l'Autriche, ni sur l'appui de l'Allemagne. Elle a reçu une nouvelle confirmation du langage que le comte Andrassy a tenu, le 19 mars, en parlant de ses relations personnelles avec M. de Bismarck, et en mettant ses auditeurs en garde contre les interprétations qui avaient été données au discours du chancelier allemand. Malgré la modération étudiée de la déclaration lue par le comte Andrassy, il est évident que le cabinet de Vienne ne donne pas son adhésion à certaines stipulations du traité de San-Stefano, qu'il est résolu à demander et qu'il compte obtenir des satisfactions.

Est-il nécessaire d'entrer dans de longs détails pour démontrer que le traité de San-Stefano lèse les intérêts de l'Angleterre, d'une puissance dont le commerce dans la Mer-Noire et dans les contrées riveraines du Danube dépasse en importance celui de toutes les autres nations réunies? Laissons la parole à un homme à qui personne ne contestera une connaissance profonde de l'Orient. Informé confidentiellement par le comte Schouvalof des conditions que la Russie comptait imposer à la Turquie lorsqu'on traiterait de la paix, lord Derby avait fait part de cette communication à l'ambassadeur anglais à Constantinople. Dans deux dépêches, en date des 13 et 19 juin 1877, M. Layard émettait l'avis que les plus grands revers pourraient seuls déterminer le sultan à subir des conditions qui conduiraient fatalement à une dissolution presque immédiate de

son empire; après avoir fait ressortir les conséquences inévitables des projets de la Russie, et se plaçant au point de vue des intérêts anglais, il s'exprimait comme il suit, le 19 juin :

« Il est vital pour nos intérêts les plus graves, pour des intérêts dont aucune expression ne saurait rendre l'importance et encore moins l'exagérer, que nous soyons prêts à nous interposer pour sauver l'empire turc d'une dissolution complète. Quand même nous nous serions déterminés à abandonner cet empire à son sort, nous ne nous sommes pas déterminés à abandonner de même les intérêts les plus considérables de l'empire britannique. Assurément la politique qui nous a fait soutenir la Turquie pour nos propres fins et pour notre sécurité et non par un amour abstrait des Turcs et de leur religion, politique approuvée et pratiquée par les plus grands hommes d'état, n'est pas de celles que les événemens de ces derniers mois, qui n'ont aucun rapport avec elle, suffisent à mettre à néant. Cette politique est basée en partie sur la conviction que la Turquie est un obstacle aux projets ambitieux de la Russie en Orient, et que le sultan, chef reconnu de la religion musulmane, est un allié utile, sinon nécessaire, pour l'Angleterre, qui compte des millions de mahométans parmi ses sujets. Il peut être dépouillé de son empire et réduit à la condition d'un potentat asiatique de cinquième ordre ; mais il sera toujours le chef de l'Islam, et le monde musulman, dans une lutte pour son existence même, peut se retourner contre l'Angleterre, comme la principale cause du danger qui le menace.

« Je sais que certaines personnes qui ne sont pas sans autorité sont disposées à traiter légèrement cette idée d'une union des musulmans, mais je suis persuadé, par ce que je vois se passer autour de moi et par ce que j'ai appris, qu'il faut la prendre en sérieuse considération. Il est à peine nécessaire d'insister sur les résultats de l'effondrement et du partage de l'empire ottoman pour l'équilibre des puissances et sur l'immense danger que ferait courir à la liberté et à la civilisation l'établissement d'un vaste empire militaire slave embrassant l'orient de l'Europe. Si le gouvernement de sa majesté juge qu'il n'y a rien à faire pour s'opposer aux desseins de la Russie, nous devrions au moins être préparés à servir de médiateurs lorsque le moment arrivera... Par là, nous pouvons recouvrer et conserver une partie de cette grande et prépondérante influence, — j'hésite à employer le mot de prestige, qui a provoqué des sorties si violentes, — dont l'Angleterre jouissait naguère parmi les nations et les communautés musulmanes et même chrétiennes de l'Orient, et qu'elle est à même d'employer pour son bien et pour le leur. »

Les appréhensions que M. Layard exprimait pour le prestige de

l'Angleterre en Orient n'ont pas tardé à recevoir une éclatante confirmation. Le 15 mars, l'Angleterre a appris avec stupeur par le télégraphe que la veille lord Lytton avait réuni le conseil de l'Inde, lui avait soumis et lui avait fait voter d'urgence un bill qui supprimait la liberté de la presse dans l'Hindoustan. En demandant le vote immédiat de cette mesure, lord Lytton avait dit « qu'il agissait par un sentiment profond de la lourde responsabilité qui pesait sur lui, que toutes les traditions et toutes les convictions de sa vie étaient en faveur de la liberté de la pensée; mais que, dans son opinion bien arrêtée, le bill était impérieusement exigé par la loi suprême du salut de l'état. » L'avocat général avait mis sous les yeux du conseil un dossier comprenant plus de 1,500 articles, de date récente, dans lesquels l'administration anglaise était attaquée avec une extrême violence, et le gouvernement des souverains musulmans ou hindous rappelé comme une ère de prospérité. Nombre de ces articles contenaient un appel à la révolte, d'autres prédisaient la chute prochaine de la domination anglaise, d'autres enfin annonçaient que le fameux Nana Sahib, « revenant à la tête d'une armée russe, allait rétablir sous les auspices du tsar une dynastie nationale. » Le conseil de l'Inde avait voté à l'unanimité le bill qui autorisait les fonctionnaires anglais à mander les propriétaires des journaux indigènes et à exiger d'eux, soit un cautionnement considérable, qui serait confisqué sans jugement à la première faute commise, soit l'engagement écrit de soumettre leurs articles en épreuves à un censeur désigné. Le bill avait été promulgué dans les vingt-quatre heures. Cette nouvelle, arrivant après des correspondances où il était question de l'attitude équivoque de plusieurs des princes indigènes, de l'insulte que l'un d'eux avait faite au lieutenant gouverneur du Bengale, et des armemens secrets qu'on attribuait à Holkar et à Scindiah, ne pouvait manquer de produire une impression profonde en l'Angleterre.

Comment, malgré les enseignemens de l'histoire et de nombreux avertissemens, l'Angleterre et ses hommes d'état ont-ils pu perdre de vue le lien étroit que des traditions séculaires ont établi entre toutes les populations asiatiques, et qui fait tressaillir l'Inde à chaque réveil de la question d'Orient? L'accueil fait aujourd'hui à M. Gladstone, chaque fois qu'il se montre en public, dit assez sur qui le peuple anglais fait retomber la responsabilité d'une politique sans prévoyance et sans fermeté. Les radicaux anglais ont rendu à la Russie l'inappréciable service de jeter et d'entretenir le doute dans un grand nombre d'esprits, d'obscurcir à l'aide d'une fausse sentimentalité des questions où la droiture et la résolution eussent été les meilleurs guides, d'empêcher un grand courant d'opinion de se former, enfin de faire pénétrer l'incertitude et la

division jusqu'au sein du cabinet. Forts de leur passé et assurés de la confiance publique, un Pitt, un Canning, un Palmerston n'auraient pas hésité à prendre une initiative énergique; mais lord Beaconsfield, malgré ses grandes qualités, n'a jamais été populaire, et il n'est entouré que de médiocrités ou d'hommes trop jeunes pour avoir encore acquis de l'autorité. En rédigeant le protocole de Londres, lord Derby avait entrevu l'honneur de dénouer pacifiquement une crise redoutable, et de réussir où la conférence de Constantinople avait échoué. La faiblesse humaine autorise à croire que, lorsque le refus de la Turquie eut fait évanouir cette flatteuse espérance, le ministre anglais vit sans trop de déplaisir la Russie se charger de donner une leçon aux ministres du sultan. Il crut, comme les Russes eux-mêmes, à une campagne de courte durée, dont le résultat serait d'imposer aux Turcs l'exécution du programme de la conférence. Quand le prince Gortchakof, en donnant des assurances satisfaisantes relativement à Constantinople et à l'Égypte, parla d'autonomie pour les Bulgares, lord Derby n'y vit qu'un des points du programme commun des puissances : il négligea de demander quelle extension la Russie entendait donner à la Bulgarie, qui n'existait point à l'état de province avec des limites définies, et quelle sorte d'autonomie elle comptait stipuler en faveur des Bulgares; quant à la cession de Batoum, que la Russie comptait obtenir comme indemnité de guerre, le ministre anglais n'y attacha point d'importance. Une conversation avec le comte Schouvalof ne tarda pas cependant à lui faire connaître le programme de la Russie dans toute son étendue, mais lord Derby ne paraît point en avoir fait l'objet d'observations sérieuses; il n'insista pas quand le prince Gortchakof eut déclaré ne pouvoir arrêter les limites de la Bulgarie aux Balkans. Lord Derby ne signala ni au gouvernement russe ni aux autres cabinets ce que le programme dont il avait reçu communication avait d'excessif et d'inacceptable pour l'Angleterre : il se garda surtout d'en instruire le parlement, qui venait d'approuver à une grande majorité le maintien de la neutralité, et dont les dispositions auraient pu être modifiées par la révélation des intentions de la Russie. Le cabinet anglais s'arrêta à la ligne de conduite à laquelle le gouvernement autrichien dut aussi se résigner : laisser provisoirement le champ libre à la Russie, et demander à celle-ci, lors du règlement de la paix, l'abandon d'une partie de ses exigences, comme si des concessions ne devaient pas être plus difficiles à obtenir d'un pays victorieux que d'un belligérant incertain de la victoire.

Rien ne vint donc avertir le public anglais et lui faire pressentir que les négociations pour le rétablissement de la paix donneraient presque fatalement naissance à une crise européenne. C'est ce-

pendant cette politique d'attente, d'atermoiement et de faiblesse que les radicaux anglais ont persisté à dénoncer comme une politique belliqueuse. Les premiers actes de virilité que lord Beaconsfield arracha à la pusillanimité de ses collègues : la convocation anticipée du parlement et la demande du crédit de 6 millions de livres provoquèrent un redoublement d'accusations. Le 30 janvier, la veille du jour où la discussion devait s'ouvrir sur la demande de crédit, M. Gladstone, dans un banquet auquel les libéraux d'Oxford l'avaient convié, se faisait un titre d'honneur de l'agitation qu'il avait organisée et conduite depuis plusieurs mois ; et au cours des débats, un autre libéral, collaborateur assidu du *Times*, sir William Vernon Harcourt, mettait les ministres au défi de provoquer des réunions populaires, et de demander aux citoyens assemblés l'approbation de leur politique. Défi imprudent que les ministres pourraient aujourd'hui renvoyer à leurs adversaires ! Jamais revirement plus complet et plus éclatant ne s'opéra avec autant de promptitude.

Les procédés de la Russie, en froissant outre mesure l'orgueil anglais, ont singulièrement contribué à déterminer et à précipiter ce retour de l'opinion. Le refus de la médiation et même des bons offices de l'Angleterre a été la première blessure. Les détours employés pour retarder la négociation de l'armistice et des préliminaires, puis pour en retarder la signature pendant que les généraux russes poursuivaient leur marche en avant, le mystère dont la négociation fut entourée, le silence gardé sur les conditions précises de l'armistice et des préliminaires de paix, qui ne furent connus que lorsque les troupes russes étaient déjà dans la banlieue de Constantinople, tout vint ajouter à l'irritation croissante du peuple anglais. Les allées et venues de la flotte anglaise, quittant la baie de Besika pour y revenir dès le lendemain, faisaient un piteux contraste avec la décision et la promptitude d'action du gouvernement russe. Le passage des Dardanelles par l'escadre de l'amiral Hornby n'apporta quelque soulagement à l'amour-propre national que pour devenir presque immédiatement une cause nouvelle d'exaspération : en effet, cette mesure, qui n'aurait provoqué aucune observation de la part des Russes, et qui aurait peut-être modéré leurs exigences, si elle avait été prise au début des négociations, fut pour eux un prétexte de s'affranchir des stipulations de l'armistice : ils se firent autoriser par le sultan à occuper San-Stefano, sur la mer de Marmara, à quelques kilomètres à peine de Constantinople, et, s'ils n'occupèrent point Constantinople, ce fut à la condition que la flotte anglaise irait mouiller sur la côte asiatique de la mer de Marmara, et n'opérerait aucun débarquement ni d'hommes ni de matériel. Deux notes furent échangées les 17 et

21 février pour constater cet arrangement, qui réduisait à une simple tolérance la présence des vaisseaux anglais dans les eaux turques. Enfin le gouvernement russe mit le comble à la mesure en se prétendant hors d'état de donner aucun renseignement sur les négociations de San-Stefano, comme si le télégraphe n'existait pas, et comme si une seule clause du traité pouvait être écrite sans que la rédaction en eût au préalable été agréée à Saint-Pétersbourg. Il était trop facile de voir que ce mystère n'avait d'autre but que de lier la Turquie par des engagemens définitifs et de placer l'Europe, lorsqu'elle se réunirait en congrès, en face de faits accomplis et en apparence irrévocables. La publication des dépêches de M. Layard, en prouvant que lord Derby connaissait déjà depuis plusieurs mois les exigences de la Russie et avait été averti de leur gravité, avait déjà irrité l'opinion contre le chef du *foreign office* : le déchaînement contre son imprévoyance et sa faiblesse devint tel que le mot de mise en accusation fut murmuré jusqu'au sein du parlement, tandis que les ovations étaient prodiguées à lord Beaconsfield. L'explosion du sentiment populaire fut si forte qu'il n'était plus possible aux ministres anglais d'hésiter sur la voie dans laquelle ils devaient entrer : la conduite la plus énergique et la plus ferme pouvait seule répondre au vœu de la nation.

Ce fut dans cet esprit qu'ils examinèrent l'attitude à prendre au sein du congrès ; mais ne s'y trouveraient-ils pas en face d'une Allemagne prête à user de toute son influence en faveur de la Russie ?

Le sentiment de M. de Bismarck sur la question d'Orient était un problème qui exerçait depuis longtemps la sagacité de la diplomatie. On aurait pu, cependant, induire du langage tenu en diverses circonstances par le chancelier allemand, qu'indifférent au sort de la Turquie il ne se préoccupait des événemens d'Orient qu'autant qu'ils pouvaient amener un conflit entre la Russie et l'Autriche, et mettre en péril cette alliance des trois empereurs dont l'Allemagne recueille le principal profit. Le 1er décembre 1876, à l'occasion de la réunion du *Reichstag*, M. de Bismarck donna un grand dîner parlementaire, à la suite duquel il s'entretint avec les principaux députés ministériels de la question d'Orient, qui semblait prendre une tournure menaçante, et on lui prêta le langage suivant : « Je n'ai pas une très haute opinion de la vocation de la Russie pour protéger et civiliser les sujets chrétiens de la Porte. L'armée russe n'est pas non plus très bien préparée pour la guerre, si mes renseignemens sont exacts. Cependant, si nous essayions de déconseiller la campagne qui est sur le tapis, quoiqu'elle ne soit pas encore certaine, nous risquerions de blesser les susceptibilités de la nation russe, ce qui serait pire que de froisser son gouvernement. S'il doit y avoir une guerre, l'Allemagne demeu-

rera neutre, et au bout de quelque temps elle offrira ses services pour le rétablissement de la paix. C'est seulement dans le cas où l'Autriche serait entraînée dans la lutte et gravement atteinte que l'Allemagne interviendrait pour sauver l'existence de l'empire austro-hongrois dans sa forme et dans ses limites actuelles. La conservation de l'empire d'Autriche est indispensable à la sécurité de l'Allemagne, et je n'hésite pas à dire que, si la question d'Orient devait allumer la guerre entre la Russie et l'Autriche, celle-ci, quelle que fût l'issue de la campagne, pourrait compter sur l'appui de nos armes pour le maintien de son intégrité. » Ce langage était significatif; mais on doit reconnaître que, quelques jours après, le 5 décembre, en répondant à une interpellation du député Richter, M. de Bismarck fut moins explicite; « aussi longtemps, dit-il, que le gouvernement actuel sera au pouvoir, il demeurera en termes d'entente et d'amitié avec la Russie. En parlant ainsi, je ne me borne pas à exprimer mes vues personnelles, j'exprime aussi les sentimens de sa majesté l'empereur. L'alliance qui a si étroitement uni les trois empereurs depuis quelque temps déjà est encore dans toute sa force. Nos relations avec l'Angleterre ne sont pas moins amicales qu'avec la Russie... Dans le désir que nous avons de maintenir des rapports d'amitié avec l'Angleterre, la Russie et l'Autriche, il est de notre intérêt d'essayer d'éviter un conflit entre ceux que nous souhaitons de comprendre dans la même affection; mais, si une guerre devait éclater, je conseillerais certainement à sa majesté de suivre l'exemple donné par Frédéric-Guillaume IV en 1854, et de se tenir en dehors de la lutte, à moins que les intérêts de sa couronne ne fussent atteints ou menacés. » Toutefois, ainsi que le député Liebknecht le rappelait le 19 février dernier, M. de Bismarck, après avoir contesté que la Russie nourrît aucun projet de conquête en soulevant la question d'Orient, ajouta que, s'il en était autrement dans l'avenir, si la Russie venait à changer d'intention, la conduite de l'Allemagne changerait également. Il convient encore de rappeler que chacune des entrevues qui eurent lieu à l'automne dernier entre M. de Bismarck et le comte Andrassy fut célébrée par la presse officieuse de Berlin comme une marque et une confirmation de l'étroite communauté de vues qui existait entre ces deux hommes d'état. Néanmoins la neutralité bienveillante de l'Allemagne a été si utile à la Russie en déterminant la neutralité de l'Autriche et l'abstention de l'Angleterre, que l'opinion européenne s'est obstinée à croire à une entente secrète entre Berlin et Saint-Pétersbourg.

Une vive curiosité ne pouvait donc manquer de s'attacher à l'interpellation que M. de Bennigsen avait annoncé l'intention de faire au sein du *Reichstag* « sur la situation politique en Orient et

sur l'attitude prise ou à prendre par le gouvernement de l'empire. » Disons tout de suite que le télégraphe a très inexactement rendu le langage tenu par M. de Bismarck dans la séance du 19 février. Le prince-chancelier a pris trois fois la parole dans le cours de la discussion pour répondre à divers orateurs : de là l'incohérence apparente de l'unique discours qu'on a mis dans sa bouche, en le composant d'emprunts à trois allocutions distinctes. Le premier de ces discours a eu pour objet de définir la neutralité de l'Allemagne, qui veut bien jouer entre la Russie et l'Autriche le rôle d'intermédiaire officieux et de conseiller amical, « d'honnête courtier, » pour se servir du mot employé par M. de Bismarck, mais non le rôle d'un arbitre ou d'un juge, qui a pu donner des avis, mais qui a refusé en toute occasion et refusera toujours de peser sur les décisions d'un de ces deux empires au profit de l'autre, ne voulant donner de grief à aucun des deux : il se termine par la déclaration catégorique que l'Allemagne ne saurait manquer à une amitié séculaire et, au mépris des services rendus, contribuer à violenter la Russie. Il semblait donc que le chancelier penchât décidément en faveur de la Russie ; mais M. Windthorst, qui a pris la parole immédiatement après M. de Bismarck, a donné une explication spirituelle et probablement juste de ces effusions de reconnaissance et d'amitié à l'adresse de la Russie. « Je considère, a dit cet orateur, que le discours de M. de Bennigsen, qui n'a pas fait son interpellation sans être approuvé, et celui du chancelier ne forment qu'un tout : ces discours se complètent l'un par l'autre ; et si, à ma grande satisfaction, M. de Bennigsen a proclamé que l'intérêt de l'Autriche est aussi le nôtre, j'ai cru, à entendre le chancelier, qu'il jugeait utile, pour faire contre-poids à cette déclaration, de donner à la discussion un ton plus accentué dans le sens russe. » M. Windthorst ajoutait qu'il avait eu besoin d'être rassuré par la connexité qu'il avait remarquée entre les paroles de M. de Bennigsen et celles de M. de Bismarck ; qu'autrement il aurait pu craindre qu'on ne se fût volontairement aveuglé sur les desseins de la Russie. Piqué au vif par les sarcasmes de l'orateur catholique, M. de Bismarck reprit la parole pour contester avec âpreté qu'il eût jamais perdu de vue les vrais intérêts de l'Allemagne. « Je puis assurer M. Windthorst, dit-il en terminant, qu'il n'a pas besoin de défendre vis-à-vis de nous les intérêts de l'Autriche. Nos rapports avec l'Autriche sont ceux de la réciprocité, de la pleine franchise et de la confiance mutuelle, et ce n'est pas seulement de monarque à monarque, de gouvernement à gouvernement, — non, je suis personnellement avec le comte Andrassy, à ma grande joie et à mon bonheur, dans des relations amicales qui lui donnent la possibilité de me poser ouvertement toute question qu'il

juge nécessaire dans l'intérêt de l'Autriche, et il a la conviction que je lui réponds la vérité, comme je suis convaincu qu'il me dit la vérité sur les intentions de l'Autriche. » De ces deux discours, l'un à la louange de la Russie, l'autre à la louange de l'Autriche et du comte Andrassy, qui représente dans le cabinet de Vienne l'élément anti-russe, lequel contient le fond de la pensée de M. de Bismarck? L'un et l'autre, croyons-nous, expriment les sentimens du chancelier, qui veut avant tout sauvegarder son œuvre de prédilection, l'alliance des trois empires. L'Allemagne ne fera point à la Russie une guerre que le roi Guillaume considérerait comme fratricide; mais, à cela près, elle n'épargnera rien afin d'obtenir pour l'Autriche toutes les satisfactions que cette puissance réclamera. M. de Bismarck ne saurait agir autrement sans heurter les sentimens de l'Allemagne. Il est à remarquer en effet que, même en mettant à part le discours d'un orateur polonais et celui de M. Liebknecht, remplis tous les deux des plus vives attaques contre la Russie, tous les orateurs qui représentent les diverses nuances du *Reischtag*, M. de Bennigsen comme M. Windthorst, M. Hamel comme M. de Bethusy-Huc, M. Lœwe comme M. Heildorf, se sont prononcés pour que l'Allemagne appuyât et défendît les intérêts autrichiens : pas un seul orateur ne s'est montré favorable à l'alliance russe. Aussi, tandis que les feuilles russes, en commentant les paroles de M. de Bismarck, ont laissé percer un peu de désappointement, le comte Andrassy, au sein de la délégation hongroise, a exprimé toute la satisfaction que lui causaient les déclarations du chancelier allemand.

Il est d'ailleurs un fait qui ne saurait passer inaperçu : c'est la présence à Berlin du prince de Galles, au lendemain même du débat sur l'interpellation Bennigsen. Quelque affection que l'héritier de la couronne d'Angleterre puisse porter à sa nièce, il est permis de croire que les fêtes d'un mariage princier ne l'appelaient pas seules à Berlin, qu'il avait voulu sonder les intentions de l'empereur Guillaume et du gouvernement allemand dans le cas d'un conflit armé entre la Grande-Bretagne et la Russie. L'Angleterre peut, au même titre que la Russie, invoquer à Berlin les souvenirs de 1870, et elle n'a pas réclamé et obtenu pour prix de sa neutralité la mise à néant d'un traité européen. S'éloigne-t-on beaucoup de la vérité en pensant que cette neutralité de l'Allemagne, souhaitée par l'Autriche et réclamée par l'Angleterre, est aussi la limite des services que M. de Bismarck pourra rendre à la Russie? En outre, quelques indices donnent à croire que le chancelier a dû désapprouver certaines des exigences de la Russie. Quand, le 19 février, il résumait les demandes de cette puissance pour établir qu'elles ne lésaient aucun des intérêts de l'Allemagne, il parlait d'après les préliminaires qui étaient arrivés à sa connaissance le

13 février seulement, et il définissait ainsi l'autonomie de la Bulgarie : « La situation de la Bulgarie serait à peu près celle de la Serbie avant l'évacuation de Belgrade et des autres points fortifiés. » M. de Bismarck supposait donc que les Turcs conserveraient les forteresses du quadrilatère et continueraient d'y tenir garnison, tandis que la Russie exige le démantèlement de ces forteresses et interdit à tout soldat turc l'entrée du territoire bulgare. De même, M. de Bismarck considérait les limites de la Bulgarie comme devant faire l'objet de négociations entre les puissances. Si le chancelier allemand ignorait les véritables exigences du gouvernement de Saint-Pétersbourg, ses éloges de la modération russe se tournent en critiques : s'il en était instruit et feignait à dessein de se méprendre, ses paroles contenaient un avertissement impossible à méconnaître. Enfin, quant à la tâche du congrès lui-même, M. de Bismarck l'a définie le 19 février, comme faisaient l'Autriche et l'Angleterre, et comme le veut le droit international, quand il a dit en termes exprès : « Tout ce qui sera un changement apporté aux stipulations de 1856 aura besoin de la sanction des puissances signataires. » On ne pouvait être plus net et plus précis. A propos de l'indemnité de guerre, le langage de M. de Bismarck n'a pas été moins explicite. « Cette indemnité, a-t-il dit, si elle doit se payer en argent, ne regarderait que les belligérans ; mais, si elle doit se payer en territoire, elle concernerait les signataires du traité de Paris, et devrait être réglée avec leur sanction. » On le voit, si la Russie se proposait de réduire le rôle du congrès à celui d'un simple bureau d'enregistrement, cette prétention n'avait pas l'assentiment du chancelier allemand, qui n'eût point accepté une tâche aussi modeste. En revendiquant la présidence du congrès, si sa réunion avait lieu en territoire allemand, M. de Bismarck invoquait légitimement un usage consacré par la courtoisie diplomatique. Cette présidence, en lui donnant la direction des délibérations, eût ajouté à son influence personnelle ; et, si les remarques qui précèdent ont quelque justesse, on est fondé à croire que cette influence ne se fût pas exercée exclusivement en faveur de la Russie, et qu'au contraire l'Allemagne, tenant compte des intérêts de l'Autriche et du mécontentement de l'Angleterre, eût appuyé diverses modifications au traité de San-Stefano.

III.

Après avoir exposé, autant que possible d'après les documens officiels, les dispositions des puissances au moment où s'ouvraient les négociations pour la réunion d'une conférence, il nous reste à résumer ces négociations et à en expliquer l'avortement.

Une première question se présente à l'esprit : la Russie, dont les prétentions ont rendu le congrès impossible, en a-t-elle jamais voulu sincèrement la réunion? Le doute à cet égard ne semble pas possible. Indépendamment des engagemens qu'elle avait pris vis-à-vis de l'Angleterre et de l'Autriche, et qu'elle avait réitérés à diverses fois, la Russie avait souscrit le protocole annexé au traité de 1871, lequel dit expressément « qu'il est de principe essentiel dans la loi des nations qu'aucune puissance ne peut se dégager des obligations d'un traité ni en modifier les stipulations, à moins du consentement de toutes les puissances contractantes, obtenu au moyen d'un arrangement amiable. »

Un traité qui modifiait la situation faite en 1856 à la Roumanie, à la Serbie, au Montenegro par le commun consentement de l'Europe, et changeait les limites de ces principautés, qui retirait à la Roumanie un territoire qui lui avait été attribué, et le remplaçait par une province détachée du territoire turc, qui bouleversait toutes les conditions politiques de la presqu'île des Balkans, ne pouvait être soustrait à la sanction de l'Europe. On a pu voir que l'opinion de M. de Bismarck sur ce point ne différait pas de celle des autres gouvernemens.

Les obligations internationales de la Russie imposaient donc à cette puissance d'obtenir l'adhésion de l'Europe : un intérêt politique de premier ordre lui commandait la même conduite. Les militaires dans l'ivresse du triomphe pouvaient s'irriter que la Russie pût être contrainte de soumettre à l'assentiment de l'Europe les résultats de ses victoires; les hommes politiques comprenaient que l'assentiment de l'Europe était indispensable pour rendre définitifs les résultats de la guerre, et que cet acquiescement valait d'être acquis au besoin par quelques sacrifices. Les raisons de cette nécessité ont été indiquées avec une grande force par M. de Bismarck dans son discours du 19 février. « Supposons, a-t-il dit, qu'une entente ne puisse s'établir sur les faits accomplis; supposons que les puissances qui ont le plus intérêt à contester les stipulations du traité disent : « Il ne nous convient pas en ce moment de faire la guerre pour cette cause; mais nous n'acceptons pas non plus ce qui s'est fait, et nous réservons nos décisions. » Ce serait là assurément une situation qui, pour la politique russe elle-même, ne peut être désirable. La politique russe dit avec raison : « Nous n'avons pas envie de nous exposer, tous les dix ou vingt ans, à la nécessité d'une campagne turque très meurtrière, très pénible et très coûteuse. » Mais elle ne peut désirer non plus substituer à ce danger celui d'une complication austro-anglaise se renouvelant peut-être tous les dix ou vingt ans. Je crois donc qu'il est dans l'intérêt de la Russie aussi bien que de toutes les autres puissances d'arriver à

un arrangement et de ne pas renvoyer la solution de cette affaire à une époque ultérieure et peut-être moins favorable. »

M. de Bismarck admettait, il est vrai, que l'absence ou l'insuccès d'un congrès n'aurait pas pour conséquence inévitable une collision entre les puissances. « Si la Russie, disait-il, ne pouvait obtenir à présent l'acquiescement des autres signataires du traité de 1856, elle s'en consolerait avec la maxime : *Beati possidentes.* » Seulement, s'il est loisible à la Russie de maintenir de son mieux les faits accomplis, il n'est pas en son pouvoir d'en imposer le respect aux autres puissances. Comment contraindre celles-ci à reconnaître l'autonomie de la Bulgarie et l'indépendance de la Serbie et du Montenegro ? Si les négocians anglais refusent d'acquitter à Kavala, devenu port bulgare par la seule volonté de la Russie, d'autres droits que ceux qu'ils payaient à la douane turque, et si ce refus est appuyé par un vaisseau cuirassé ; si l'Autriche refuse de reconnaître l'autorité du Montenegro sur Antivari, et bloque ce port comme un repaire de contrebandiers, que fera la Russie à moins de déclarer la guerre à l'Angleterre et à l'Autriche ? Si les puissances maritimes dont les sujets sont créanciers de la Turquie s'entendaient pour occuper Varna, Bourgas et les autres ports de la Mer-Noire, considérés par elles comme continuant d'appartenir au sultan, et pour y percevoir les droits de douane au profit de leurs nationaux, la Russie ferait-elle la guerre à une moitié de l'Europe pour protéger les finances d'une prétendue Bulgarie ? Le gouvernement russe serait ainsi sans cesse sous le coup d'un conflit avec toute puissance qui voudrait faire naître une querelle.

La réunion d'un congrès était donc désirable pour la Russie, et le prince Gortchakof en accueillit d'autant plus favorablement la proposition qu'il était loin de prévoir les difficultés qui allaient surgir. Le prince était convaincu que tout différend avec l'Autriche serait aisément aplani par l'entremise de l'Allemagne, au moyen de concessions dont le germe avait été déposé à dessein dans les articles relatifs aux délimitations territoriales, par l'admission d'une révision ultérieure. Quant à l'Angleterre, dont il mesurait l'énergie aux tergiversations de lord Derby, le chancelier russe comptait qu'elle serait réduite à l'impuissance par la conscience de son isolement, et qu'en dernier ressort elle préférerait une compensation quelconque à une guerre dans laquelle elle ne serait soutenue par personne, et qu'il paraissait impossible de faire accepter par le peuple anglais. L'adhésion de la Russie à la réunion d'un congrès fut donc annoncée, dès le 7 mars, par le *Journal de Saint-Pétersbourg* dans un article attribué au baron Jomini, l'un des secrétaires du prince Gortchakof, et où se trahissaient la confiance du gouvernement russe et l'attente d'un succès diplomatique. Mais l'on

devait trouver l'Autriche moins facile à satisfaire, l'Allemagne moins complaisante et l'Angleterre plus énergique et plus résolue qu'on ne comptait.

Ce fut le gouvernement autrichien qui prit l'initiative de proposer une conférence entre les puissances européennes. Le 4 février, le jour même où il apprit la signature des préliminaires de paix et avant même d'en connaître le texte, il chargea par le télégraphe l'ambassadeur d'Autriche à Londres d'inviter le gouvernement anglais à une conférence à laquelle prendraient part toutes les puissances signataires des traités de 1856 et 1871. Le lendemain, le comte de Beust remettait à lord Derby une note officielle dans laquelle la position de l'Autriche se trouvait ainsi définie : « L'Autriche-Hongrie, en sa qualité de puissance signataire des actes internationaux qui ont eu pour objet de régler le système politique en Orient, a toujours réservé, en présence de la guerre actuelle, sa part d'influence sur le règlement définitif des conditions de la paix future. Le gouvernement impérial de Russie, auquel nous avons fait part de ce point de vue, l'a pleinement apprécié. » L'adhésion de l'Angleterre fut immédiate : celle des autres puissances fut également obtenue, mais des objections s'élevèrent contre le choix de Vienne comme lieu de la réunion des plénipotentiaires. Bade fut substitué à Vienne, et ne tarda pas à être remplacé par Berlin pour complaire à M. de Bismarck. Le chancelier allemand avait exprimé le désir qu'à la conférence entre de simples plénipotentiaires, obligés d'en référer pour le moindre détail à leur gouvernement, on substituât une réunion des ministres dirigeans, et que cette réunion eût lieu à Berlin. Ce changement dans la qualité des négociateurs avait pour conséquence de transformer la conférence en un congrès. M. de Bismarck acceptait de le présider, mais il laissait à l'Autriche le soin d'établir un accord entre les gouvernemens : il se réservait de ne convoquer le congrès qu'après que l'adhésion de toutes les puissances aurait été obtenue. Le cabinet de Vienne, par une note officielle du 7 mars, transforma donc sa proposition d'une conférence en une proposition pour la réunion d'un congrès. En acceptant officiellement cette proposition, le 9 mars, lord Derby aborda pour la première fois la question sur laquelle un accord s'est trouvé impossible à établir, à savoir le programme du congrès projeté. « Il est à désirer, écrivit-il au comte de Beust, qu'il soit bien entendu que toutes les questions débattues dans le traité de paix entre la Russie et la Turquie seront considérées comme devant être discutées dans le congrès, et qu'aucun changement dans l'état des choses précédemment établi par les traités ne peut être reconnu valide tant qu'il n'aura pas obtenu l'assentiment des puissances. » Voilà le point sur lequel le cabinet

anglais n'a jamais varié et n'a pu obtenir satisfaction. Il demandait en outre l'assurance qu'il n'existait point entre la Russie et la Turquie d'autres engagemens que ceux qui étaient consignés dans le traité de San-Stefano, enfin il réservait pour l' Angleterre une pleine et entière liberté d'action sur toutes les questions, quelles que fussent les décisions auxquelles le congrès arriverait, la loi des majorités ne pouvant être applicable à une semblable réunion. Il n'y eut pas de contestation sur ces derniers points : la Russie déclara qu'elle reconnaissait à toutes les puissances une liberté d'action dont elle entendait se prévaloir elle-même; elle donna ensuite l'assurance formelle que le traité de San-Stefano ne contenait point d'articles secrets, et qu'il n'existait pas davantage de traité secret entre elle et la Turquie.

Restait la question des pouvoirs du congrès, sur laquelle le gouvernement russe faisait donner verbalement au comte Andrassy des assurances qui paraissaient satisfaisantes, mais évitait toute explication directe avec l'Angleterre. Lord Derby prit le parti de s'adresser, le 16 mars, au comte Schouvalof, en demandant catégoriquement si la Russie acceptait la condition posée par le cabinet anglais et qu'il formulait dans les termes suivans : « Le gouvernement de sa majesté veut, avant de prendre part au congrès, qu'il soit bien entendu que tous les articles du traité conclu entre la Russie et la Turquie seront soumis au congrès, non pour qu'ils soient nécessairement acceptés, mais afin qu'on puisse examiner quels articles seront acceptés ou discutés par les différentes puissances, et quels ne le seront pas. »

La question qui se débattait entre les deux gouvernemens était de savoir si le congrès arrêterait lui-même le programme de ses travaux ou si ce programme lui serait tracé par la Russie. L'opinion du cabinet anglais, comme lord Derby l'a déclaré à la chambre des lords, était que le congrès devait prendre pour base de ses travaux le traité de Paris, non pour le maintenir, mais pour le modifier. Tant que ce traité n'avait pas été régulièrement modifié d'un commun accord entre ses signataires, il demeurait obligatoire pour ceux-ci. Il fallait donc que le congrès, prenant successivement chacun des articles du traité de 1856, le comparât aux stipulations du traité de San-Stefano qui y dérogeaient, et s'entendît sur la réduction à adopter pour mettre cet article en rapport avec la situation nouvelle. L'accord entre les puissances ne pourrait sans doute être obtenu qu'autant que des modifications plus ou moins importantes du traité de San-Stefano seraient consenties par la Russie, et ce serait à cette puissance à voir, à propos de chaque question, si elle pouvait ou non déférer aux demandes de l'Europe. Là était précisément le péril que la Russie voulait éviter.

Si les puissances se mettaient d'accord sur une modification grave, si, par exemple, elles étaient unanimes à demander que la Bulgarie ne s'étendît pas au sud de la chaîne des Balkans, ou que les forteresses du quadrilatère fussent conservées, avec droit pour la Turquie d'y tenir garnison, la Russie était assurément maîtresse de repousser cette modification ; mais elle demeurait atteinte et convaincue, aux yeux de l'opinion européenne, d'avoir maintenu une exigence condamnée par le jugement de toutes les puissances, et son refus, en mettant fin à toute délibération, faisait peser sur elle seule la responsabilité de l'échec du congrès et de toutes les conséquences qui en pouvaient résulter. C'était là la situation dans laquelle la Russie s'était trouvée à la conférence de Vienne en 1855. Son refus de consentir à la neutralisation de la Mer-Noire mit fin à la conférence; mais l'accord qui s'était établi entre les puissances subsista après la séparation des plénipotentiaires, et se traduisit par un ultimatum devant lequel la Russie dut céder. Le gouvernement du tsar ne voulait à aucun prix qu'un accord pût s'établir contre lui au sein du congrès, et le mettre dans l'alternative de céder sur des points importans ou d'encourir le danger d'une nouvelle coalition. Ce gouvernement admettait qu'aucune des stipulations du traité de San-Stefano ne devait être ignorée du congrès, afin que cette assemblée fût assurée de délibérer en connaissance de cause : aussi annonçait-il l'intention de communiquer officiellement le texte du traité à toutes les puissances. Il reconnaissait que chaque plénipotentiaire avait le droit de dire son sentiment sur tous les articles du traité sans distinction. Il reconnaissait encore que les questions auxquelles on serait unanime à attribuer un caractère européen ne pourraient être valablement et définitivement réglées que par le congrès, mais il se réservait le droit d'accepter ou de refuser la discussion sur toute question qu'il jugerait exclusivement russe. La réunion des représentans des puissances aurait eu ainsi tout à la fois le caractère d'une académie politique et d'un congrès : les plénipotentiaires auraient eu le droit de dire leur sentiment sur chacune des stipulations intervenues entre la Russie et la Turquie, mais on n'aurait mis en discussion que les articles sur lesquels la Russie aurait accepté la juridiction du congrès. Lord Derby avait donc raison de dire au parlement que le différend entre la Russie et l'Angleterre ne portait pas sur une question de mots, mais sur le fond même des choses.

M. de Bismarck comprit immédiatement combien les points de vue auxquels se plaçaient les deux gouvernemens d'Angleterre et de Russie étaient inconciliables, et, pour prévenir un échec déjà trop facile à prévoir, il proposa de remettre à une conférence préliminaire,

siégeant à Berlin et composée des ambassadeurs accrédités près l'empereur d'Allemagne, le règlement de toutes les questions relatives à la procédure du congrès. Il espérait que les ambassadeurs, en se plaçant au point de vue pratique et en soumettant à un examen préalable toutes les questions à traiter au sein du congrès, arriveraient à une transaction acceptable pour tout le monde. Le cabinet de Londres, qui se sentait sur un terrain solide, refusa de le quitter, et déclina la proposition de l'Allemagne. En même temps, il insista plus vivement que jamais pour avoir une réponse catégorique de la Russie. Il n'en obtint que la promesse de la communication officielle du traité aussitôt que les ratifications auraient été échangées et auraient donné à cet acte un caractère définitif en ce qui concernait la Russie et la Turquie. Cette promesse était accompagnée de la déclaration que chaque puissance aurait au sein du congrès la pleine liberté de ses appréciations et de son action. On tournait donc toujours dans le même cercle. Le cabinet de Londres apprenait en même temps que le prince Gortchakoff avait déclaré à l'envoyé de Roumanie que la Russie ne permettrait jamais que la rétrocession de la Bessarabie fût discutée au sein du congrès. On acquérait donc ainsi la preuve que la Russie entendait soustraire à la décision de l'Europe une des questions les plus graves qui pût être soulevée à propos du traité de San-Stefano et précisément une de celles sur lesquelles la compétence du congrès était le moins contestable. Aussi, lorsque le 27 mars la Russie eut répondu à une dernière mise en demeure de la part du cabinet anglais par le maintien pur et simple de ses déclarations antérieures, toute idée de réunir un congrès dut être abandonnée.

Depuis le jour où l'antagonisme des vues s'était manifesté, la Russie s'était habituée à la perspective d'une rupture avec l'Angleterre. Elle avait pensé d'abord que le congrès pourrait se réunir sans la participation du cabinet de Londres, mais M. de Bismarck ne partagea point cette manière de voir, et refusa d'admettre la possibilité que rien de sérieux pût s'accomplir ou même être tenté sans le concours de l'Angleterre. Sans doute la France et l'Italie ne pouvaient être indifférentes à tout changement apporté à l'équilibre des forces dans le bassin de le Méditerranée, mais elles n'avaient ni l'une ni l'autre d'intérêt direct et pressant qui fût engagé dans la question d'Orient : toutes deux se garderaient de compromettre ou d'aliéner leur liberté d'action, lorsque l'absence de l'Angleterre leur fournirait un motif légitime de s'abstenir ; on devait donc tenir pour certain que ni l'une ni l'autre ne voudraient prendre part à une réunion qui n'aurait plus un caractère européen. Battue de ce côté, la Russie revint à l'idée d'un arrangement direct avec l'Autriche qui lui permettrait de braver le

mécontentement de l'Angleterre. En même temps que le prince Gortchakof faisait remettre au cabinet anglais une réponse dont les conséquences inévitables étaient trop faciles à prévoir, il envoyait à Vienne en mission particulière le négociateur même du traité de San-Stefano, le général Ignatief, chargé de pressentir le cabinet de Vienne sur les modifications qui pourraient le satisfaire.

L'objet de cette mission ne pouvait échapper à lord Beaconsfield, qui comprit que le plus sûr moyen d'empêcher le cabinet de Vienne de céder aux promesses et aux obsessions dont il allait être l'objet, était de lui prouver par un acte éclatant que l'Angleterre était résolue enfin à agir même seule, et qu'il n'y avait pas lieu pour l'Autriche de sacrifier inconsidérément ses intérêts, lorsqu'il dépendait d'elle d'obtenir l'appui d'une grande puissance. Lord Beaconsfield fit donc décider par le conseil, convoqué d'urgence, que les réserves de l'armée active seraient appelées sous les armes, et que l'autorisation de faire cet appel serait sans retard demandée au parlement. Cette résolution du cabinet anglais, en même temps qu'elle déterminait la retraite, depuis longtemps souhaitée, de lord Derby, a produit immédiatement tous les fruits qu'on en devait attendre. Certain du bon vouloir de l'Allemagne et rassuré par la hardiesse avec laquelle l'Angleterre s'engageait à fond, le cabinet de Vienne n'a pas hésité à maintenir sa manière de voir au sujet du traité de San-Stefano, à en repousser certaines stipulations et à revendiquer sur toutes le droit d'examen de l'Europe. La mission du général Ignatief a donc échoué. Ce seul résultat suffirait à justifier la résolution prise par le cabinet anglais : cette résolution était d'ailleurs commandée par les incidens qui se produisaient sur les rives du Bosphore. Sous prétexte que la rade de San-Stefano est trop exposée aux coups de vent du sud, les généraux russes annoncèrent que la garde russe s'embarquerait pour Odessa à Buyuk-Déré, et ils acheminèrent immédiatement quelques régimens dans cette direction. Buyuk-Déré est situé au point où le Bosphore est le plus resserré. Les batteries qui défendent le détroit ne sont fortifiées que du côté de la mer, rien ne pouvait donc empêcher les Russes de s'établir fortement sur ce point. Aucun bâtiment de transport n'était arrivé ; aucun même n'était annoncé. Il était évident que les Russes, qui pouvaient aller, quelques lieues plus loin, s'embarquer au port de Bourgas sur la Mer-Noire, avaient voulu en réalité se saisir du point le plus important du Bosphore, et se ménager le moyen, en s'emparant des batteries turques, d'empêcher l'entrée d'une flotte anglaise dans la Mer-Noire, au cas où une rupture éclaterait entre les deux puissances. Une protestation très vive des autorités turques obligea les généraux russes à ramener leurs troupes dans leurs anciennes positions : ils déclarèrent alors qu'ils

n'évacueraient pas le territoire ottoman tant que la flotte anglaise continuerait à séjourner dans la mer de Marmara. Leurs projets d'embarquement à Buyuk-Déré n'étaient donc pas sincères.

Les choses en sont là aujourd'hui. Au point de vue militaire, les forces anglaises et russes sont toujours en présence, se surveillant mutuellement, et le moindre incident peut amener une collision. Au point de vue diplomatique, lord Salisbury, qui a succédé à lord Derby dans les fonctions de chef du *foreign office*, a débuté par l'envoi d'une circulaire qui est un véritable acte d'accusation contre la Russie, et où sont résumées les critiques de toute nature qui peuvent être adressées au traité de San-Stefano. De son côté, le frère du tsar, le grand-duc Nicolas, rend visite au sultan et à ses ministres, fait échange de présens avec eux, parcourt Constantinople accompagné d'officiers en uniforme, et prend moralement possession de la capitale turque. La Roumanie déclare qu'elle tient pour nul un traité conclu sans sa participation; le tsar répond par la menace d'occuper militairement la Roumanie et de faire désarmer l'armée roumaine. Le conflit, pour être latent, n'en est pas moins engagé partout : éclatera-t-il à ciel ouvert, ou est-il encore possible de l'arrêter? Si les agrandissemens stipulés en faveur de la Serbie et du Montenegro étaient restreints de façon qu'il ne fût plus au pouvoir de ces deux principautés d'isoler la Bosnie et l'Herzégovine de l'Albanie ; si la limite de la Bulgarie, indûment étendue jusqu'à l'archipel, était reportée à l'intérieur des terres, de façon qu'il fût possible aux Turcs de communiquer, sans quitter le territoire ottoman, avec les provinces occidentales qui leur sont laissées, les principales objections des puissances seraient levées, et une transaction serait facile sur tous les autres points. Seulement le but de la Russie, qui est de mettre l'empire ottoman dans l'impossibilité de vivre, ne serait plus atteint, et il est à craindre que l'orgueil militaire et l'exaltation du patriotisme slave ne fassent refuser par la Russie des concessions qui pourraient paraître imposées par l'intimidation. Une collision deviendrait alors inévitable et prochaine ; et il est probable que le malheureux sultan serait contraint de donner le signal d'une lutte dans laquelle disparaîtraient peut-être les débris de son empire. Suivant l'influence qui deviendra prédominante à Constantinople, le sultan sommera la Russie, au nom du traité de San-Stefano, d'évacuer le territoire ottoman, ou il sommera l'Angleterre, au nom du traité de Paris, de retirer son escadre de la mer de Marmara. A l'une comme à l'autre de ces demandes, c'est le canon qui répondra.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1878.

Ce n'est point en vérité sans une sérieuse et croissante émotion qu'on voit se dérouler d'heure en heure, à travers les plus dramatiques alternatives, cette grande controverse européenne qui tantôt semble se ralentir comme pour laisser à la paix une dernière chance, et tantôt se ranime, se précipite comme pour courir à un dénoûment fatal. La question d'Orient est entrée en effet dans une phase nouvelle. Des champs de bataille de la Bulgarie, où elle s'agitait naguère par les armes dans un duel sanglant entre la Russie et la Turquie, de la villa de San-Stefano où elle était réglée il y a six semaines dans un tête-à-tête de vainqueur à vaincu, elle est passée dans les délibérations des chancelleries, dans les conflits de diplomatie, dans les parlemens.

Elle reste en suspens devant l'opinion universelle, entre les gouvernemens mis en présence par la marche des choses. En peu de jours, les manifestations caractérisées, les faits significatifs se sont succédé. Ce qui se passe à Constantinople n'est plus pour le moment l'essentiel. A Vienne, la mission du général Ignatief a définitivement échoué, le comte Andrassy a été conduit à préciser diplomatiquement ses objections contre l'œuvre des victoires russes, et à Pesth même le chef du cabinet, M. Tisza, s'est fait tout récemment l'écho des préoccupations inquiètes de l'Autriche-Hongrie. A Londres, le successeur de lord Derby, le marquis de Salisbury, a inauguré son entrée au *foreign office* par une circulaire retentissante; il a résumé avec une sorte de solennité, une vigueur d'argumentation et un éclat presque inattendus, les jugemens, les griefs de l'Angleterre, et la circulaire du 1er avril n'a été elle-même que le commentaire anticipé de l'appel des réserves, la préface de ces émouvans débats du parlement où lord Beaconsfeld, avec sa vibrante éloquence, a renoué les traditions de la politique britannique. — Ni à Londres ni à Vienne, il n'y a eu, bien entendu, aucune prévision avouée, aucun signe public d'hostilité, sauf cet appel des réserves qui garde, dans le

langage des ministres anglais, le caractère d'une mesure de précaution; mais il y a eu de ces paroles qui rendent la retraite difficile aux gouvernemens. Le prince Gortchakof, de son côté, n'a opposé jusqu'ici que la stratégie d'une diplomatie plus subtile que sérieuse à la circulaire de lord Salisbury comme aux critiques du comte Andrassy. On ne peut pas dire absolument qu'il ait rien refusé, il n'a pour sûr rien concédé : il garde ses positions. Entre les deux camps, M. de Bismarck paraît depuis quelques jours préparer le coup de théâtre d'une médiation allemande : il s'était déjà offert il y a quelques semaines comme un « courtier honnête. » Au fond quel est le nœud de cette grave situation? Un congrès a été proposé pour régler les affaires d'Orient : ce congrès est devenu presque aussitôt impossible, et il a été impossible parce que dès le premier mot d'explication sur l'œuvre de San-Stefano l'antagonisme a éclaté entre la Russie tenant son droit de la victoire et l'Angleterre tenant de ses propres intérêts menacés, comme des intérêts de l'Europe qu'elle représente, le droit d'examen, même de révision du nouveau traité. Y a-t-il encore quelques moyens de dénouer le conflit ou de pallier l'antagonisme, soit par des négociations séparées que la Russie semblerait préférer, soit par une médiation de l'Allemagne, soit par un congrès qui redeviendrait possible? Voilà toute la question!

A vrai dire, ce qui rend le problème si épineux et peut-être insoluble, c'est qu'il a été violemment altéré dès l'origine dans ses élémens les plus essentiels. Tout ce qui se produit aujourd'hui est le triste fruit d'une situation faussée, d'un série de malentendus qui n'ont fait que s'aggraver. Oui sans doute, l'état de l'Orient n'avait pas cessé, ne cessait pas d'être l'embarras et la préoccupation de l'Europe. L'empire ottoman se traînait dans les abus, les iniquités d'administration et les banqueroutes. Les populations chrétiennes souffraient dans leur religion, dans leurs intérêts et avaient toute sorte de droits à une protection sérieuse : leur condition devait être améliorée, ce n'était point contesté; mais il est bien évident que, lorsque la question a repris tout à coup il y a deux ans un caractère aigu, elle a été relevée un peu arbitrairement. Elle a été abordée par les gouvernemens avec des intentions, des vues, ou tout au moins des impressions fort différentes, et dès la première heure on a commencé à ne plus s'entendre. Dès le premier jour nous avons assisté à un renouvellement, dans des proportions bien plus étendues et bien plus graves, de cette crise d'autrefois si vivement décrite par M. de Gentz dans une correspondance qui est tout un drame : la Russie impatiente de reprendre son rôle en Orient, cherchant à entraîner l'Europe ou à obtenir d'elle un bill de confiance, et l'Europe délibérant sans entrain, croyant jusqu'au bout se tirer d'embarras avec des programmes. C'est l'histoire de ces

affaires d'Orient depuis la première note du comte Andrassy jusqu'à la dernière conférence de Constantinople d'où est sortie la guerre. L'Europe ne s'est opposée à rien, elle a laissé aller la Russie, un peu parce qu'elle ne pouvait pas faire autrement, parce qu'elle se sentait divisée et impuissante, en se disant qu'après tout elle restait armée de traités qu'on ne pourrait modifier sans elle. La Russie a cru trop aisément qu'elle pouvait aller en avant, et que ce qu'elle aurait fait par les armes, la diplomatie serait bien obligée de le ratifier. Elle n'a pas voulu voir qu'en se jetant dans cette aventure elle risquait d'ébranler l'Orient tout entier, de soulever imprudemment, prématurément les plus redoutables problèmes, et qu'il y avait certainement des choses devant lesquelles le sentiment européen, si patient qu'il eût été, se réveillerait. Elle n'a pas suffisamment considéré que le jour où elle aurait mis en mouvement des armées puissantes, où elle aurait acheté des succès par de cruels sacrifices et où elle serait conduite par la fortune aux portes de Constantinople, elle pourrait être entraînée à des conséquences embarrassantes pour elle-même, inacceptables pour l'Occident tout entier. C'est ce qui arrive et ce qui devait fatalement sortir de cette longue crise qui a commencé par des négociations et des programmes inutiles pour aboutir à un antagonisme déclaré dont l'indépendance de l'Orient est le prix.

L'intégrité de l'empire ottoman, qui fait une si étrange figure dans le traité de San-Stefano, n'est rien par elle-même sans doute. Elle n'a d'importance que parce qu'elle a représenté jusqu'ici une garantie toute négative, si l'on veut, la paix des ambitions autour d'un héritage contesté. Dès qu'elle disparaît par la volonté d'un seul, dès que la question des réformes possibles en Orient est remplacée par la question des remaniemens territoriaux, on ne s'entend plus, on ne parle plus presque la même langue diplomatique ; les droits, les intérêts ou les convoitises se heurtent dans une sorte d'obscurité avec une violence doublée par le sentiment de la victoire chez les uns, par le sentiment de la déception et du péril chez les autres. La Russie, après avoir conduit les choses à cette extrémité, se flatte d'avoir fait assez en laissant aux autres puissances le droit de discuter les parties du traité de San-Stefano qui touchent aux intérêts européens — et en se réservant au surplus à elle-même le droit de décliner la discussion ; mais c'est là précisément la difficulté. En quoi consiste cette juridiction européenne qu'on a l'air de reconnaître et dont on se réserve au besoin de décliner la compétence? Où est la limite des intérêts européens, et pour mieux dire, quelle est la partie de l'œuvre de San-Stefano qui ne touche pas aux intérêts européens, au droit européen, ne fût-ce que par l'abrogation des traités qui ont existé jusqu'ici, qui plaçaient l'état de l'Orient sous la garantie collective des puissances ?

C'est par l'ensemble, par la combinaison des articles que le traité prend son caractère et sa portée, selon la vigoureuse démonstration de lord Salisbury. « Les conséquences les plus graves auxquelles conduit le traité, dit-il, sont celles qui résultent de son action comme ensemble sur les nations du sud-est. » Ces découpures, ces configurations excentriques qui font de la Turquie de San-Stefano un empire si singulier, qui ne lui laissent assurément ni une indépendance réelle ni une force sérieuse, toutes ces combinaisons n'intéressent-elles pas l'Europe? Ces principautés remaniées, agrandies n'ont-elles pas été créées, garanties et souvent protégées par la diplomatie occidentale? Cet état nouveau, qui à vrai dire semble appelé à remplacer l'empire ottoman, qui englobe Bulgares, Musulmans et Grecs, qui va avoir des ports sur la mer Égée comme sur la Mer-Noire, est-ce une création indifférente pour les puissances maritimes et continentales? La Russie dominant en Asie par Batoum et Kars, dans la Turquie d'Europe par son influence sur la Bulgarie, par une occupation prolongée, n'est-ce rien dans la balance des forces? Les bouches du Danube possédées en partie par les Roumains ont passé jusqu'ici pour être un intérêt européen assez sérieux. Voici cependant un point sur lequel la Russie ne plaisante pas, et l'incident commence même à devenir singulier.

La Roumanie a certainement été une alliée efficace pour la Russie au moment de Plevna. Elle n'a pas beaucoup gagné à l'alliance, et elle est menacée d'y perdre la Bessarabie des bords du Danube, que la Russie veut lui prendre. La Roumanie se plaint et proteste. Là-dessus le prince Gortchakof fait venir l'agent roumain à Saint-Pétersbourg et lui déclare vertement qu'il est inutile de faire du bruit, que la décision de la Russie est irrévocable, que la question ne sera pas portée devant un congrès parce que la discussion serait une offense pour l'empereur. « Si la Russie ne peut pas arriver à vous faire fléchir, ajoute-t-il fièrement, elle vous prendra la Bessarabie de force, et si vous voulez résister les armes à la main, la résistance sera fatale à la Roumanie. » Ce n'est pas tout. Les malheureux Roumains, qui ne sont pas à bout d'épreuves, se plaignent que sans leur aveu, par un article du traité de San-Stefano, on dispose de leur territoire pour établir une communication militaire entre la Bulgarie et la Russie. Ils trouvent le procédé un peu leste, ils ne refusent pas la route, ils veulent au moins qu'on traite avec eux. Aussitôt le vieux chancelier de Russie, plus impatienté que jamais, secoue les foudres impériales, menaçant « d'occuper militairement la Roumanie et de désarmer l'armée roumaine. » La vraie cause de la mauvaise humeur du tsar, et le prince Gortchakof ne le cache pas, c'est l'attitude de la Roumanie au sujet de la rétrocession de la Bessarabie. Qu'est-ce à dire? D'après cela, au jour d'un congrès, la diplomatie n'aurait donc plus le droit de s'occuper des bouches du Danube, et ce

serait un intérêt européen de moins sur lequel elle aurait à se prononcer!

Ce qu'il y a de plus clair, c'est que la Russie, emportée par son humeur belliqueuse et victorieuse, trompée par une apparence de résignation universelle, s'est engagée par degrés dans des combinaisons où elle se retrouve en face de toutes les politiques qui ne l'ont encouragée ni dans la guerre ni dans la paix qu'elle a cru pouvoir signer. De sa propre autorité, sans consulter personne, elle a tranché des questions d'un ordre universel; elle a disposé non-seulement de l'intégrité de l'empire ottoman, qui n'existe plus, mais des fragmens de cet empire, des territoires, des ports, des positions en Orient; elle a promulgué des conditions, les unes susceptibles peut-être de quelques révisions si l'on veut, les autres irrévocables. Elle a procédé à sa manière, autocratiquement, — et lorsque, se tournant aujourd'hui vers l'Angleterre, elle s'étonne que le cabinet de Saint-James critique tout sans rien proposer, lorsqu'elle accuse lord Salisbury de dire « ce qu'il ne veut pas et non ce qu'il veut, » elle s'expose à une réponse aussi sensée que facile. Quel est justement le grief des cabinets contre la Russie? On lui reproche d'avoir tranché, brisé, disposé, d'avoir créé sur certains points l'irréparable, surtout de s'être substituée dans ses décisions à l'autorité européenne. L'Angleterre n'est point obligée pour le moment de faire à son tour ce qu'on reproche à la Russie d'avoir fait, d'opposer combinaison à combinaison, de mettre une solution anglaise à côté de la solution russe. L'Angleterre avec sa forte et sérieuse clairvoyance n'est pas tombée dans le piége. Son droit, son unique droit et son devoir, c'était de montrer ce qu'il y avait d'exorbitant dans l'œuvre russe, de réserver, de maintenir l'autorité de la juridiction de l'Europe sur des questions qui restent en suspens tant qu'un congrès ne s'est point prononcé. La Russie, qui s'étonne que l'Angleterre ne se hâte pas de faire des propositions et de préciser ce qu'elle entend par les intérêts européens, la Russie de son côté ne met à coup sûr aucun empressement à dire ce qu'elle veut soumettre à l'arbitrage de l'Europe, ce qu'elle veut dès ce moment soustraire à toute discussion. Elle n'a été explicite que sur un point, celui des bouches du Danube, à l'occasion des résistances de la Roumanie, et c'est déjà assez significatif. Sur tout le reste, elle s'explique peu. Ce qu'elle a fait au sujet de « ce traité de San-Stefano, négocié secrètement et enseveli dans le mystère au point qu'il avait été enjoint à la Porte de ne pas en communiquer un seul article aux puissances neutres, » ce qu'elle a fait alors, elle a continué à le faire. Elle a malheureusement offert un prétexte à toutes les interprétations, et elle est la première responsable de cette incertitude qui depuis quatre mois a compliqué et aggravé par degrés la situation tout entière.

Que l'Angleterre ait été conduite à prendre un rôle particulier, à se

faire l'organe de l'émotion universelle, d'une certaine résistance, cela n'a rien que de simple. L'Angleterre, à moins de consentir à s'effacer définitivement, ne pouvait assister impassible aux révolutions qui s'accomplissent en Orient. Elle ne pouvait voir d'un regard indifférent tous ces changemens qui peuvent être des menaces, — le maître des Dardanelles et du Bosphore subordonné à une prépotence étrangère, un état nouveau arrivant sur la mer Égée, les bouches du Danube repassant sous l'autorité de la Russie, la Mer-Noire près de devenir une autre mer Caspienne, Batoum devenant un port russe en Asie. Plus que toute autre puissance, l'Angleterre est atteinte tout à la fois dans ses intérêts anglais et dans ses intérêts européens. Nous nous souvenons que, dans les derniers temps de sa vie, M. Thiers parlait quelquefois du rôle possible de l'Angleterre dans les événemens d'Orient, dont il sentait la gravité, qu'il ne cessait de suivre avec la clairvoyance d'un grand esprit. M. Thiers n'éprouvait certes aucune malveillance à l'égard de la Russie ; il était resté touché de l'accueil qu'il avait reçu à Saint-Pétersbourg pendant le funeste hiver de 1870, et il avait gardé des liens d'amitié avec le prince Gortchakof. Il n'hésitait pas néanmoins à blâmer, même quelquefois vivement, les témérités de la politique russe; il blâmait surtout une guerre peu nécessaire, pleine de périls et de tentations, et il ne doutait pas qu'un jour ou l'autre, si les événemens se compliquaient tout à fait, l'Angleterre ne fût conduite à prendre un parti décisif. Il ne la croyait pas aussi endormie ou aussi oublieuse de ses traditions qu'on le disait. Il prétendait que l'Angleterre était lente à se mettre en mouvement, mais que, le jour où elle se sentirait réellement atteinte, on verrait ce que peut une grande et vivace puissance essentiellement pacifique qui se réveille en face d'un vrai danger. M. Thiers avait vu clair.

Le cabinet de Londres, à la vérité, a mis du temps à se décider, et on peut voir aujourd'hui jusqu'à un certain point, par les récens discours de lord Derby, le secret des tergiversations, des contradictions du gouvernement anglais. Évidemment il y avait dans le ministère des tendances différentes, des influences qui se neutralisaient. La démission définitive de lord Derby avait été précédée de plusieurs autres démissions. Chaque résolution était contestée, souvent ajournée. Le conflit intime s'était surtout dessiné au commencement des négociations directes de la Russie avec la Turquie, au moment où l'Angleterre délibérait sur de l'entrée sa flotte dans la mer de Marmara. On ne pouvait plus être d'accord. Cette lutte est dénouée aujourd'hui par la retraite de l'ancien chef du *foreign-office*, qui laisse au cabinet une liberté plus complète de direction, et les deux politiques se sont retrouvées presque aussitôt en présence, en plein parlement, par le discours éclatant de lord Beaconsfield et par un discours assez maussade de lord Derby. Il

faut en convenir, le premier lord de la trésorerie a mieux réussi par la hardiesse que l'ancien secrétaire d'état des affaires étrangères par l'irrésolution. On raconte qu'un puissant personnage de l'Europe qui n'est ni russe ni autrichien, et qui aurait été contrarié dans ses combinaisons par la récente attitude du gouvernement anglais, aurait parlé avec une certaine ironie qui lui est familière du chef du ministère de la reine Victoria. Le puissant personnage se serait moqué de la diplomatie du romancier anglais, — qui du reste a dit lui-même gaîment et lestement l'autre jour qu'il n'était pas un diplomate. Le romancier a eu du moins la fortune d'être dans le premier des parlemens du monde le représentant le plus éloquent de la vieille et forte politique anglaise.

Lord Beaconsfield ne s'est montré certes ni blessant ni provocateur pour la Russie. Il n'a laissé voir aucune idée préconçue d'hostilité, il n'a nullement renoncé à l'espérance d'une solution pacifique, et il n'a rien dit positivement qui puisse empêcher des négociations sérieuses en prenant « en considération la situation nouvelle que la guerre a créée à la Russie ; » mais il n'a point hésité à caractériser l'œuvre de San Stefano, à motiver virilement, sans subterfuge, l'appel des réserves, à affirmer la politique de l'Angleterre en face de la politique russe, et c'est d'un accent plein de puissance qu'il a rappelé tout ce qui a fait la grandeur de l'empire britannique, tout ce qui peut la maintenir.

Quant à lord Derby, il est plus que jamais avéré que sa position devait être assez étrange dans un cabinet dont le chef vient de tenir un tel langage. Que poursuivait-il? que voulait-il? C'est vraiment un politique assez négatif, plein de doutes sur toutes choses et plus abondant en objections ou en réflexions moroses qu'en solutions. La guerre! il croit sans doute à la puissance de la Grande-Bretagne, aux moyens qu'on aurait de ruiner la Russie, de brûler ses ports mais la guerre serait interminable et elle ne conduirait probablement à rien. Aurait-on des alliés? Pour un ministre des affaires étrangères d'hier, lord Derby, il faut l'avouer, parle d'une façon bien singulière des nations en qui l'Angleterre pourrait trouver quelque secours, et dans la manière dont il juge les divers pays de l'Europe, il ne montre qu'une clairvoyance fort équivoque. Que reste-t-il donc à faire? Le mieux eût été de moins s'agiter, de n'envoyer aucun navire aux Dardanelles, de n'appeler aucune réserve et de continuer à négocier modestement, sans bruit. Lord Derby a déjà beaucoup négocié, et à quoi est-il arrivé? Dans tous les cas, des discours comme celui qu'il vient de prononcer ne semblent pas destinés à être des auxiliaires bien efficaces de diplomatie, le langage du premier ministre de la reine est bien plus de nature à appuyer utilement des négociations sérieuses, à servir la cause de la paix. Si ce langage eût été tenu depuis longtemps avec une résolution qui n'eût laissé aucun doute sur les intentions de la Grande-

Bretagne, il eût probablement changé le cours des choses et prévenu des complications redoutables. Lord Derby prétend qu'il serait heureux de voir l'Angleterre obtenir ce qu'elle désire par les moyens pacifiques et diplomatiques : la déclaration est naïve, lord Beaconsfield ne pense pas sans doute autrement; mais, si l'Angleterre n'obtenait pas par hasard ce qu'elle désire, ce qu'elle considère comme une condition de sa sécurité, par les moyens diplomatiques et pacifiques, faudrait-il s'en tenir là? C'est après tout la vraie question, et l'attitude que le gouvernement anglais s'est décidé à prendre, une attitude exempte de jactance comme de défaillance, est ce qui peut le mieux faire sentir à la Russie la nécessité des transactions en lui montrant le danger d'une politique trop absolue.

Au point où en sont les choses, il ne s'agit évidemment ni d'intimidation, ni d'humiliations à s'infliger mutuellement entre de grandes puissances portées à se respecter ne fût-ce que par le sentiment du mal qu'elles pourraient se faire l'une à l'autre. Il s'agit d'événemens, de transformations qui intéressent l'univers, qui touchent toutes les nations et dont une volonté unique ne peut prétendre décider en ne laissant à un congrès qu'une sorte de droit d'enregistrement. La Russie, nous ne le méconnaissons pas, s'est créé quelques difficultés en allant trop loin d'un seul bond. Dans les conditions de victoire et d'ascendant où elle est placée après tout la sagesse est aisée et même habile. La Russie en réalité a aujourd'hui à choisir entre trois systèmes de conduite. En allant jusqu'au bout, en maintenant toutes ses prétentions, elle va au-devant d'une guerre nouvelle, bien plus grave, où elle est exposée à d'immenses sacrifices, où elle entrera déjà éprouvée après avoir perdu plus de 200,000 hommes depuis un an. Les chances de campagnes vers les Indes sont pour le moment un assez beau mirage sur la foi duquel elle ne se lancera pas sans doute à la légère. Ce qu'il y a de plus clair pour elle dans un conflit, c'est la perspective de beaucoup de ruines, peut-être aussi de déceptions sérieuses même au sujet de ce qu'elle vient d'accomplir. Si elle fait quelques demi-concessions de façon à éviter une collision immédiate sans rendre un congrès possible, elle n'est pas beaucoup plus avancée. Rien de ce qu'elle a fait n'est reconnu, tout reste en suspens, à la merci d'un hasard. C'est un état précaire d'où les hostilités peuvent sortir à chaque instant. En abordant franchement la difficulté dans un libéral esprit de conciliation, en acceptant sans marchander l'autorité d'un congrès, la Russie dégage aussitôt sa responsabilité : elle est bien assurée de garder dans les délibérations diplomatiques qui s'ouvriraient la plus haute influence et de rester en possession de quelques-uns des fruits les plus précieux de ses victoires, tout en laissant à l'Europe une paix bienfaisante. Tout dépend aujourd'hui d'un mot qui peut venir de Saint-Pétersbourg.

Si la France avait à se prononcer, elle saurait bien sans doute de quel côté elle se tournerait. Elle pourrait, elle aussi, sans malveillance, sans passion, avec la mesure qui est pour elle une politique, exposer à la Russie les raisons de toute sorte qui devraient la conduire à ne point refuser la satisfaction la plus légitime aux intérêts et aux instincts de l'Europe; mais la France, comme dit lord Derby, n'est pas disposée à recommencar la guerre de Crimée. La France est pour le moment à la paix extérieure comme à la paix intérieure. Nous voici un instant dans une de ces périodes de repos dont les vacances parlementaires sont ordinairement le signal. Nos chambres sont dispersées jusqu'à la fin du mois. Nos ministres voyagent et font des discours chaleureux comme M. Bardoux; ils ne rentrent à Paris que pour entourer le digne président du conseil, frappé d'un deuil cruel. Tout est vraiment au calme. Le parlement se repose, les élections qui viennent de se faire donnent plus que jamais la victoire au parti républicain. Il n'y a qu'un danger, c'est qu'au sein de ces apaisemens et de ces victoires incontestées on ne recommence à perdre de vue les choses sérieuses, et à se faire de bien singulières illusions. Les républicains ont aujourd'hui toutes les infatuations du succès, ils les déploient naïvement et ce, n'est pas là peut-être ce qu'il y a de plus rassurant pour la république.

Certes toutes les périodes de l'histoire plus ou moins récente de notre pays ne se ressemblent pas. La période où la France est engagée aujourd'hui ne ressemble peut-être à aucune de celles qui l'ont précédée. Il y a toujours cependant un lien, des analogies intimes entre les expériences qui se succèdent, entre les situations les plus différentes, et pour tous les régimes qui commencent, qui veulent vivre, les mêmes épreuves, les mêmes difficultés se reproduisent presque invariablement. On a beau se flatter, se faire illusion, les conditions de la vie et du succès ne changent pas, elles sont aujourd'hui ce qu'elles étaient hier. Pour les gouvernemens nés des convulsions périodiques d'une nation, pour ces gouvernemens, quels qu'ils soient, de quelque nom qu'ils se nomment, la première question est de se fixer, d'avoir un caractère, une politique, de passer avant tout ces momens critiques qui s'appellent le lendemain des révolutions. Avec le temps, les plus habiles ou les plus heureux vivent de leur fortune faite, — ils s'épuisent et ils dévient aussi quelquefois; aux premiers momens, ils ont leur fortune à faire, leur crédit à conquérir, ils ne se fondent que par l'énergie et la sagesse, sans parler de la justice qui domine tout. N'est-ce pas l'histoire de ce régime de 1830 qui naissait il y a tout près d'un demi-siècle d'une violente commotion d'opinion et a honoré la France, qui a vécu dix-huit ans, et a été emporté dans une échauffourée sans raison sérieuse? Cette *Histoire de la monarchie de juillet*, un jeune écrivain qui a passé par l'administration, M. Victor du Bled, la retrace avec talent,

avec un goût très vif de la vérité et un zèle studieux. Il ravive justement ces souvenirs des premiers temps de 1830, toujours instructifs et pleins de lumières pour ceux qui ont des gouvernemens à fonder.

Ce régime des dix-huit années de 1830 à 1848, dont M. Victor du Bled raconte les laborieuses et émouvantes épreuves, il n'avait point assurément une œuvre facile. Il naissait d'une révolution qui était légitime sans doute, qui a même été la seule vraiment légitime, puisque seule elle a été l'expression d'un mouvement spontané de résistance légale, mais qui remuait dans ses profondeurs la société française. Il avait à fonder une royauté nouvelle sans la laisser ni diminuer ni dénaturer par les partis. Il avait à donner satisfaction aux sentimens, aux instincts par lesquels il avait triomphé, à maintenir toutes les libertés et en même temps à raffermir l'ordre ébranlé, à retenir le pays sur la pente de l'anarchie, à se défendre contre les insurrections, contre les conspirations républicaines, contre le déchaînement des sectes socialistes. Il avait à maintenir la dignité nationale contre les défiances ou les menaces de l'Europe absolutiste qui incriminait ses actes, suspectait ses intentions, et d'un autre côté à contenir les propagandes révolutionnaires, les passions belliqueuses qui auraient pu conduire à une conflagration universelle. En un mot, contesté, harcelé, assailli de tous côtés, il avait à se tenir en garde contre tous les dangers extérieurs ou intérieurs. Son existence était un combat de tous les instans. Comment sortait-il victorieux de cette épreuve? Il se trouvait un roi ayant autant de sagesse que de fermeté, autant d'expérience que de sagacité, et autour du prince il se trouvait aussi des hommes faits pour créer la politique de la situation nouvelle. La monarchie de juillet avait aussitôt, pour la défendre, pour la représenter et conduire ses affaires, des serviteurs comme M. Casimir Perier, le duc de Broglie, le maréchal Soult, M. Molé, M. Guizot, M. de Montalivet, M. Thiers, un des plus jeunes et déjà un des plus brillans athlètes du gouvernement nouveau. C'est avec une politique fortement conçue et des hommes faits pour illustrer cette politique que le régime de juillet réussissait en peu de temps à rétablir une société ordonnée sans dictature, par la seule puissance des lois libérales, à fonder la Belgique sans déchaîner la guerre en Europe, à maintenir l'influence française en Italie sans entrer en conflit avec l'Autriche. Voilà la moralité de ces années de luttes et de succès! Comment la monarchie de juillet a-t-elle perdu ensuite les fruits de ses premiers efforts et a-t-elle disparu un jour à l'improviste? L'historien M. Victor du Bled n'en est pas là, il y viendra bientôt. Le régime de 1830 a péri non sous les coups de ses adversaires, mais peut-être par les divisions de ses défenseurs, parce qu'il n'a plus été aussi vigilant, parce qu'il a trop cru à son habileté, à ses succès, à ses majorités officielles. Voilà une autre moralité pour ces

années de la fin, et, comme la première, elle est à l'usage de ceux qui voudront s'en servir, qui n'auront pas la naïve fatuité de croire que tout est bien dès qu'ils sont les maîtres, dès qu'ils ont des majorités, et qu'ils n'ont plus rien à apprendre de ceux qui les ont précédés. Ils auraient beaucoup gagné si par cette histoire d'un demi-siècle, d'il y a trente ans, ils avaient appris que les régimes libéraux et sérieux ne se fondent que par une courageuse sagesse, par une vigilante modération, qu'ils sont déjà menacés lorsqu'ils commencent se croire trop victorieux.

Les expériences sont pour tout le monde. L'Italie elle-même aujourd'hui fait son expérience. L'Italie, depuis qu'elle s'est reconstituée comme nation, a été gouvernée presque invariablement, — sauf les cabinets toujours éphémères de M. Rattazzi,— par les libéraux modérés, dont M. Minghetti, M. Sella, M. Visconti-Venosta, restent encore les chefs principaux. Aux dernières élections, le souffle populaire a tout changé, tout renversé ; les libéraux modérés, qui forment la droite dans le parlement, ont éprouvé un déroute complète, et depuis ce moment l'Italie est entrée dans une ère assez nouvelle. Elle a une majorité parlementaire de la gauche, elle a des ministres de la gauche, elle est passée sous ce qu'on pourrait appeler le commandement de la gauche. Ce n'est point un péril très sérieux ou du moins très immédiat, puisque c'est sous ces pouvoirs de la gauche que l'Italie vient de traverser la crise la plus grave qu'elle eût à redouter, la double crise d'un changement de règne par la mort de Victor-Emmanuel et d'un changement de pontife par la mort du pape Pie IX. Les faits ont prouvé que, quels que soient les hommes placés au pouvoir, il y a au-delà des Alpes des conditions de vie intérieure assez fortes pour n'être pas ébranlées même par les événemens les plus sérieux.

Jusqu'à quel point cependant cette situation offre-t-elle des garanties de régularité et de stabilité dans l'ordre ministériel et parlementaire? C'est une autre question ; c'est là ce qui reste d'autant plus obscur que jusqu'ici ce règne de la gauche semble assez incohérent et assez peu assuré. Le premier cabinet formé après les dernières élections avait pour chef M. Depretis, un vieux Piémontais aux mœurs et aux opinions modérées. Ce ministère n'a pas été longtemps sans avoir ses difficultés intimes, il s'est modifié il y a quelques mois par l'entrée de M. Crispi au ministère de l'intérieur; mais M. Crispi a eu des mésaventures toutes privées qui ne lui ont pas permis de rester au pouvoir; en même temps la majorité se montrait fort divisée, elle avait ses dissidens dont le chef était M. Benedetto Cairoli, et après M. Crispi c'est le ministère tout entier qui a été amené à donner sa démission. Il a été assez récemment remplacé par un ministère dont le chef désigné d'avance était M. Cairoli, qui venait d'être élu président de la chambre

un peu avec le concours des modérés de la minorité. M. Cairoli est un ancien patriote des guerres de l'indépendance, un ancien lieutenant de Garibaldi, un homme qui a beaucoup d'amis. Il s'est associé comme ministre de l'intérieur M. Zanardelli, qui a été le prédécesseur de M. Crispi dans le cabinet Depretis; il a appelé au ministère des affaires étrangères M. le comte Corti, qui représentait le roi Humbert à Constantinople et qui est depuis longtemps dans la carrière diplomatique. Il a présenté aux chambres un programme peu compromettant dont le seul point significatif est la promesse d'une réforme électorale. La question est de savoir si ce cabinet qui vient d'entrer au pouvoir est bien solide. Le nouveau président du conseil, M. Cairoli, par sa dissidence a renversé M. de Depretis : trouvera-t-il un appui bien chaud dans la fraction de la majorité qui n'a cessé de soutenir le dernier ministère ? D'un autre côté, il a été un peu aidé dans les récens mouvemens de sa stratégie par la droite, qui bien visiblement ne lui a prêté quelque secours que par tactique, pour compléter l'expérience du gouvernement de la gauche. Que sortira-t-il de cette situation ? Il n'est point impossible que tout cela finisse par un appel au pays, par des élections nouvelles. Pour le moment du moins, ce qui est certain c'est que la politique extérieure de l'Italie n'est pas changée; elle reste fidèle à la neutralité dans les affaires d'Orient, et l'avénement du cabinet de M. Cairoli n'implique nullement des revendications qui pourraient blesser l'Autriche, pas plus qu'un changement d'attitude dans les affaires religieuses vis-à-vis du saint-siége.

Ce ne serait pas le moment. L'exaltation du nouveau pape semble au contraire être devenue le signal d'un apaisement de plus en plus sensible. Ce n'est pas que Léon XIII soit disposé à n'être plus le pape, à abdiquer des droits inhérens jusqu'ici au pontificat. Dans une récente allocution consistoriale, il a parfaitement renouvelé les protestations de la papauté au sujet de la spoliation du saint-siége. C'était un acte prévu; mais dans la manière d'être, dans les discours, dans toute l'attitude du nouveau pape il y a une mesure singulière. Dans les communications qu'il a eues avec l'empereur de Russie, avec l'empereur d'Allemagne, Léon XIII laisse voir un désir de conciliation. Autour de lui, il encourage fort peu les manifestations bruyantes; il ne supporte guère les adresses agitatrices et il y répond encore moins. En un mot, on sent un pape qui a sa volonté, ses idées, qui les suivra probablement, et qui semble avant tout préoccupé de bannir les excitations du gouvernement de l'église. C'est peut-être une politique nouvelle qui se prépare au Vatican, la politique d'un pontificat cherchant sa grandeur uniquement dans l'influence religieuse, séparant l'intérêt catholique des intérêts mondains qui l'ont souvent compromis.

CH. DE MAZADE.

REVUE DRAMATIQUE.

—

THÉATRE-FRANÇAIS

Les Fourchambault, comédie en cinq actes, par M. Emile Augier.

—

Tout dernièrement M. Émile Montégut exprimait ici (1) le vœu que M. Augier essayât « sous une forme nouvelle appropriée à notre temps la comédie de caractère » en créant un de ces types « qui résument des portions entières de la nature humaine et donnent un nom inoubliable à quelqu'un de nos vices ou à quelqu'une de nos vertus. » Si la comédie des *Fourchambault* ne réalise pas encore l'idéal souhaité par le critique, elle marque néanmoins une évolution nouvelle et heureuse du talent d'un de nos dramaturges contemporains les mieux doués. Le caractère-type rêvé par M. Montégut n'apparaît pas dans cette pièce, mais l'auteur y a étudié avec ampleur et élévation une intéressante situation morale : — celle de l'enfant naturel en face du père qui l'a abandonné pour se créer ailleurs une famille légitime.

Depuis une quarantaine d'années, le théâtre a reflété plus d'une fois les opinions ou les préjugés de la société à l'égard de l'enfant né en dehors du mariage. Au temps de l'école romantique, nous avons eu le bâtard sombre, fatal et déclassé, se répandant en invectives contre un état social qui lui refuse sa place au soleil. Plus tard, les préventions s'étant affaiblies, la société étant devenue plus tolérante peut-être parce qu'elle se sentait moins irréprochable, on a cessé de chicaner l'enfant illégitime sur l'irrégularité de son état civil; presque toutes les barrières se sont abaissées devant lui, peu s'en est fallu que le paria des temps jadis ne se transformât en héros, et M. Alexandre Dumas nous a montré *le Fils naturel* jeune, riche, entraînant tous les cœurs, se faisant ouvrir les portes toutes grandes, et finissant par refuser dédaigneusement le nom que son père repentant le supplie d'accepter. Il y avait là amplement de quoi justifier le dicton populaire qui prétend que tout réussit aux enfans de la main gauche.

Malheureusement les choses ne se passent pas ainsi dans la réalité. Il y a un an à peine, les journaux racontaient la navrante histoire d'un enfant naturel, délaissé par son père et élevé par un brave homme qui lui avait donné l'éducation et l'instruction nécessaires pour se pousser dans le monde. L'enfant s'était fait admettre dans une de nos grandes écoles spéciales, mais là il s'était retrouvé sur les bancs à côté de son

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1878.

frère légitime. Le premier était pauvre, déshérité, obligé de vivre chichement pour se maintenir dans la position conquise à la sueur de son front; le second, ayant eu de tout temps les caresses de la famille, choyé par le père dont il avait seul le droit de porter le nom, menait une existence heureuse et facile. Au spectacle de cette inégalité, l'envie et toutes sortes d'irritations malsaines se logèrent au cœur du pauvre diable. Pour faire figure, lui aussi, parmi ses camarades d'école, il succomba à la tentation de puiser clandestinement dans la bourse de l'un d'eux, et cette mauvaise pensée brisa tristement sa carrière.

Voilà la réalité. Comme le dit très bien le héros de la pièce de M. Émile Augier, « le bonheur est la moitié de la vertu. » Malgré l'effacement des préjugés sociaux, le progrès des idées d'égalité, la tolérance des mœurs actuelles, l'enfant naturel, même lorsqu'il arrive à se frayer un chemin dans le monde, laisse en route une bonne portion de ses meilleures qualités natives. Il y perd ce velouté de l'âme que conservent les enfans auxquels les sourires du père et de la mère ont été prodigués dès le berceau, et même dans la bonne fortune le souvenir des déboires et des humiliations du début dépose au fond de son cœur une méfiance et une aigreur qui ne s'en vont plus.

C'est ce qu'a compris M. Augier, et, bien que son héros ne doive pas être rangé dans la catégorie de ces âmes débiles que le malheur pervertit, l'auteur des *Fourchambault* s'est gardé de faire du fils naturel de Mme Bernard un de ces beaux garçons aimés des dieux et des femmes, dans le genre du *Jacques Vignot* de M. Dumas fils. Il a su, en créant son principal personnage, rester dans la nature et dans la vérité. Le fils de la femme qu'a séduite et abandonnée Fourchambault père devient, il est vrai, l'un de plus riches armateurs du Havre, à la suite de spéculations habiles; mais il n'est pas heureux, et la laborieuse existence qu'il a menée ne l'a pas embelli. M. Augier nous le montre vivant à l'écart, en tête-à-tête avec sa mère, qu'il n'a présentée à personne et qui ne reçoit personne. Il a résolu de ne se point marier, parce qu'en prenant une femme il serait obligé de lui faire connaître sa naissance irrégulière, et parce que celle-ci, apprenant la faute de Mme Bernard, marchanderait peut-être à la mère le respect et l'affection dont son fils veut qu'elle soit entourée. Bernard a une âme fière, loyale, énergique, au fond de laquelle les souffrances et les humiliations passées ont fait germer un amer ressentiment. Il hait violemment l'homme qui a délaissé sa mère après lui avoir promis le mariage. Mme Bernard lui a toujours caché le nom du séducteur; quand il la presse de questions à ce sujet, elle se borne à baisser la tête en murmurant des paroles d'oubli et de pardon qui ne font qu'irriter la colère de ce fils aigri par une rancune longtemps dévorée en silence.

M. Émile Augier a dessiné le personnage de Bernard avec la vigueur,

la franchise et la netteté d'un maître. Il a mis en relief toutes les saillies de ce caractère à la fois sympathique et rude, affectueux et renfermé, généreux et ombrageux. Bernard est l'une de ses créations les plus vivantes et les plus originales; elle tient dignement sa place à côté de *Giboyer* et de *Maître Guérin.* Il est juste d'ajouter que M. Got, chargé d'interpréter ce rôle, a mis au service de l'auteur la puissance merveilleuse d'un talent de premier ordre. Pathétique sans violence, familier sans vulgarité, trouvant toujours la note vraie, soulignant d'un geste sobre et expressif les moindres intentions du dramaturge, sachant à la fois être simple, éloquent et naturel, M. Got a rendu le personnage de Bernard en artiste achevé, et le public dans ses applaudissemens l'a justement associé au grand succès de l'auteur dramatique.

En regard du logis austère de Bernard l'armateur, M. Émile Augier a représenté l'intérieur bruyant et luxueux du ménage Fourchambault, un ménage de riches banquiers havrais, lancés dans le plein courant de la vie dissipée et mondaine : — le mari honnête homme, mais faible, la femme dépensière et futile, la fille positive avant l'âge et ne songeant à dix-huit ans qu'aux vanités d'un mariage brillant; le fils, Léopold Fourchambault, occupant les loisirs que lui laisse son cercle à compromettre une jeune créole qui reçoit l'hospitalité chez Mme Fourchambault en attendant qu'elle trouve un emploi d'institutrice. Dans la peinture de ce frivole intérieur provincial, M. Augier a dépensé sans compter tous les trésors de sa verve mordante et satirique. Il a spirituellement et vertement raillé l'étroitesse de cette morale bourgeoise, dont les principes sont tout en surface et qui est bornée à droite par l'intérêt bien entendu, à gauche par le respect humain. Il a flagellé d'une main impitoyable, parfois même un peu brutale, les mères qui ne montrent à leurs filles d'autre idéal qu'un beau mariage, qui ferment doucement les yeux sur les amourettes nouées par leurs fils dans leur propre maison, parce qu'elles y trouvent une commode garantie contre les dissipations du dehors et parce qu'elles estiment, selon la doctrine de Léopold Fourchambault, que « les institutrices, les dames de compagnie et les maîtresses de piano sont des victimes naturellement vouées à ce genre d'accident. » — Peut-être pourrait-on même reprocher à M. Émile Augier d'avoir, dans le dessin des figures de M. et de Mme Fourchambault, appuyé sur son crayon de façon à pousser le trait comique jusqu'à la caricature. Mme Fourchambault est parfois d'une vulgarité trop plate. On a beau nous dire que M. Fourchambault est un homme sans caractère, bon comme du pain, « tout en mie, » il y a des scènes où sa faiblesse devient de la bêtise et où le bonhomme disparaît pour faire place à la *ganache.* Il est vrai que les acteurs chargés de représenter ces deux personnages semblent accentuer comme à plaisir la nullité de l'un et la platitude de l'autre; mais,

tout en tenant compte de cette interprétation défectueuse, il semble que les ridicules du ménage Fourchambault demanderaient à être touchés d'une main parfois un peu plus légère.

Là où les maîtresses qualités de M. Émile Augier s'épanouissent dans tout leur éclat, c'est lorsque les incidens imaginés par l'auteur mettent tout à coup en présence les intérêts des Fourchambault et des Bernard. La faiblesse du banquier et les prodigalités de sa femme ont préparé la ruine de la maison de banque; la déconfiture d'un correspondant l'achève. Faute de 240,000 francs, la maison Fourchambault va être mise en faillite. Fourchambault frappe en vain à toutes les portes, et Mme Bernard reçoit cette nouvelle de la bouche de son fils. En apprenant le désastre de l'homme qu'elle a aimé et qui l'a abandonnée, la mère pousse un cri, et, se tournant vers ce fils qui ignore toujours le nom de son père, elle invoque ses sentimens généreux en faveur du banquier. — Il faut le sauver! s'écrie-t-elle. — Ma foi non, réplique l'armateur, qui ne s'explique pas cet excès de générosité à l'égard d'un étranger; non, l'argent est trop dur à gagner pour jeter une pareille somme par les fenêtres. — Il faut le sauver, répète avec énergie Mme Bernard, je le veux... *tu le dois*... Bernard brusquement remué regarde sa mère droit dans les yeux : — C'est lui qui est mon père! dit-il, et tandis qu'elle courbe la tête et garde le silence, il ajoute : — Eh bien, tu as raison, je ferai mon devoir.

Il me semble difficile, avec une aussi grande simplicité de moyens, d'exciter plus puissamment l'émotion dramatique. Ce deuxième acte des *Fourchambault* renferme une des plus belles scènes du théâtre contemporain. L'auteur avait rarement, je crois, atteint ce degré de grandeur et de simplicité qui est la marque de la vraie beauté dans l'art. Jamais du reste M. Émile Augier n'avait encore combiné avec une mesure et une science plus parfaites les qualités si diverses dont la nature l'a richement doué : je veux dire la fantaisie poétique, la verdeur de l'esprit et le sentiment vigoureux de la réalité. Il y a au quatrième acte une scène où Marie Letellier, l'institutrice créole, et Bernard, placés de chaque côté de Mlle Blanche Fourchambault, cherchent à dégoûter la jeune fille de la chimère des mariages d'argent et tentent de la convertir à la doctrine de la passion vraie et désintéressée. On pressent que le rude Bernard et la jeune orpheline créole s'aiment sans se l'être jamais avoué; à travers ce plaidoyer alterné qui s'adresse à une étrangère, la tendresse voilée de ces deux avocats de l'amour pur se trahit d'une façon charmante; elle s'exhale comme un parfum discret et délicieux au-dessus de la tête de cette jeune fille positive, qu'elle finit par enivrer doucement à son tour. Il y a là un courant de poésie et de jeunesse qui rafraîchit le cœur, et on est heureux de retrouver sous le robuste peintre des réalités de la vie l'aimable poète de *la Ciguë* et de *Philiberte*.

On sent toujours chez Émile Augier cette franche et généreuse séve française où la verdeur n'exclut pas la grâce, où la gaîté ne nuit pas au sentiment, où l'esprit ne dégénère jamais en sécheresse parce que le talent de l'auteur a ses racines dans un fond bien sain et bien humain. Le grand mérite de l'auteur des *Fourchambault,* c'est d'être sincère et de ne chercher à faire naître l'émotion que par des moyens qui agissent directement et naturellement sur le cœur du public. Il n'est pas l'homme des biais, des tours de passe-passe, des excitations factices destinées à agir par surprise sur les nerfs de l'auditoire; il va droit au but avec une franchise qui est l'honnêteté dans l'art. Aussi jamais larmes, jamais acclamations enthousiastes n'ont été arrachées plus loyalement aux spectateurs que dans cette grande scène du cinquième acte où Léopold Fourchambault, exaspéré par les sanglantes apostrophes de Bernard, s'emporte jusqu'à le souffleter. — Ah! s'écrie l'enfant naturel après un mouvement de colère brusquement réprimé, comme il est heureux que tu sois mon frère!.. — Puis, après de rapides explications, Léopold Fourchambault, stupéfait et humilié, baisse la tête, et Bernard lui tend la joue avec ce seul mot : — « Efface! »

Je ne crois pas que depuis longtemps on ait vu au théâtre une scène aussi simple, aussi sobrement traitée, produisant un pareil frémissement d'émotion dans la salle. Les *Fourchambault,* remarquablement interprétés par MM. Got, Coquelin, Thiron et Mlle Agar, sont le seul vrai succès de la saison théâtrale de cet hiver, mais il faut reconnaître que ce succès éclatant compense largement les déceptions causées au public par la demi-réussite ou la chute de certaines pièces annoncées longtemps à l'avance avec grand fracas. Celle-ci n'a pas été précédée de réclames pompeuses, on n'y voit ni décors extraordinaires, ni mise en scène d'un luxe extravagant. L'accueil enthousiaste qui lui a été fait n'est dû qu'au talent robuste et sain de l'auteur, au jeu excellent des interprètes; ce résultat est à la fois tout à l'honneur de M. Émile Augier, du public et de la Comédie-Française.

***

ESSAIS ET NOTICES.

Dictionnaire de l'Académie française, 7e édition, 2 vol. in-4°. Firmin Didot, 1878.

L'Académie française vient de publier la septième édition de son dictionnaire, du dictionnaire que lui avait prescrit son glorieux fondateur, le cardinal de Richelieu, et dont le premier rédacteur fut Vaugelas. Le rédacteur de cette septième édition est M. de Sacy. De Vaugelas à M. de Sacy, de la première édition à la septième, c'est-à-

dire, pour marquer les dates avec précision, de 1694 à 1878, bien des générations d'académiciens ont pris part à ce travail si simple en apparence, au fond si délicat et si compliqué. De quoi s'agit-il, en effet, dans ce dictionnaire? Il s'agit de fixer l'usage des mots. L'usage est le grand maître ici, car il est le seul maître. *Si volet usus*, dit Horace; c'est la règle éternelle, la règle de tous les temps et de tous les idiomes. Seulement, où donc commence l'usage? Qui aura le droit de dire que l'usage existe? Et cet usage même, à supposer que le fait n'en soit pas contestable, qui le jugera? Qui pourra décider s'il est admissible ou s'il est condamnable, s'il est conforme ou contraire aux traditions, aux analogies, au travail séculaire, aux inspirations spontanées, en un mot au génie de la langue? Il fallait pour cela une autorité constituée. La grande pensée de Richelieu est d'avoir formé dans cette vue un tribunal composé à la fois des représentans des lettres et des représentans de la haute société française. Le rôle de l'Académie, dans la rédaction de son dictionnaire, consiste donc simplement à dire que pour tel mot, telle locution, telle forme de langage, l'usage existe et doit être approuvé.

A quel examen, à quels débats, à quelles fines et délicates analyses donnent lieu ces problèmes de l'usage, du bon usage français, on peut en prendre une idée si on lit attentivement la belle et solide préface de M. de Sacy. Le savant rédacteur s'est appliqué à mettre en lumière les principes qui ont guidé l'Académie dans son travail. Cet exposé des principes auxquels ont obéi tant de générations, et, parmi ces générations, tant de personnages divers, le conduisait naturellement à reproduire les traditions de l'œuvre commune. De là l'idée excellente de réunir les six préfaces antérieures et de les mettre en regard de la septième. C'est là un des grands attraits de l'édition de 1878. Rechercher, rassembler, comparer ces préfaces, c'était affaire d'érudition et de patience; aujourd'hui nous les avons toutes sous la main, et la comparaison qu'on peut en faire si aisément renferme de la façon la plus authentique l'histoire intime du dictionnaire. Il est probable qu'on ne commettra plus désormais tant de bévues au sujet de cet ouvrage; du moins celles que l'on débitera encore n'auront plus la même excuse. Nous ne parlons pas, bien entendu, des critiques qui s'adressent au détail de l'exécution; M. de Sacy lui-même s'en explique avec le plus juste sentiment des convenances. C'est lui qui écrit ces mots dans sa préface: « Un dictionnaire, on ne saurait trop le redire, n'est jamais une œuvre parfaite. Des oublis et des omissions, il y en a toujours. On en avait relevé dans le dictionnaire de 1835, on en relèvera dans celui-ci. » Et plus loin: « Le champ reste libre d'ailleurs, est-il nécessaire de le dire? aux créations du génie et du talent. La porte n'est jamais fermée aux expressions neuves et aux tours hardis qu'une inspiration heureuse peut tout à coup faire naître sous une main habile et savante.

Tous les jours, les mots anciens eux-mêmes reçoivent de l'art qui les combine et qui les rapproche une lumière ou une énergie nouvelle. Nos remarques ne s'appliquent donc pas à l'exécution du programme, elles s'appliquent au programme lui-même. Le public lettré, en voyant, de la première préface à la septième, la suite d'une telle œuvre pendant près de deux siècles, ne se méprendra plus comme autrefois sur la destination vraie du dictionnaire de l'usage, par conséquent sur la nature et les limites du plan qu'il était nécessaire d'adopter. »

Lorsque parut en 1835 la sixième édition du dictionnaire, relevée par la brillante préface de Villemain, un écrivain célèbre, dont nos lecteurs n'ont pas perdu le souvenir, Gustave Planche, en fit une critique très vive, très amère, mais une critique qui, d'un bout à l'autre, était en dehors du sujet. C'est à cause de cela sans doute que la direction de la *Revue*, malgré sa haute estime pour le talent et l'indépendance de ce maître-juge, refusa d'insérer son manifeste. Vous ne le trouverez pas parmi les nombreuses études dont il a enrichi ce recueil, vous le trouverez au second volume de l'ouvrage publié en 1836 sous le titre de *Portraits littéraires*. Que disait donc Gustave Planche ? Il reprochait aux auteurs du dictionnaire de ne pas avoir « décomposé la langue dans tous ses élémens; » d'avoir choisi pour exemples « des phrases qui ne sont présentées par personne ; » d'avoir omis ces témoignages « qui racontent l'histoire d'une expression; » d'avoir « dédaigné la recherche de l'étymologie des mots; » d'avoir oublié que « l'Académie est instituée non-seulement pour conserver le dépôt de notre langue, mais pour expliquer à la France l'origine et les variations de l'idiome que nous parlons. » En un mot, Gustave Planche confondait perpétuellement le dictionnaire de l'usage et le dictionnaire historique; étrange erreur, il faut en convenir. Le dictionnaire de l'usage est une chose et le dictionnaire historique en est une autre. Le premier commencé au XVIIe siècle a été sans cesse, jusqu'à nos jours, revu, refait, rectifié, remis au courant des vicissitudes de l'usage; le second n'a pu être entrepris qu'au XIXe siècle, dans un temps où la critique historique et philologique a pris un immense développement. Demander au dictionnaire de l'usage ce qui est l'objet du dictionnaire historique, voilà une confusion singulière. Beaucoup de personnes la commettent chaque jour; Gustave Planche ne l'eût pas commise assurément, s'il avait lu et comparé les six préfaces des six éditions, surtout s'il avait pu connaître les pages excellentes où M. de Sacy a résumé les traditions et les principes de cette œuvre nationale avec une précision si lumineuse.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGT-SIXIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLVIIIe ANNÉE.

MARS — AVRIL 1878

Livraison du 1er Mars.

Livraison du 15 Mars.

Livraison du 1er Avril.

Livraison du 15 Avril.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cᵉ, rue St-Benoît.